LE DEVOIR

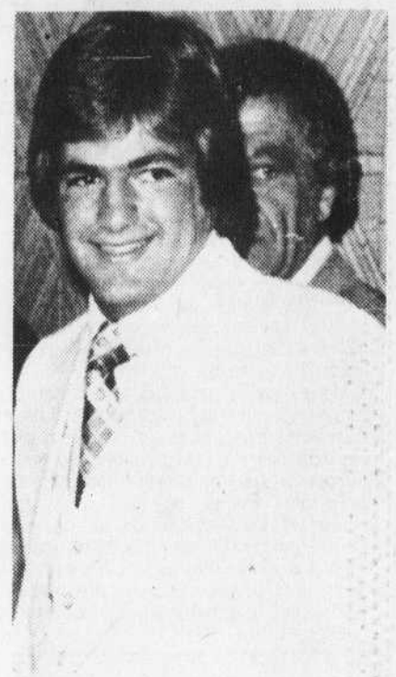
FAIS CE QUE DOIS

Vol. LXIX - No 139 | Passages nuageux. Maximum 25 | Montréal, vendredi 16 juin 1978 | Férie | 25 CENTS

Dans les Laurentides
sur le chemin de Ste-Adèle à Ste-Marguerite
LE RESTAURANT Nicky
GRILLADES
FRUITS DE MER
Sortie 69 de l'autoroute Réservations: 1-228-2426

Le litige de la taxe de vente n'est pas résolu

Québec reprend le débat et demande un abattement



par Jean-Claude Picard

QUÉBEC — Après avoir laissé, la semaine dernière, le ministre fédéral Jean Chrétien libre d'agir à sa guise dans l'affaire de la taxe de vente, voilà que le gouvernement du Québec reprend le débat à zéro et demande maintenant à Ottawa de retenir la formule de l'abattement fiscal plutôt que celle du paiement direct aux contribuables.

Cette demande qui, sans toutefois la contredire ouvertement, s'éloigne passablement de la dernière proposition de M. Parizeau, intervient alors que la rumeur veut, à Québec, que le gouvernement fédéral adopte dès aujourd'hui le bill C-56 dans le but de régler ce différend une fois pour toutes.

Elle est contenue dans une lettre que M. Parizeau a fait parvenir à M. Chrétien mercredi à la suite d'une dernière réunion du cabinet sur ce sujet.

Cette lettre a été rendue publique tard hier soir, en conférence de presse, par le premier ministre, M. René Lévesque. Curieusement, M. Parizeau, qui, jusqu'ici, avait lui-même présidé toutes les conférences de presse sur ce sujet et qui signe cette dernière missive, n'accompagnait pas le premier ministre. De plus, et contrairement à ce qui est coutume en pareil cas, aucun de ses fonctionnaires ni aucun membre de son cabinet n'était là.

Interrogé sur les raisons de cette absence, M. Lévesque a admis que M. Parizeau n'était pas en vacances mais n'a pas vraiment expliqué pourquoi c'était lui, et non le ministre des Finances, qui donnait cette conférence de presse. Enfin, ni M. Parizeau ni aucun de ses adjoints n'a pu être rejoint hier soir pour expliquer cette absence.

Quoi qu'il en soit, la nouvelle lettre de

Voir page 6: Québec



Mme Marie-Claire Drapeau, épouse du maire de la métropole, constate la bonne santé d'un potager de la Pépinière, dans l'est, au cours d'une visite hier des 19 jardins communautaires répartis dans tous les coins de Montréal, au bénéfice de 5,000 citoyens. (Photo Jacques Grenier)

Un projet de $45 millions

Ottawa construira un Institut des matériaux sur la Rive sud

par Gilles Provost

Le ministre canadien des Sciences, M. Judd Buchanan, annoncera ce matin la mise en chantier imminente, à Verchères, de "l'Institut de génie des matériaux", un important laboratoire à vocation industrielle affilié au Conseil national de recherches du Canada (CNRC). Le gouvernement canadien y consacrera $2.3 millions dès cette année mais le coût total, d'ici 1985, frôlera les $45 millions.

C'est la première fois que le CNRC implante un de ses laboratoires importants au Québec et ce sera aussi la première fois qu'un centre du CNRC aura le français comme langue de travail. Présentement, cet organisme fédéral est massivement anglophone (un pour cent de chercheurs francophones environ) et 90% de ses effectifs sont à Ottawa.

LE DEVOIR n'a pu savoir hier l'emplacement exact du futur centre de recherche, mais il est acquis qu'il sera situé dans le comté fédéral de Chambly, à proximité du centre de recherche de l'Hydro-Québec et de l'INRS-Énergie, dans Verchères ou peut-être Varennes.

Le projet d'implantation et la planification de ce centre de recherche avaient été confiés à l'École polytechnique de Montréal en janvier 1977 et le rapport final, globalement endossé par le CNRC depuis lors, a amplement circulé depuis quelques mois.

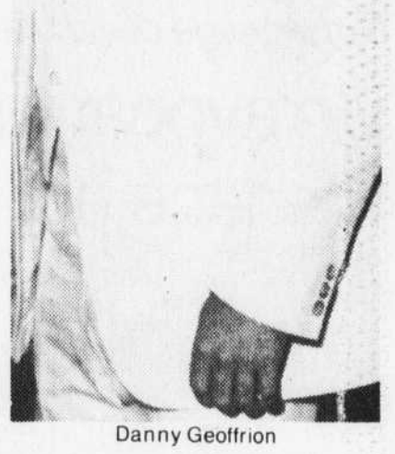
Le centre centrera ses efforts sur des problèmes technologiques concrets comme la corrosion, les techniques de jonction (soudure, collage, liens mécaniques, etc.), les phénomènes d'usure (par fatigue, abrasion, etc.) et, enfin, les diverses techniques de façonnage et, plus généralement, la solidification.

Ce document insiste beaucoup sur l'importance de la technologie des matériaux pour toute activité humaine puisque l'industrie a justement pour tâche de travailler des matériaux divers pour façonner des produits qui doivent être durables et solides. Les matériaux sont souvent l'élément névralgique des technologies de pointe, souligne-t-on.

On évalue présentement à environ $75 milliards par année les pertes subies en Amérique du Nord à cause de l'usure prématurée des matériaux et l'équipe de Polytechnique estime que les pertes de ce genre représentent au moins $5 milliards par an au Canada.

Selon la planification actuelle, le nouveau centre de recherche comptera une trentaine de personnes à l'issue de la première année et ces effectifs devraient

Voir page 6: Ottawa



Danny Geoffrion

Le Canadien repêche le fils du "Boomer"

Geoffrion, un nom familier aux amateurs de hockey de Montréal, refait surface. Le "Boomer" a quitté le Canadien il y a près de 15 ans, déçu, amer. Mais hier, au Reine Elisabeth, Bernard Geoffrion était heureux de se retrouver dans l'entourage du Canadien. Et pour cause. Son fils Daniel a en effet été choisi par le Tricolore dès le premier tour du repêchage amateur de la LNH, créant ainsi une certaine surprise. Certes, le jeune Danny ne portera pas l'uniforme du Canadien l'an prochain. Mais peut-être qu'un jour le nom de Geoffrion sera-t-il de nouveau entendu au Forum.

— page 12

Contre l'avis du ministre

La CECM fermera les deux écoles

par André Tardif

Le président de la CECM, le Dr Luc Larivée, reproche au ministre de l'Éducation du Québec, M. Jacques-Yvan Morin, d'avoir arrêté une politique à l'égard des dernières écoles de quartier sans avoir au préalable consulté les commissions scolaires de l'île de Montréal.

"Il y a certes eu des communications sur le sujet entre le ministère de l'Éducation et le Conseil scolaire de l'île, mais la consultation n'a jamais eu lieu", a affirmé hier M. Larivée, au cours d'une session régulière de la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Dans une lettre qu'il adressait récemment à M. Morin et qu'il a rendu publique, il rappelle à ce dernier que les administrateurs élus et responsables de la CECM "ont à coeur d'offrir les meilleurs services possibles à leur clientèle scolaire décroissante, compte tenu des ressources financières qui sont mises par d'autres à leur disposition".

M. Larivée répondait ainsi à une lettre rendu publique que lui adressait confidentiellement M. Morin le 28 mai dernier, réprouvant la décision de fermer deux écoles élémentaires qui seraient les dernières écoles de quartier: Boucher-de-la-Bruère, dans le sud-est de la métropole, et Dujarié, dans le nord-ouest.

Le président de la CECM rappelle que 19 seulement des 315 écoles primaires actuelles ont un taux d'occupation optimal, soit une moyenne de 25 élèves par local et des locaux disponibles pour la bibliothèque et pour d'autres activités éducatives. Les 296 autres seraient plus ou moins sous-utilisées.

Voir page 6: La CECM

Les Anglo-Québécois recevront 6% des fonds fédéraux aux minorités

par Lise Bissonnette

OTTAWA — Avec précaution et sans bruit, comme s'il s'engageait sur un champ de mines, le gouvernement fédéral commence résolument à traiter la population anglo-québécoise comme une minorité ayant besoin d'aide, et lui remettra directement, en 1978-79, un peu plus de 6% des fonds de son programme d'aide aux "groupes minoritaires de langue officielle".

Les quelque 800,000 Anglo-québécois, presque aussi nombreux que l'ensemble des francophones hors Québec, ne recevront au total qu'un peu plus d'un demi-million, selon un document de travail issu du Secrétariat d'État, dont le DEVOIR a obtenu copie. Mais la somme représente près du triple des subventions accordées au même groupe en 1977-78, soit le taux de croissance le plus fort si on le compare à celui des autres provinces.

Et surtout, comme le démontre le document de travail, ces subventions seront attribuées à des fins spécifiquement liées au statut de minoritaires, soit pour contrer par exemple "le rejet ou l'isolement", soit pour faciliter l'intégration harmonieuse des anglophones aux nouvelles réalités du Québec. Jusque là, comme l'indique la liste des quelques projets subventionnés au Québec depuis l'entrée en vigueur de ce programme en 1970, ces critères étaient beaucoup moins précis, allant du culturel (poterie, théâtre, musique) au soutien des comités de citoyens.

On sent encore beaucoup d'incertitude, au Secrétariat d'état, quant à l'orientation de ce programme au Québec. Car si les Anglo-québécois ont été depuis le début les moins "secourus" via ce programme précis, ils font généralement figure de minorité très confortable et profitent d'autres fonds fédéraux d'importance.

Le gouvernement fédéral, comme on le sait, finance par exemple dans chaque province une partie des coûts de l'enseignement dans la langue de la minorité de langue officielle. À ce seul titre, pour ses services de langue anglaise des écoles élémentaires jusqu'aux universités inclusivement, le Québec a reçu en 1976-77 environ $76 millions, soit la moitié des subventions venant d'Ottawa à ce chapitre.

Bien sûr la communauté anglophone du Québec, comme les communautés francophones des autres provinces, se plaint de ce que le gouvernement provincial refuse de rendre compte de l'emploi de ces fonds et les verse plutôt au budget général de la province. Mais comme la générosité d'Ottawa est proportionnelle au nombre d'étudiants dans les institutions de langue anglaise, la seule existence de ces subventions démontre de façon éclatante l'importance de l'infrastructure scolaire disponible à la minorité anglophone au Québec.

S'ils ne peuvent recevoir qu'un demi-million de subventions directes, les groupes anglophones du Québec ont aussi accès à une autre source fédérale, programme du Secrétariat d'état là encore, qui se nomme "Consultations sur l'avenir du Canada".

Il y aura là, en 1978-79, quelque quatre

Voir page 6: Les Anglo-Québécois

AU SOMMAIRE

- Le Centre d'étude de l'inflation est mis sur pied — page 2
- Accusé de corruption, le député Antonio Yanakis est acquitté — page 3
- M. Trudeau doit en dire davantage: un éditorial de Michel Roy
- Un quatrième procès pour Louis Laberge? un commentaire de J.-C. Leclerc — page 4
- L'optimisme règne aux assises minières de Chibougamau
- PetroCanada et Occidental augmentent à $52 leur offre d'achat d'Husky — page 11

Larose nie tout conflit d'intérêts à l'OCQ

Le vérificateur général du Québec, M. Gérard Larose, a nié hier, dans un communiqué, qu'il puisse se trouver en situation de conflit d'intérêt en effectuant une vérification spéciale des livres de l'Office de la construction du Québec (OCQ).

À la suite de plusieurs articles parus dans LE DEVOIR sur l'administration de l'OCQ, le gouvernement québécois confiait au vérificateur général la tâche d'entreprendre un examen approfondi des livres de l'OCQ, livres qu'il doit déjà examiner en vertu de la loi ayant créé l'OCQ.

M. Larose signale que les procédés de vérification généralement reconnus peuvent ne pas révéler immédiatement des situations particulières comme celles mises au jour récemment. Des indices provenant d'une autre source peuvent alors justifier une vérification spéciale. Le vérificateur général rappelle en outre qu'il n'avait pas le mandat d'examiner les livres de la Commission de l'industrie de la construction et du Comité des avantages sociaux, deux organismes remplacés par l'OCQ depuis 1975.

M. Gérard Larose affirme que les observations des vérificateurs ont été communiquées à l'OCQ après chaque examen. "Dans le cas de l'Office et malgré le fait

Voir page 6: Larose nie

Accusé de "fraude fiscale et spéculation immobilière"

Giovanni Leone donne sa démission

ROME (d'après AFP et Reuter) — Les accusations de "fraude fiscale et spéculation immobilière" portées par un hebdomadaire italien à l'encontre de M. Giovanni Leone ont connu un dénouement rapide et inattendu avec la démission hier soir du président de la République italienne.

D'abord réclamée par l'extrême gauche et l'Extrême droite, comme au printemps 1976, lors du début de l'enquête sur l'affaire des pots de vins de la société américaine Lockheed, la démission du chef de l'Etat a trouvé, contre toute attente, un écho favorable auprès des partis communiste, socialiste et républicain et aucun obstacle auprès de la Démocratie-chrétienne.

Dès lors, l'annonce de la démission est survenue en moins de trois heures. Déjà perceptible en début d'après-midi avec la visite du président du Conseil, M. Giulio Andreotti, à M. Giovanni Leone, elle a été annoncée le soir même par le président de la république, au cours d'un message télévisé.

M. Leone n'a pas, en fait, repoussé les accusations dont il fait l'objet depuis plusieurs mois dans la presse italienne. Il a déclaré aux Italiens que pendant six ans, il avait été un "homme et un président honnêtes", précisant qu'il ne regrettait pas d'abandonner une "charge qui a été source de peu de satisfactions, de nombreuses préoccupations et aussi d'amertume".

"Si aujourd'hui je me suis décidé à accomplir ce pas, c'est parce que je considère l'intérêt des institutions comme prééminent par rapport à mon intérêt personnel", a-t-il dit.

Visiblement affecté, le président démissionnaire a ajouté: "au moment où une campagne de presse diffamatoire semble avoir entamé la confiance des forces politiques, mon choix ne pouvait être que celui-là". Il a ajouté que, cependant, il se sentait le "droit de rassurer les citoyens italiens: pendant six ans et demi, vous avez eu comme président de la république un homme honnête qui estime avoir servi le pays dans le respect de la constitution et avec dignité morale".

Seule la Démocratie-Chrétienne, son parti, l'a défendu, qualifiant son geste d'"exemplaire" alors que le parti communiste a rappelé, après l'annonce de la démission, qu'il avait "suggéré l'opportunité d'une telle démarche".

La nouvelle crise a eu pour effet immédiat de causer de nouveaux retards dans l'adoption indispensable de mesures contre la récession, destinées à relancer l'économie. Quelques heures avant que la nouvelle n'éclate, le président du conseil Giulio Andreotti a ajourné une réunion du cabinet destinée à préparer un train de sévères mesures d'austérité.

Mais de source politique informée, on déclarait dans la soirée que l'équipe dirigeante du parti démocrate-chrétien et ses

Voir page 6: Giovanni Leone

Rôtisserie
Au Poulet Doré
3400 est, rue
Sainte-Catherine
près de Saint-Denis
288-2441


chez VITO
RISTORANTE
Mecca gastronomica
Centre Gastronomique
735-3623
5412 Côte des Neiges
Montréal

Levée graduelle des contrôles

Le Centre d'étude de l'inflation est créé

OTTAWA (PC) — La présidente du Conseil économique du Canada, Mme Sylvia Ostry, a annoncé hier la création du Centre d'étude de l'inflation et de la productivité, organisme devant surveiller les tendances de l'économie canadienne, maintenant qu'elle a été soustraite aux contrôles.

C'est le premier ministre, M. Trudeau, à la suite de la recommandation de la conférence fédérale-provinciale des premiers ministres, en février dernier, qui a demandé à Mme Ostry de créer une agence de surveillance pour la période d'après les contrôles, dont la levée graduelle a débuté en avril dernier.

Mme Ostry a expliqué à la presse que le nouveau centre aura un mandat d'information auprès des autorités compétentes pour les tenir au courant des sources de tension de l'économie et des mesures préventives qui pourraient être prises.

Certains mouvements des prix ou des coûts pourraient créer des distorsions inacceptables et ainsi représenter une menace de déséquilibre. L'organisme pourra, dans certains cas graves, recommander au gouvernement la tenue d'une enquête spéciale.

Mme Ostry s'est par ailleurs dit anxieuse d'obtenir la coopération du mouvement ouvrier, indiquant toutefois qu'on n'avait entrepris aucune négociation à cet égard. Les représentants des syndicats ont décidé de cesser de siéger au sein de différents organismes fédéraux, dont le Conseil économique du Canada, en guise de protestation contre l'imposition du programme de contrôle.

Ce sont MM. Robert Douglas, ancien sous-ministre adjoint aux Finances de la Saskatchewan, et Patrick Robert, conseiller économique dans la fonction publique québécoise, qui occuperont respectivement les postes de directeur exécutif et directeur exécutif associé du Centre d'étude de l'inflation et de la productivité (CEIP).

Le CEIP a été mis sur pied pour un premier mandat de deux ans avec un budget annuel de $3 millions et un personnel de quelque 75 personnes, réparties dans trois directions, soit l'analyse macroéconomique, l'analyse sectorielle et structurelle et les communications.

Boycott arabe

Ottawa est prié d'agir

OTTAWA (PC) — Le Comité Canada-Israël, qui regroupe la plupart des organisations juives du pays, a récemment promis de mener une campagne d'opinion pour obliger le gouvernement à déclarer illégale toute acceptation du boycottage d'Israël par les nations arabes.

Un porte-parole du comité, M. Howard Stanislawski, a souligné que "nous étions en période pré-électorale", ce qui rendait le gouvernement plus sensible aux réclamations des groupes de citoyens.

Mais, jusqu'à maintenant du moins, le gouvernement ne semble pas vouloir se laisser fléchir.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce Jack Horner a déclaré jeudi que le gouvernement n'avait pas l'intention de légiférer sur le sujet, de crainte de nuire au commerce avec les pays arabes. "Si nous faisons plaisir au Comité Canada-Israël, a commenté M. Horner, nous nuisons à nos chances de faire affaire avec les Etats arabes".

Pour faire affaire avec les Etats arabes, une compagnie doit boycotter complètement Israël.

Un représentant de la ligue à Ottawa, M. Hany Hilmy, a qualifié ce projet gouvernemental de "campagne de dénigrement" contre des compagnies qui ne font rien d'immoral ou de criminel en acceptant le boycottage.

Pour la ligue, le boycottage est une arme défensive contre Israël qui, selon elle, a l'intention de dominer le Proche-Orient. Mais il n'est aucunement question, précise la ligue, de faire de la discrimination contre les Juifs.

À SURVEILLER

Le dimanche, 18 juin

À 21 h, à la télévision de Radio-Canada, les invités de l'émission *Tel Quel*, qu'anime Louis Martin, auront à répondre à la question suivante: Quel poids aura le référendum québécois?

●

Le Salon du meuble de Montréal ouvre ses portes à la Place Bonaventure et se poursuivra jusqu'au 22 juin.

●

Au théâtre Port-Royal de la Place des Arts, à 9 h, il y aura rassemblement des Mormons de Montréal, pour souligner l'achat de l'immeuble du 8885, Lacordaire et le départ d'un missionnaire pour le Pacifique.

●

Le congrès international de néphrologie s'ouvre à Montréal et les activités se poursuivront jusqu'au 23 juin.

●

L'Association canadienne des entreprises de télécommunications tiendra sa septième assemblée annuelle au Château Frontenac à Québec.

●

L'Association des Femmes célibataires tiendra son assemblée mensuelle à 14 h 30, à la salle Notre-Dame, 426, rue St-Sulpice.

●

Radio-Canada présentera le spectacle du gala du premier forum des francophones hors Québec en première partie des *Beaux dimanches*, à 19 h 30.

●

Il y aura exposition de timbres et monnaies au Holiday Inn, métro Longueuil, de 10 à 18 h. On exposera à cette occasion la série complète des timbres des Nations-Unies.

●

À compter de 8 h 30, au Stade olympique, se tiendra dans le cadre du premier championnat amateur de rouli-roulant le 2ème tournoi de Skateboard.

●

À 15 h, dans le cadre du festival d'orgue à la basilique-cathédrale, Réjean Poirier sera l'artiste invité. C'est le premier de cinq concerts qui seront offerts au cours de cet été.

●

Le congrès annuel de la Fédération des administrateurs des services de santé et des services sociaux du Québec s'ouvrira au Manoir Richelieu à Pointe-au-Pic sous le thème "L'évolution des Affaires sociales — bilan et prospectives. Léon Dion, Claude Forget, Claude Ryan, Denis Lazure seront les conférenciers invités.

Le lundi, 19 juin

L'Association pour la protection des intérêts des consommateurs de la Côte nord désire inviter la population de la région Baie-Comeau-Hauterive à sa première assemblée publique qui se tiendra à 19 h 30 au gymnase de l'école Saint-Coeur de Marie, boulevard Joliet à Hauterive.

●

La Croix-Rouge annonce que durant cette semaine, le personnel technique du service transfusion sanguine sera affecté à la collecte de sang des hommes d'affaires du Plateau-Mont-Royal. Le centre du boulevard Dorchester sera donc fermé durant cette semaine.

●

Les gens d'affaires ainsi que les professionnels du marketing et de la communication pourront voir et entendre les oeuvres publicitaires et promotionnelles primées en 1978. *Idées 78* sera présentée chez Bleau, Dupérrey, Giguère et Associés, 410 St-Valier est à Québec. L'entrée est libre.

●

Le 43ème congrès annuel de l'Association canadienne des diététistes se tient au Centre des congrès de Winnipeg.

●

L'assemblée constituante du Conseil international des radios-télévisions d'expression française (CIRTEF), premier organisme de coopération ouvert aux radiodiffuseurs d'expression française du monde entier, aura lieu à Montréal. Cette réunion est organisée conjointement par la Société Radio-Canada et l'Office de radio-télévision du Québec qui sont chargés d'assurer le secrétariat provisoire de ce nouvel organisme.

●

L'Église unie Rosedale, 6870, avenue Terrebonne, organise une rencontre publique pour tous les candidats prenant part à l'élection partielle de N.-D.-G. le 5 juillet. Cette soirée débutera à 20 h.

●

Au Conservatoire d'Art cinématographique, dans le cadre de Perspectives du Cinéma français, on pourra voir à 19 h, *Paysage avec un Prince charmant* de Serge Dubor, *Les Belles manières* de Jean-Claude Guiguet et à 21 h, *Stephen* de Jean-Jacques Bernard et *Comme les anges déchus de la planète Saint-Michel* de Jean Schmidt.

●

Une soirée d'information sur Eckankar est ouverte au public à 20 h au 1319 Ste-Catherine Est, Montréal.

●

À 20 h se tiendra une assemblée publique d'information du CLSC de Châteauguay, 101 rue Lauzon.

Le mercredi, 21 juin

Les centres Sri Chinmoy invitent le public à une série de six cours gratuits sur la méditation et l'expansion de la conscience. Le premier cours se donne ce jour à l'Université de Montréal, Faculté des sciences de l'Éducation, 90, Vincent d'Indy, Salle B-253.

Le vendredi, 23 juin

M. Georges Tissot, candidat au doctorat à la Faculté de théologie de l'Université de Montréal, défendra publiquement sa thèse doctorale à 9 h, en la salle Z-2101, immeuble principal de l'Université (entrée libre).

●

À 20 h 30, c'est le rassemblement de tous les Bouchervillois sur le terrain du Centre sportif Pierre Laporte.

●

À Longueuil, de 19 h 30 à 22 h, un spectacle de chant choral réunissant divers groupes de chansonniers aura lieu au parc Paul-Pratt (intersection des rues St-Laurent et Ste-Marie).

●

Des nageurs québécois, de calibre international, participeront à l'opération Moscou aux piscines du parc olympique. Cette rencontre de natation regroupera les meilleurs nageurs seniors de douze équipes régionales du Québec.

Témoignage devant la Commission McDonald

Un avocat fut malmené et menacé par la GRC en 1972

OTTAWA — Un avocat montréalais a révélé que des agents de la GRC l'ont enlevé au mois de juin 1972 afin d'obtenir des renseignements sur la Commune juridique et particulièrement sur Me Robert Lemieux qui défendait des "prisonniers politiques".

Témoignant hier, devant la commission McDonald à Ottawa, Me André Chamord a précisé que les policiers l'avaient menacé et s'étaient livrés à des voies de fait sur sa personne avant de l'abandonner dans un sous-bois à une vingtaine de milles de Montréal.

Un autre témoin a raconté qu'un agent de la GRC a eu recours au chantage afin de le convaincre de divulguer des renseignements portant sur des activités d'un comité de citoyers qui à Trois-Rivières, avait mis sur pied une base de plein air pour les jeunes.

M. Michel Lemay a déclaré que l'inspecter Bernard Blier lui avait dit qu'il lèverait des mandats contre lui s'il ne collaborait pas avec la police. Cette affaire s'est produite au printemps.

Pour sa part, M. Raynald Michaud a confirmé à la commission qu'il avait perdu son emploi peu de temps après avoir refusé de collaborer avec la GRC, en janvier 1972. Le caporal Bernard Dubus de la GRC a déjà avoué qu'il avait visité l'employeur de cet homme afin de le faire congédier.

Tour à tour, les trois hommes ont raconté comment des membres de la GRC les ont harcelés ou menacés parce qu'ils refusaient de devenir indicateurs de police.

La commission McDonald, chargée d'enquêter sur les activités répréhensibles de la police fédérale, se penche plus particulièrement sur sept cas où des agents du service de sécurité ont utilisé des méthodes douteuses et possiblement illégales pour tenter de recruter des délateurs.

Il s'agissait de membres de la section G à Montréal chargés de s'informer sur le terrorisme québécois et ils étaient dirigés par le surintendant Donald Cobb, en 1971-72.

Au mois de juin 1972, lorsqu'il fut intercepté dans la rue, André Chamord, aujourd'hui âgé de 33 ans, était un stagiaire à la Commune juridique de la rue St-Denis. "J'ai cru à une arrestation," a-t-il expliqué en parlant de cette affaire. Il appert que l'inspecteur Bernard Blier de la GRC lui a dit qu'on l'arrêtait pour une affaire de drogue.

Cependant, une fois sur le pont Jacques-Cartier, le témoin a raconté qu'il a commencé à se douter que quelque chose n'allait pas. Plus tard, la voiture des policiers s'est immobilisée au grand rang de la Présentation près de Sainte-Madeleine où la police a continué à questionner le stagiaire quant aux activités de la Commune juridique et de ses deux principaux avocats, Me Robert Lemieux et Me Pierre Cloutier.

Ce dernier représentait d'ailleurs Me Chamord hier, devant la commission McDonald.

Le témoin a expliqué que M. Blier, à un certain moment, a demandé de voir son portefeuille, puis a dit qu'il irait lui-même le chercher dans la poche de son pantalon s'il ne s'exécutait pas.

"À ce moment-là, j'ai dit, c'est le temps de m'en aller et je l'ai poussé. J'ai saisi la poignée de porte et simultanément je me suis senti retenu et agrippé", a-t-il expliqué.

C'est alors que M. Blier, selon le témoignage entendu, a fait une "prise de tête," en tendant le bras gauche de M. Chamord et en lui tenant le cou, de fait que sa tête était penchée vers le plancher de la voiture. "C'était une position tordue," a-t-il dit, position qui fut maintenue de 5 à 15 minutes.

Lors de son témoignage, le mois dernier M. Blier a dit qu'il lui avait retenu le bras dans un geste spontané afin de l'empêcher de quitter la voiture. Il avait dit que M. Chamord était plutôt démoralisé et qu'il ne voulait pas qu'il parte dans cet état.

M. Blier a dit que les portières de la voiture pouvaient être ouvertes de l'intérieur et a nié avoir proféré des menaces.

M. André Chamord a soutenu pourtant que M. Blier l'avait averti de ne pas parler de cet incident à personne, sans quoi il pourrait se retrouver dans un fossé.

À l'époque, le témoin ignorait que c'était des agents de la GRC qui l'avaient arrêté, il croyait plutôt qu'il s'agissait de membres de la Sûreté du Québec.

Pour sa part, M. André Lemay, 29 ans, a expliqué qu'il travaillait à construire un chalet sur une base de plein air à Trois-Rivières au printemps 1972, lorsqu'un agent lui a demandé de passer au poste de la GRC. Là, il y rencontra M. Bernard Blier qui lui expliquait "Si tu ne travailles pas pour nous autres, je vais exécuter les mandats".

M. Lemay, qui a expliqué avoir déjà payé sa dette envers la société et qui étudie maintenant à l'Université du Québec à Montréal, a précisé que le policier ne lui avait pas laissé voir les mandats, et qu'il ignorait d'où ils provenaient.

Parlant de M. Blier, M. Lemay a dit que c'était un "mauvais acteur" et qu'il avait eu l'impression qu'il "bluffait". Toutefois, il ne savait vraiment pas quoi penser, parce qu'il aurait pu y avoir de vrais mandats. L'inspecteur Blier a révélé qu'il avait utilisé des mandats en blanc lors de cette rencontre pour intimider le témoin.

M. Lemay a expliqué qu'il ne comprenait pas ce que la police voulait savoir sur le comité de citoyens. Il a aussi dit qu'il y en avait qui ne votaient pas pour le parti gagnant et qui faisaient pas la même politique que les politiciens.

Le témoin a précisé qu'il avait dit au policier: "Y'a rien là, je peux rien te dire".

Grève de la faim: mise au point

À la suite d'un article publié jeudi dans nos pages, l'Association des Chiliens de Montréal rappelle que les grèves de la faim entreprises à Santiago, à Montréal et dans environ 70 autres villes du monde ont été suspendues la semaine dernière après que les autorités chiliennes eurent promis de fournir des renseignements sur le sort de quelque 600 Chiliens portés disparus depuis la chute du gouvernement Allende.

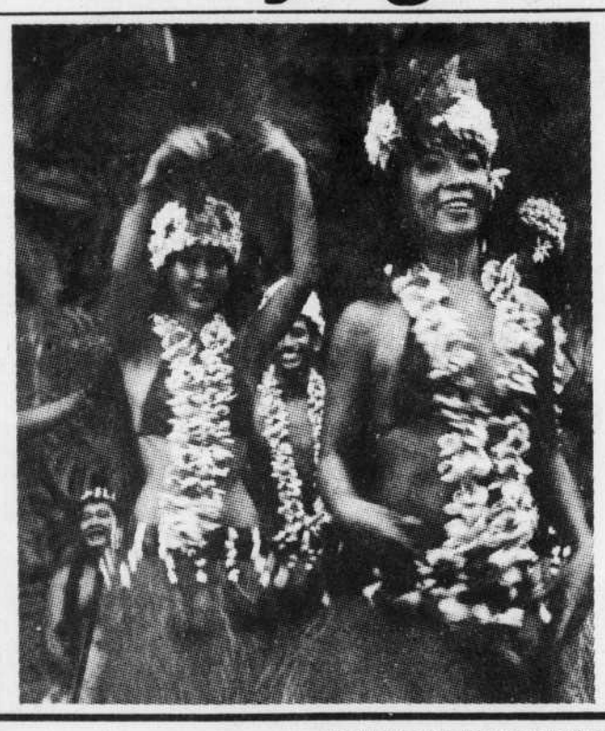
Si les autorités chiliennes ne tiennent pas parole d'ici au 8 juillet, affirme l'Association, les grèves de la faim reprendront partout à cette date.

la voyagerie

VOYAGES FRONTENAC INC.

Siège social: Place Laurier (côté ouest) 2700, boul. Laurier, Ste-Foy TÉL.: 651-9610

Succursale: Centre d'achats La Canardière 2945, boul. Ste-Anne, Giffard TÉL.: 667-7051

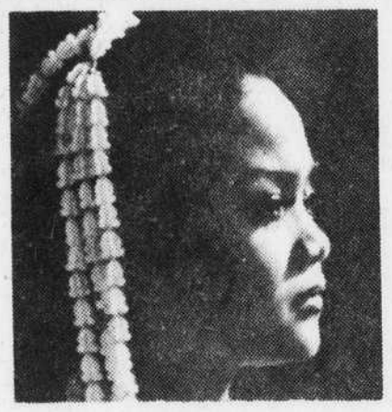


TAITI

4 nuits/hôtels Bali-Hai/Moorea
7 nuits/hôtel Bali-Hai/Raiatea
3 nuits/hôtel Maeva Beach/Papeete
1 nuit/hôtel Quality Inn/Los Angeles

15 jours inoubliables! Comprenant transport aérien, transferts, logement, quelques repas, pique-nique en Catamaran, festin traditionnel, cocktail "Sunset", party Rhum Punch, excursion spéciale en canoe, etc.
Départs de Montréal, tous les vendredis.

$1475.



Les perles de l'Orient

TOKYO, BEPPU, KYOTO, TAIPEH, HONG KONG, SINGAPOUR, PENANG, BANGKOK 23 jours. Incluant tous les transports, hôtels de luxe, la plupart des repas, transferts, visites et excursions. Directeur de langue française.

Départs 8 juil., 9 sept., 14 oct.: $2297.
Départ 11 nov.: $2194.

OUVERTS: lundi au mercredi, 9h30 à 17h30; jeudi et vendredi, 9h30 à 21h; samedi, 10h à 16h

Détenteurs d'un permis provincial

Ouverture prochaine à Montréal

BOUTIQUE MERVEILLES AFRICAINES INC.

1432, rue MacKay entre Maisonneuve et Ste-Catherine Métro: Guy — Montréal, Québec

— ARTISANAT
— VÊTEMENTS AFRICAINS
— BIJOUX
— MENUS ARTICLES
— CADEAUX
— LIVRES
— DISQUES NÉGRO-AFRICAINS AFRO-CUBAINS ET LATINO AMÉRICAINS



La seule place dans Montréal et banlieue qui vous invite à découvrir l'Afrique et ses merveilles légendaires.

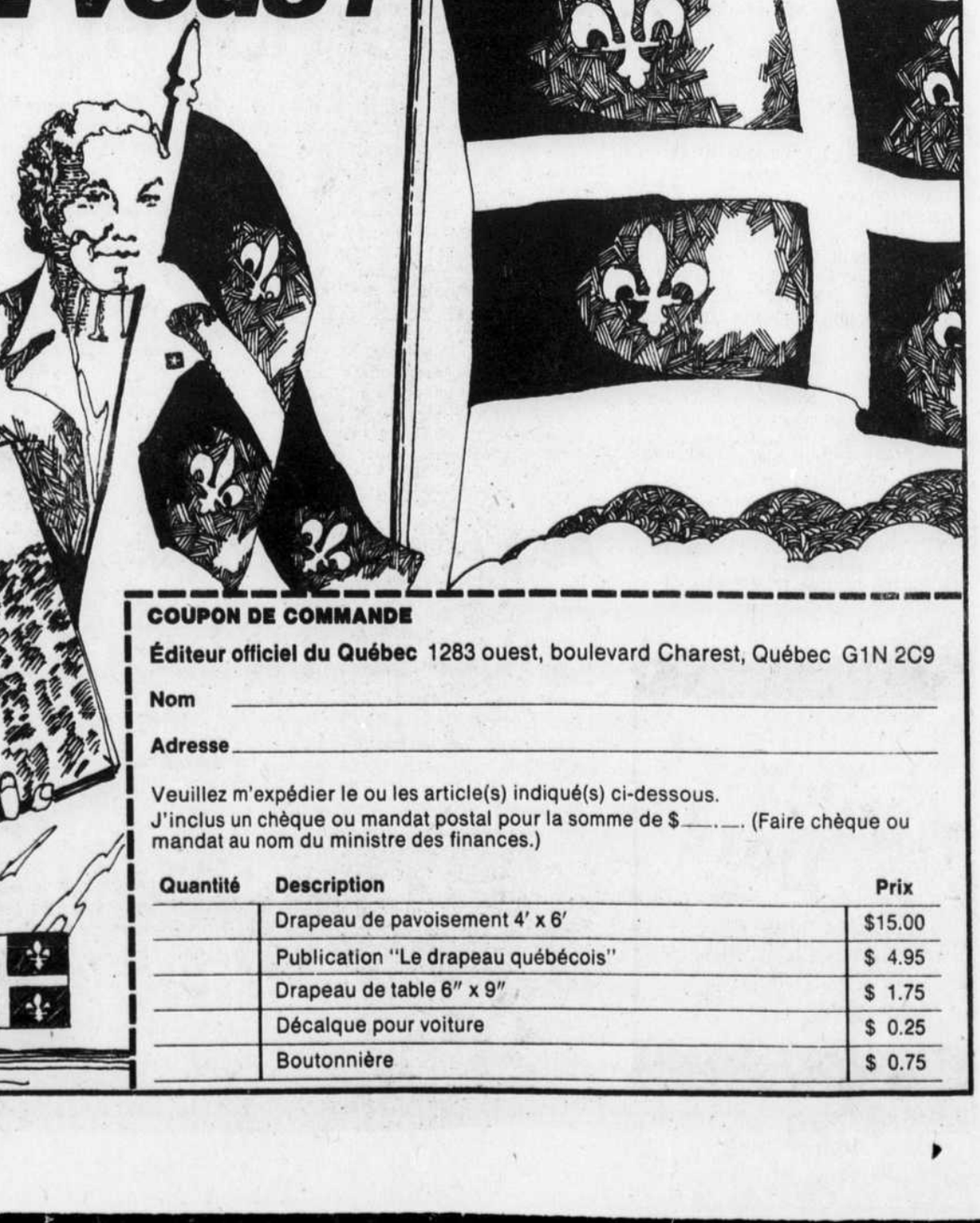
fleurdelysez-vous!

A l'occasion du 30e anniversaire du drapeau québécois et pour bien marquer notre Fête nationale, tous les Québécois sont invités à couvrir le territoire de fleurs . . . de lys.

Vous pouvez vous procurer un drapeau du Québec dès maintenant dans les librairies de l'Editeur officiel du Québec et chez plus de 3,000 dépositaires de journaux.

Éditeur officiel du Québec

Librairies:
Montréal
Complexe Desjardins
Québec
Place Ste-Foy
ou
Centre administratif "G"
Rez-de-chaussée
Trois-Rivières
418, rue des Forges
Hull
662, boul. St-Joseph



le Québec est en fleur

COUPON DE COMMANDE

Éditeur officiel du Québec 1283 ouest, boulevard Charest, Québec G1N 2C9

Nom _____

Adresse _____

Veuillez m'expédier le ou les article(s) indiqué(s) ci-dessous.
J'inclus un chèque ou mandat postal pour la somme de $___.___. (Faire chèque ou mandat au nom du ministre des finances.)

Quantité	Description	Prix
	Drapeau de pavoisement 4' x 6'	$15.00
	Publication "Le drapeau québécois"	$ 4.95
	Drapeau de table 6" x 9"	$ 1.75
	Décalque pour voiture	$ 0.25
	Boutonnière	$ 0.75

LE DEVOIR

PAGE 3

Montréal, vendredi 16 juin 1978

Boucherville: règlement de zonage rejeté

par Alain Duhamel

À la suite du rejet par les électeurs du "Vieux village" du règlement de zonage, le maire de Boucherville, M. Yvon Julien, se propose de demander au ministre des Affaires culturelles le classement en arrondissement historique.

"Si mon conseil est d'accord, a dit M. Julien, je vais demander au ministre des Affaires culturelles de déclarer l'arrondissement historique. Je pense qu'il est de mon devoir de me battre pour protéger notre vieux village."

Près de 53 pour cent des électeurs (179 électeurs sur 339 éligibles) du vieux village de Boucherville ont voté, hier, au cours d'un référendum sur un règlement de zonage préparée par l'administration municipale dans le cadre d'un programme d'amélioration de quartier. Le vote a donné une majorité de 11 voix (95-84) aux opposants au règlement.

Dès la prochaine réunion du conseil municipal, le maire de la ville entend proposer l'adoption d'un avis de motion annonçant un nouveau règlement de zonage pour le même quartier. Dans la situation actuelle, le vieux village de Boucherville tombe sous l'autorité d'un ancien règlement de zonage beaucoup plus libéral que celui qui avait été proposé. L'administration municipale, par exemple, ne pourrait refuser, en vertu de l'ancien règlement, des permis de construction.

Bien que déçu par le résultat du vote, le maire Yvon Julien demeure convaincu que l'opposition manifestait beaucoup plus une réaction contre un éventuel règlement d'emprunt et contre une hausse des taxes qu'une véritable opposition aux objectifs du règlement de zonage. Les citoyens auraient assumé eux-mêmes une proporition de 18 pour cent d'un investissement évalué à $2.5 millions, selon le maire.

"Je suis déçu. Il me semble que l'on a voté dans le sens contraire à nos intérêts."

Dans les démarches qu'il se propose d'entreprendre auprès du ministre des Affaires culturelles, M. Yvon Julien entend bien profiter des amendements à la Loi des biens culturels actuellement sous étude à l'Assemblée nationale. Avec l'approbation du MAC, l'administration municipale pourrait elle-même adopter une réglementation et administrer les permis à l'intérieur d'un arrondissement historique, d'un site ou d'une aire de protection.

Le règlement de zonage proposé avait soulevé les objections de plusieurs personnes. En avril dernier, 68 électeurs du Vieux village avaient inscrit leur opposition au registre de la ville et avaient obligé, de ce fait, l'administration municipale à tenir un référendum. Il y a quelques jours encore, le maire et les conseillers s'étaient engagés à amender le règlement de zonage dans le sens des préoccupations des défenseurs du patrimoine.

La Société d'histoire des Îles percées Boucherville s'était elle aussi opposée au règlement de zonage parce qu'il ne respectait pas la configuration primitive des rues du Vieux village. Depuis février 1976, la Société d'histoire réclame le classement en arrondissement historique.

En avril dernier, elle réclamait l'intervention du ministre des Affaires culturelles afin de retarder le début des travaux jusqu'à la publication de l'inventaire des biens culturels de Boucherville. Cet inventaire doit être publié cet été. Le Service de l'inventaire des biens culturels a conclu favorablement au classement en arrondissement historique.

Nouveau départ pour les infirmières auxiliaires

par Marie Laurier

SHERBROOKE — M. Denis Lazure a su stimuler l'enthousiasme des infirmières auxiliaires hier à Sherbrooke en parlant d'un "tournant historique" pour cette profession.

Le ministre des Affaires sociales, qui parlait devant les 500 délégués au congrès de la Corporation des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec (CIIAQ), a confirmé la décision de l'Office des professions et promis de s'occuper personnellement de la publication dans la Gazette officielle des règlements portant sur les actes autorisés des auxiliaires. Ces règlements doivent entrer en vigueur le 1er octobre prochain et mettent ainsi fin à de longues discussions relativement au partage de l'acte infirmier et médical. Cette victoire a fait dire à Mme Carmel O'Rourke, présidente de la corporation, qu'il s'agit là d'un "nouveau départ" pour l'organisme.

De plus, M. Lazure a soutenu que les infirmières auxiliaires ont leur place dans l'équipe des soins infirmiers et qu'il ne tolérera pas que les établissements de santé les ignorent.

La conjoncture est d'ailleurs favorable pour elles puisque le ministre a également annoncé la deuxième étape du projet de construction de centres d'accueil pour personnes âgées. Le gouvernement a autorisé mercredi des crédits spéciaux de $17 millions qui viennent s'ajouter aux $115 millions dont il faisait état dimanche au colloque "Vieillir au Québec".

Ainsi, ce projet global prévoit l'implantation d'ici deux ans de 50 nouvelles résidences pour 5,200 citoyens du troisième âge. C'est donc 4,000 nouveaux emplois qui seront créés favorisant l'embauche des auxiliaires qui sont "deux pour une infirmière licenciée" dans les centres d'accueil.

D'autant que ces soignantes se sont plaintes hier au ministre que certains hôpitaux généraux refusent de les engager. Ce serait le cas à la Cité de la santé de Laval et à Louis-H. Lafontaine. Lui-même ancien directeur de deux grands centres hospitaliers qui a "toujours reconnu la compétence des auxiliaires", M. Lazure s'est dit surpris de cette attitude et il a promis d'intervenir auprès des autorités des hôpitaux concernés.

La corporation regroupe 17,000 membres en grande majorité de sexe féminin — les hommes ne représentent que 9% de l'effectif — et les résolutions adoptées au terme de ce congrès de deux jours touchent notamment la formation continue et la qualité de l'enseignement régulier dans les 48 polyvalentes qui offrent le cours d'infirmière auxiliaire.

M. Lazure s'est plu, au début de son exposé, à développer le thème du congrès, "compétence et discipline" rappelant, à la grande satisfaction de l'auditoire, que les auxiliaires ont toujours été jugées compétences "la nuit, le soir et en fin de semaine" et le reste du temps reléguées dans l'ombre. Il faisait allusion aux dissensions qu'il y a toujours eues entre les infirmières licenciées et les auxiliaires. Le ministre a invité la CIIAQ à se faire connaître dans le public et à souscrire aux objectifs du MAS qui vont vers l'amélioration du sort des malades chroniques et psychiatriques, des personnes âgées et des handicapés. Une résolution en ce sens a été adoptée par l'assemblée.

Accusé de corruption et abus de confiance, Yanakis est acquitté

par Bernard Morrier



M. Antonio Yanakis, député libéral fédéral de Berthier-Maskinongé.

Même s'il doute fortement de la crédibilité de certains témoins, le juge Rhéal Brunet, s'appuyant sur le fait que des montagnes de soupçons ne forment cependant jamais de preuves, a acquitté hier M. Antonio Yanakis, député libéral de Berthier-Maskinongé aux Communes, des accusations de corruption et d'abus de confiance portées contre lui en relation avec certains projets d'initiatives locales (PIL).

M. Yanakis était notamment accusé d'avoir accepté une somme de $5,990 de l'urbaniste-conseil Roger Gagnon, intéressé à l'obtention de contrats dans les projets "PIL", à Montréal, Ottawa et Pointe-Gatineau, entre le 8 janvier 1973 et le 1er avril 1974.

Inculpé dans cette affaire et dans une autre de même nature impliquant l'ex-député libéral de Saint-Henri, Gérard Shanks, Gagnon doit incessamment subir ses procès. Pour sa part, Shanks a commencé à subir le sien devant le juge Roger Vincent.

En rendant son jugement, le juge Brunet note qu'au fond, toute la présente affaire reposait essentiellement sur une question de crédibilité des témoins. "Je suis loin d'être assuré que tous les témoins ont dit la vérité, poursuit-il. Je suis même d'opinion que certains témoins l'ont ajustée suivant les situations observées et selon les témoignages antérieurement fournis lors d'une pré-enquête et d'enquêtes préliminaires auxquelles il fut fait référence.

"Mais les mensonges observés, note encore le juge, les contradictions notées et les invraisemblances révélées au cours de l'audition de la cause ne me permettent pas de déceler qu'en recevant le montant de $5,990 remis par Gagnon, l'accusé s'est servi de son titre pour exercer des influences de nature à favoriser Roger Gagnon. Je n'ai pas davantage de faits suffisants me permettant d'inférer que l'accusé Yanakis, en dehors de son mandat ordinaire comme représentant élu pour son comté, a posé, par corruption, des gestes, ou omis d'en poser aux termes de l'article 108 du Code criminel. Aussi, dans mon opinion, la Couronne n'a pas réussi à démontrer, hors de tout doute, la perpétration par Antonio Yanakis des délits reprochés dans l'acte d'accusation".

Ne niant pas que M. Yanakis avait effectivement touché des sommes totalisant $5,990, la défense a soutenu tout au long du procès que ce montant a été versé à la caisse électorale du député, dont le parti gouvernait alors en minorité, à Ottawa, et que cette situation permettait de croire que des élections générales pouvaient être déclenchées à tout moment.

Yanakis avait d'ailleurs témoigné dans ce sens et même Gagnon, chez qui le juge Brunet a remarqué plusieurs contradictions, avait affirmé la même chose.

La société Labatt fait mousser les bons côtés de la course "Grand Prix"

par Rodolphe Morissette

La direction de la brasserie Labatt Limitée a écarté hier du revers de la main toutes les objections qui ont été soulevées récemment à la tenue de la course automobile Grand Prix sur l'île Notre-Dame de Terre des Hommes les 7, 8 et 9 octobre.

Le plus important brasseur du Canada avait réuni hier dans un chic hôtel de la métropole toute la faune et la flore sportive d'ici à une séance d'information de nature publicitaire sur ce qu'on y a appelé "le plus grand événement sportif du pays". Suivant les promoteurs, le Grand Prix fait en effet partie de la séquence suivante des grands événements qui sont à la gloire de Montréal: l'Exposition universelle de 1967, les Jeux olympiques de 1976 et le Grand Prix des années 1978 et suivantes.

Le coeur de cet événement publicitaire était certes la présentation d'un diaporama à la gloire de Montréal ("Montréal sait recevoir. Quand Montréal fait, on accourt de toutes parts"), du Grand Prix du Canada ("Aucun accident fatal en dix ans"), du progrès de la popularité de la course automobile au Québec depuis 1957 et de l'île Notre-Dame, ce "paysage enchanteur" que le Grand Prix "fera revivre chaque année". En conclusion de ce poème audio-visuel, la brasserie Labatt précise que si le Grand Prix représentera "du prestige accru pour Montréal", ce sera aussi "une activité sportive enivrante"...

Devant une brochette de conseillers de la Ville de Montréal, invités également à ce lancement officiel du Grand Prix, Formule I, la direction de Labatt a écarté d'emblée toutes les objections soulevées à l'hôtel de ville depuis plus d'un mois à l'utilisation de l'île Notre-Dame.

Le vice-président délégué de Grand Prix du Canada, M. Maurice Brisebois, a dit qu'"il ne vaut presque pas la peine de parler" des émanations de gaz, car les moteurs de ces bolides sont si bien réglés qu'ils brûlent pratiquement tout le combustible et que les voitures ordinaires laissent échapper trois fois plus de gaz polluant. "On perd son temps à parler de pollution de l'air", a-t-il conclu.

Quant au bruit produit par la course, M. Brisebois refuse d'entrer dans un débat de décibels, mais il précise qu'il ne dépassera pas le taux le plus bas de bruit qui se dégage de la route 20 qui longe la rive sud de Montréal. À ce sujet, il dit que Grand Prix, de même que les services de la Ville de Montréal, ont procédé à des études concluantes à ce sujet.

Labatt investira $1 million à Montréal en 1978, dont plus de $300,000 pour mettre au point le circuit de la course. On a précisé que les travaux d'aménagement qui auront lieu cet été ne fermeront en rien l'accès au Bassin olympique, que pourront toujours fréquenter les 8,000 jeunes qui y pratiquent l'aviron.

Par ailleurs, le président de la brasserie Labatt, M. Don McDougall, qui assume également la présidence de Grand Prix du Canada Inc., a tenu à répondre lui-même à la question qui portait sur la poursuite en dommages, de l'ordre de $3 millions, qu'a intentée la firme torontoise Mosport Park contre Labatt et tous les organismes impliqués (dont la Ville de Montréal) dans l'organisation de la course à Montréal.

M. McDougall a répondu que les procureurs de la firme s'attendaient de gagner la bataille judiciaire qui s'annonce et il a écarté d'entrée de jeu la possibilité que Mosport recourre à une injonction pour interdire la course de Montréal tant que ses droits (présumés conjoints à organiser la course avec Labatt) n'auront pas été reconnus.

On a appris hier que, contrairement à ce qu'avait pensé le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, le 8 juin, la course préalable, pour fins d'homologation de la piste, qui doit avoir lieu les 23 et 24 septembre, sera publique. Il s'agira de la course de Formule Atlantique de la série du Championnat Labatt, mais M. Brisebois a dit ne pas savoir encore si Montréal pourra toucher, à cette occasion, le 5% promis sur les billets d'entrée comme ce sera le fait pour le week-end de l'Action de grâces. "Le prix des billets y sera très bas", a noté M. Brisebois.

Le président de la Fédération Auto-Québec, M. Benoît Mailloux, a décrit le Grand Prix sur l'île Notre-Dame: il se dit de l'homme sur sa propre motricité" et comme "le plus grand laboratoire de recherche de l'industrie automobile". Il a enfin réglé le sort des écologistes qui cherchent querelle aux promoteurs du Grand Prix sur l'île Notre-Dame: il se dit persuadé en effet que mieux qu'eux les règnes animal et végétal savent s'adapter aux changements.

On attend 125,000 personnes à cet événement. Précisions qu'à Mosport, l'assistance a varié, entre 1972 et 1977, entre 55,000 et 85,000. Une assistance, dit-on chez Labatt, qui comportait 40% de Québécois. Le Grand Prix est donc lancé. Toutes les ententes ont été signées, sauf celle avec l'Association des constructeurs de Formule I, qui devrait l'être "incessamment", a dit le président de Labatt.

Des détecteurs de fumée dans toutes les maisons privées?

par François Barbeau

Le nombre de victimes d'incendies a augmenté de 25% au Québec de 1972 à 1976, tandis que durant la même période la population de la province n'augmentait que de 3%.

Ces statistiques inquiètent à ce point l'Association des chefs de services d'incendies du Québec, dont les membres viennent de se réunir en congrès à Val d'Or, qu'elle demandera au gouvernement de rendre obligatoires dans toutes les maisons privées les détecteurs de fumée approuvés.

A l'heure actuellement, seulement 4% des maisons sont dotées de ces détecteurs. L'Association souligne le fait que 25% des victimes d'incendie sont des enfants de moins de 14 ans. Selon elle, un détecteur de fumée aurait pu sauver la vie de 40% des victimes d'incendie au Québec, ce qui en 1977 aurait représenté 67 vies sauvés.

Les membres de l'Association ont également lors de leur congrès décidé de faire appel aux législateurs pour mieux coordonner les services de prévention et de protection contre les incendies en nommant un responsable de ces activités dans les municipalités du Québec.

A défaut de ces mesures, il a été suggéré qu'aux fins de protection contre le feu, les ressources des petites municipalités soient mises en commun et qu'un coordonnateur permanent des services de lutte contre les incendies soit nommé dans chaque région.

A l'occasion du congrès, les membres de l'Association des chefs de service d'incendie du Québec suggéreront aussi au gouvernement d'augmenter les crédits accordés à la Direction générale de la prévention des incendies, qui relève du ministère des Affaires municipales, pour permettre l'éventuelle création d'une école provinciale pour la formation de pompiers pour le Québec, la révision du code de sécurité en matière d'incendie et l'intensification de programmes d'éducation populaire traitant de la sécurité.

L'Association compte 500 membres, et elle est reconnue par le gouvernement comme l'organisme officiel en matière de sécurité-incendie.

Transports en commun

Pour un partage plus scientifique des coûts

par Claude Turcotte

Il faudra encore un certain temps avant que les municipalités puissent recourir à l'usage d'une nouvelle méthode scientifique pour répartir les déficits de leurs organismes communs de transport public.

Il faudra d'abord des modifications à certaines lois provinciales régissant le transport urbain avant d'appliquer une formule de répartition des coûts, qui a été inventée à la suite d'une savante étude faite avec la participation des ministères des Transports de Québec et d'Ottawa et de la Commission de transport de la Rive sud de Montréal.

Cette étude, dirigée par M. Gabriel Fortin, a été rendue publique hier. Il s'agit d'un travail-pilote qui pourrait servir partout au Canada et qui vise à éliminer les pourparlers laborieux et parfois impossibles à propos du partage des coûts du transport en commun entre les villes d'une même région socio-économique, comme celle de la Rive sud, par exemple.

Les spécialistes ont cherché en somme à mettre au point une formule objective et relativement simple, qui permettrait de tenir compte de divers facteurs, en plus de ceux déjà retenus comme la population et l'évaluation municipale. On tient compte notamment de la distance, du temps, etc. pour arriver à déterminer le déficit réel pour chaque ligne d'un réseau et finalement pour chaque municipalité d'une agglomération.

En conclusion, les auteurs avouent ne pas prétendre résoudre l'épineuse question de la préséance du service de pointe ou du service régulier.

"Notre seul propos, disent-ils, a été de faire la démonstration de la relation entre la structure des coûts et celle de la demande dans le cas particulier du transport collectif en milieu urbain.

"Cette démonstration contribue à supporter la validité de la formule de répartition qui est proposée dans l'étude et aidera les administrateurs des organismes de transport à entretenir un dialogue plus concret avec les représentants municipaux; elle pourra ainsi aider les administrateurs municipaux à mieux expliquer à leurs contribuables le dossier du transport en commun quand vient l'époque de la reddition des comptes et aussi lorsque des appuis sont nécessaires pour l'expansion des services existants ou l'introduction de nouveaux circuits d'autobus".

Par ailleurs, cette recherche a tout de même permis de constater que sur la Rive sud tout au moins, le partage des coûts du transport en commun entre diverses municipalités se fait avec équité, en dépit du fait que ce partage n'est pas établi à partir d'une analyse très scientifique.

Seins en liberté

BERNE (Reuter) — Perturbés par le nombre grandissant de seins nus dans les piscines de la capitale suisse, un groupe de Bernois vont s'efforcer de recueillir les 12,000 signatures requises pour obtenir un référendum sur la question.

Pour l'instant, les autorités ferment les yeux.

AUJOURD'HUI

Au Pollack Concert Hall de l'Université McGill, de 9 h à 12 h, et de 14 h 30 à 17 h, audience sur le livre vert de l'enseignement primaire et secondaire, sous la présidence du ministre de l'Education, M. Jacques-Yvan Morin.

●

Au pavillon Riverin de l'UQAM, de 9 h 30 à 12 h 30, et au 600, rue Fullum, 7ème étage, de 13 h 50 à 15 h 30, audiences publiques de la Commission d'étude sur les universités.

●

A l'hôtel Méridien de Montréal, congrès annuel de l'Ordre des agronomes du Québec.

●

Au Mont Tremblant Lodge, 28ème congrès annuel de la Chambre de commerce de Montréal, où le ministre de la Fonction publique, M. Denis de Belleval, est conférencier ce soir.

●

Le ministre des Transports, M. Lucien Lessard, passe la journée à Montréal, où il rencontre les maires de banlieue, les maires des municipalités riveraines des trains de banlieue et les maires concernés par le REM Mirabel.

●

Le ministre délégué à l'Environnement, M. Marcel Léger, effectue une tournée en Abitibi-Témiscamingue.

●

Le ministre de l'Agriculture, M. Jean Caron, est conférencier au congrès de l'Association des meuniers du Québec, à l'hôtel Loews — Le Concorde de Québec, à 18 h 30.

●

Le premier ministre, M. René Lévesque, est conférencier au diner de la National Association of Friendship Centers, à l'hôtel Windsor de Montréal, à 18 h.

●

L'Association des architectes paysagistes du Québec tient son congrès, aujourd'hui et demain, à l'hôtel de l'Institut, à Montréal.

●

Première randonnée cycliste du Groupement écologique de Maisonneuve, avec départ à l'angle de Pie-IX et Ontario, à 18 h 30.

●

Journée d'étude sur l'influenza, à l'Institut Armand-Frappier, à compter de 9 h.

●

À 19 h 30, manifestation organisée par la CSN et la CEQ devant l'Assemblée nationale du Québec en guise de protestation contre les injonctions dans les conflits de travail et contre les peines d'emprisonnement imposées aux travailleurs de la CTCUM.

●

Cliniques de la Croix-Rouge: à **Montréal**, sous-sol de l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc, de 9 h à 11 h 30, et de 13 h à 16 h; à **Terrebonne**, les Galeries de Terrebonne, de 14 h 30 à 21 h; à **Marieville**, caserne des pompiers, de 15 h à 17 h, et de 18 h 30 à 21 h.

l'apéro de l'été québécois
midi... 5 heures
l'heure du PASTIS



S.A.Q. No. 213i $9.20

BERGER

TOURNÉE MÉDICALE EN RÉPUBLIQUE DE CHINE POPULAIRE

Office of Academic Liaison organise une tournée médicale en République Populaire de Chine du 31 juillet au 20 août, 1978, qui est limitée à la participation de 24 personnes.

Dr Claude Letarte
accompagnera le groupe en qualité de conférencier.

Visites aux installations médicales et rencontres professionnelles sont comprises au long de l'itinéraire à Canton, Nanchang, Lushan, Hangchow, Shanghai et Pékin.

Séjour touristique à Hong Kong.

Coût de voyage **$2850.00**

Informations: **(514) 861-6763**

OFFICE OF ACADEMIC LIAISON
980 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.

Au Québec,
faut se tenir...
en santé
Ministère des Affaires sociales

Certificats de dépôts garantis de 5 ans
9¾%
Intérêts payables annuellement
Dépôt minimum: $1,000.
Autres dépôts disponibles à taux variés
Pour de plus amples renseignements appelez votre courtier ou—
La Compagnie de Fiducie Morgan
Montréal — 1 Place Ville Marie, Suite 1440
Beverley Bishara — 1-514-878-3861
Toronto — Toronto Dominion Bank Tower
Suite 2710, Toronto Dominion Centre
Dorothy de Munnik — 1-416-362-1177
Calgary — Shell Centre, Suite 3130
400 - 4th Avenue, S W
Anette Toplak — 1-403-266-6252
Membre de la Société d'Assurance-Dépôts du Canada
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-Dépôts du Québec
LA COMPAGNIE DE
Fiducie Morgan
au service des Canadiens depuis 1916

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur intérimaire et rédacteur en chef: Michel Roy

Rédacteur en chef adjoint Georges Vigny

Directeurs de l'information: Jean Françoeur, Pierre Loignon

Trésorier: Bernard Larocque

M. Trudeau doit en dire davantage

Un référendum qui porte sur l'avenir politique du Québec intéresse aussi, et vitalement, l'avenir politique de la fédération canadienne. Le Parlement fédéral a reçu un mandat du peuple québécois pour les questions qui relèvent de son autorité. L'Assemblée nationale en a également obtenu un pour les domaines qui la regardent. C'est pourquoi, dans une entrevue qu'il accordait au DEVOIR en avril, M. Claude Ryan concluait que la "vraie manière de tenir un référendum" serait que les deux gouvernements également intéressés au sort de la province puissent s'entendre sur la formulation d'une question honnête dont serait ensuite saisi le peuple québécois sous la responsabilité et la surveillance conjointe des deux gouvernements.

C'est à cette hypothèse que faisait référence le premier ministre, M. Trudeau, au cours de son entretien à Radio-Canada mercredi. Mais, tout comme M. Ryan ne pensait pas qu'un tel arrangement, fût-il idéal, serait politiquement possible dans le climat actuel, M. Trudeau se dit convaincu qu'une solution de ce genre, parfaitement acceptable pour lui, serait rejetée par M. René Lévesque. Il a raison: le gouvernement péquiste refuserait de s'engager dans une opération de ce genre dont la réussite et la crédibilité exigeraient que règne entre les deux capitales, les deux antagonistes, une plus grande mesure de confiance et de loyauté.

La participation de l'appareil fédéral à l'organisation et à la surveillance du référendum québécois, comme le faisait observer hier mon confrère Marcel Adam, apporterait à la consultation des garanties additionnelles de rigueur et d'honnêteté, tout au moins les apparences de ces garanties. Ajoutons que cette présence fédérale, loin de constituer une tutelle ou la négation du droit d'un peuple à l'autodétermination, tendrait plutôt à confirmer dans les faits la reconnaissance de ce droit.

Mais il ne s'agit là que d'une hypothèse dont tout le monde sait maintenant, en raison du contexte politique, qu'elle ne se réalisera pas. Ce qui n'enlève rien à la légitimité d'un référendum organisé par le seul gouvernement du Québec, parfaitement capable de respecter les règles de la démocratie, malgré les critiques que suscitent les contraintes du projet de loi à l'étude.

●

M. William Tetley, dans un article qu'on lira en page voisine, se méfie au nom d'un vieil idéal démocratique de tout référendum, en particulier de la consultation sur l'avenir du Québec qui risque, craint-il, d'accentuer les divisions et d'aggraver le problème qu'on cherche à résoudre. C'est en effet un risque, d'autant plus grand que prévaudra l'indécision des électeurs. Or les électeurs seront indécis et ambivalents aussi longtemps que des choix clairs ne leur auront pas été proposés. Du côté de Québec, on l'a dit souvent, le gouvernement et le Parti québécois auront d'autres explications à donner sur les contenus et modalités de la souveraineté-association. La plus récente tentative d'éclaircissement, découverte par hasard dans une brochure destinée aux militants du PQ, ne fait qu'ajouter à la confusion qui n'épargne pas, semble-t-il, les élites du Parti.

Mais puisque le gouvernement fédéral s'est engagé à son tour dans une action de renouvellement de la fédération, en particulier parce qu'il voulait faire entrevoir aux Québécois quelques avenues de changements possibles, il n'est pas trop tôt pour dévoiler la nature de ceux de ses projets qui intéressent surtout les électeurs de cette province. Car, ce qui est principalement reproché au document fédéral, au-delà des critiques relatives à la procédure, c'est l'absence de toute précision sur les intentions de M. Trudeau touchant la répartition des pouvoirs entre les deux ordres de gouvernement. La crise canadienne que vise à conjurer la nouvelle entreprise d'Ottawa a été causée, entretenue et récemment aggravée par la tournure de la situation politique, sociale et constitutionnelle au Québec. Il était par conséquent naturel, au moment où le premier ministre s'avise de mettre en route un processus novateur de révision, que l'on trouvât dans le document quelques indications relatives au problème québécois.

●

Ou bien le gouvernement fédéral n'a aucun projet précis à cet égard et compte seulement procéder à une répartition plus fonctionnelle des compétences législatives comme il est opportun de le faire périodiquement dans toutes les fédérations; ou bien il a préparé des propositions plus concrètes qui s'adressent davantage au Québec mais qu'il ne fera connaître qu'à l'étape de la deuxième phase. Dans le premier cas, nous serions en présence d'une imposture plutôt cynique. Dans l'autre cas, Ottawa n'a aucune raison de fixer arbitrairement d'artificielles échéances. Pour faire avancer le débat au Québec, pour aider les électeurs à comprendre le projet d'avenir qu'on leur proposera s'ils rejettent la souveraineté politique, ce n'est pas après mais avant le référendum que M. Trudeau doit révéler, sinon la totalité de ses propositions, du moins les orientations générales au sujet de la répartition des pouvoirs. Nous sommes en juin, pourquoi ne le ferait-il pas cet été ou en septembre? Puis la discussion reprendra et sera enrichie par le rapport de la Commission Pépin-Robarts. Puisque M. Trudeau se met à fixer des échéances aussi précises, il devrait mettre toutes ses cartes sur table. Que l'on sache au moins à quel renouvellement il songe. Le Québec veut savoir à quoi s'en tenir avant le référendum.

Michel ROY

Un quatrième procès pour Louis Laberge?

À la suite d'un troisième procès dans la même affaire, avorté cette semaine pour "mistrial", le président de la Fédération des travailleurs du Québec se retrouve, bien malgré lui, en inconfortable position.

Le public ayant l'impression fâcheuse que certains personnages réussissent à échapper à la justice par le jeu de remises et d'autres accidents de procédures, d'aucuns auront sans doute eu un sourire entendu en apprenant cette nouvelle. Il n'en importe pas moins de comprendre ce qui s'est passé dans cette affaire vieille de quatre ans.

Rien ne permet de penser que l'accusé a eu quelque chose à voir avec les incidents qui ont fait avorter un premier puis un troisième procès. Au contraire, après que la Cour suprême eut maintenu la décision de la Cour d'appel ordonnant un autre procès, M. Louis Laberge tenait à être jugé et lavé de l'accusation de méfait qui pèse sur lui depuis maintenant quatre ans.

Or, d'après la propre opinion du juge, M. Louis Paradis, qui présidait le troisième procès, il n'était plus possible qu'un verdict "libre, absolument neutre" puisse être rendu après le rappel des décisions déjà rendues dans cette même affaire. En vérité, on peut se demander où et devant qui une audition pourrait encore avoir lieu avec toute l'impartialité qu'exige la justice.

Aussi le ministère public doit-il se demander s'il va entreprendre un quatrième procès.

Certes, il n'est pas de prescription en matière criminelle et la justice doit être égale pour tous. En l'occurrence, cependant, le processus judiciaire n'aura pas été allégé mais aggravé pour le président de la FTQ. Pour qu'un quatrième procès ait lieu, à supposer qu'il puisse encore être juste pour l'accusé, il faudrait qu'au regard de l'intérêt public les faits en cause ou de graves questions de principe le commandent manifestement.

Tel n'est pas le cas. Trop sévèrement condamné en raison du contexte social il y a trois ans, le président de la FTQ ne doit pas être renvoyé aujourd'hui devant les tribunaux sous prétexte que le ministre de la justice risque, autrement, d'être taxé de favoritisme : l'endroit d'un chef syndical. En outre, à lecture des jugements dans cette affaire révèle que le dossier était plutôt mince, et que ce serait pur gaspillage et abus de zèle que de convoquer un quatrième jury pour en disposer.

La cause n'aura toutefois pas été inutile puisqu'elle aura permis de consacrer dans la jurisprudence le principe suivant, précisé par le juge Martland, que "si dans un procès criminel, le ministère public produit à l'appui de l'accusation le témoignage d'un complice de l'accusé, il incombe au juge du procès d'avertir le jury que même s'il peut rendre un verdict de culpabilité fondé sur ce témoignage, il est imprudent de le faire à moins que ce témoignage ne soit corroboré."

En pareilles circonstances, le code criminel laisse une marge de discrétion, saine et nécessaire, au ministre de la Justice. Comme il a su le faire à juste titre en d'autres occasions, Me Marc-André Bédard devrait envisager de recourir à la procédure de *nolle prosequi*.

Jean-Claude LECLERC

ACTUALITÉ

Aspirine pour un pays qui se meurt

par Robert Décary

Même si M. Trudeau nous laisse encore sur notre appétit en promettant qu'un projet de loi substantiel viendra, au cours des prochaines semaines, compléter ses "jalons du renouvellement de la fédération canadienne", il n'en est pas moins possible, déjà, de prévoir ce qui s'en vient, et de s'en inquiéter.

Il faut bien sûr se garder de considérer ces "jalons" comme la position définitive du gouvernement fédéral. Comme dans tout combat où s'affrontent des adversaires puissants et soucieux de préserver leur puissance, ces "jalons" ne constituent qu'un point de départ à partir duquel certaines concessions seront éventuellement faites. En ce sens, les propositions de M. Trudeau se rapprochent beaucoup de celles qu'un employeur fait à ses employés la veille d'une grève devenue inévitable: de belles intentions, mais rien de concret, dans l'espoir que la population se rallie, contre le vilain habituel, derrière l'évidente bonne volonté de l'employeur. Le problème, ici, c'est que le vilain est une province et qu'une province en grève...

Même en reconnaissant que le gouvernement fédéral consentira à retraiter sur certains points qui ne seront déterminés qu'en cours de négociations, il est permis de prévoir dès maintenant que la troisième voie ne sera pas tracée par le gouvernement de M. Trudeau. Ce dernier, en effet, adopte une attitude tellement conservatrice à l'égard du Québec que même s'il acceptait de rencontrer à mi-chemin les partisans québécois du fédéralisme renouvelé, il se situerait bien en deçà du minimum dont ces derniers pourraient se satisfaire.

Ce conservatisme extrême, on le retrouve en particulier dans ce refus caractéristique — mais dont on aurait pu espérer qu'il évoluât à l'occasion des événements de novembre 1976 — de reconnaître l'existence, au Québec, d'un nationalisme carrément territorial qu'il n'est plus possible de qualifier de "canadien-français" et qu'on ne peut plus qualifier que de "québécois". Par un tour de force assez exceptionnel dont il a fait sa spécialité au cours des dernières années, M. Trudeau a réussi, dans un texte de 28 pages, à éviter à peu près complètement le problème du Québec "province pas comme les autres" et à noyer à toutes fins utiles le phénomène nationaliste québécois. "La collectivité de langue française, écrit-il, est numériquement majoritaire dans cette partie du territoire qui va des "pays d'en haut" ontariens englobant tout le Québec, jusqu'aux confins du pays acadien." Le Québécois francophone, somme toute, ce n'est guère plus que cet individu qui parle français et qu'on peut retrouver quelque part entre Moncton et Sudbury. M. Trudeau prend bien soin de préciser que "la partie du territoire national" qu'occupe la majorité francophone déborde les frontières du Québec et il écarte, de ce fait, toute prétention du Québec à une forme de nationalisme territorial ou de statut particulier. Manoeuvre habile, peut-être, vis-à-vis du Canada anglais, mais combien stérile vis-à-vis du Québec. En s'acharnant une fois de plus — il faudra peut-être se résigner à dire une fois pour toutes — à nier le phénomène québécois, au point de situer "l'épanouissement des deux majorités linguistiques" entre "le plein respect des droits des autochtones" et "la mise en valeur de la mosaïque des cultures", M. Trudeau enlève tout espoir de voir ses futures réformes constitutionnelles refléter la dualité canadienne. Un indice en ce sens est déjà révélateur: la nouvelle Cour suprême ne sera pas "bi-nationale" ou "dualiste", le seul changement annoncé ne visant qu'à donner aux gouvernements provinciaux "voix au chapitre lorsque le gouvernement du Canada procède à la nomination de ses membres".

Après avoir élagué du document ces déclarations d'intention et affirmations de principes qui, si valables soient-elles, pourraient se rapporter à n'importe quelle fédération dans le monde, après avoir applaudi à l'insertion de certaines dispositions, telles la Charte des droits, qui faisaient de toutes façons l'unanimité depuis longtemps, après avoir admiré ces passages qui réussiraient à faire vendre l'idée du Canada par n'importe quel vendeur de seconde main, on ne peut malheureusement que ressentir un grand vide et se demander de quel futur Canada il s'agit puisque le "renouvellement" propose ne tient pas compte de la réalité québécoise. À lire le document, on croirait en effet que c'est par hasard si l'effort de renouvellement a été entrepris à la suite de la victoire du Parti québécois. Il propose des changements intéressants de structure et de mentalité, mais il se refuse à remettre en question les fondations mêmes de l'édifice. À un pays qui souffre du coeur et qu'une province menace de guillotine, il se contente de prescrire quelques aspirines!

Le gouvernement fédéral aura consacré dix-huit mois, des millions de dollars, des centaines d'années-hommes à accoucher d'un projet qui aurait pu, s'il avait seulement daigné reconnaître la réalité particulière d'une province qui n'est pas comme les autres, faire avancer considérablement le débat. Mais l'entêtement de certains a faussé le diagnostic: aucun traitement ne saurait plus venir en aide au malade, à moins qu'on fit appel à un autre médecin ou qu'on changeât d'hôpital.

Un projet qui serait intéressant s'il n'y avait, au Canada, une certaine province, sise entre "les pays d'en haut ontariens" et le "pays acadien", et qui se nomme, puisqu'il ne faut pas craindre de l'appeler par son nom, le Québec.

L'histoire raconte que le pape Pie XII, en recevant le message de Fatima, se serait exclamé: "Pauvre Canada!" Peut-être Pie XII était-il, dans le fond de son coeur, un Québécois et peut-être venait-il de recevoir, en primeur, avant La Presse, les propositions constitutionnelles de M. Trudeau...

BILLET

Vieillir, quelle merveille!

"Une politique du vieillissement", "un Québec où il soit le plus merveilleux de vieillir", "les valeurs d'exemple transmises par les aînés de la société: courage, fierté, dignité, goût du bel ouvrage, détermination."

Non mais, est-ce qu'on se fout du monde! Les hommes politiques qui, au cours d'un colloque sur le troisième âge, ont ramené à 50 ans l'âge de la retraite, pour les fins de la discussion, sont ou des cyniques ou des naïfs. Mettons qu'ils soient des inconscients.

Le seul fait d'envisager la probabilité de retirer l'homme du circuit production-consommation, n'est-ce pas décréter, en s'en remettant à la logique du système, qu'il est un mauvais client pour la société marchande?

N'est-ce pas reconnaître que l'homme est défini en fonction de sa rentabilité, et que celle-ci se situe entre vingt et cinquante ans, parce qu'avant ou après, il est à charge, il encombre, il détraque la courbe du PNB?

Et le monde du travail doit s'arranger pour correspondre aux impératifs des spécialistes de la technologie objective: il ne veut plus d'enfants et se demande où planquer les vieux et les handicapés. Alors, on le réunit pour qu'il propose une méthode d'euthanasie qui soit "humanitaire".

Qu'il s'en remette au technocrate. Cet abstracteur s'entend merveilleusement dans le rôle d'ange exterminateur par le recours à l'anesthésie du bien-être social.

Albert BRIE

LETTRES AU DEVOIR

■ *La faune québécoise est en péril*

La première vraie fin de semaine de pêche (celle de la fête de Dollard) a amené des milliers de pêcheurs dans les forêts québécoises, forêts nouvellement ouvertes au grand public à cause du déclubage que vient d'imposer le gouvernement québécois.

Tels des mouches attirées par du miel, ils se sont entassés le long des routes, aux abords des lacs, espérant découvrir... enfin! le paradis terrestre de la pêche. Comme un lac à truites ressemble à un autre lac à truites, quelques-uns vinrent à bout de patience et enfreignèrent la loi: pêche aux menés dans des lacs à truites rouges et à truites grises, cannes à pêche dépassant le nombre de personnes par embarcation (j'en ai même vu sept dans une chaloupe où prenaient place quatre adultes, un enfant et un chien!); de plus, un brochet de trois livres séchait au soleil suspendu à une branche, des ordures et des cannettes de toutes sortes jonchaient la route.

Peut-on rester indifférent devant une telle insouciance de la part du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche? D'accord, le principe de démocratisation est louable en soi, mais a-t-on songé à ce que serait la faune québécoise dans un an? Les écologistes et les biologistes le savent: l'équilibre d'un lac à truites est précaire; j'ai vu un tout petit lac à truites rouges où dix véhicules étaient stationnés, un autre à truites grises et à brochets qui, aux dires d'un agent de conservation, avait été fréquenté par plus de cent véhicules en une seule journée. À ce rythme, l'équilibre de ces lacs sera détruit dans peu d'années. Ce qui est le plus désolant, c'est qu'avant de prendre une telle décision, le ministère TCP avait demandé à des gens de se pencher sur le sujet: des suggestions lui avaient été faites, notamment celle d'établir des sociétés d'aménagement qui auraient été en fait, des clubs ouverts au grand public, qui auraient pu maintenir leurs politiques de conservation: lacs fermés après un trop grand nombre de prises, ensemencements annuels, contrôle sévère des règlements de chasse et pêche sans parler des mesures de sécurité dans le temps de la chasse, d'entretien des routes, etc. Ce fut lettre morte. On voulait rendre le Québec accessible à tous. Est-ce que le grand public savait que pour faire partie de la grande majorité des clubs privés, il en coûtait moins de $300. par année, par famille, comprenant le logement et l'accès aux chaloupes? Qu'en coûtera-t-il actuellement à une famille qui veut aller pêcher et chasser si on considère l'équipement de camping, la chaloupe, le véhicule approprié, car je vous prie de me croire que les routes ne seront pas carrossables longtemps. Finies les belles fins de semaine où il faisait bon emmener les enfants et les initier à l'art de la pêche, de la chasse et de la trappe! Fini le temps où on chassait en toute sécurité si des mesures sévères ne sont pas prises pour le temps de la chasse.

Ces messieurs du ministère voulaient démocratiser à tout prix, se disant que le Québécois développerait d'un seul coup, son sens civique et sa conscience sociale, et qu'ainsi tout irait pour le mieux dans le meilleur des mondes. C'est se leurrer que de croire que des loups lâchés dans la bergerie ne détruiront pas les moutons en un seul jour!

Si le ministère ne revise pas rapidement ses positions et ne prend pas des mesures de conservation et de préservation de la faune plus adéquates, la faune du Québec est sérieusement en péril, surtout dans les zones à proximité de Montréal où la pression sera très forte. Il est encore temps d'y penser. Sinon, où pêcherons-nous et où chasserons-nous dans quelques années? Nos enfants devront-ils chasser et pêcher en fréquentant des territoires sous le contrôle de pourvoyeurs ou encore s'offrir des excursions en avion dans des régions sauvages?

Jeannine BOISVERT-DESORMIERS

Lorraine, juin 1978

■ *Le duplessisme n'est pas mort*

M. le directeur

Depuis quelques semaines LE DEVOIR publie presque chaque jour des articles sur la série Duplessis qui a suscité un intérêt exceptionnel. J'en aurais long à écrire sur le sujet puisque j'ai fort bien connu cet homme qui a laissé sa marque. C'est justement parce qu'il a laissé sa marque que j'attire votre attention sur deux événements récents que je trouve révélateurs. L'un concerne le premier ministre René Lévesque et l'autre le candidat péquiste aux élections partielles de NDG, M. Michel Gélinas, fils de Gratien pour lequel j'ai toujours eu beaucoup d'estime.

Lorsque les Canadiens ont remporté la coupe Stanley récemment, ce qui devient presque une formalité, M. René Lévesque, avec raison, a jugé bon d'envoyer au capitaine Yvan Cournoyer un télégramme de félicitations. Geste tout à fait normal jusque-là. Mais là où je retrouve la "méthode" duplessiste, c'est quand M. Lévesque fait un rapprochement avec la victoire de la campagne de souscription du parti québécois. Vraiment j'ai été surpris. J'étais loin de croire que notre premier ministre actuel profiterait de l'occasion pour accentuer la propagande en faveur de son parti. Il me semble que ce n'est pas son genre, lui qui nous paraît si limpide, si détaché, si transparent. On se souvient que M. Duplessis faisait flèche de tout bois. Quand il bénissait un pont ou un hôpital, quand il envoyait des subventions aux collèges, aux institutions de charité ou à d'autres organismes, dans ses discours ou ses lettres, il y avait toujours un plaidoyer en faveur de l'Union nationale. La même manie, pour ne pas écrire la même maladie, semble avoir atteint M. Lévesque. De grâce, M. le premier ministre, faites-vous guérir au plus vite.

L'autre événement qui rappelle le "duplessisme", c'est le discours savoureux que le candidat Michel Gélinas a prononcé à la suite de son élection comme candidat aux élections partielles dans NDG. Il a dit en substance ceci aux gens de NDG.: "Si vous élisez le candidat-péquiste, vos problèmes seront resolus plus rapidement à Québec." Tout le monde se souvient des avertissements de M. Duplessis aux gens de Shawinigan. "Si vous voulez un pont, votez du bon bord". Puis aux gens du comté de Verchères: "Si vous voulez des chemins pavés, votez du bon bord". Quel odieux chantage! Dans le fond, que M. Michel Gélinas imite Maurice Duplessis, il ne faut pas s'en étonner. Il a prié, dans sa tendre enfance, pour le succès de M. Duplessis. Lisez à ce sujet, dans le tome 2, de l'ouvrage monumental de M. Rumilly, Duplessis et son temps, des extraits de lettres écrites au premier ministre par nul autre que Gratien Gélinas. Celui-ci mentionne à Duplessis que ses enfants, encore très jeunes, se font un devoir de prier pour lui. Histoire de manifester à leur façon la reconnaissance que leur père doit au premier ministre pour les généreuses subventions destinées à la Comédie Canadienne. Non, le "duplessisme" n'est pas mort. Quelle comédie québécoise...

Paul GODON

Montréal, le 8 juin 1978.

■ *Un commerce lucratif*

Saint-Lambert est une charmante municipalité. J'y circulais tranquillement, il y a quelques semaines, quand soudain j'aperçus, au beau milieu de la chaussée, me tournant le dos, un policier. Je jugeais alors que la prudence me commandait de ralentir et la civilité d'attendre, en m'arrêtant derrière lui, que le policier me fasse signe de passer. Cela devait me coûter $25.80.

En effet, le brave représentant de l'ordre m'avisant enfin se pencha à ma fenêtre pour me demander fort civilement si quelque avis médical m'interdisait de porter ma ceinture de sécurité que j'avais omis de boucler. Je lui dis "non" et fus donc verbalisé. "L'amende est de dix piastres" me signala aimablement l'agent moustachu...

Je suis aujourd'hui dans une belle colère. Effectivement, je viens de recevoir mon amende de dix dollars, mais celle-ci, par la magie de frais de cour subitement ajoutés se monte en fait à $25.80. On m'alloue généreusement sept jours pour régler cela, ou sinon je me vois menacé de purger huit jours en prison.

Frustré, je veux dire que je trouve absolument inadmissible cette façon de procéder de la municipalité de Saint-Lambert qui, plutôt que de faire dresser ses contraventions par ses policiers, choisit ce simulacre de formalités judiciaires qui permet de presque tripler des amendes pour des infractions bénignes. Amer, je demande à M. le juge de Saint-Lambert s'il est bien raisonnable de menacer de huit jours de prison les citoyens coupables de ne pas avoir bouclé leur ceinture de sécurité. Enfin, rancunier, je donne à qui veut bien m'entendre ce conseil: si, sur une rue de Saint-Lambert vous apercevez un policier vous tournant le dos au milieu de la chaussée, passez comme si de rien n'était. Cela lui fera peut-être un peu de vent, une petite émotion, mais vous évitera d'avoir affaire avec la coûteuse justice de Saint-Lambert.

Jean-Louis FLEURY

Montréal, le 14 juin 1978

■ *Le respect des femmes enceintes*

Je suis très fière des derniers débats du gouvernement provincial face aux droits de la maternité pour la femme au travail, c'est à mon avis, un grand pas franchi dans l'évolution des Québécoises.

Là où je suis un peu moins fière, c'est vis-à-vis le manque d'amabilité et de délicatesse de la part des usagers des moyens de transport de la CTCUM — particulièrement les hommes — pour céder leur siège aux femmes enceintes, spécialement aux heures de pointe.

Il est absolument inadmissible qu'une personne, de nos jours, demeure paresseusement écrasée au fond de son siège devant une dame au ventre visiblement volumineux. Et laissez-moi vous dire que je parle en connaissance de cause, était moi-même enceinte.

Il est fort regrettable d'avoir recours uniquement aux hautes autorités gouvernementales pour veiller au bien-être de ces femmes, puisque les usagers du service de transport en commun semblent n'avoir aucun respect envers la maternité.

J'espère que ces quelques lignes réussiront à combler cette considérable lacune existant dans la vie sociale de plusieurs.

Diane GANGAROSSA

Montréal, le 9 juin 1978

■ *Au nom de la femme*

Mme Lise Ouimet (Payette)
Ministre responsable de
la condition féminine.

Vous savez, sans l'ombre d'un doute, que selon l'article 56A du code civil du Québec, votre nom de naissance est votre seul nom légal toute votre vie. Le YMCA, le RAIF et le RFQ tentent par tous les moyens de faire connaître cet aspect de la loi, ignoré par les femmes elles-mêmes, qui se croient obligées de porter le nom de leur mari.

Quand je vois une femme dans votre position en faire autant, je suis renversée. Vous continuez de renforcer cette fausse croyance. C'est d'autant plus surprenant que vous utilisez un nom doublement illégal pour vous, puisque vous "n'appartenez" plus à M. Payette!!! Dans la situation actuelle, si M. Payette se remarie, devient-il bigame???

Vous n'avez pas hésité, pendant un certain temps, à dire "Appelez-moi Lise"; pourquoi ne pas dire aujourd'hui: "Appelez-moi Ouimet"? Vous auriez dû profiter de votre nouvelle carrière politique pour reprendre votre nom légal en public. Autrement, vous semblez vouloir profiter de la popularité acquise lors de votre carrière artistique.

Au nom de la cause féminine, à laquelle vous devriez être solidaire et non forcée, je vous prie, Madame, de légaliser votre situation au plus tôt.

Suzanne BLANCHET

L'Assomption, le 7 juin 1978

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $60 par année; six mois: $33; trois mois $21. À l'étranger: $65 par année; six mois: $36; trois mois: $24. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361
(lignes groupées)

La montée de l'exogamie chez les jeunes francophones hors Québec

par
Charles Castonguay

Démographe, l'auteur est professeur au Département de mathématiques de l'Université d'Ottawa. Ayant récemment accompli une étude sur l'exogamie des francophones hors Québec, il a rédigé pour LE DEVOIR le résumé que nous publions ici.

En marge des analyses actuelles de la situation des minorités canadiennes-françaises, il nous paraît utile de souligner un aspect du mécanisme de leur assimilation que le recensement de 1971 nous a permis d'approfondir, soit celui de l'exogamie linguistique. (1)

Dans *Les Héritiers de Lord Durham*, la Fédération des francophones hors-Québec (FFHQ) a déjà souligné la forte incidence de l'exogamie sur l'anglicisation des minorités francophones. En effet, au recensement de 1971, dans huit des neufs provinces autres que le Québec, plus de 90% des personnes de langue maternelle française qui se sont déclarées mariées à un conjoint de langue maternelle non-française, se sont également déclarées de langue d'usage anglaise. La relation entre exogamie et anglicisation serait par ailleurs un peu moins rigoureuse au Nouveau-Brusnwick, où le taux d'anglicisation des partenaires de langue maternelle française dans de tels mariages mixtes se situait autour de 80%. À cette nuance près, on peut dire qu'à l'extérieur du Québec, dans la quasi totalité des cas, l'exogamie linguistique s'accompagne de l'adoption de l'anglais comme langue principale de communication au foyer.

Dans le même rapport, la FFHQ a d'autre part confirmé la croissance du taux d'anglicisation des générations minoritaires plus jeunes par rapport à celui de leurs aînés. Il vient alors tout naturellement à l'esprit d'examiner le taux d'exogamie par groupe d'âge chez les minorités de langue maternelle française. Car en autant qu'exogamie et anglicisation soit reliées, on s'attendrait à observer une augmentation dans la proportion des mariages mixtes contractés chez les jeunes minoritaires, en comparaison avec le taux d'exogamie de leurs aînés. Le tableau ci-dessous établit effectivement une tendance très régulière vers une exogamie accrue chez les jeunes francophones hors Québec.

En analysant de plus près les données de ce tableau, nous supposerons d'une part que la proportion de mariage mixtes observée, par exemple, chez les personnes âgées de 65 ans ou plus en 1971 et qui cohabitaient encore avec leur conjoint, témoigne assez fidèlement du taux d'exogamie en vigueur chez les jeunes adultes minoritaires il y a quelque quarante ou cinquante ans. D'autre part, nous supposerons que la fraction de mariages mixtes observée auprès des minoritaires âgés de 15 à 24 ans et déjà mariés en 1971 se maintiendra approximativement chez les nombreux célibataires de ce même groupe d'âge qui ne se marieront que plus tard. De cette façon, les taux d'exogamie observés en 1971 en aval et en amont de l'âge moyen auquel une personne se marie nous renseignent sur les taux d'exogamie passés et à venir, et le champ d'information qu'offre notre tableau s'étend au total sur quelque cinq ou six décennies.

Pourcentage de mariages mixtes chez les personnes mariées de langue maternelle française, par groupe d'âge, recensement de 1971

	15-24 ans (%)	25-34 ans (%)	35-44 ans (%)	45-54 ans (%)	55-64 ans (%)	65 ans et plus (%)
Terre-Neuve	42	42	31	46	38	50
Île-du-Prince-Édouard	55	41	34	18	17	15
Nouvelle-Écosse	49	42	37	31	23	17
Nouveau-Brunswick	13	12	11	9	7	5
Ontario	35	34	31	28	23	17
Manitoba	46	41	35	28	23	18
Saskatchewan	59	55	47	38	33	23
Alberta	57	56	51	43	35	29
Colombie-Britannique	68	63	60	60	56	47

Si on admet ces deux types d'hypothèse, les données de 1971 conduisent directement à un certain nombre de réalités démolinguistiques massives.

Premièrement, dans le temps d'un demi-siècle, c'est-à-dire en parcourant le tableau en allant du groupe des 65 ans et plus jusqu'à celui de 15 à 24 ans, le taux d'exogamie chez les minoritaires de langue maternelle française aura approximativement triplé à l'est du Québec, sauf à Terre-Neuve, et doublé à l'ouest, sauf en Colombie-Britannique. Si l'on préfère, on peut interpréter les données du tableau en termes d'endogamie: par exemple, on pourrait alors dire qu'il y a cinquante ans, environ 85% des Acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard ou de la Nouvelle-Écosse choisissaient un conjoint parmi leur groupe linguistique, alors que vers 1971 ce pourcentage était tombé à 50% dans ces deux provinces. Le taux d'exogamie à Terre-Neuve et en Colombie se situait déjà à environ 50% il y a cinquante ans, et la variation irrégulière des taux d'exogamie par groupe d'âge à Terre-Neuve s'explique sans aucun doute par la présence conjoncturelle relativement importante d'ouvriers franco-québécois au Labrador en 1971. Règle générale, donc, de décennie en décennie les mariages mixtes sont devenus de plus en plus fréquents chez l'ensemble des neuf minorités.

Deuxièmement, dans toutes les provinces en question sauf au Nouveau-Brunswick et en Ontario, au début de la présente décennie à peu près la moitié des nouveaux mariés minoritaires choisissaient un conjoint de langue maternelle non-française. Comme nous l'avons vu, la vaste majorité des couples linguistiquement mixtes dans ces provinces choisissent l'anglais comme langue principale à la maison et leurs enfants éventuels seront donc à peu près tous de langue maternelle anglaise. En d'autres mots, au rythme atteint par les mariages mixtes dès 1971, les minorités de langue maternelle française dans chacune de ces provinces perdent la moitié de leur relève naturelle. Ce manque se situerait au tiers de la relève en Ontario, et à un dixième au Nouveau-Brunswick, vu que le taux d'anglicisation au sein des mariages mixtes dans cette dernière province ne s'élève qu'à 80%.

Par conséquent, il n'est nullement surprenant que pour la première fois dans l'histoire du Canada, le recensement de 1976 a indiqué une diminution en chiffres absolus de la population de langue maternelle française à l'extérieur du Québec (voir LE DEVOIR du 7 mars dernier, p. 5.)

Troisièmement, le fait que chez chaque minorité le taux d'exogamie est le plus élevé justement chez le groupe d'âge le plus jeune, soit les 15 à 24 ans, laisse prévoir des taux d'anglicisation futurs encore plus élevés que ceux observés par la FFHQ chez les jeunes adultes minoritaires à partir des données de 1971. Car la grande majorité des jeunes minoritaires de 15 à 24 ans n'étaient pas encore mariés en 1971, et puisqu'il y a toute raison de croire que leur choix de conjoint et éventuellement de langue d'usage s'alignera sur celui de leurs collègues déjà mariés en 1971, il s'ensuit que le taux d'anglicisation de cette cohorte sera en 1981 encore plus élevé que celui observé en 1971.

Quatrièmement, enfin, la réguarité générale de la tendance vers la hausse de l'exogamie dans l'ensemble des provinces permet de prédire avec assurance que les taux d'exogamie et d'anglicisation continueront inévitablement à croître chez toutes les minorités dans l'avenir. Il ne manque surtout pas de faits sociologiques pour expliquer cette tendance et en appuyer le renforcement futur, en commençant par l'estompage graduel des barrières religieuses et l'ouverture progressive d'un marché matrimonial plus vaste et linguistiquement hétérogène suite à la scolarisation, l'urbanisation et la mobilité générale accrues des jeunes minoritaires.

Il paraît donc tout à fait évident et inéluctable que hormis une immigration massive de francophones, dans les sept provinces où le taux d'exogamie a atteint 50% ou plus, les minorités de langue maternelle ou de langue d'usage françaises s'effaceront de plus en plus rapidement. Et avec un taux d'xogamie actuel de plus d'un tiers, la francophonie ontarienne semble irréversiblement vouée au même destin. Un groupe ethnique minoritaire n'a aucun avenir une fois atteint d'un taux aussi élevé de désintégration intérieure. Reste les Acadiens du Nouveau-Brunswick qui, contrairement aux autres minorités, vivent encore suffisamment leur différence pour que leurs jeunes se recherchent assez systématiquement sur le marché matrimonial, et tiennent assez fortement au français comme langue d'usage.

L'examen très sommaire que nous venons de faire de la relation entre exogamie et anglicisation permet de constater la profondeur de l'engagement des minorités francophones dans le processus d'assimilation définitive. Cela fait, que faut-il penser de la dernière trouvaille de Pierre Elliott Trudeau, qui a récemment imploré le gouvernement du Québec de sauver les minorités francophones du Canada anglais? On imagine mal René Lévesque, qui paraît un homme plutôt libéral, prêcher avec ardeur aux jeunesses canadiennes-françaises de se marier entre eux! Que l'on se rende donc compte à quel point la foi en la resurrection des minorités hors-Québec est devenue aussi ridicule qu'illusoire.

Ces réalités démolinguistiques appellent des réajustements politiques importants. Évidemment ni le gouvernement fédéral ni le Québec ne peuvent plus rien pour la stabilisation du français comme langue première dans les huit provinces où le taux d'exogamie a franchi le point de non-retour. Il serait plus réaliste et efficace pour les gouvernements intéressés d'orienter graduellement leur politique auprès des francophonies et des provinces dans le sens de cette pratiquée auprès des francophones d'origine acadienne ou québécoise aux États-Unis. Par contre, les Acadiens du Nouveau-Brunswick forment toujours un groupe ethnique qui se tient, et qui de ce fait exige des gouvernements concernés une politique fort différente, et ce non pas seulement sur le plan linguistique, visant la reconnaissance adéquate de son authencité collective et la promotion efficace de ses légitimes projets d'avenir.

(1) Les résultats de cette étude ont été présentés aux rencontres annuelles de la Northeastern Anthropological Association et de la American Ethnological Society tenues à l'Université Laval du 17 au 19 mars 1978. La recherche a été financée par des subventions du Centre international de recherche sur le bilinguisme de l'Université Laval, et de l'Université d'Ottawa. Les opinions exprimées par l'auteur n'engagent en rien l'une ou l'autre de ces institutions.

Le dilemme du référendum

par
William Tetley



Ancien ministre dans le gouvernement de M. Bourassa, l'auteur est aujourd'hui professeur à la Faculté de droit de l'Université McGill et signe régulièrement dans la presse anglophone des chroniques émanant de Montréal.

À l'Assemblée nationale, le débat s'est envenimé récemment au sujet du référendum sur la séparation: qui devrait voter? Qui devrait contribuer des fonds à la campagne? Qui devrait faire campagne? Mais une question n'a jamais été posée: devrait-il y avoir un référendum?

On pourrait démontrer qu'un référendum n'est pas une solution satisfaisante, qu'il durcirait les positions, qu'il réclamerait le débat sous d'autres formes. On peut même soutenir que le référendum est une solution de lâcheté. C'est mettre le peuple devant une question à laquelle le gouvernement lui-même ne veut pas faire face ou ne veut pas prendre la responsabilité de trancher. Par certains côtés également, un référendum viole le principe de la responsabilité ministérielle, puisqu'un gouvernement dont la politique est défaite lors d'un référendum, n'est pas forcé de démissionner.

En 1962, René Lévesque, alors ministre dans le gouvernement Lesage, proposa la nationalisation de l'électricité au Québec, et s'opposa alors fortement à la tenue d'un référendum sur cette question. L'Union nationale avait proposé un tel référendum, mais Lévesque voulait que le cabinet Lesage et tout le caucus libéral lui accordent un solide appui et s'engagent devant l'électorat sur la nationalisation. En conséquence, une élection générale, ayant la nationalisation comme point principal, fut ordonnée, seulement deux ans après l'élection de 1960. Le gouvernement fut reporté au pouvoir et la nationalisation, faite sans problème.

Si René Lévesque est défait lors du référendum son gouvernement sera toujours en place, et non seulement n'aura-t-il pas l'appui de l'électorat, mais en outre le Cabinet risque d'être divisé entre les partisans de la séparation complète, et ceux qui favorisent la souveraineté-association. Une solution que M. Lévesque pourrait bien envisager serait d'ordonner des élections générales au moment du référendum.

Quoiqu'il arrive, la population sera divisée, après le référendum, en camps opposés comme ce fut le cas après le plébiscite sur la conscription en 1942. La question se lisait comme suit:

"Consentez-vous à libérer le gouvernement de toute obligation résultant d'engagements antérieurs restreignant les méthodes de mobilisation pour le service militaire?"

Au total, 63.7% de la population au Canada vota "Oui" et 36.3%, "Non". Mais l'Ontario vota à 83.9% "Oui" et Québec à 71.2% "Non". Même le Québec était divisé. Les comtés anglophones de Mount Royal, St. Lawrence-St-George et Verdun votèrent "Oui" à 82%, 81% et 63%, tandis que Ste-Marie, St-Jacques et St-Denis votèrent "Non" à 80%, 76% et 74%. Hors de Montréal, la Beauce, Kamouraska et Nicolet votèrent à 97%, 96% et 94% "Non".

André Laurendeau écrivait dans son livre, "La Crise de la Conscription, 1942", cette conclusion:

"Bref, les nationalistes canadiens-français s'opposent au principe même du plébiscite."

Le plébiscite ne fit que diviser le Canada et même aujourd'hui, 36 ans plus tard, les blessures ne sont pas toutes guéries.

Un référendum apporte d'autres difficultés, dont l'impossibilité d'en arriver à un texte qui satisfera tout le monde. En France, après la révolution, on eut recours à des plébiscites pour consulter le peuple sur la constitution mais, plus tard, Napoléon s'en servit à ses fins personnelles. En 1802 il demanda à la population:

"Napoléon Bonaparte sera-t-il consul à vie?" et deux ans après: "Le peuple, veut-il l'hérédité de la dingité impériale dans la descendance directe, naturelle, légitime et adoptive de Napoléon Bonaparte"?

La question référendaire ne doit pas être suggestive, et dissiper l'ambiguïté des deux options existant au sein du Parti québécois: séparatisme intégral ou la plus séduisante souveraineté-association.

Claude Ryan a suggéré une question qui donne au Parti québécois une grande latitude. Son texte est le suivant:

"Etes-vous favorable à la souveraineté politique du Québec, assortie, si possible, d'une association avec le reste du Canada?"

Quels que soient le texte ou le résultat, je crois que le référendum contribuera simplement à diviser le pays, ne laissant que peu d'espoir aux partisans déçus si ce n'est dans la violence. Une défaite au cours d'une élection laisse au parti perdant l'espoir d'une nouvelle élection, d'un jour nouveau. Les élections, comme les saisons de baseball, ne semblent jamais finales. Un référendum est habituellement final et décisif.

Le référendum pose également un dilemme quasi insoluble aux Canadiens français. S'ils votent "Non" au référendum et que celui-ci est défait, leur autorité pour négocier les réformes constitutionnelles sera affaiblie.

Combien de personnes voteront pour la séparation, tout en sachant et en espérant qu'elle n'aura pas lieu, parce qu'elles espéreront provoquer ainsi une dissidence assez forte pour amener une discussion valable?

Le référendum, arrivant au début d'une négociation constitutionnelle, pourrait limiter les chances d'un consensus sur une nouvelle constitution pour le Canada.

S'il faut un référendum, il devrait venir après toutes les discussions, y compris le rapport de la Commission Pépin Robarts, et après que les provinces auront pu répondre et apporter des contre-propositions.

Ceci ayant été dit, nous devons toutefois faire face à la réalité: il y aura un référendum, mais comment éviter le plus possible d'amertume? Tout au moins la loi du référendum doit assurer une consultation démocratique. Le PQ devrait faire connaître sans délai le résultat des recherches, financées par l'Etat sur les effets de l'indépendance éventuelle et le parti devrait définir plus clairement le contenu de la "souveraineté-association".

Chacun de nous devrait se conduire avec calme, essayant de discerner les points en litige, et tentant d'oublier les divergences des deux groupes linguistiques en cause.

Est-ce trop espérer!

LETTRES AU DEVOIR

■ *Les retraités de l'OCQ protestent*

A tous les membres
du Conseil national du PQ,

La présente lettre est pour vous mettre au courant des réactions de certains de nos ministres en ce qui concerne les démarches faites par les retraités de l'Office de la Construction du Québec afin de revendiquer leurs droits devant l'injustice flagrante dont ils sont victimes.

Je crois que le Conseil national doit voir à ce que les membres élus du Parti respectent le programme du Parti québécois.

Je vous fais connaître les résultats des différentes rencontres que nous les retraités de l'O.C.Q. avons eues avec certains ministres.

Rencontre avec le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, le 14 mars 1978

M. Johnson nous a répondu qu'il ne peut presque rien faire pour nous retraités, mis dehors à l'âge de 60 ans sans pension de la sécurité de la vieillesse et sans régime de rente et de plus avec une pension dérisoire. Par contre vous trouverez ci-incluse une photocopie d'un arrêté en Conseil A.C. 1127-78 en date du 5 avril 1978, pour augmenter d'une façon scandaleuse les commissaires et les employés cadres de l'OCQ. Tout cela protège la crapule et encourage le tripotage qui se fait à l'intérieur de l'OCQ.

Rencontre avec M. Robert Burns, le 14 mars 1978

La rencontre fut assez brève et plutôt frustrante. Se pourrait-il que M. Burns soit étrangement influencé par le commissaire Brûlé de l'OCQ? Serait-il concevable qu'inconsciemment sans doute M. Burns fasse siennes les décisions d'une certaine racaille d'André Desjardins, toujours installée aux postes de commande de l'OCQ?

Rencontre avec M. Jacques Parizeau, le 17 avril 1978

M. Parizeau nous a paru grandement irrité quand nous lui avons appris les salaires exorbitants payés aux commissaires de l'OCQ et à certains cadres. M. Parizeau a appuyé nos revendications nous disant que c'était presque un crime de nous avoir plongés dans une telle situation. La retraite obligatoire à 60 ans fait perdre aux retraités cinq années de salaire qui représentent environ $100,000. M. Parizeau nous a aussi dit qu'il rencontrerait M. Johnson afin de trouver une solution à notre problème. Aucune nouvelle depuis.

De la correspondance pour faire connaître le dossier des retraités de l'OCQ a été envoyée à tous les membres de l'Assemblée nationale sans aucun résultat.

Nous sommes dans le moment 31 employés de l'OCQ mis à la retraite forcée à 60 ans sans pension suffisante pour vivre; le tout suite à une machination de Roger Perreault et d'André Desjardins afin de pouvoir remplacer les retraités par leurs petits amis du local 144 FTQ. Nous nous sommes formés en association dont le nom est "L'Association des retraités de l'OCQ. Incorporée". Depuis 2 ans nous revendiquons nos droits, les autorités en place semblent ne se soucier aucunement de notre détresse, les indésirables sont mieux protégés que les gens qui ont travaillé honnêtement, quelques-uns même jusqu'à 35 ans pour cet organisme.

Je suis un membre actif du Parti québécois depuis sa fondation, ex-membre de l'Exécutif de Terrebonne — poste que j'ai dû abandonner à cause de mon déménagement dans le comté de Labelle.

J'ai mis tous mes espoirs dans le Parti québécois mais aujourd'hui j'en suis rendu à me demander si l'aile parlementaire et gouvernementale de cette formation politique ne maintiendrait pas la maladministration et l'injustice érigée en système à l'OCQ.

Je me demande si je dois continuer à militer dans le Parti québécois. Est-ce que les gens de 60 ans n'ont droit à aucun respect et à aucune protection de la part de ce parti? Ce n'est pourtant pas ce que dit le Programme du Parti québécois.

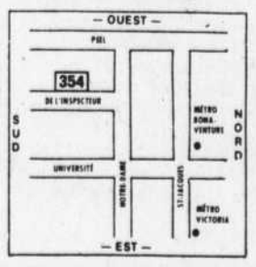
Espérant une réponse sous peu car les jours sont importants avec une pension de $199.69 par mois.

Roland JUTEAU
Sainte-Véronique, le 20 mai 1978

ARCHITECTES
DAVID, BOULVA
CLEVE
ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTRÉAL - 866-8621

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS
MADELEINE ARBOUR
BERNARD MORISSET
DÉCORATEURS-ENSEMBLIERS
DESIGNERS D'INTÉRIEURS
878-3846
266 est, St-Paul, Vieux Montréal

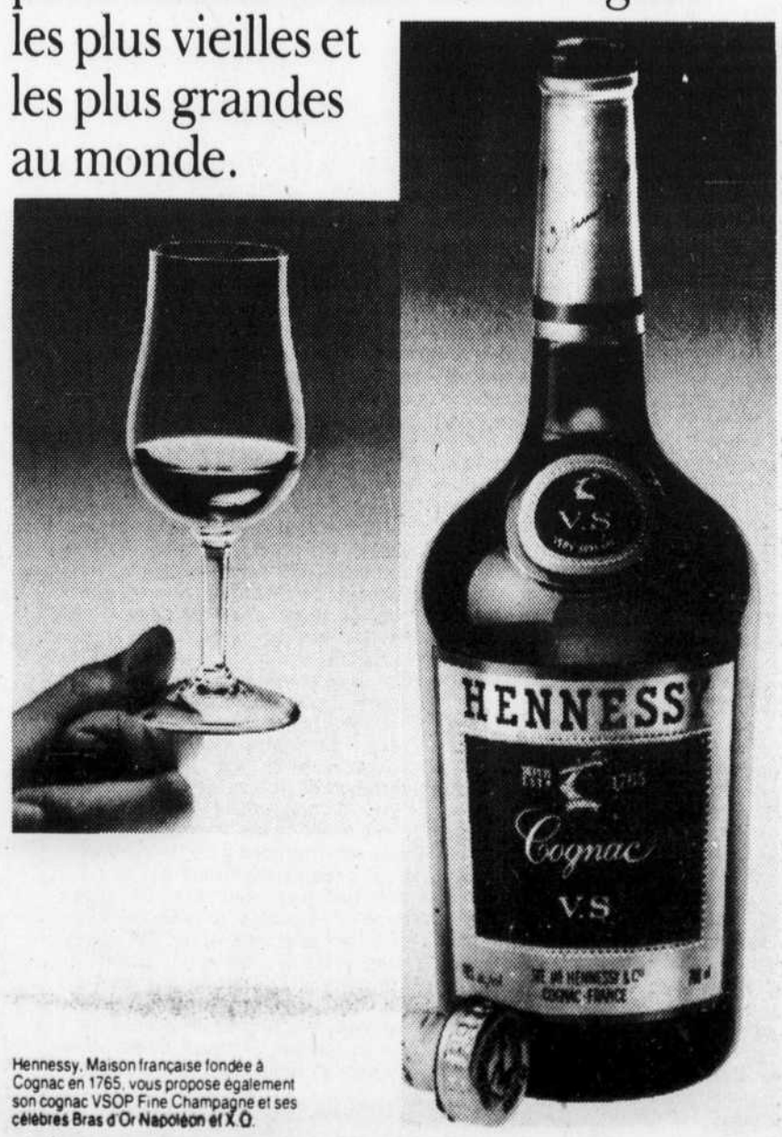
S.I.A.F. ANTIQUITÉS
Importation d'antiquités françaises
Meubles rustiques anciens importés de France meubles, bibelots, bronzes, cuivres, table de ferme, tableau, etc.
354 rue de l'Inspecteur
Montréal,
866-0572
ouvert
toutes les semaines
Jeu. ven. de 10h à 21h
Sam. de 10h à 17h





ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES TECHNIQUES DE L'EAU

Hennessy
vous propose
son cognac V.S.
Pour vous l'offrir, Hennessy a puisé dans ses réserves de cognac les plus vieilles et les plus grandes au monde.



Hennessy, Maison française fondée à Cognac en 1765, vous propose également son cognac VSOP Fine Champagne et ses célèbres Bras d'Or Napoléon et X.O.

LA MÉTÉO

Abitibi, Pontiac-Témiscamingue, Chibougamau: ensoleillé en matinée. Ennuagement par la suite. Vents modérés. Possibilité d'averses en soirée. Maximum 20 à 23. Aperçu pour samedi: nuageux avec quelques averses.

●

Haute Mauricie, Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés. Maximum 20 à 23. Aperçu pour samedi: ensoleillé en matinée. Ennuagement par la suite.

●

Outaouais, Montréal: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum 23 à 25. Aperçu pour samedi: passages nuageux, chaud et humide.

●

Cantons de l'Est, Lac Saint-Jean, Québec, Trois-Rivières: ensoleillé avec passages nuageux et plus chaud. Maximum 20 à 23. Aperçu pour samedi: passages nuageux, chaud et humide.

●

Baie Comeau, Sept-Iles, Rimouski, Gaspésie: dégagement en matinée. Ensoleillé par la suite. Maximum 16 à 18. Aperçu pour samedi: ensoleillé et plus chaud.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Larose nie

que la loi n'exigeait pas des vérificateurs la préparation d'un rapport relevant les faiblesses administratives et les améliorations y relatives, ces derniers ont formulé par écrit, à la suite de chacune de leurs vérifications, des commentaires touchant notamment certaines des présumées irrégularités reprochées à l'Office. Ils ont également fait des recommandations précises visant à améliorer les contrôles ainsi que les méthodes comptables et administratives en vigueur... Dans le rapport qui sera produit au gouvernement à la suite de la vérification spéciale, il sera fait état en particulier de la façon dont il a été disposé, au cours de la vérification régulière, de toute allégation soulevée dans les médias qui aurait été alors connue des vérificateurs".

La loi constitutive de l'OCQ oblige le vérificateur général à faire un examen annuel des livres. Elle permet aussi à l'OCQ de recourir à une firme privée pour l'examen trimestriel des mêmes livres.

"Par souci d'efficacité et d'économie cependant déclare M. Larose, le vérificateur général et la firme indépendante d'experts-comptables ont coordonné leurs travaux de façon à éviter le double emploi dans les méthodes de travail et dans l'application des procédés usuels de vérification. Chaque partie à cette vérification a toutefois pris la pleine responsabilité de l'opinion émise sur les états financiers et des rapports soumis à l'OCQ. Ainsi, le mandat du vérificateur général n'a été limitée en aucune façon par le fait de cette vérification conjointe."

◆ Anglo-Québécois

millions à utiliser par exemple par des groupes dits "d'unité nationale", dont ceux qui, au Québec, veulent combattre la thèse péquiste au moment du référendum. C'est là que le groupe Québec-Canada est allé chercher ses $265,000. il y a quelques mois et en obtiendra jusqu'à $800,000 au cours de ceux qui viennent. Et des groupes anglophones du Québec, tel le Positive Action ou Participation-Québec, selon la nature de leurs projets, pourront obtenir l'aide du Secrétariat d'État autant via le programme "Consultations" que via celui des "groupes minoritaires de langue officielle".

Enfin le ministère fédéral n'arrive pas à identifier très clairement le groupe minoritaire au Québec, ni à cerner ses besoins, tant celui-ci est encore mal organisé, regroupé. Tandis que la Fédération des francophones hors Québec, avec quelques autres organismes comme la Fédération des jeunes Canadiens français ont pu être consultés sur la répartition des subventions et leurs critères d'attribution, le titulaire du Secrétariat d'état, M. John Roberts reconnait que sa principale source de réaction au Québec, a été son collègue, M. Warren Allmand, ministre de la Consommation et porte-parole des anglophones du Québec au cabinet.

Plusieurs organismes québécois de langue anglaise, de création antérieure ou ultérieure à novembre 1976, ont tenté une première réunion de mise en commun en mai dernier, mais on ne saurait y voir poindre encore l'embryon d'une véritable fédération, dont l'existence pourrait faciliter les décisions du Secrétariat d'état, presque réduit à deviner seul les priorités.

Comme l'annonçait M. Roberts l'automne dernier, les sommes mises à la disposition des groupes minoritaires croîtront substantiellement au cours des prochains cinq ans. Au rythme antérieur, la prévision était de $45 millions pour ces années et elle passera à $75 millions, progressivement. De $6 millions qu'il était en 1977-78, le budget des groupes minoritaires de langue officielle sera de $9 millions en 1978-79 pour atteindre plus de $20 millions en 1981.

On a donc décidé de revoir de fond en comble les critères de répartition de ces sommes, jusque là restés plutôt arbitraires. Les fonctionnaires du Secrétariat d'état ont mis au point une formule mathématique complexe, tenant compte à la fois des "étapes de réalisation" des communautés minoritaires, et de certains facteurs précis et mesurables tels la population, le ratio d'assimilation, l'isolement, la proximité des ressources du groupe majoritaire, l'organisation communautaire, l'éducation, les lois, les services, et la situation économique.

Plus souvent étudié, le groupe francophone hors Québec a fait assez facilement l'objet d'une évaluation mesurable. Mais le groupe anglophone du Québec, comme le reconnaissent les auteurs du document de travail, est le plus souvent classé "à l'oeil". Les deux seules sources de renseignement indique-t-on, sont le document comparatif "Deux poids, deux mesures", récemment publié par la Fédération des francophones hors Québec, et une étude sur la minorité anglophone à l'extérieur de Montréal, commandée par le Secrétariat d'état à un professeur de l'Université de Sherbrooke, M. Ronald Sutherland, l'année dernière.

Encore faut-il remarquer que "Deux poids, deux mesures", n'était pas encore publié au moment où le Secrétariat d'état a élaboré son document de travail.

Quant à l'étude de M. Sutherland, elle apporte un éclairage tout à fait intéressant et inusité à la situation des anglophones au Québec, beaucoup moins uniformément confortable que les clichés d'usage ne le veulent, mais elle demeure partielle, puisqu'elle ne tient pas compte du groupe montréalais, c'est-à-dire des trois-quarts de la population anglophone de la province, les plus influents de toute évidence sur le plan social, culturel et économique.

M. Sutherland distingue trois types de groupes anglophones hors Montréal. Les uns sont relativement bien intégrés au groupe québécois. Vivant relativement isolés et dispersés, ils sont majoritairement bilingues et désireux de demeurer au Québec. On les retrouve dans la région métropolitaine de Québec, dans certains comtés de l'Estrie tels Arthabaska, Mégantic, Drummond, Wolfe et Shefford.

D'autres, comme ceux qui habitent le comté de Pontiac à la frontière de l'Ontario sont plutôt intégrés à la province voisine. Majoritaires à 61% dans ce cas précis, pas même 20% d'entre eux ne sont bilingues et l'assimilation joue encore en leur faveur.

Le troisième groupe est dit "en transition", dans des régions où la francisation ne peut aller qu'en s'accentuant, comme Gaspé, Sherbrooke, Hull et la Gatineau. Le bilinguisme y est plus fréquent mais pas encore dominant.

C'est de ce troisième groupe que le Secrétariat d'état devrait surtout s'inquiéter, affirme M. Sutherland, puisque c'est lui qui choisira soit de devenir un ghetto, soit de participer à la vie québécoise pleinement, ce que les éléments les plus jeunes de cette population semblent tout à fait désireux de faire à son avis.

Il recommande donc au gouvernement fédéral d'accorder ses subventions à des groupes de citoyens préoccupés d'animation sociale, à des moyens de communications entre anglophones minoritaires, tels des périodiques, aux échanges entre jeunes, et bien sûr à l'apprentissage de la langue seconde.

Selon les nouveaux critères de répartition des subventions aux groupes minoritaires de langue officielle, ce sont les francophones de la région Atlantique qui recevront le plus en 1978-79, soit un peu plus de $2 millions, suivis par ceux de l'Ontario, avec $1.9 million, des Prairies avec $1.6 million, et de la Colombie britannique avec $574,000. Les anglophones du Québec recevront $586,575. Cette répartition est encore une hypothèse de travail, s'empresse-t-on de faire remarquer au Secrétariat d'état, mais le résultat final ne saurait différer beaucoup.

◆ Ottawa

croître ensuite pour se stabiliser autour de 200 d'ici 1985. Les trois quarts de ce personnel seront chercheurs ou techniciens. De plus, au moins le quart des chercheurs devront avoir au préalable une expérience industrielle et 60% d'entre eux devront même être ingénieurs.

Ces prévisions illustrent bien les liens étroits que cet Institut de génie des matériaux prévoit entretenir avec l'industrie: en fait, on prévoit que la majorité des recherches seront de caractère appliqué et incluront le développement technologique, les démonstrations de faisabilité industrielle et l'évaluation technique. On espère aussi recueillir au moins le quart des revenus des contrats extérieurs.

Ce centre de recherche devrait aussi dépasser les stricts besoins industriels pour se préoccuper aussi d'applications sociales plus larges comme les normes et la certification des propriétés des matériaux, l'identification des matières inflammables ou autrement dangereuses, la protection des consommateurs et de l'environnement, le recyclage, l'économie d'énergie, etc.

Sur le plan social, le CNRC indique aussi son désir de voir ce nouveau laboratoire canadien favoriser ultimement l'épanouissement d'un milieu de recherche francophone à la fois solidaire du milieu culturel québécois et ouvert sur le monde entier.

En liaison étroite avec les besoins exprimés par le milieu industriel, cet institut collaborera étroitement avec les universités pour favoriser la formation de spécialistes dans ce domaine essentiel à l'essor technologique.

La communauté scientifique québécoise applaudit à ce nouveau développement, d'autant plus qu'elle attendait impatiemment la réalisation des espoirs qu'on avait fait naître dans plusieurs milieux.

En effet, l'idée d'un tel centre de recherche sur les matériaux est dans l'air depuis 1975 et, pour la concrétiser, le "Groupe d'étude sur les matériaux" (GEM) de Polytechnique a réalisé plusieurs dizaines d'entrevues techniques avec autant d'industries québécoises, rencontré toutes les équipes de recherche intéressées dans les autres universités de la province et visité environ 37 laboratoires spécialisés d'Europe ou des États-Unis.

Le rapport du GEM souligne que toutes les industries visitées, quelle que soit leur taille, ont avoué avoir des problèmes de matériaux et ont profité du passage des experts chez elles pour soumettre des cas concrets et demander de l'aide.

"C'est la meilleure preuve que ce nouveau laboratoire sur les matériaux répond vraiment à un besoin", conclut-on.

◆ Québec

M. Parizeau à son homologue fédéral indique que le versement aux contribuables, sous forme de chèques, des sommes dues au gouvernement de Québec en vertu de sa réduction de la taxe de vente, est inacceptable et qu'Ottawa devrait plutôt s'en tenir à la formule de l'abattement fiscal.

Ce versement, qui est prévu dans la version actuelle du projet de loi G-56, "constituerait, dit la lettre, une grossière iniquité sociale, maintes fois dénoncée, et entrainerait, comme vous le savez, pour votre gouvernement, un gaspillage d'un million et demi de dollars".

"Il obligerait en outre, poursuit la lettre, le gouvernement du Québec à dépenser une somme identique, s'il avait à décider... d'aller chercher cette même somme chez les contribuables."

Aussi, M. Parizeau affirme que la formule de l'abattement fiscal, applicable à l'année 1978, et accompagnée d'un règlement sur les intérêts à payer, "reste donc fondamentalement la seule solution qui puisse être acceptable pour nous".

On sait qu'en vertu de cette formule, le contribuable québécois se verrait déduire, au moment de son prochain rapport d'impôt, une certaine somme des taxes qu'il a normalement à payer au gouvernement central et verrait augmenter son impôt québécois d'une somme équivalente.

De plus, Ottawa s'engagerait, en vertu de cette formule, à verser à Québec le montant des intérêts que ce dernier doit payer.

Cette nouvelle lettre de M. Parizeau s'éloigne largement de celle qu'il faisait parvenir à M. Chrétien pas plus tard que le 7 juin dernier et à partir de laquelle il faisait une nouvelle déclaration ministérielle à l'Assemblée nationale.

Dans cette lettre du 7 juin, que plusieurs ont d'ailleurs qualifiée à ce moment-là, de volte-face, M. Parizeau indiquait à M. Chrétien deux voies pour régler le différend.

La première de ces deux voies était celle de l'abattement fiscal, telle qu'expliquée plus haut. L'autre était celle prévue à l'article 30 du bill G-56, soit un versement direct à certaine contribuables d'un chèque de $85 dollars.

Rien dans cette lettre du 7 juin n'indiquait une préférence quelconque de M. Parizeau. De plus, au cours de la conférence de presse qui avait suivi sa présentation à l'Assemblée nationale, le ministre des Finances avait été pour le moins sibyllin sur cette question.

"Pour l'ordre et les bonnes moeurs dans les relations fiscales entre Ottawa et Québec, je préfererais l'abattement fiscal, mais pour ce qui est de l'originalité de la fiscalité provinciale, je ne détesterais pas l'autre solution", avait-il lancé avec son sourire habituel.

Au journaliste qui lui rappelait hier cette déclaration de M. Parizeau, M. Lévesque n'a guère fait mieux que répondre que ce n'était plus le temps de faire de l'humour avec cette affaire et qu'Ottawa devrait comprendre pendant qu'il en est encore temps.

Il faut toutefois souligner, en toute justice, que la dernière lettre de M. Parizeau à M. Chrétien reprend essentiellement la position défendue depuis le tout début par le Québec et endossée à l'unanimité des partis par l'Assemblée nationale. Dans cette perspective, c'est plutôt la lettre du 7 juin qui était bizarre.

Enfin, M. Lévesque a affirmé hier que le gouvernement québécois n'hésitera pas à aller chercher dans les poches des contribuables les sommes versées par Ottawa, si ce dernier persiste à envoyer des chèques.

Le premier ministre québécois, qui a souligné que Québec n'avait pas les moyens de perdre cet argent, a indiqué que des mesures en ce sens seront annoncées dès la semaine prochaine.

◆ La CECM

"Nos écoles primaires se dépeuplent si vite que, malgré la fermeture de plusieurs écoles en juin 1977, nous avons cette année 38,000 places non utilisées dans les immeubles affectés à l'enseignement primaire, écrit M. Larivée. Et malgré les 23 autres écoles primaires que nous fermerons en fin du mois, nous aurons l'an prochain 46,000 places non utilisées dans les écoles primaires restantes".

Cette "dispersion" de la clientèle scolaire causerait des services pédagogiques moindres, forcerait certains enseignants à accepter des classes beaucoup plus nombreuses que la moyenne afin de maintenir des écoles sous-utilisées, et occasionnerait des coûts d'entretien plus élevés à la CECM que dans toutes les autres commissions de l'île.

"Il n'est pas normal qu'une commission saolaire consacre plus de crédits à l'entretien qu'à la pédagogie, et c'est une tendance que la Commission a voulu contrer en préparant ses prévisions budgétaires pour 1978-79", poursuit-il.

"Ce qui ne signifie aucunement que la CECM ne veut pas tenir compte de la politique du ministère concernant la dernière école de quartier. Je suis heureux de vous informer que 49 écoles seront maintenues l'an prochain malgré une clientèle inférieure à 225 élèves, deux d'entre elles en comptent respectivement 98 et 103 seulement, selon nos prévisions."

Selon M. Larrivée, la définition que M. Morin a faite de la dernière école de quartier, en février dernier, prête à toutes les interprétations. C'est d'ailleurs ce qui a incité les fonctionnaires de la CECM a suggérer de délimiter 19 quartiers, chacun étant assuré de conserver au cours des prochaines années plusieurs "dernières écoles".

Sitôt la lecture de sa lettre terminée, le président abordait un autre sujet à l'ordre du jour, ce qui eut peut-être pour effet de désamorcer un débat tumultueux à cause de la présence d'une soixantaine de parents représentant les comités de survie des deux écoles dont la fermeture a provoqué l'intervention du ministre Morin.

À l'extérieur de la salle, leurs porte-parole dénoncèrent vertement la lettre du président de la CECM. "C'est la preuve que celle-ci n'est intéressée à garder ouvertes que les grosses écoles de 500 élèves ou plus", a commenté Mme Monique Plourde, de l'école Dujarié. "Cette justification de la Commission, qui n'avait absolument rien à dire il y a deux mois quand nous nous sommes opposés à la fermeture de notre école, prouve qu'elle ne tient aucunement compte de la vie sociale d'un sous-quartier comme le nôtre," a dit de son côté M. Daniel Masse, de l'école Boucher-de-la-Bruère.

Par contre, dans un communiqué, l'Alliance des professeurs de Montréal a dit hier que ses membres acceptaient la fermeture de cette dernière école et qu'ils s'y préparaient, parce qu'elle est devenue vétuste. L'Alliance met toutefois la CECM en garde contre la tentative de laisser aller certaines écoles à l'abandon pour ensuite en justifier la fermeture.

◆ Giovanni Leone

alliés communistes au Parlement ont confiance dans leur capacité d'éviter au pays une crise prolongée.

On affirme, de même source, que les dirigeants démocrates-chrétiens escomptent obtenir l'appui communiste en vue de remplacer M. Leone, depuis longtemps une cause d'embarras pour eux, par leur énergique et populaire secrétaire, M. Benigno Zaccagnini.

En cas d'accord des communistes — et tout indique pour l'instant qu'ils le donneront — la passation de pouvoir à la présidence confirmerait aussi le maintien du présent gouvernement.

Médecin de profession, M. Zaccagnini, qui vient de Ravenne, a été un des principaux architectes de la première alliance officielle entre la démocratie-chrétienne et les communistes, et il paraît jouir de la confiance de ces derniers.

Comme le stipule la constitution, l'Italie connaitra dans un délai de 15 jours le successeur de M. Leone. Les 945 députés et sénateurs devront élire le septième président de la république italienne à la majorité des deux tiers durant les trois premiers tours, puis à la majorité absolue pour les tours suivants. Jusque là, l'intérim de la présidence de la république sera assurée par M. Amintore Fanfani, président du Sénat.

La coalition, au sein de laquelle les communistes sont signataires d'un pacte de cinq partis visant à soutenir au Parlement le gouvernement qui y est minoritaire, s'est heurtée à l'opposition véhémente de la droite du Parti démocrate-chrétien.

Ces éléments conservateurs, qui craignent que l'influence communiste ne conduise immanquablement à l'intégration du parti au sein du gouvernement, font pression en faveur d'élections anticipées.

Ils ont vu la tactique qu'ils préconisent trouver justification dans les élections locales du mois dernier, au cours desquelles le Parti démocrate-chrétien a réalisé des succès considérables, tandis que les communistes subissaient de gros revers, après des années de progression constante. En vertu de la constitution italienne, le cabinet doit présenter sa démission à un président nouvellement élu.

Si M. Zaccagnini était effectivement désigné dans les quinze jours par le collège électoral, il est presque certain qu'il demanderait au présent gouvernement de demeurer en fonction.

Pour les observateurs politiques, le parti au pouvoir, qui doit affronter d'énormes problèmes économiques, a besoin du soutien des communistes et des puissants syndicats, qu'ils contrôlent, afin de restructurer avec efficacité l'économie italienne.

L'autre option consisterait à confronter l'opposition combinée des communistes et des syndicats, mais les démocrates-chrétiens savent que ceci risquerait de susciter de graves troubles sur le front social.

En tout état de cause, la démission anticipée de M. Leone à propos de laquelle une opposition négligeable parait s'être manifestée au sein du parti démocrate-chrétien, permet d'organiser des élections anticipées. En effet, la constitution prévoit qu'un président ne peut dissoudre les deux chambres du Parlement dans la période de six mois précédant l'expiration de son mandat. Si M. Leone était demeuré au pouvoir, il n'y aurait donc pu y avoir d'élections après le 30 juin, et jusqu'à la fin de l'année.

La campagne de presse lancée il y a trois semaines par l'hebdomadaire de gauche L'Espresso avait rendu la situation pratiquement intenable. L'Espresso avait accusé notamment M. Leone d'avoir pratiqué la fraude fiscale et la spéculation immobilière, d'avoir mis la diplomatie italienne au service des intérêts d'amis "douteux", notamment en Indonésie et au Proche-Orient.

À propos des manipulations financières, L'Espresso a rappelé l'affaire des "pots-de-vin Lockheed" et "l'amitié intime" qui lie l'ancien président aux deux principaux inculpés du procès instruit devant la Cour suprême. Il s'agit des frères Antonio et Ovidio Lefebvre qui se sont entremis pour placer en Italie, moyennant des pots-de-vins, les avions C-130 du constructeur américain. À ce sujet, l'Espresso a fait mention d'un chèque de 140 millions de lires entre la famille Leone et les frères Lefebvre. Ceux-ci ont toujours soutenu que cette somme couvrait une opération immobilière régulière à Rome.

Ça ne se répétera pas, dit Lévesque

Des piquets ont empêché les députés de siéger hier matin

par Jean-Claude Picard

QUÉBEC — Pour la première fois de son histoire, l'Assemblée nationale du Québec a été partiellement empêchée de siéger hier alors qu'un petit groupe de manifestants ont momentanément interdit aux députés l'accès aux édifices parlementaires.

Les manifestants, membres du Syndicat des fonctionnaires du gouvernement du Québec, protestaient contre certaines dispositions du projet de loi 50 modifiant l'actuelle loi sur la fonction publique et à l'étude en commission parlementaire.

Dès 8 heures hier matin, quelque 200 fonctionnaires se sont massés, à l'invitation de leurs dirigeants, devant les diverses portes des édifices de la colline parlementaire, en interdisant ainsi l'accès à quiconque, même aux députés ou aux ministres. Ils se sont dispersés quelques heures plus tard, sans véritable intervention policière.

Ainsi, fait sans précédent dans l'histoire du parlementarisme québécois, l'Assemblée nationale n'a pu reprendre ses travaux à l'heure prévue, soit 10 heures et n'a été convoquée qu'à 14 heures, ce qui a donné le temps aux députés de réintégrer leurs sièges.

D'autre part, et bien que le premier ministre, M. René Lévesque, ait promis hier que pareille violation des droits des parlementaires ne se reproduira plus, la journée d'aujourd'hui risque d'être extrêmement chaude sur la colline parlementaire: les professionnels et fonctionnaires du gouvernement ont de nouveau été invités à débrayer et au surplus, la CSN a organisé pour ce soir une importante manifestation dans le but de protester contre l'emprisonnement des leaders du Syndicat des employés de la CTCUM.

Cette fois-ci, cependant, il est à prévoir que les barricades et les policiers casqués, qui avaient disparu de la colline parlementaire depuis l'arrivée au pouvoir du Parti Québécois, reforont surface, au grand déplaisir de plusieurs députés de la majorité, et que l'accès aux édifices parlementaires sera assuré.

De plus, M. Lévesque a clairement indiqué hier que le débrayage des fonctionnaires et professionnels du gouvernement était illégal et qu'en conséquence, tous ceux qui ne se présenteront pas au travail subiront une perte de salaire équivalente.

Les dispositions litigieuses du projet de loi 50, qui est à la source de tous ces ennuis, touchent principalement la délicate question de la classification des employés de l'État ainsi que le rétrécissement présumé de l'aire de négociation.

Quoi qu'il en soit du bien-fondé de ces réclamations, le geste posé hier par ce groupe de fonctionnaires décidés à lutter jusqu'au bout contre ce projet de loi et son parrain, M. Denis de Belleval, a provoqué, sur le parquet de l'Assemblée nationale, l'un des débats les plus enflammés des dernières années.

Dès l'ouverture de la séance, les députés ont donné unanimement leur consentement à ce qu'on laisse de côté la discussion des affaires prévues à l'ordre du jour pour débattre en toute urgence "cette atteinte à leurs privilèges, cette violation de leurs droits fondamentaux".

C'est le leader de l'aile parlementaire du Parti libéral, M. Gérard-D. Lévesque, qui a lancé le débat en présentant une motion blâmant sévèrement le gouvernement pour avoir manqué à ses responsabilités en ne prenant pas les mesures nécessaires pour permettre à l'Assemblée nationale de siéger à l'heure prévue et accomplir ses tâches législatives.

"Cette atteinte à nos droits est inacceptable et constitue un précédent extrêmement dangereux. Cette affaire remet en cause l'intégrité de toute l'institution parlementaire, voire l'intégrité même de la démocratie puisque les députés sont les représentants et ont été élus avec mandat de se réunir et de siéger. Les en empêcher constitue une atteinte aux libertés de la population en général", a affirmé M. Lévesque, dans un de ses meilleurs discours depuis longtemps.

Le chef libéral a de plus accusé le gouvernement d'avoir manqué à ses devoirs en refusant de prendre ses responsabilités et de faire dégager les portes des édifices par les forces policières.

"Il arrive des jours où on se rend compte qu'on ne peut pas gouverner et être populaire à la fois", dit M. Lévesque en rappelant les liens qui unissent le gouvernement aux forces syndicales.

Le leader de l'opposition a enfin souligné que la discussion constitutionnelle et la tenue du référendum allaient peut-être donner lieu au cours des prochains mois à des gestes très émotifs posés par diverses catégories de citoyens, de toutes tendances politiques, et que les parlementaires devaient être assurés dès à présent qu'ils pourront en tout temps siéger et débattre ces questions sur le parquet même de l'Assemblée nationale.

Il n'a pas manqué de rappeler qu'au plus fort des crises qui ont secoué le régime Bourassa — crise d'octobre, grève des médecins, grèves du Front commun — l'Assemblée nationale a toujours pu siéger normalement, permettant ainsi aux parlementaires d'exercer leurs libertés démocratiques.

Cette attitude a été partagée sans réserve par le chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron, qui a affirmé que la manifestation d'hier marquait "un jour sombre dans l'histoire du Québec".

M. Biron, qui croit lui aussi que rien ne devrait empêcher l'Assemblée nationale d'exercer ses prérogatives, a souligné que le gouvernement était le premier responsable de cette situation causée, selon lui, par son intransigeance dans l'examen du projet de loi 50.

Les trois "indépendants" de l'Assemblée, MM. Camil Samson, Fabien Roy et Bill Shaw, ont également blâmé sévèrement et les manifestants et le gouvernement. "C'est avec des gestes comme ceux-là qu'on finit par tuer la démocratie", a dit le député de Beauce sud.

Du côté gouvernemental, personne n'a cherché à minimiser l'importance de cette affaire et le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, a admis avoir fait preuve d'une certaine négligence en ne demandant pas assez tôt l'intervention des forces policières pour libérer l'entrée des édifices.

"Notre évaluation de la situation a été trop confiance et je reconnais avoir attendu trop longtemps avant de demander à la Sûreté du Québec d'intervenir", a avoué le ministre de la Justice.

M. Bédard a lui aussi affirmé que ce type de manifestation constituait une attaque inadmissible des provilèges de l'Assemblée nationale et de la population en général, qui a un droit fondamental, a-t-il dit, à ce que ses institutions parlementaires fonctionnent.

Ces affirmations ont été reprises un peu plus tard par le premier ministre lui-même, qui a reconnu que son gouvernement avait été pris au dépourvu et que cette manifestation constituait un "abus flagrand du droit de manifester".

"Ce sont les libertés politiques de tous les citoyens qui sont menacées lorsque les parlementaires ne peuvent siéger", a dit le premier ministre, qui a promis que pareille situation ne se reproduira plus.

"On ne se laissera pas charrier par quelques inconscients ou apprentis-sorciers de l'anarchie politique. On est une société de lois qui n'est pas fondée sur le caprice ou l'arbitraire. Que les principaux intéressés se le tiennent pour dit", a déclaré M. Lévesque, qui ne semblait pas d'humeur à plaisanter".

C'est toutefois le leader parlementaire du gouvernement, M. Claude Charron, qui a expliqué en détail de quelle manière le gouvernement avait pu en arriver a cette "évaluation trop confiante".

Selon ses propres explications, M. Charron est arrivé au Parlement vers 8 heures pour se rendre compte que toutes les portes étaient bloquées par quelques manifestants seulement.

Après avoir constaté l'impossibilité d'entrer, il a communiqué avec le premier ministre et lui a donné rendez-vous dans un petit restaurant du quartier latin où est venu les rejoindre le ministre de la Justice.

Ils ont évalué la situation à eux trois à partir de rapports des responsables de la sécurité des édifices parlementaires.

Croyant que la manifestation allait se disperser d'elle-même — un peu comme une manifestation similaire qui s'était produite la veille —, ils ont attendu vers 9.45 heures pour demander l'intervention de la Sûreté, ce qui leur a permis de pénétrer dans l'édifice parlementaire vers les 10.15 heures, accompagnés d'un cordon de policiers.

Il était toutefois trop tard, puisque la plupart des députés avaient déjà rebroussé chemin plutôt que d'en venir aux coups avec les manifestants.

Cette version des événements a permis à M. Charron de présenter un amendement à la motion de M. Lavoie selon lequel le gouvernement devait être blâmé pour son retard à agir, plutôt que pour son inaction, et où l'ensemble de l'Assemblée nationale formule le voeu que pareille violation ne se reproduise plus.

AU FIL DES MOTS

Petits propos

par Louis-Paul Béguin

Dans une récente chronique, une faute de typographie s'est glissée qu'il est important de signaler. J'avais donné les dates du récital de Jean Albert qui aura lieu au kiosque international de la Terre des Hommes, de cette façon: *le 15 et le 22 juillet*. L'article fut éliminé la deuxième fois, ce qui me fit écrire: le 15 et 22 juillet. C'est une faute courante, que je n'avais pas faite, je vous l'asure, sur mon texte dactylographié. Il fallait dire: *les 15 et 22 juillet*, ou, comme je l'avais écrit: *le 15 et le 22 juillet*.

On a souvent discuté sur la manière de désigner les voies de sortie sur les autoroutes du Québec: 15e et 16e rang. J'ai déjà fait état de cette signalisation, à mon avis douteuse. Il faut un pluriel: *15e et 16e rangs*. Pourquoi? Parce qu'on doit insister sur le fait que deux rangs sont accessibles, lorsqu'une voiture sort de l'autoroute par cette voie. Je sais qu'il est courant d'écrire *XV - XVIe siècle* comme on dirait *XVe et XVIe cheval* (on ne dirait pas chevaux). Mais le panneau indicateur sur l'autoroute Montréal-Québec: *15e et 16e rang de Villeroy*, par exemple, m'a toujours semblé incorrect. J'ai besoin d'y voir *rangs*, au pluriel. Deux rangs s'offrent à l'automobiliste. Bien sûr on peut dire que le mot rang, après 15e, est sous-entendu. Toutefois le complément "de Villeroy" modifie, dans mon esprit, la valeur de "rang". À Villeroy, il y a des rangs, dont le 15e et le 16e... Tout cela me fait dire qu'il faut mettre (rangs) au pluriel.

Le français a tendance à être clair: XVe — XVIe siècle peut dire deux choses: soit *le XVe et le XVIe siècle* (ici pas besoin de pluriel, on comprend): soit **du XVe AU XVIe siècle**. Pour cette raison, je ne veux pas écrire XVe-XVIe siècle (ou 15e - 16e rang). Il faut éviter l'obscurité. Quoi qu'en disent les dictionnaires; s'il y a moyen d'être très clair, soyons-le.

En ce qui concerne le slogan de l'Année du français, et bien que je ne tienne pas à revenir là-dessus, étant donné le bon travail qui fut fait, je dois rectifier une déclaration rapportée par Lysiane Gagnon: le poème de Villon dans lequel le poète emploie vivre par coeur confirme au contraire l'idée de mémoire dans le slogan de l'Année du français. Dans son poème (Rondeau sur la mort) qui se trouve dans Le Grand Testament, Villon s'écrie: "...ou que je vive sans vie Comme les images, par coeur." La mémoire des sentiments (du coeur) s'oppose à la mémoire de l'esprit (la raison) chez Mme de Sévigné. Veut-on rapprocher *parler par coeur* de *dîner par coeur* qui signifie qu'en guise de repas, on se rappelle les bons repas pris dans le passé? Les images, pour Villon, fixent le passé. Sans vie, elle *rappellent* les choses passées. On voit tout de suite où cela nous entraine, quand on dit: parler par coeur. Glissons... Il parait que le slogan est bien connu, fautif ou non. Tant mieux, puisqu'il est trop tard pour le changer. Mais qu'on ne me donne pas de raisons qui n'en sont pas. Et aller chercher Montaigne et Villon est bien du travail pour rien. Après tout Montaigne disait "asteure", appelait *librairie* sa *bibliothèque*. Va-t-on, pour cela, utiliser ces archaïsmes? Signalons pour finir les efforts de l'Année du français, le travail de ses animateurs et promoteurs et restons-en là.

L'UdM: il faut appuyer le rattrapage des universités francophones

par Françoy Roberge

Tel que prévu, l'Université de Montréal a repris hier, lors de son intervention devant la Commission d'étude sur les universités, l'essentiel du projet qu'elle avait soumis à son assemblée de direction il y a quelques jours.

Les grandes lignes de ce volumineux mémoire portent sur l'importance de poursuivre à plein régime les appuis financiers aux universités francophones du Québec, qui ne produisent encore que 10% des diplômés doctoraux au Canada et 17% des diplômés de maîtrise.

Le recteur de l'U. de M., M. Paul Lacoste, a précisé que pour avoir un réseau d'universités qui réponde vraiment à nos besoins, il importait de maintenir le développement accéléré non seulement des programmes de premier cycle mais surtout, compte tenu de la nécessité d'alimenter la qualité du savoir universitaire par le développement de secteurs d'excellence, des études avancées et de la recherche.

Implicitement, le mémoire de l'U. de M. demande que Québec reconnaisse la vocation spécifique de chaque université et tienne compte de l'expérience accumulée sur le Mont-Royal pour favoriser le développement de savoirs basés sur la tradition et l'évolution dans une perspective ouverte.

"L'université canadienne de langue française se trouve dans une position unique, précise le document, elle exprime en français la technologie nord-américaine qui l'entoure".

"Ses étudiants sont exposés aux approches épistémologiques et méthodologiques de deux grands courants de pensée. Cette université, rendue à maturité, devrait contribuer à confronter ces deux traditions ou à les mettre en rapport".

L'Université de Montréal, qui produit actuellement 100 diplômés de niveau doctoral et se place à ce chapitre au second rang au Canada, devrait donc produire de plus en plus de "docteurs", soit 150 en 1985.

Mettant en parallèle la diffusion de connaissances de haut niveau et l'importance de la recherche, l'université déplore que la commission Angers ait un mandat qui s'arrête au seuil de la recherche, laquelle fera l'objet d'une étude indépendante dans un proche avenir.

Le réseau des universités du Québec est et doit demeurer, dit le mémoire, pluraliste. Si certaines universités ont bénéficié d'une période de développement plus longue, et d'une plus grande concentration de ressources, chacune doit se développer au même rythme, accélérer, à partir de son niveau de développement et d'excellence. Il ne serait pas souhaitable, dit-on, de viser à les "égaliser" purement et simplement.

Amenés à préciser la nature du rattrapage qu'ils souhaitent — par rapport à quels pays, à quels modèles — les représentants de l'université ont expliqué qu'ils prônaient un rattrapage par rapport à la moyenne de la communauté canadienne, pour les francophones. Quant au modèle social, s'il fallait attendre qu'il se précise encore plus au niveau politique, ajoute M. Lacoste, "on risquerait d'attendre longtemps" et de manquer le bateau face à la société industrielle ambiante, quels qu'en soient les paramètres.

Plus tôt dans la journée, le directeur de l'École Polytechnique de Montréal, M. Roger Langlois, était venu affirmer que l'école — "Poly" pour ses étudiants — souhaite s'épanouir sous la forme d'une "véritable université technologique, qui, à l'instar d'autres établissements nord-américains ou européens, ne se limiterait pas à la seule technologie, mais s'intéresserait autant aux questions relatives à l'impact économique, social, psychologique, etc. de cette technologie".

Après avoir brossé un tableau de l'évolution de l'école depuis ses débuts, le directeur est, en quelque sorte, venu solliciter devant la commission Angers l'élargissement du mandat de son établissement — bien que Polytechnique se sente actuellement confortable dans son mandat d'école affiliée à l'Université de Montréal".



M. Paul Lacoste, recteur de l'Université de Montréal

Optimiste quant à la faculté d'adaptation des universités au contexte social québécois, M. Langlois a décrit dans cette perspective ce que pourrait être l'avenir de Polytechnique, une institution qui aide à l'invention et à l'innovation, à la prévision des problèmes technico-sociaux de l'avenir, à l'adaptation de la technologie étrangère aux besoins du Québec, et ce, en vertu d'un "mode de fonctionnement intégré fondé sur l'intense interaction entre l'enseignement, la recherche et l'industrie".

Louis-Georges Gervais assurera l'intérim

Le président du Conseil de presse sera choisi d'ici "quelques mois"

par Clément Trudel

La présidence par intérim du Conseil de presse du Québec sera assumée par M. Louis-Georges Gervais, conseiller en recherche et développement de l'Union des Caisses Populaires (Trois-Rivières). M. Gervais succède à Mme Georgette Georgiev, présidente par intérim depuis la mort de M. Jean-Marie Martin à qui l'on avait confié la présidence dès la formation du CPQ, en 1973.

Le CPQ a donc achevé cinq ans d'activités visant à consolider sa crédibilité et son efficacité. En rendant public le rapport de l'exercice 1977-78 hier, à Montréal, les dirigeants du CPQ se sont félicités du nombre croissant de cas qui leur furent soumis (43% de plus que l'an dernier) mais ont fait remarquer qu'une part de plus en plus grande des fonds va à cette fonction d'analyse des cas ou plaintes, le service dispensé étant gratuit, "quelle que soit la capacité financière du plaignant".

Les associations qui constituent le Conseil de presse devraient avant quelques mois tomber d'accord sur la personne qui poursuivrait la tâche entreprise par feu Jean-Marie Martin, a dit Mme Georgiev avant de clore la séance publique au cours de laquelle il fut révélé qu'un tiers seulement des personnes qui exercent réellement la profession de journaliste possède la carte émise par le CPQ.

Cette carte n'est ni un permis de travail ni un certificat de compétence mais elle fait foi de la pratique du métier par les artisans de l'information qui en font la demande (60 refus ont été signifiés depuis qu'existe la Commission de la carte). Le CPQ estime donc insuffisante la progression notée dans l'adhésion à cette carte professionnelle, qui devrait un jour toucher tout journaliste oeuvrant au Québec.

Le CPQ est formé en temps normal de sept représentants venant du public (au nombre desquels est choisi le président, rémunéré); de six représentants désignés par la Fédération professionnelle des journalistes du Québec et de six délégués des entreprises de presse. C'était hier la première séance pour sept membres du Conseil: Lise Bissonnette et Lysiane Gagnon, chez les journalistes; Pierre-C. O'Neill et James Stewart, pour les entreprises de presse; venant du public, André Villeneuve, vice-président adjoint (relations publiques) de Bell Canada; Léo Cormier, conseiller au CSSMM (Centre des services sociaux du Montréal métropolitain) et René Pépin, professeur à l'Université de Sherbrooke.

En cinq ans, le CPQ a rendu 153 arrêts dans autant de cas qui lui furent soumis. Les décisions rendues revêtent une valeur morale; elles font l'objet de mentions dans la plupart des médias. A partir d'une étude en cours sur la jurisprudence dont le rapport annuel donne une codification, un universitaire proposera bientôt un document de travail qui pourra faire l'objet de discussions avant de constituer un code de déontologie pour les propriétaires d'entreprises de presse et pour ceux qui exercent la profession de journaliste.

M. Antoine Desroches, de La Presse, demeure trésorier de cet organisme qui a réussi à réduire son déficit accumulé (atteignant maintenant $19,012) et M. Jean Baillargeon reste secrétaire. Le CPQ vient pour une fois de se doter d'un budget équilibré mais il fait aussi état d'une aide "occulte" (personnes et associations, membres et administrateurs ne réclament pas de frais).

La Fondation pour le Conseil de presse met par ailleurs la dernière main à un projet de souscription visant à associer le grand public à l'effort déjà consenti par le gouvernement québécois.

Début d'enquête

QUÉBEC (PC) — Le coroner dans l'affaire des 13 noyades du lac Témiscamingue, Me Stanislas Déry, a annoncé hier que son enquête s'ouvrira mercredi, le 28 juin prochain à 10 h, au Palais de Justice de Ville-Marie.

L'enquête se poursuivra le 29 juin et une vingtaine de témoins seront entendus, a précisé Me Déry.

Treize jeunes ontariens se sont noyés dimanche sur le Lac Témiscamingue après que les canots qu'ils occupaient eurent chaviré lors d'une tempête.

La sentence de Fournier sera prononcée mardi

par Bernard Morrier

C'est mardi prochain que le juge James K. Hugessen prononcera sa sentence à l'endroit de l'ex-procureur de la Couronne, Me Bernard Fournier, qui fut reconnu coupable, la semaine dernière, d'abus de confiance et d'entrave à la justice.

Comme on s'en souvient, Me Fournier était notamment accusé d'avoir accepté un endossement d'emprunt de $5,000 du journaliste Normand Maltais, en retour du refus d'autoriser que des accusations en relation avec le code de la route soient portées contre ce dernier. L'avocat était également accusé d'avoir réclamé et obtenu $400 de l'avocat Barry Coleman pour approuver une caution en faveur d'un des clients de celui-ci.

Dans ses représentations présententielles, Me Philippe Gélinas, le procureur de l'accusé, s'est déclaré hier surpris du verdict des jurés à l'endroit de son client. Et tout en s'y soumettant, il a invoqué les circonstances atténuantes pour appuyer sa demande d'un sursis inconditionnel de sentence. Me Gélinas a également exprimé sa surprise devant le fait que M. Maltais et Me Coleman, qui ont été coconspirateurs avec Me Fournier dans les faits qu'on lui reproche, n'aient pas été mis en accusation.

En réponse au procureur de la Couronne, Me François Beaudoin, qui avait réclamé une sentence exemplaire, Me Gélinas a fait valoir que l'exemplarité ne pouvait être invoquée, puisque le ministère public y avait lui-même renoncé en n'accusant pas MM. Maltais et Coleman.

Abordant ensuite la protection de la société, Me Gélinas a soutenu qu'on ne pouvait plus considérer cet aspect, puisque Me Fournier ne sera plus jamais procureur de la Couronne et qu'il sera probablement rayé du Barreau. "Me Fournier, de poursuivre son procureur, perdra ainsi la possibilité de gagner sa vie dans le seul domaine où il avait des connaissances. À 52 ans, comme c'est son cas, c'est difficile de refaire sa vie. De plus, le tribunal ne doit pas se laisser influencer par la pression de l'opinion publique. D'ailleurs, quand celle-ci apprendra que Me Fournier doit avoir recours à l'assistance sociale pour vivre, alors que ses deux complices sont libres dans le même pays qui l'a détruit, elle comprendra. La justice doit être aveugle devant les pressions populaires mais elle doit avoir les yeux bien ouverts devant l'équité", a conclu Me Gélinas.

De son côté, Me Beaudoin a révélé qu'il n'excluait pas la possibilité que MM. Maltais et Coleman puissent être accusés. Il a aussi souligné que c'était la première fois, dans nos annales judiciaires, qu'un procureur de la Couronne était reconnu coupable d'entrave à la justice. "Dans ce cas toutefois, devait insister Me Beaudoin, Me Fournier ne peut pas être considéré comme un premier déliquant, puisque son premier crime remonte à 1970, alors que le deuxième a été commis en 1975.

Invité par le juge Hugessen à dire quelque chose, s'il le désirait, Me Fournier a clamé qu'il était innocent des fautes qu'on lui reproche.

Congé le 23 ou le 26 juin?

Depuis l'adoption de la loi 48, faisant du 24 juin la Fête nationale des Québécois, la Commission du salaire minimum, divers services du ministère du Travail et de la main-d'oeuvre de même que plusieurs autres ministères, ont reçu un grand nombre d'appels pour connaître les diverses modalités d'application de la loi.

Me Jacques Béland, du ministère du Travail, précise que lorsque le 24 juin tombe, comme cette année, sur un jour habituellement chômé, la congé doit être pris par le travailleur le jour ouvrable qui précède ou le jour ouvrable qui suit la date du 24 juin.

Cette année, il semble que la plupart des banques seront fermées le 23 juin (vendredi), les fonctionnaires provinciaux et municipaux prendront congé également à cette date alors que les fonctionnaires fédéraux auront congé le 26 juin (lundi). La grande majorité des magasins de détail seront fermés le 24 juin, exception faite des établissements de trois employés ou moins.

Pour plus de renseignements, on peut appeler le ministère du Travail et de la main-d'oeuvre à Montréal, à 381-1897 (Me Jacques Béland), ou à Québec, à 643-3677 (Me Robert Auclair).

Naissance
LEDOUX

M. Mme Robert Ledoux (Estelle Vaillant) ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur premier enfant prénommé Véronique, née le 15 juin à 5:50 A.M.

Une hypothèque pas comme les autres: celle de la Banque Royale

À première vue, toutes les hypothèques se ressemblent, mais, vue de près, l'hypothèque proposée par la Banque Royale se distingue de toutes les autres. Surtout lorsqu'on considère une période de 25 ans. Aucune banque ni institution financière n'offre des taux et des termes aussi avantageux. C'est, du moins, ce que nous croyons.

Faites d'abord vos calculs!

Venez nous rencontrer. Nous vous offrirons une table à calcul de taux hypothécaires et, bien sûr, nos conseillers répondront à toutes vos questions. Nous vous aiderons à évaluer vos capacités et vos besoins.



Assurez-vous pour... rassurer les vôtres.

La Banque Royale offre un des meilleurs régimes d'assurance-collective vie-hypothèque et à des taux très avantageux. C'est facultatif, mais combien intéressant! Selon votre âge, vous pourriez, pour aussi peu que $5.20 par mois, assurer une hypothèque de $40,000. Bon nombre d'institutions financières n'offrent même pas la protection d'une assurance-vie-hypothèque. Quand on pense que l'achat d'une maison comporte déjà tellement de préoccupations, c'est rassurant de ne pas avoir à se soucier d'autres détails. Renseignez-vous sur les critères d'admissibilité.

5 ans à l'abri de l'inflation! La plupart des taux d'intérêt proposés par les autres institutions financières subissent la conjoncture économique et doivent être modifiés selon les taux en vigueur au moment du renouvellement. (Généralement après 1 an, 3 ans ou 5 ans.) La Banque Royale offre uniquement des termes de 5 ans, vous permettant ainsi de rester à l'abri de l'inflation pendant la période fixe la plus longue. Sans oublier que nos taux sont inférieurs à plusieurs autres de 1/4 à 1/2%, tant pour une hypothèque LNH que pour une hypothèque conventionnelle. Sur une longue période, ce n'est pas à négliger!



Vous déménagez? Comptez sur nous. Si vous êtes client de la Banque Royale, vous pouvez profiter de notre programme exclusif "Vous déménagez". Ce programme comprend un livre extrêmement pratique pour ceux qui déménagent et au besoin, un prêt-déménagement pouvant s'élever jusqu'à $2,500, remboursable en 3 mois à un taux exceptionnel. Et, bien sûr, si nécessaire, la Banque Royale pourra vous aider davantage avec un prêt personnel "Plan-à-Terme", aux taux flexibles. Venez donc nous parler de votre hypothèque: vous constaterez que...



la banque d'avantages, c'est davantage la Banque Royale.

BANQUE ROYALE

LES ATELIERS DE
FRANÇOISE GRAHAM enr.

Présentent une création collective, les 18, 19, 20, 21 juin '78 à 20:30, au 5110 Ave. du Parc (coin Laurier)

Réservations:
273-2213



14 ANS

CKVL présente un film de PROSPEC

- L'Oeuvre la plus gaie et charmante de BERRI; ce merveilleux film est sûrement un des meilleurs de l'année... —Martin Mitchell AFTER DARK MAGAZINE

Claude Berri *présente*
En amour, il n'y a rien comme...



2e SEMAINE

Le PARISIEN 5
486 STE-CATHERINE O. 866-3856

1.40, 3.40, 5.40, 7.40 & 9.40

POUR TOUS

MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE



WOODY ALLEN
DIANE KEATON

Le joyeux dépeçage de la vie amoureuse et des déboires d'un homme à la recherche de conjugalité!...

On sourit, on rit, on rigole, on s'étourdit en voyant Annie Hall!

"ANNIE HALL"
VERSION FRANÇAISE

LUN. À SAM.: 7.20-9.20
DIMANCHE: 1.10-3.10-5.10-7.20-9.20

le DAUPHIN 2
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

En 1917, dans le "Red Light" de la Nouvelle – Orléans on l'appelait... "La Petite"!

18 ANS Adultes



Un monde adulte vu par les yeux d'un enfant!

La Petite

un film de LOUIS MALLE
Version française de "PRETTY BABY"
avec KEITH CARRADINE, SUSAN SARANDON et BROOKE SHIELDS
scénario POLLY PLATT
directeur LOUIS MALLE

PARISIEN: 12.45, 2.50, 4.55, 6.55, 9.00; **LAVAL:** SAM. DIM. 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10, SAM. DERNIER PROGRAMME 11.05, SEM. 7.10, 9.10; **GREENFIELD:** SAM. DIM. 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15, SEM. 7.15, 9.15; **VERSAILLES:** SAM. DIM. 12.50, 2.50, 4.50, 6.50, 8.50, SEM. 6.50, 8.50.

GREENFIELD PARK 1
PL. GREENFIELD PARK 671-6129

Le PARISIEN 1 | **LAVAL 2** | **VERSAILLES 2**
486 STE-CATHERINE O. 866-3856 | CENTRE LAVAL 688-7776 | PLACE VERSAILLES 353-7880

CONCERTS ET ARTISTES CANADIENS INC.
ABONNEMENT AU CHOIX '78 '79

BALLET FOLKLORICO MEXICANO
UNE FIESTA ENDIABLÉE AUX RYTHMES ET COULEURS DU MEXIQUE !
Jeudi 28 septembre
$12, $10, $8, $6 (Salle W. Pelletier)

EDWIGE FEUILLÈRE GUY TRÉJAN
LE BATEAU POUR LIPAÏA
Comédie de ALEXEI ARBOUZOV
10 MOIS DE SUCCÈS AU THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES À PARIS !
Lundi 19 février
$15, $12, $9, $7 (Th. Maisonneuve)

LE BALLET ESPAGNOL
ANTONIO
ET SON
THÉÂTRE FLAMENCO
Le retour tant attendu du grand maître !
Jeudi 24 mai
$15, $12, $9, $7 (Salle W. Pelletier)

UNE OPÉRETTE À GRAND DÉPLOIEMENT
par le Centre Lyrique de Wallonie
LA VIE PARISIENNE
Musique de Jacques OFFENBACH
110 Chanteurs - Danseurs - Musiciens
Mardi 8 mai
$15, $12, $9, $7 (Salle W. Pelletier)

PILOBOLUS
DANCE THEATER
L'ÉVÉNEMENT DE LA SAISON '76 '77
"À VOIR ... GÉNIAL!"
Myron Galloway The Montreal Star
Lundi 12 février
$15, $12, $9, $7 (Th. Maisonneuve)

ENSEMBLE TZIGANE DE HONGRIE
Rajko
LA PASSION ET LE LYRISME DES VIOLONS TZIGANES !
Jeudi 11 janvier
$12, $10, $8, $6 (Salle W. Pelletier)

EN ÉCHANGE CULTUREL AVEC LA BELGIQUE
LES INDES GALANTES
Opéra-ballet de Jean-Philippe Rameau
300 ARTISTES EN SCÈNE
Un faste inouï !
Des décors somptueux !
Des scènes spectaculaires !
Plus de 600 costumes !
Un événement sans précédent dans l'histoire du théâtre lyrique au Québec
AVEC LE BALLET DE WALLONIE
L'ORCHESTRE, LES CHOEURS ET LE BALLET DU CENTRE LYRIQUE DE WALLONIE
Vendredi 4 mai
$25, $20, $12, $8 (Salle W. Pelletier)

VOUS CHOISISSEZ UN **MINIMUM** DE QUATRE SPECTACLES AUX PRIX DÉSIRÉS ET, DU TOTAL
VOUS DÉDUISEZ 15% D'ESCOMPTE
COMMANDES POSTALES avec enveloppe affranchie:
CONCERTS & ARTISTES CANADIENS INC.
2090 ouest Sherbrooke, Suite 5
Montréal H3H 1G5
CHARGEX 935-0678 MASTERCHARGE

PLACE DES ARTS

Fondation issue du concours Olivier-G.

Le concours Olivier-Guimond a pris son essor jeudi au complexe Desjardins par l'annonce de la création d'une fondation née de cet événement annuel.

C'est le célèbre comédien Gilles Latulippe qui a divulgué la nouvelle immédiatement après la pose du trophée perpétuel à son nouvel emplacement.

La fondation, patronnée par TV Hebdo et la Brasserie Labatt Limitée, (initiateurs du concours Olivier-Guimond) réunira des sommités du monde des arts sous la présidence d'honneur du récipiendaire du Trophée Olivier-Guimond et distribuera des bourses d'étude.

Un comité ad hoc présidé par Gilles Latulippe sera bientôt formé et ses membres détermineront les modalités de distribution des bourses et subventions ainsi que les personnes et organismes qui seront habilités à les recevoir.

●

Jusqu'au 20 juin, l'Atelier galerie Larent Tremblay présentera sur la Place du Complexe Desjardins une exposition intitulée *L'Ort dans le quotidien*, regroupant une vingtaine d'artistes et d'artisans de disciplines diverses. On présentera au cours de cette exposition un diaporama sur la fabrication d'un meuble, d'une tapisserie, de la poterie, etc.

●

Le directeur artistique de la section anglaise d'Interprétation de l'École nationale de théâtre, M. Joel Miller, annonce la nomination de **Diana Leblanc** au poste de directeur adjoint pour la prochaine année scolaire. Ancienne élève des sections française et anglaise d'interprétation, Mlle Leblanc a fait partie de la première promotion de l'École en 1963. Depuis, elle a régulièrement travaillé un peu partout au Canada aussi bien dans le domaine du théâtre que dans celui de la radio, de la télévision et du cinéma.

●

L'Orchestre symphonique de Montréal donnera un concert le 18 juin à 15 h 30 à la salle Wilfrid-Pelletier dans le cadre du 7e Congrès international de néphrologie dont les assises se tiennent au Canada pour la première fois, du 19 au 23 juin. Ce concert est seul réservé aux participants du Congrès.

Salle climatisée **ÉLYSÉE 1**
35 MILTON / 842-6053

CKOI présente un film de FARDUN FILMS Sem. 7.15 9.30 Sam. 5.15 7.30 10.00 Dim. 1.00 3.10 5.20 7.30 9.45 POUR TOUS

Un suspense captivant... sûrement le meilleur film qui nous ait été offert cette année.
— David Ansen, Newsweek

Fascinant... très beau... un puissant suspense.
— Vincent Canby, New York Times

Un suspense hautement original... Le réalisateur Wim Wenders crée un suspense digne d'Alfred Hitchcock.
— Kathleen Caroll, the N.Y Dayly News

5e sem.



L'AMI AMERICAIN
version originale sous-titres français
DENIS HOPPER BRUNO GANZ un film de WIM WENDERS

ÉLYSÉE 2

3e semaine de succès
HORAIRE: LUN. à VEN. 7.30; 9.30 SAMEDI 5.30; 7.30; 10.00 DIM. 1.30; 3.30; 5.30; 7.30; 9.30

LE SUCCES DE L'ANGE ET LA FEMME A L'ETRANGER FORCE UNE DEUXIEME SORTIE A MONTREAL!

CAROLE LAURE

18 ANS Adultes



UN FILM DE GILLES CARLE

Entre la vie et la mort — L'Amour
L'ANGE ET LA FEMME

aussi 14 ANS



FEMME		COURS	
SEM.	9.10	SEM.	7.30
SAM.	4.45-9.10	SAM.	7.30
DIM.	4.45-9.10	DIM.	3.05-7.30

Cinéma 7e art 722 0302 3180 rue BELANGER

Les cinémas du Complexe Desjardins
150 ouest, Ste-Catherine, Basilaire 1
TÉL.: 288-3141
Stationnement intérieur: $2.00 après 6hrs p.m. Place des Arts

POUR TOUS

L'ÉVÉNEMENT LE PLUS IMPORTANT
DEPUIS QUE L'HOMME A MARCHÉ SUR LA LUNE
avec
Catherine Deneuve et Marcello Mastroianni
un papa...maman
D'UNE EXTRAORDINAIRE SANTÉ COMIQUE
2e sem.
SALLE 1 12:45 - 2:45 - 4:50 6:55 - 9:05

2 Grands Prix au festival de Cannes 1977
(Grand Prix Oecuménique) **J.A. MARTIN photographe**
POUR TOUS
Un film de Jean Beaudin
avec Monique Mercure et Marcel Sabourin
(Grand Prix d'Interprétation Féminine)
4e sem.
SALLE 2 12:40 - 2:40 - 4:40 - 6:45 - 8:50

L'AMOUR IMPOSSIBLE ET CONDAMNÉ D'UN FRANÇAIS ET D'UNE JEUNE JUIVE
JEAN LOUIS TRINTIGNANT ROMY SCHNEIDER
Le nouveau film de GRANIER DEFERRE
LE TRAIN
POUR TOUS
9e sem.
SALLE 3 1:00 - 3:00 5:05 - 7:10 - 9:10

un succès international — un humour violent et libérateur



GIANCARLO GIANNINI MARIANGELA MELATO 18 ANS Adultes
Vers un destin insolite sur les flots bleus de l'été
1:05 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:20 SALLE 4

CHARLOTTE RAMPLING
PHILIPPE NOIRET
PETER USTINOV
AGOSTINA BELLI
FRED ASTAIRE
SÉLECTION OFFICIELLE festival de Cannes 1977
POUR TOUS
PIERRE DAVID PRÉSENTE
Un Taxi Mauve
8e sem.
un film d'YVES BOISSET
12.30 - 2.35 - 4.45 - 6.55 - 9.05
st-denis 3
1590 RUE ST-DENIS 845-3222

14 ANS
FESTIVAL DE CANNES 1978 PRIX D'INTERPRÉTATION FÉMININE

ISABELLE HUPPERT
"Encore plus étonnante que dans 'La Dentellière'" LE MONDE

Est-elle monstre ou victime?
un film de CLAUDE CHABROL
L'histoire d'un crime exceptionnel
Violette Nozière
ISABELLE HUPPERT STÉPHANE AUDRAN et JEAN CARMET

Le PARISIEN 2 | **LAVAL 4** | **2e SEMAINE !**
486 ST CATHERINE O 866-3856 CENTRE LAVAL 688-7776

À L'AFFICHE DU 7 AU 17 JUIN
CE SOIR 21H

Une pièce très drôle qui m'a apporté une bonne détente... C'est une pièce pleine d'ingéniosité, bien construite, et surtout très bien jouée.
André Boudreau

"PANTOUFLE"
une comédie d'Alan Ayckbourn

Avec: Béatrice Picard, Roger Garand, Catherine Colvey, Daniel Tremblay
Mise en scène: Jeanine Beaubien
Décors: Guy Beauregard
samedi 21h30 (Dernières représentations)

Billets en vente: Sheraton Mt-Royal, 1455 Peel, suite G-20; Mtl Trust, P.V.M.; Roy's Drugstore, Beaconsfield.
RÉSERVATIONS: 526-0821
Commandité par cfp la Compagnie Internationale de Papier du Canada.

LA FRESQUE GRANDIOSE D'UNE ÉPOQUE TRAGIQUE
★★★
LE PORTRAIT BOULEVERSANT D'UN PERSONNAGE GIGANTESQUE...
POUR TOUS
Une super-production interprétée par les plus grandes vedettes internationales !
Rod STEIGER · Henry FONDA · Franco NERO



le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
Lun. à sam.: 7.00 - 9.30
Dimanche: 2.00 - 4.30 - 7.00 - 9.30

"CKOI-FM présente" au **El Casino**



marie-claire séguin
CE SOIR
accompagnée de
SERGE FIORI, guitare
NEIL CHOTEM, clavier
LIBERT SUBIRANA, flute
LOUIS VALOIS, basse
PIERRE HÉBERT, batterie

El Casino
316, ouest Ste-Catherine
Metro Place des Arts
INF: 866-8228

du Merc 14 au Dim 18 juin
2 spectacles par soir
1er à 9h30
2e à 11h30
CBS

aussi à Québec au Palais Montcalm Lundi le 19 juin à 20h

QUÉBEC BANANA STATE

Le dernier roman de Jean-Michel Wyl dont l'action se situe au Québec.

Lisez ce livre dur, sans pitié, qui installe le lecteur dans un état devenu totalitaire établi sur la police, la torture, l'assassinat arbitraire et les camps de travail de la Baie James.

Beauchemin

En vente chez tous les libraires à $12.00.



Des étudiants ont manifesté depuis deux jours à Panama contre la visite du président Carter, qui vient aujourd'hui échanger solennellement les instruments de ratification des traités qui règlent le transfert du canal et de sa zone aux Panaméens. Des heurts à l'université de Panama ont fait deux morts et onze blessés mercredi soir. Le président Carter n'a cependant pas remis sa visite. (Photolaser AP)

Cuba aidait les rebelles du Shaba depuis 1975, dit la CIA

WASHINGTON (AFP) — Des Cubains ont porté assistance aux rebelles katangais depuis 1975 jusqu'au moment précis où ces derniers ont quitté leurs bases en Angola pour pénétrer le mois dernier au Shaba, indiquait-on hier de source sûre à la Maison Blanche.

Des extraits d'un rapport de la CIA, tendant à établir le rôle joué par Cuba dans cette affaire, circulent depuis mercredi soir à Washington. Cette "fuite" a été, semble-t-il, organisée par la Maison-Blanche afin de démontrer la véracité des allégations du président Jimmy Carter déniées par M. Fidel Castro.

Selon ce document, qui s'appuie sur des sources émanant de services de renseignements non-zaïrois, des Cubains ont entraîné depuis mars 1977 environ 2,000 rebelles katangais dans cinq bases situées dans le nord-est de l'Angola.

En revanche, il n'est pas absolument établi que des Cubains se soient joints aux rebelles au-delà du territoire angolais.

Ce rapport de la CIA, expurgé pour en protéger les sources, semble être le même que celui qui a été présenté à divers membres du Congrès et jugé suffisamment éloquent par ces parlementaires.

Selon ce document, des conseillers cubains et soviétiques ont sollicité dès 1976 l'autorisation des autorités angolaises pour effectuer des raids contre le Zaïre. Des Cubains et des Allemands de l'est auraient alors entrepris l'entraînement de rebelles katangais à la base aérienne de Saurimo, dans la province de Luanda.

Après la première incursion des rebelles au Zaïre en 1977, les camps d'entraînement ont été installés dans le nord-est de l'Angola, à Chicapo, Seremo, Kamisfomo, Nova Chaves et Cazombo, précise le document.

De bonne source, on avait également indiqué mercredi que les États-Unis avaient en leur possession la copie d'une lettre du chef du FNLC (Front de libération nationale du Congo), le général Nathanael Mbumba, adressée au chef de l'État zambien, M. Kenneth Kaunda, dans laquelle il spécifiait avoir le soutien de Cubains.

Bien que documenté, ce rapport de la CIA, tel qu'il a été discrètement communiqué à la presse, ne parrait cependant pas suffisamment convaincant pour pouvoir mettre un terme à la controverse au sujet de l'aide cubaine au rebelles katangais, qui agite Washington depuis près de trois semaines.

Ainsi, le New York Times s'en est pris dans un éditorial aux accusations formulées par le président Carter contre Cuba. "Les accusations vigoureuses du président Carter selon lesquelles Cuba est responsable de l'invasion du Zaïre le mois dernier, écrit le journal, ne sont purement et simplement pas dignes de la diplomatie américaine".

Après avoir remarqué que les Katangais cherchent depuis 13 ans à provoquer la chute du régime Mobutu et ont été au cours des années soutenus par les Belges, les Portugais et les Angolais, le quotidien américain poursuit: "Si M. Carter a d'abord pensé que les Cubains étaient à l'origine des derniers troubles, il aurait dû savoir que ceux-ci ne faisaient que rouvrir une vieille plaie. En maintenant ses accusations, il a seulement joué avec des émotions dangereuses que même des présidents plus forts que lui ont été incapables de contrôler".

Et le New York Times conclut: "Ce n'est pas la première fois qu'on a cherché à la Maison-Blanche a définir l'épine cubaine comme un ulcère. Une telle attitude se révélera en fin de compte aussi désastreuse en Afrique qu'elle l'a déja été à plusieurs reprises dans les Caraïbes".

Tindemans démissionne mais Baudouin réserve sa réponse

BRUXELLES (Reuter) — M. Léo Tindemans a remis hier au roi Baudoin la démission de son gouvernement de coalition. Mais le souverain s'est donné un délai de réflexion et il n'est pas certain qu'il l'acceptera.

La crise a surgi dans le cabinet de coalition formé le 3 juin 1977 en raison d'un désaccord entre sociaux-chrétiens et socialistes sur les réductions des dépenses publiques nécessaires pour diminuer le déficit budgétaire. Les ministres ont discuté mercredi et pendant toute la nuit sans parvenir à s'entendre. À 7h30 du matin, ils se sont séparés sans que soit fixée de date pour une prochaine réunion.

Le premier ministre s'est rendu au palais royal où il a déjeuné avec le roi Baudoin, déjeuner prévu de longue date et ou il aurait dû être question des problèmes du Zaïre. Mais ce sont les nouvelles difficultés politiques belges qui ont surtout occupé les conversations de M. Tindemans et du souverain. Elles se sont prolongées pendant plus de quatre heures.

Un bref communiqué a alors été publié déclarant: "Le premier ministre a offert au roi la démission du gouvernement, le roi a demandé à réserver sa réponse."

Les observateurs politiques se demandent si la démission du gouvernement n'est pas seulement une manoeuvre tactique. Certains pensent qu'elle pourrait finalement être refusée par le souverain, après des consultations avec les responsables des formations publiques.

Avant l'annonce officielle de la démission, un membre influent du gouvernement, M. Mark Eyskens, secrétaire au Trésor, avait déclaré: "Rien n'est irréparable." Quant à M. Karel Van Miert, co-président du Parti socialiste, il affirmait: "Tout doit être fait pour recoller la porcelaine."

La coalition actuelle dispose de 173 sièges à la Chambre sur un total de 212. Outre les sociaux-chrétiens de M. Tindemans et les socialistes, elle comprend deux autres plus petites formations, le Front démocratique francophone et l'Union populaire flamande Volksunie.

Le désaccord des deux grands partis porte sur les moyens de réduire le déficit budgétaire. Évalué officiellement cette année à 65 milliards de francs belges, il est probable qu'il atteindra 100 milliards. Plus conservateurs, les sociaux-chrétiens veulent que les économies portent sur les services sociaux. Pour les socialistes, c'est de réformes structurelles que le pays a besoin.

Si le roi Baudouin refuse la démission du gouvernement, celui-ci pourrait cependant être remanié, ou M. Tindemans pourrait démissionner personnellement pour laisser la place à un nouveau premier ministre.

Si le souverain accepte, il aurait alors la ressource de demander à une nouvelle personnalité politique de former un autre gouvernement. En dernier ressort, il pourrait dissoudre le Parlement et, aux termes de la constitution belge, des élections législatives devraient avoir lieu dans les six semaines.

Chtcharanski jugé bientôt

PARIS (AFP) — Le sort d'Anatoli Chtcharanski (30 ans) "activiste" juif soviétique menacé de la peine de mort sous l'accusation d'"espionnage", pourra "se jouer bientôt", a déclaré hier à Paris à un correspondant de l'AFP l'épouse de Chtcharanski.

Selon Mme Avital Chtcharanski (27 ans), devenue citoyenne israélienne depuis quatre ans après avoir quitté Moscou en juillet 1974, des "journalistes et des fonctionnaires" soviétiques résidant en Occident, lancent depuis quelque 15 jours, des "rumeurs contradictoires" sur le sort du jeune "activiste".

Une analyse attentive de ces rumeurs permet de dégager deux éventualités, selon Mme Chtcharanski:

— un procès à la manière de celui qui fut récemment "organisé" à Moscou pour le dissident Iouri Orlov, avec une assistance triée sur le volet par la sécurité (KGB), et un grave verdict à la clé.

— une expulsion de l'URSS, prononcée avant ou après le procès.

En ce qui concerne l'éventualité d'une expulsion, a poursuivi Mme Chtcharanski, étant donné la gravité de l'accusation formulée "injustement" contre son époux, et le fait que "sa condamnation a été d'ores et déjà plébiscitée par la presse de Moscou", les autorités soviétiques pour "sauver la face" pourraient l'échanger avec une personnalité détenue à l'Occident.

Un ami de la famille Chtcharanski, présent à l'entretien avec Mme Chtcharanski, a déclaré que le député israélien, M. Flatto Sharon "est sur cette affaire", et il a précisé que si l'arrangement d'échange devait intervenir après le procès, "les exigences de l'URSS pourraient être proportionnelles à la sévérité du verdict".

Mme Avital Chtcharanski, qui a dû quitter son mari au lendemain de leur mariage célébré à Moscou en juillet 1974, est venue à Paris "crier justice" et demander l'appui de l'opinion pour le cas de son époux, dont le seul "crime" est d'avoir clamé depuis 1973 sa volonté d'émigrer en Israël. Depuis son arrestation le 5 mars 1977, a dit Mme Chtcharanski, "nul, hormis ses gardiens, n'a vu le visage d'Anatoli Chtcharanski".

Mme Chtcharanski, professeur de dessin en Israël, s'est rendue successivement au Danemark, en Norvège, en Suède, en Grande-Bretagne et en Belgique avant de venir à Paris.

Le débat sur la Cisjordanie forcerait Begin à démissionner?

JERUSALEM (d'après Reuter et AFP) — Le conflit qui divise le gouvernement de M. Menahem Begin à propos des réponses à fournir aux Américains sur l'avenir de la Cisjordanie et de la bande de Gaza pourrait conduire le président du conseil à démissionner, laissait entendre hier la presse israélienne.

Ces suppositions ont conduit un porte-parole du gouvernement à assurer fermement que M. Begin n'avait aucunement l'intention de démissionner et n'avait pas encore exprimé son opinion.

Dans les milieux politiques, on signale que les contacts se multiplient en coulisses entre membres du gouvernement. Un compromis sur les réponses à fournir à Washington serait à l'étude. Cette tentative pourrait se traduire par une défaite pour M. Begin et les partisans d'une ligne "dure", lors du vote qui doit avoir lieu dimanche, dit-on de même source; à moins qu'il ne soit encore repoussé!

Une telle défaite rendrait difficile le maintien au pouvoir de M. Begin. "Il envisagera de démissionner si le cabinet adopte une résolution à laquelle il est opposé", écrit le quotidien conservateur Haaretz. Trois autres journaux, Marriv, Yediot Aharonot, et Davar se bornent à écrire que la démission de M. Begin reste une possibilité.

Les deux questions — a priori simples — posées par Washington sont:

— Israël est-il prêt à prendre une décision ferme au sujet du statut futur de la Cisjordanie et de la bande de Gaza à l'issue de la période d'autonomie interne de cinq ans proposée par M. Begin?

— Comment Israël envisage-t-il la manière dont les Palestiniens vivant dans ces territoires pourront exprimer leur opinion? (étant donné qu'Israël a écarté l'idée d'un référendum).

On sait que M. Begin et ses partisans estiment qu'une réponse positive à la première question conduirait inévitablement à une souveraineté arabe sur ces territoires (sur lesquels M. Begin estime qu'il doit garder un contrôle permanent pour des raisons de sécurité et parce qu'ils font partie de l'Israël biblique).

Les principaux adversaires de la "ligne Begin" se regroupent autour du général Ezer Weizman, ministre de la Défense, en qui l'on voit parfois un éventuel futur président du conseil.

Dans les milieux politiques, on indique que M. Weizman est favorable à une réponse positive aux questions posées par Washington. Le ministre de la Défense estime qu'aucune paix n'est possible au Proche-Orient sans un retrait israélien — fut-il partiel — des territoires occupés.

M. Moshe Dayan, ministre des Affaires étrangères, a fait une troisième proposition, celle de donner une réponse positive à condition que des pourparlers s'engagent sur la base des éléments essentiels du plan Begin. On ajoute dans les milieux politiques que cette idée n'a rencontré aucun écho et que M. Dayan se rangera probablement aux côtés de M. Begin.

Le point de vue de M. Begin a été défendu au sein du gouvernement par son ami de longue date, M. Haim Landau, ministre sans portefeuille. M. Begin n'a exprimé aucune opinion tranchée, gardant ainsi une marge de manoeuvre.

Du côté de M. Landau, se rangent M. David Levy, ministre de l'Immigration, Yigael Horowitz, ministre de l'Industrie, et Yitzhak Modai, ministre de l'Énergie. Quatre autres ministres, dont MM. Dayan et Ariel Sharon, ministre de l'Agriculture, devraient adopter la même position.

M. Weizman bénéficie pour sa part du soutien des quatre ministres du Dash (Mouvement démocratique pour le changement) dont M. Yigael Yadin, vice-président du conseil. M. Joseph Bourg, ministre de l'Intérieur, devrait prendre le parti de M. Weizman, ainsi que, peut-être, trois autres ministres. Le gouvernement se trouverait ainsi divisé de manière égale, puisque huit ministres se rangeraient de chaque côté. M. Eliezer Shostak, ministre de la Santé, n'aurait pas encore décidé quel parti prendre.

Ce conflit est le plus grave pour M. Begin depuis son arrivée au pouvoir en mai 1977. Invoquant la fatigue, le président du conseil a d'ailleurs décidé de rester travailler chez lui cette semaine.

Le Maariv qui se réfère au malaise du gouvernement écrit qu'"au train où vont les choses il faudra un ordinateur pour rédiger un projet qui fera l'unanimité au gouvernement. D'ailleurs, ajoute-t-il, à quoi cela servirait-il, puisque Sadate ne viendra pas pour autant se rasseoir à la table des négociations". "Toutes ces voltiges intellectuelles n'éviteront pas finalement que le gouvernement soit obligé de prendre des décisions, aussi douloureuses soient-elles", conclut le Maariv.

La situation demeure confuse au Sud-Liban

BEYROUTH (Reuter) — La situation demeure confuse au Sud-Liban où les milices chrétiennes du commandant Saad Haddad s'opposent à ce que les Casques bleus occupent les positions que les forces israéliennes leur ont cédées mardi en se retirant totalement de la région.

M. Kurt Waldheim a indiqué mercredi que le commandant Haddad était considéré provisoirement par le gouvernement libanais comme son représentant au Sud, mais le premier ministre, M. Selin Al Hoss, s'est refusé hier à le confirmer.

"Il y a un malentendu à ce sujet avec le secrétariat général de l'ONU et nous tentons actuellement de le dissiper", a dit le chef du gouvernement libanais à l'agence Reuter en renvoyant à ses déclarations de la vielle comme quoi la force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) devait assurer la sécurité dans l'ensemble du Sud-Liban sans exception.

Sur le terrain, toutefois, les chefs des milices chrétiennes ont assuré aux journalistes qu'elles ne céderaient pas leur position — une bande d'une dizaine de kilomètres de profondeur longeant la frontière, de la côte méditerranéenne aux pentes du Mont Hermon — aux Casques bleus et, si nécessaire, recourraient à la force contre ceux-ci.

"Nous avons six mille miliciens mobilisables immédiatement si les soldats des Nations unies tentent de s'emparer de nos positions, nous les combattrons, "disent-ils en reprochant aux Casques bleus de ne pas être en mesure de s'opposer au retour au sud des fedayine. Ils affirment avoir fait prisonniers deux de ceux-ci qui s'étaient infiltrés jusqu'à la fontière à la faveur du retrait israélien de mardi.

De source informée, on indique que les miliciens chrétiens ont refoulé hier les Casques bleus qui tentaient de pénétrer dans la zone frontalière. On signale aussi des incidents que le commandant Haddad s'efforçait de circonscrire, entre miliciens et soldats libanais, près de Marjayoune.

Le long de la frontière, des miliciens chrétiens patrouillaient toutes les routes principales à bord de véhicules blindés, indique par ailleurs un correspondant de Reuter qui s'est rendu sur place. Il précise que des Casques bleus français ont installé de nouvelles positions dans quatre villages situés à courte distance de la zone sous le contrôle des milices.

À Beyrouth, M. Yasser Arafat, président de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), a qualifié hier de "factice" le retrait israélien du Sud-Liban. L'opération, a-t-il estimé, en faisant allusion aux miliciens chrétiens, n'a été qu'un transfert des positions des "sionistes de l'extérieur" à des "sionistes de l'intérieur".

Toujours à Beyrouth, le président Elias Sarkis a examiné hier avec le commandant Sami Khatib, chef de la Force arabe de dissuasion (FAD), M. al Hoss et le ministre de l'Intérieur, M. Salah Salman, la situation dans le nord du pays après les incidents de mardi au cours desquels le fils et chef de la milice de l'expréisdent Soleiman Frangié, Tony Frangié, a été tué. Le "clan" Frangié, a attribué son assassinat aux phalangistes.

Chef de l'OLP à Koweit assassiné

KOWEIT (Reuter) — M. Ali Yasin, chef du bureau koweitien de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et membre du Fatah, a été assassiné hier matin de cinq balles de pistolet par un inconnu qui s'était présenté à son domicile, à Koweit.

Le ministre koweitien de l'intérieur, le cheik Naouaf al Ahmed Al Sabah, a ordonné l'ouverture d'une enquête pour déterminer les mobiles de cet assassinat, attribué, dans un communiqué publié à Beyrouth par le Fatah la principale organisation de fedayine, à des "lâches, protégés, abrités et télécommandés par les services secrets de Bagdad". De son côté, l'OLP a mis également en cause des "services de renseignement arabes" mais sans préciser lesquels.

M. Yasin, qui représentait l'OLP au Koweit depuis 1971, passait pour un dirigeant palestinien modéré. Âgé d'une quarantaine d'années, il vivait depuis treize ans au Koweit, dont le tiers de la population est d'origine palestinienne. Il a collaboré pendant plusieurs années à la radio locale.

Il s'agit du premier meurtre politique dont soit victime un Palestinien au Koweit mais du cinquième d'un représentant de l'OLP à l'étranger après l'assassinat de ceux qui étaient en poste à Paris, Rome, Nicosie et Londres.

Discours de Barre à l'OIT boycotté

GENEVE (AFP) — Une quinzaine de syndicalistes africains et arabes ont quitté la salle de la conférence internationale du travail (OIT), à Genève, lorsque le premier ministre français, M. Raymond Barre, a pris la parole hier.

M. Barre, rappelle-t-on, était l'invité d'honneur de la conférence à l'occasion du 100ème anniversaire de la naissance du Français Albert Thomas, fondateur du Bureau international du travail (BIT).

Quelques sièges, comme celui de la Zambie, étaient vides dès le début de la séance solennelle. Les syndicalistes africains et arabes et les mouvements de libération ont voulu par leur geste protester contre la politique de la France en Afrique, et notamment contre la livraison d'armes à l'Afrique du Sud, à l'appel de l'Organisation de l'unité syndicale Africaine (OSUA). Parmi eux, ceux de Tanzanie, Kenya, Haute-Volta, Bénin, Syrie, Libye Angola.

Dans une lettre à M. Francis Blanchard, directeur de l'OIT, la confédération internationale des syndicats arabes s'élève contre l'invitation faite à M. Barre alors que la France, dit-elle, intervient au Zaïre, au Tchad, et au Sahara occidental "en faveur des forces réactionnaires".

COMMISSION DE CONTRÔLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUÉBEC

AVIS

La (les) personne(s) ci-après mentionnée(s) a (ont) demandé le(s) permis suivant(s):

NOM	ADRESSE	CATÉGORIE
PRUD'HOMME, Jean-Pierre "LE ROYAL ROUSSILLON INC."	1610, St-Hubert, Montréal	Autorisation d'exploiter le permis de Bar déjà existant en dehors de la pièce conformément à l'article 75 de la loi.
ST-AMOUR, Yvon	2125, rue de la Montagne Montréal.	1 Bar avec danse et spectacles plus autorisation d'exploiter ce permis en dehors de la pièce conformément à l'article 75 de la loi.
ASTRAKIANAKIS, Emmanuel "ASTRA PLAZA DELI LTÉE."	7101, Avenue du Parc, Montréal.	Demande additionnelle de Bar avec danse et spectacles à des heures différentes.
JAMES, Jacqueline "BOUCHERIE DU CALVADOS INC."	5178, Chemin Queen Mary, Montréal.	1 Épicerie
INGIMUNDSON, David Carl "K.V.B. LTÉE"	2070-2080 de la Montagne, Montréal.	3 Restaurants 3 Bars
INGIMUNDSON, David Carl "K.V.B. LTÉE"	2090-2102 rue de la Montagne, Montréal.	2 Restaurants - 1 Restaurant avec mezzanine - 1 Bar.
AGHAZARIAN, Hampartzum & Marie Aghazarian (Suite à une vente)	7083 chemin Côte St-Luc, Côte St-Luc.	1 Épicerie
AGNELLO, Antonia (Suite à une vente)	5567 rue Charleroi, Montréal-Nord.	1 Épicerie
BAI, Han Min	5506 chemin Côte St-Luc, Montréal.	1 Épicerie
BERBERIAN, Anahid & Simon Berberian (Suite à une vente)	336 rue Villeray, Montréal.	1 Épicerie
CHIOTIS, (Hiotis) Michel & Athanasios Zavouris	3327 Daniel Johnson, St-Raphaël de l'Ile Bizard	1 Restaurant
DE LUCA, Robert & Dominique De Luca & Emile Di Bernardo (Suite à une vente)	8753 Lajeunesse, Montréal.	1 Taverne
GAGNON, Henri	2657 ouest, rue Notre-Dame, Montréal.	1 Épicerie
JANELLE, Bernard "LE GOBELET INC." (Changement de capacité)	8405 Boul. St-Laurent, Montréal.	1 Brasserie
NGUYEN, Van Xenh (Suite à une vente)	1731 St-Denis, Montréal.	1 Restaurant plus autorisation d'exploiter ce permis en dehors de la pièce conformément à l'article 75 de la loi. 1 Bar.
PARÉ, Charlemagne "CERCLE AMISOPRO"	6905 Notre-Dame Est, Montréal.	1 Club
PETROPOULOS, Charilaos "LES PLATS CUISINES ET RESTAURANT L'OLYMPIEN INC."	5460 est rue Sherbrooke, Montréal.	1 Restaurant
ROSEN, Saul "MARK ANDREW RESTAURANT INC./ RESTAURANT MARK ANDREW INC." (Correction à la parution en date du 13 janvier 1978).	5750 St-Denis, Montréal.	Autorisation de danse et spectacles dans le bar existant.
ALLARD, Jacques	328 est rue Duluth, Montréal.	1 Épicerie
ARCHAMBAULT, Paul Robert "MONTRÉAL AÉROPORT HILTON LTÉE" (Changement de titulaire)	12,505 Côte de Liesse à Dorval.	1 Restaurant, 1 Restaurant avec oeuvres musicales et danse, 1 Bar danse et spectacles, 1 Bar plus libre service aux chambres, 2 permis de Réceptions plus autorisation d'exploiter ces permis en dehors de la pièce conformément à l'article 75 de la Loi. 1 Restaurant, 1 Bar avec danse et spectacles, 15 permis de Réceptions dans Hôtel.
BAKAKIS, Dino "JAX DELI INC."	1506 Boul. St-Jean Baptiste, Pointe aux Trembles.	1 Restaurant
BILODEAU, Marc "CANADIAN PACIFIC LTD" (Demande additionnelle)	Aéroport International de Montréal, Dorval.	1 Transporteur public (Avion)
CHICOINE, Marcial "AU VIEUX CHAMPLAIN INC."	1835-1839 est, Ste-Catherine, Montréal.	2 Bars avec danse et spectacles.
CHUN, Kwan Byoung (Suite à une vente)	8626 Centrale, LaSalle.	1 Épicerie
GIANNOULIAS, Nicolas "PASTA FACTORIA RESTAURANT LTD" / "RESTAURANT FABRIQUE DE PÂTE LTÉE"	9695 St-Laurent, Montréal.	1 Restaurant - 1 Bar avec danse et spectacles.
HEUSDENS, Henri Marcel "LES RESTAURANTS LORIENT INC." (Demande additionnelle)	1473 Boul. Dorchester ouest, Montréal.	1 Bar 1 Bar avec danse.
KOTTAS, Pavlos & Costas Rentoulis (Suite à une vente)	2465 De Salaberry, Montréal.	1 Épicerie
MATTE, Normand L.	6690A St-Denis, Montréal.	1 Épicerie
NG, Teresa Yee Ping "ORCHID GARDEN INC./ JARDIN D'ORCHIDÉE INC."	7020 chemin de la Côte St-Luc, Montréal.	1 Restaurant
NGUYEN, Thi Hanh (Suite à une vente)	5275 Bordeaux, Montréal.	1 Épicerie
PANZARA, Eilen "84068 CANADA LTÉE/LTD"	1679-1681 ouest, Ste-Catherine, Montréal.	1 Épicerie
SAVIOLIDIS, Konstantinos "CINQUE PORTS RESTAURANTS LTÉE" (Demande additionnelle)	417 rue St-Jacques, Montréal.	2 Permis de Réceptions.
SIGOUIN, Francine	2816 Jolicoeur, Montréal.	1 Épicerie
TRAN HUU, Son & Tuan Huu Tran & Hong Thi Tran & Tuan Huu Tran & Binh Huu Tran	151, 157 est Ontario, Montréal.	1 Restaurant 1 permis de Réceptions.
VENIZIZELOS, Georgios (Georges) "LES PLACEMENTS BERCY INC." (Demande additionnelle)	2600 est rue Ontario, Montréal.	1 Bar avec danse
MANOLOPOULOS, Panayote "86477 CANADA LIMITÉE" (Suite à une vente)	7373 Boul. Langelier, St-Léonard.	1 Restaurant
MARTEL, Marcel (Suite à une vente)	151 est Rachel, Montréal.	1 Épicerie
PELLETIER, Nicole & René Bernaquez (Suite à une vente)	5016 rue de Lanaudière, Montréal.	1 Épicerie
SIROIS, Maurice	7129 St-Dominique, Montréal.	1 Épicerie

Afin d'être valide, toute objection à cette (ces) demande(s) doit être faite par écrit, dûment motivée et assermentée dans les 15 jours du présent avis au:

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
1 est, rue Notre-Dame, suite 9,200
Montréal, Québec H2Y 1B6

TORONTO

Pétroles en vedette

La progression des titres pétroliers hier a contribué à faire avancer la Bourse de Toronto à un point qui n'avait plus été atteint depuis quatre ans. Le marché a été animé et 4.97 millions d'actions ont été brassées.

L'indice global monte de 1.68 à 1,148.03, malgré une dégringolade de 10 points à New York.

Dans les quatre compartiments les plus importants, les pétroles ont progressé de 12.18 à 1,466.29 et les produits industriels de 1.65 à 979.38. Les mines reculent de 5.2 à 956.12 et les services financiers de 0.23 à 1,101.3. Signalons une montée de plus de 13 points dans les commerces de détail.

Les hausses sont plus nombreuses que les baisses: 243 à 201 et 236 titres conservent leurs positions du jour précédent. Royal Trust a été le titre le plus prisé de la journée.

Dans les industrielles, Asbestos Corp. monte de 2 1-8 à $44 3-4, Hudson Bay de 1 3-8 à 22, Baton Broadcasting de 1 1-8 à 12 1-2, Montreal Trust de 1 à 66 et Standard Industries A de 1 à 15 3-4.

Acklands tombe de 1 à $12 1-2, la Banque impériale de 1-4 à 28 3-8, Alcan de 1-4 à 31 1-4, la Banque de Nouvelle-Écosse de 1-8 à 21 1-8 et Bow Valley Industries de 1-8 à 30 3-8.

Dans le secteur minier, Cassiar avance de 5-8 à $11 5-8, Hollinger Mines A de 1-2 à 33 1-2 et Yellowknife Bear de 3-8 à 5 1-2. Anglo United Development baisse de 35 cents à $3.30 et Lacana Mining de 1-4 à 8 1-4.

Enfin parmi les pétroles, Numac Oil progresse de 1 5-8 à $35 7-8, Siebens de 1 à 31 et Asamera Oil A de 1 à 16 5-8. Bonanza retraite de 1-2 à $34 3-4 et Total de 1-4 à 11 3-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Aby Glnw	1450	215	210	215	— 5
Abitibi	6486	$12¾	12⅝	12¾	
Abitbi10	1940	$55⅛	55⅛	55⅛	
Acklands	1900	$12½	12½	12½	— 1
Acklnd 2p	500	$13¾	13¾	13¾	+ ¾
Action Trd	12950	96	91	96	+ 6
Adanac M	2500	45	40	45	+ 5
Alton Min	200	$8⅛	8⅛	8⅛	+ ⅛
Agnico E	16000	480	470	480	+ 5
Agra Ind A	100	$6½	6½	6½	
Ahed M	1000	180	180	180	
Albany	24800	83	80	82	+ 1
Alt Energy	2590	$15¾	15⅜	15¾	
Alta Gas A	29196	$15⅜	15⅜	15⅜	+ ⅛
Alta G E p	200	26	26	26	+ ¼
Alta G F	540	$29⅜	29½	29½	
Alta Nat	260	$41¾	41¾	41¾	
Alcan	15312	$31⅝	31	31¼	— ¼
Algo Cent	230	$19	19	19	
Algoma St	11858	$22	21¾	22	+ ¼
A Stel p	1000	$29	29	29	+ ⅜
All-Can B	4100	485	485	485	
Alliance B	2400	385	385	385	+ 5
Atminex	240	$10⅝	10⅝	10⅝	
Alum 3rd i	600	$29	29	29	
Am Bonza	9300	$35½	34½	34¾	— ½
Am Larder	30200	16	9	9	—11
Am Eagle	27600	257	246	247	+ 2
Am Leduc	39008	27½	24½	27½	+ 3
Andres W	1300	$16⅜	16	16	— ¼
Ang CT 4½	210	$27¼	27¼	27¼	
Ang CT 265	280	$32¾	32¼	32¼	
Ang U Dev	64850	370	305	330	—35
Aquitaine	10286	$17⅞	17j4k	17¾	
Argosy	7000	17	17	17	+ 1
Argus	255	$38¾	38¾	38¾	
Args 250 p	215	$32	32	32	
Argus B pr	385	$33⅞	33⅞	33⅞	— ⅛
Asama	104100	$16¾	15⅝	16⅝	+ 1
Asbestos	16650	$45	43¼	44¾	+2⅛
Ashland C	25756	$22⅝	22	22⅝	+ ⅝
Asoc Porc	1000	82	82	82	+ 2
Atc					
A	5050	$13⅜	13⅛	13¼	— ⅛
AtoHard A	1400	$16⅞	16½	16½	— ¼
BC Sugar A	1325	$29	29	29	— ¼
BP Can	3140	$14⅞	14⅜	14⅞	+ ⅛
Banister C	200	$10¼	10¼	10¼	
Bank BC	300	$33	33	33	+ ¼
Bank Mtl	55724	$22¼	$13¼	22	+ ⅛
Bank N S	10803	$21¼	21⅛	21⅛	— ⅛
Bankeno	3600	274	255	265	— 5
B Cdn Nat	25942	$17½	17⅜	17⅜	— ⅛
B Cdn Nat r	41'99	77	72	75	
Bacy Expl	1000	79	79	79	
Bathrst p	100	$12¾	12¾	12¾	
Baton B	7750	$12½	11⅜	12½	+ 1⅛
Becker B p	315	$5⅝	5⅝	5⅝	
Belding A	z50	375	375	375	
Bell Canad	13900	$56¼	56⅜	56¾	+ ¼
Bell A pr	18	$56¼	56¼	56¼	
Bell B pr	200	$57⅜	57	57⅜	— ¾
Bell D pr	500	$57½	57	57½	+ ¾
Bell 1.80	2300	$23⅝	23½	23½	— ⅛
Bell 1.96	2000	$26⅜	26½	26⅜	
Biltmore I	100	475	475	475	
Biltmo A p	200	$5¼	5¼	5¼	+ ¼
Bl Hawk	1000	17½	17½	17½	+2½
Black P A	17100	$11¾	10¾	11½	+ ⅜
Blakwod A	500	385	385	385	— 5
BKOCK Bros	2200	$9	8⅞	8⅞	
Bombdier	507	$8⅛	7 K	—⅛	+
Bovis Cor	14300	68	63	68	+ 1
Bow Valy	6254	$30⅛	30¼	30⅜	— ⅛
Bralor Res	8700	$7⅛	6⅞	6⅞	
Bramalea	450	$10⅛	10	10	— ¼
Brameda	4700	138	132	132	— 1
Brascan A	13025	$17	16¾	16⅞	— ⅛
Brscn B½	600	$28¼	28	28¼	— ¼
Brenda M	800	$11¼	11⅛	11⅛	— ⅛
Bridger	150	$12	12	12	— ½
Bright A	1400	$11½	11½	11½	+ ¼
Brinco	100	425	425	425	— 5
BCFP	1050	$58½	28¼	28¼	— ¼
BC Phone	4560	$16⅜	16⅛	16⅛	— ¼
BCPn 5¼ p	110	$71	71	71	— ⅜
BCP 7.04p	700	$22¾	22¾	22¾	+ ½
BCP 10.16 p	620	$29¾	29½	29½	
BCP 2.32p	810	$33	33	33	
BCT r	104975	43	38	39½	— 3
Broul Reef	3000	32j4	32½	32½	
Brunswk	3950	370	360	370	+ 5
Budd Auto	700	$11⅝	11½	11⅝	
Budd A w	z15	400	400	400	
Burns Fds	5858	$11½	11⅜	11⅜	+ ⅛
CC Yachts	100	305	305	305	
CAE A	1025	$14½	14⅜	14½	+ ⅛
Cad Frv	5150	$13⅞	13⅝	13¾	— ⅛
Cad Frv A	620	$21	20½	20½	+ ½
Cal Pow A	13421	$38	37⅞	38	— ⅛
Cal P 7 p	z150	$93	92¾	93	
Cal P 10 p	z5	$115¾	115¾	115¾	
Cal P 9.75	10	$110	110	110	
Cal P 2.36	1200	$30¼	30	30¼	+ ¼
Cal P 8¾	490	$11⅛	109	110	+ 1
Calmor I B	1400	70	70	70	+ 3
Calvert	16000	60	58	58	— 2
Cam Mine	15000	42	40	42	+ 2,
Camflo	5650	$15¼	15⅛	15⅛	+ ¼
C Chib A	3800	$7⅛	7	7⅛	— ⅛
Camp RL	700	$36	35½	35½	— ¾
Campau B	800	$12½	12⅜	12⅜	— ⅛
Can Cem A	400	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅛
CCe Cp	z50	$16½	16½	16½	
CDC pr B	625	$106	105¾	105¾	— ⅛
C Nor West	25900	$12⅝	12	12¼	+ ⅛
Can Perm	1400	$17¾	17½	17½	— ¼
C Perm 6¾	1100	$25⅞	25⅞	25⅞	
C Safway p	z20	$85	85	85	
CS Pete	33950	$5⅝	5¼	5¼	
Can Trust A	600	$25¾	25½	25¾	+ ½
C Trust 7o2	2110	$22½	22	22	— ½
C Tung	4000	$17	16¾	16⅞	
C Cablesy A	z10	$15⅞	15⅞	15⅞	
C Cable w	800	52	52	52	— 6
Cdn Cel	750	$7½	7⅜	7⅜	— ⅛
CC Man A	105	$27⅞	27⅞	27⅞	— ⅛
C Curtis	z100	68	68	68	
CG Invest	400	$20⅛	20⅛	20⅛	
C Hidrogas	57450	445	415	430	
C Homestd	1100	$8⅛	8½	8½	
C Hydro	4100	$10	9⅞	9⅞	— ⅛
C I Bk Com	41787	$28⅛	28¼	28⅜	— ¼
C I Bkr	657647	57	52	56	— 1
C I L	37175	$20½	20½	20½	+ ⅜
C I Powr A	100	155	155	155	—10
C L I Pete	2000	83	83	83	+ 1
C Manoir A	2300	$5¾	5⅝	5¾	+ ⅛
C Marconi	300	$7⅛	5 7	7	
C Merrill	1500	$15⅜	15⅛	15⅜	+ ⅛
C Nat R	1200	310	310	310	
C Ocdental	18950	$22¾	21¾	22¾	+ ¾
C Ocdntl p	500	$29	29	29	
C P Inve	2102	$20⅜	20¼	20¼	— ⅛
C P Ltd	26795	$19⅜	19⅛	19¼	— ⅛
C P L A p	200	$10¼	10¼	10¼	
C Reserve	16200	$11⅛	10⅜	10⅞	+ ¼
Cdn Sup O	3557	$60	59½	59½	— ¼
Cdn Tire	200	$24½	24½	24½	+ ¼
Cdn Tire A	5596	$25⅞	25¾	25¾	+ ⅛
C Utilties	125	$15⅞	15¾	15⅞	+ ⅛
C U 10¼	400	$29½	29⅜	29⅜	— ⅛
C Util 7.30	1000	$25½	25½	25½	+ ⅜
C Vickers	500	$32	32	32	
Candel Oil	850	$15½	15¼	15¼	— ¼
Canray	4400	200	195	199	— 1
Canron A	1450	$27¼	27⅛	27⅛	
Cara	1700	$19¾	19½	19½	
Carl OK	35175	470	450	465	+10
Carl A p	350	$27	27	27	
Carma A	700	$11¼	11⅛	11⅛	— ⅛
Cassiar	46520	$11¾	11	11⅝	+ ⅝
Casidy A p	100	$6⅞	6⅞	6⅞	— ⅛
Celanese	4000	365	360	365	+ 5
Ctl Est A	100	$13½	13½	13½	
Ctl Fund A	800	$6½	6½	6½	— ⅛
Cent Pat	800	143	135	143	+ 8
Chncllr	1266	180	175	175	—10
Chib M	2500	39	38	38	—3½
Chieftan D	1800	$19	19	19	— ⅛
Chieftain p	650	$76	76	76	
Chimo	1300	129	129	129	+ 2
Chrysler	6655	$12¾	12½	12½	— ½
CHUM B	300	$10½	10½	10½	
Cty Sv 8.32	9600	$9¾	9¾	9¾	
Cty Sav 8¾	7950	$8⅛	8⅛	8⅛	— ⅛
Coch Will	17166	62	58	62	+ 6
Coin Lake	5000	12½	12½	12½	+ ½
Coles Book	500	$19½	19¼	19¼	— ⅜
Co Met	151100	38	35	37½	+ ½
Cominco	1835	$28¼	28	28¼	
Comincо A	400	$28⅛	28⅛	28⅛	+ ⅛
Com Cap	375	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
CC Tr p	300	$11⅜	11⅜	11⅜	
C Holiday I	1100	$7⅞	7¾	7⅞	+ ⅛
Con Bath A	650	$27¾	27½	27¾	
Con Bathp	100	$18¾	18¾	18¾	— ¾
C Bath 68 w	900	$7¾	7¾	7¾	— ¼
Con Bldg	1525	405	405	405	+ 5
Con Fardy	4500	335	320	330	+ 5
C Durham	3000	78	78	78	
C Marben	1060	66	66	66	+ 1
C Morisn	1300	147	142	147	+ 2
C Rexspar	4000	71	71	71	— 2
Con Textle	1700	285	280	285	+ 5
Con Distrb	21045	$15⅛	15	15	
Cons Gas	12130	$18⅝	18½	18⅝	
Con Gas A	z30	$73½	73½	73½	
Con Gas B	z50	$74	74	74	
Con Gas D	500	$26¾	26¾	26¾	+ ¼
Con Glass	200	$18	18	18	
Control F	10900	$5⅛	5	5	— ⅛
Conwest	1320	$6	5¾	6	— ⅛
Cooper C	1450	$7¼	7	7	— ¼
Cop Fields	1500	266	260	260	— 6
Corby vt	100	$22½	22½	22½	
Cornat Ind	1500	$7	6⅞	7	+ ⅛
Coseka R	22700	$5⅞	5¾	5⅞	
Costain R	1000	$12¼	12¼	12¼	+ ¼
Craigmt	1380	400	395	395	— 5
Crestbrk	1300	$7¼	7⅛	7⅛	— ⅛
Crown 8¾	100	$22	22	22	
Crushjintl	800	$15½	15⅜	15½	— ¼
Cyprus	1900	$8⅜	8¼	8¼	— ⅛
Czar Res	8115	$25¼	24½	25¼	+ ¾
DRG Ltd A	1300	55	495	5	
Dale-R	z75	$13⅜	13⅜	13⅜	
Dale-R pr	z70	$7¼	7¼	7¼	
Daon Dev	4020	$8¾	8⅝	8¾	+ ⅛
Daon A	100	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
D Aragon	8500	22½	22	22½	+ 1
D Eldona	2800	83	82	83	+ 2
Denison	3491	$75¼	74½	75	
Dicknsn	8670	$5⅝	5⅜	5½	
Digtech	200	190	190	190	— 5
Discovry	1000	60	60	60	+ 2
Dist Tr A	1100	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
Domant	2200	$5⅜	5¼	5⅜	+ ⅛
Dome Mine	630	$87	86⅝	87	+ 1
Dome Pete	8605	$66⅛	65⅜	65⅜	— ⅛
D Bridge	1000	$25⅛	25	25	— ⅜
DExplor	12500	24½	23½	24½	+ ½
Dofasco A	5350	$26¼	26	26	— ⅛
Dofasco p	500	66	66	66	+ 1
D Scotish p	z50	$28	28	28	
Dom Store	4935	16	15½	16	+ ½
D Textie A	23375	$12	11⅜	11¾	+ ⅜
Domtar	4835	$18⅛	17⅞	18⅛	+ ⅜
Dunde Pal	8333	35	34	34	— 1
Du Pont	1172	$15⅞	15⅝	15⅝	+ ⅛
Dustbane	z50	$8⅛	8⅛	8⅛	
Dylex Ltd	1000	$15	15	15	
Dylex L A	7956	$12¼	12	12⅛	+ ⅛
Dynamar	15890	160	153	154	+ 1
E-L Fin	500	$11⅞	11¾	11¾	
East Mal	631	350	350	350	—10
East Sul A	700	155	155	155	
Estn Prov	100	395	395	395	
Econ Inv	100	$14½	14½	14½	+ ¼
Ego Mines	66700	385	370	380	+ 5
Electro A	500	365	365	365	—10
Elks Stors	5600	$13	12¾	13	+ ¼
Emco	2100	$7½	7¾	7½	+ ⅛
Emco w	750	175	175	175	— 4
Extndcar	100	$11⅞	11⅞	11⅞	— ¼
Falcon C	12699	$5½	5¼	5⅜	
Fibrg Nik A	3420	$24½	24	24½	+ ¼
Fed Ind A	4640	$5⅜	5¼	5⅜	+ ⅛
Fidelity Tr	2500	445	440	445	
Fidelity Trp	5000	$19¾	19½	19¾	+ ¼
F Mar	1065	44	44	44	
Foodex S	10300	$7¾	7½	7¾	+ ¼
Ford Cnda	340	$78	77¾	77¾	— ¼
F Sea A pr	100	$9	9	9	+ ⅛
Francana	2325	$8½	8¼	8¼	— ⅛
Fraser A	300	$34	34	34	
G&H Steel	1600	270	255	270	
G M Res	6825	370	360	365	— 5
GSW Cl B	7000	$5	5	5	
Gaz Metr	143	$5¾	5¾	5¾	
G Distrb A	1500	$6⅞	6⅞	6⅞	— ⅛
G Distrb w	600	165	160	160	— 4
GMC	213	$67¼	67¼	67¼	— 1
Genstar L	5255	$30⅛	29⅝	29⅝	— ⅜
Giant Yk	z6	$12	12	12	
Gibraltar	10100	$5¼	5	5	— ¼
Goodyear	500	$16	16	16	
Goodyear p	150	$33	33	33	
Graff G	5300	$31¾	31½	31¾	+ ¾
Granduc	2800	63	63	63	— 2
G t Oil Sds	300	$6¾	6⅜	6¾	+ ⅛
G L Nickl	2000	61	60	60	— 5
GL Paper	376	$32½	32	32½	+ ⅛
GL Papw	3150	480	460	480	+ 5
G t W Life	136	$96	96	96	+1½
G t West S	500	225	225	225	
G Goose A	300	9¼	9⅛	9¼	
Greyhnd	z50	$99¾	19¾	19¾	
Guar Trp	900	$20¼	20⅛	20¼	
GuardCap	260	56	54	6	
Gulf Can	11755	$27	26⅝	27	+ ⅜
Gulfstrem	27500	68	65	66	+ 2
HCI Hldg	600	$5¾	5⅜	5¾	+ ½
HCI Hld w	500	275	275	275	+10
Hambro C	1900	$6⅛	6	6	
H Group A	1000	55	5	5	+ 5
Hardee	1500	81	80	80	— 3
Hard Crp A	400	340	340	340	— 5
Harlequin	1650	$12	11¾	11⅞	— ⅛
H Wood	18900	110	105	108	
Hawker A	4110	$8⅝	8½	8⅝	+ ⅛
Hawker pr	z50	$66	66	66	
Hayes D A	2100	$8½	8¼	8½	+ ⅛
Highmont	5500	88	85	85	— 6
Holinger A	1300	$33½	33½	33½	+ ½
Home A	5305	$42¾	42	42	
Home B	2826	$39½	39	39½	+ ½
Howdn DH	200	$11½	11½	11½	
Hou Bay A	7350	$17¼	17	17⅛	
Hud Bay B	z50	$16¾	16¾	16¾	
H Bay Co	53200	$23	20½	22	+1⅜
H B Oil Gas	17355	$42⅞	42½	42½	— ¼
Husky Oil	75017	$50½	49¾	49⅞	+ 3
Husky B pr	z25	$37¾	37¾	37¾	
Husky E w	37150	$29¾	28¾	29½	+3½
Hydra Ex	15030	44	44	44	—3½
IAC	22080	$19¼	19⅛	19⅛	
IU Intl	2300	$12⅞	12¾	12¾	— ⅛
Ims 5 p	757	$34¾	34½	34½	+ ½
Imp Gen	250	$17¼	17¼	17¼	
Imp Oil A	27082	$19¼	19	19	— ¼
Imp Oil B	z30	$19¼	19¼	19¼	
INCO A	22131	$19	18¾	18⅞	— ¼
INCO B	2100	$18⅞	18⅞	18⅞	
Inco 7.85	200	$25⅛	25⅛	25⅛	
Indal	13725	$13	12¾	12¾	— ¼
Industmin	100	$11¾	11¾	11¾	— ¼
Inland Gas	900	$11	10⅞	11	+ ⅛
Inter-City	3400	$7⅛	6⅞	7⅛	+ ⅛
Inter C B w	1600	410	410	410	+ 5
Intrmetco	500	$8⅝	8⅜	8⅜	+ ⅛
IBM	209	$302	299	299	— 7
Int Mogul	3260	$5⅛	5	5	
I Mogul A	1000	$12½	12⅛	12⅛	+ ⅛
Interpool	500	$43	42¾	42¾	— ¼
Int Pipe A	6897	$15	14⅞	14⅞	— ⅛
Ipsco	3600	$14⅞	14¾	14¾	
Inv Grp A	2925	$12½	12½	12½	
Inv Grp 5 p	225	$21	21	21	
Irwin T A	3100	350	335	350	+15
Island Tel	300	$14¼	14¼	14¼	— ¼
ISO	3200	141	131	132	—10
Ivaco A	900	$10½	10⅜	10⅜	
Jannock A	525	$17¾	17	17¾	
Jannock B	1225	$17¼	17	17¼	
Jannock 8	237	$14⅝	14⅝	14⅝	+ ⅛
Jannock w	1937	$8½	8¼	8¼	
Jorex Ltd	10500	66	64	64	— 3
Joutel	11000	7½	7	7½	+ ½
Kaiser Re	6700	$15	14¾	15	+ ¼
Kam Kotia	5500	145	139	145	+13
Kaps Tran	6100	145	140	145	+ 3
Keeprite B	5000	$10¼	10	10⅛	— ¼
Kelly D A	100	$8¾	8¾	8¾	+ ⅜
Kerr A A	4374	$11¼	11¼	11¼	
K Anacon	z133	16	16	16	
Labatt A	6300	$22¼	22⅛	22¼	
Lacana	40400	$8⅜	8¼	8¼	— ¼
Lacanaw	2300	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
Laidlaw A	100	$13¼	13¼	13¼	+ ¼
Mindustrl	z45	$5⅞	5⅞	5⅞	
Minrl Res	2030	155	155	155	— 5
Moffat A	2900	$14	14	14	+ ½
Molson A	z10	$19¾	19¾	19¾	
Monenco A	2200	$10⅞	10¾	10¾	— ⅛
Mtl Trust	3600	$19	18½	19	+ 1
Moore	26929	$37½	36⅞	37⅜	+ ½
Mt Wright	z250	15	15	15	
Multi Acc	1400	390	385	385	+10
Muncpl S L	600	$8	8	8	
Murphy	31224	$10¾	10⅛	10⅜	+ ½
N B Cook	z100	85	85	85	
NBU Mine	5900	111	104	110	
NRD Min	2000	17	17	17	
NaChrs I	4750	60	60	60	
Nabrs Dlg	200	$43	40	43	+ 2
Nat Drug	225	$9¾	9¾	9¾	
Nat Sea A	331	$33	33	33	— 3
Nemco	6500	244	232	232	— 8
NB Tel	427	$20⅞	20⅝	20⅞	+ ⅛
NB Tel 1.85	100	$22⅝	22⅝	22⅝	
N Goldvue	5000	9	9	9	
N Kelore	7000	15	15	15	— 1
N Provid D	10400	45	45	45	
N Que Ragl	1000	140	138	138	— 2
N Senator	1000	9½	9½	9½	
N York Oil	800	227	220	220	—10
Nfld LP A	1075	$16½	16½	16½	
Nfld Tel	200	$9¼	9¼	9¼	— ⅛
Newnor	2000	5	5	5	
Nick Rim	5000	15½	15	15	
Noble M	2000	86	86	86	+ 1
Noranda A	8520	$26¾	26⅜	26½	— ¼
Norbaska	17400	50	45	49	+ 4
Norcen	30033	$15⅜	15¼	15½	+ ⅛
Norcn 150	200	$25½	25½	25½	
Nordair A	1400	$10⅛	10	10	— ⅛
Norlex	2000	7	7	7	
Normick P	2400	415	410	415	
N C Oils	1098	$9	8⅞	9	+ ⅛
Nor Ct 785p	100	$26⅛	26⅛	26⅛	+ ⅛
Nor Tel	4486	$32⅝	32⅜	32⅜	— ⅜
N Tecm B w	18300	$11¼	10¾	10¾	— ⅜
Northgat	15066	$6¼	6	6	— ⅛
Northld	12500	16	15½	15½	— 1
Nu-West A	925	$14½	14¼	14¼	— ¼
Nu-West p	100	$19⅞	19⅞	19⅞	+ ⅛
Nudlama	1500	26½	26	26½	—3½
Nufort Res	29000	25	23	25	+ 2
Numac	5010	$35⅞	34	35⅞	+1⅜
OPI A	400	$11⅞	11⅞	11⅞	
Oakwood P	21201	445	425	445	+20
Obrien	12900	176	172	175	+ 3
Ocelot A	1200	$13½	13⅛	13½	+ ⅜
Ocelot B	9050	$13⅜	13	13½	+ ½
Orchan A	4800	280	275	280	+ 5
Oshawa A	15700	$7	6⅞	7	
Osisko	19100	32	29½	30	+ ½
Oxford A	105	$15⅞	15⅞	15⅞	+ ⅛
Pac Coper	2300	185	185	185	+ 2
Pac Nth G	422	375	375	375	
Pac Nth 6¾	500	$18⅜	18	18	— 1
Pac Pete	7710	$36¼	36	36	
Page Pet	1000	$5½	5½	5½	— ⅛
Paloma P	200	475	475	475	+15
Pamour A	12000	$6½	6¼	6¼	— ⅛
PanCan P	905	$34	33⅝	33⅞	+ ⅜
Patino N V	z35	$15⅝	15⅝	15⅝	
Pe Ben O	1000	300	300	300	
Peerless	100	350	350	350	—15
Pembina	13600	$5¾	5¾	5¾	+ ⅛
Penningtn	z50	$13	13	13	
P Dept S	1200	475	460	475	+10
P Jewl A	3010	$10½	10⅜	10½	
Petrofina	350	$20	20	20	—
Petrol	3000	410	395	410	+15
Peyto Oils	16303	$8⅝	8⅜	8½	+ ⅛
Pine Point	700	$23¼	22⅝	22⅝	— ⅜
Pitts C	400	$9	9	9	
Place G	10600	99	96	96	— 1
Placer	3763	$23	22⅞	22⅞	+ ⅛
Pominex	8500	78	77	77	— 2
Pop Shops	7410	$7⅜	7⅛	7¼	— ¼
Pow Corp A	4697	$16¼	16	16¼	+ ⅛
Pow C 4¾	1000	$32	32	32	
Pow C 5	z12	$10¾	10¾	10¾	
Prado Exp	2000	52	52	52	— 3
Precamb	16400	237	231	235	— 4
Pre Cable	1700	$10¼	10⅛	10¼	+ ⅛
Preston	500	$17½	17½	17½	
Price Co	2458	$13¾	13¾	13¾	— ⅛
Provigo	z25	$18½	18½	18½	
Prov B Can	400	$15½	15⅜	15⅜	— ⅛
QMG Hldg	3000	48	47½	47½	+ ½
Qasar Pet	300	$11¾	11¾	11¾	— ⅛
Que Sturg	7100	138	138	138	— 1
Que Telrt	3425	65

Selon Noranda, le gouvernement québécois est "le plus pragmatique"

L'optimisme règne aux assises minières de Chibougamau

par Michel Nadeau

CHIBOUGAMAU — L'industrie minière du Québec pourra sortir de la mauvaise passe qu'elle traverse présentement lorsque deux conditions seront réunies:

● La conjoncture internationale devra s'améliorer afin de permettre un relèvement substantiel du cours des métaux de base comme le cuivre ou le zinc. Pareil mouvement n'est pas prévu cependant avant 1981.

● Le gouvernement devra préciser davantage "les règles du jeu" afin de réduire l'incertitude dans les décisions d'investissement. Par exemple, les impôts ne sont pas un problème aujourd'hui car les profits sont assez maigres. Toutefois, au moment de la reprise, les investisseurs réclameront de meilleures garanties de stabilité sur le plan fiscal afin d'être assurés d'un rendement donné.

Ces propos ont été exprimés par plusieurs participants aux assises minières qui ont débuté hier à Chibougamau. Cette première journée s'est déroulée dans un climat extrêmement détendu et dirigeants d'entreprises, chefs syndicaux et fonctionnaires ont échangé leurs vues sur les causes et les remèdes aux difficultés de ce secteur au Québec.

L'optimisme demeure: même si les gisements au Québec sont de faible teneur et de volumes réduits, il est possible de lancer de nouveaux projets en raison de la qualité de la main-d'oeuvre et de la technologie avancée de l'industrie minière en Amérique du Nord.

Un vice-président de Noranda n'a pas hésité à affirmer que le personnel minier canadien est "le meilleur au monde" et que le gouvernement du Québec était présentement "le plus pragmatique" de tous les gouvernements au Canada.

Une soixantaine de personnes participent à cette rencontre; les douze compagnies minières qui ont des intérêts dans le Nord-Ouest québécois sont représentés par des cadres supérieurs. La délégation du Syndicat des Métallos compte une demi-douzaine de chefs syndicaux dont MM. Jean Gérin-Lajoie et Théo Gagné.

Le ministre des Richesses naturelles, M. Yves Bérubé a ouvert les débats en précisant que ces assises visaient surtout à échanger des vues et non à déboucher sur des actions concrètes. "Nous ne sommes pas encore prêts" a ajouté M. Bérubé qui néanmoins continue de séduire l'industrie minière par diverses mesures bien pratiques. Mercredi, le ministre a annoncé qu'une subvention de $344,000 sera versée à Orchan Mines, une filiale de Noranda afin de hâter l'exploitation d'un gisement et d'empêcher le licenciement temporaire de près de 200 travailleurs à Matagami. Le gouvernement québécois est intervenu, dans une situation à peu près semblable au début de l'année lorsqu'il a consenti un prêt à la Campbell Chibougamau qui fait présentement face à des difficultés financières.

Le seul moment de confrontation de la séance de l'après-midi fut lorsqu'un représentant des Métallos accusa la compagnie Noranda de déplacer ses investissements vers le Chili et de crier famine tout en enregistrant de moelleux profits. M. A.G. Balogh a répondu que sa compagnie continuait de faire de l'exploration au Québec et que les bénéfices réalisés étaient en bonne partie investis dans la recherche de nouveaux gîtes.

Personne n'a apporté de solution claire à la grande question de la journée: le Québec demeure-t-il un site concurrentiel pour les investisseurs qui ont maintenant le choix d'investir dans les pays du tiers monde dotés de vastes gisements à forte teneur?

On se dit prêt à investir dans des mimes d'or ou d'argent mais les réponses sont moins claires lorsqu'il s'agit du cuivre ou du zinc? Pour Noranda en particulier, le problème est plus aigu puisque cette firme possède d'importants équipements au Québec pour le raffinage du minerai. Il faut donc accroître les réserves.

Ici interviennent les prospecteurs dont le président de l'Association, M. Jean Descarreaux a souligné l'importance: 80% des nouvelles mines ont été découvertes par de petites compagnies. Le gouvernement doit alors encourager ces prospecteurs en favorisant la création de "compagnies junior".

Déjà un projet de loi est prêt à être soumis au Conseil des ministres afin d'amender le Code civil pour permettre la formule des "sociétés en commandite", un mécanisme qui renferme des avantages fiscaux capables d'attirer les capitaux de risques. Toutefois, selon un des doyens de l'industrie minière, M. J.T. Flanagan, l'Ontario offre déjà cette possibilité et l'exploration est tout autant à la baisse dans cette province.

Pour le vice-président de la Commission des valeurs mobilières, M. Roland Côté, les prospecteurs hésitent à se regrouper ce qui répugne aux courtiers qui ne veulent pas recommander à leurs clients des placements dans des firmes trop minuscules.

Du côté des banques, un représentant de la Banque de Commerce a déclaré que le Québec comme le Canada demeurent des zones privilégiées pour les banques car les effets d'un financement au Canada sont beaucoup plus étendus que ne peut l'être l'argent consenti à une firme dans un pays étranger.

Le directeur de l'Association des mines de métaux, M. Gonzague Langlois est intervenu à quelques reprises pour expliquer le caractère cyclique de ce secteur. "Lorsque les compagnies font des profits, on devraient leur permettre d'accumuler des réserves pour les jours difficiles". L'exemption fiscale des impôts durant "les bonnes années" est devenu la principale requête de l'industrie minière aux différents gouvernements.

Plusieurs hommes d'affaires ont rappelé avec amertume la décision du gouvernement en 1972 de supprimer la période d'exemption d'impôts pour les trois premières années d'opérations.

Toutefois, M. Langlois a rendu hommage au ministre Bérubé qui a fait supprimer la taxe sur les carburants utilisés dans les véhicules qui n'empruntent pas les voies publiques. Il s'agit d'un cadeau de $6.5 millions pour les compagnies minières québécoises.

Pour M. Gaétan Lavallée du groupe SNC, c'est d'abord une question de confiance: les entreprises doivent avoir assez l'assurance de pouvoir réaliser un gain net. À celui-ci, M. Antonio Bruno du Syndicat des Métallos a demandé: que faut-il faire pour donner la confiance? Les travailleurs doivent-ils payer le prix de cette stabilité? "Si ça va mal, les compagnies disent à l'État: "Aidez-noous. Si ça va bien, elles disent au gouvernement: allez-vous-en".

Le ministre Bérubé a, pour sa part, mentionné que des garanties de stabilité pouvaient être obtenues par des contrats formels à long terme signés entre le gouvernement et les entreprises concernées.

À ceux qui lui demandaient une politique minière bien précise et durable: le ministre a répondu qu'un gouvernement ne peut s'engager au-delà de son mandat électoral.

En soirée, les participants étaient invités à commenter les initiatives du ministère québécois des Richesses naturelles au cours des deux dernières années.

Ces assises sur le cuivre et le zinc seront suivies par un sommet pour tout le secteur minier, prévu pour l'automne prochain.

Alcan hausse ses prix

Aluminium du Canada, principale filiale d'exploitation d'Alcan Aluminium a annoncé hier que son prix à l'exportation pour le lingot d'aluminium de première fusion augmentera de $0.02 pour passer à (E.U.) $0.53 la livre, c.a.f. grand ports mondiaux, sauf en Amérique latine et en Afrique occidentale où le prix c.a.f. passera des $0.525 actuels à $0.545 la livre.

Les majorations prendront effet immédiatement. Cette majoration représente moins de 4 pour cent. C'est la première fois depuis mars 1977 que la compagnie change le prix de son métal à l'exportation.

Le prix sur le marché domestique canadien n'est pas majoré. Aux Etats-Unis, le prix officiel de la compagnie, $0.53 la livre, ne change pas.

PetroCanada et Occidental augmentent à $52 leur offre d'achat de Husky Oil

par Marie-Agnès Thellier

Deux nouveaux épisodes ont été écrits hier dans l'histoire de la guerre que se livrent une compagnie publique, Pétro-Canada, et une compagnie privée, Occidental Petroleum, pour le contrôle de la compagnie pétrolière Husky Oil, de Calgary.

Tout d'abord, hier à 6h du matin, à Calgary le président et directeur général de Pétro-Canada M.W.H. Hopper annonçait que sa compagnie augmentait de $7 sont offre par action. Pétro-Canada va proposer à tous les détenteurs d'actions ordinaires Husky Oil d'acheter leurs stocks au prix de $52 l'action, ce qui porterait la transaction à $550 millions environ.

Puis, dans la matinée, Husky Oil et Occidental Petroleum annonçaient conjointement des changements dans l'offre d'achat annoncée mardi. On se souvient que la compagnie américaine Occidental Petroleum a reçu l'accord des administrateurs et des directeurs d'Husky pour la prise de contrôle qui, à leurs yeux, doit contrer la tentative faite par la compagnie publique Pétro-Canada.

Selon la nouvelle version de l'entente Husky-Occidental Petroleum, la valeur des actions privilégiées Occidental échangées contre des actions ordinaires Husky sera augmentée de 8%.

Sur le fond, l'offre reste la même: chaque actionnaire de Husky recevrait deux types d'actions privilégiées d'une valeur de $100; 90% de ces actions, non convertibles, porteraient un dividende de $US10 et 10% de ces actions, convertibles, un dividende de $US7.50.

Pour ce dernier type d'actions privilégiées, la prime de conversion reste d'environ 16%.

Avec la nouvelle entente chaque action de Husky serait échangée contre .434 action privilégiée non-convertible et .048 action privilégiée convertible, alors que le précédent accord prévoyait qu'une action ordinaire Husky ne valait que .402 action non-convertible et .045 action privilégiée convertible. Sans compter les dividendes, l'offre d'Occidental Petroleum passe donc de $45 environ à $48 environ, alors que Pétro-Canada est monté à $52.

Mais ce qui rend l'offre américaine si chatoyante pour l'état-major de Husky, ce sont les dividendes qui assurent à l'actionnaire un intérêt moyen de 9.75% la valeur de l'offre américaine s'en trouve donc augmentée, surtout pour les gros actionnaires.

Tant l'offre d'Occidental Petroleum que celle de Pétro-Canada demeurent sujettes aux exigences gouvernementales canadiennes (et américaines pour Occidental). Les deux sociétés préparent chacune toute la documentation légale nécessaire. Si les calculs financiers montrent que les offres des deux sociétés pétrolières n'ont pas d'écart tellement important malgré les apparences, il se pourrait que l'agence d'examen de l'investissement étranger soit obligée de faire pencher la balance aux yeux même des actionnaires, en refusant ou en accordant à Occidental Petroleum la possibilité d'investir dans Husky Oil.

Par ailleurs, le ministre albertain de l'énergie n'a pas été en mesure de calculer les bénéfices que pourrait tirer sa province de la mise sur pied d'un vaste programme d'exploration, à l'initiative d'Occidental.

Occidental a en effet proposé mardi un programme avec la praticipation d'un tiers de Pétro-Canada, d'un tiers des gouvernements de l'Alberta et de la Saskatchewan et d'un tiers d'Husky Oil, devenue filiale d'Occidental.

Car Husky a acquis des intérêts sur une zone de 1.6 millions d'acres dans la région de LLoydminster. Et, selon le premier ministre Allan Blakenay, la compagnie Husky seule n'aurait pas été de taille pour supporter le coût de construction d'une usine. Il estimait mercredi le coût d'exploitation des réserves d'Husky et de la construction de l'usine d'extraction du pétrole lourd à environ $2 milliards.

La lutte risque de rebondir encore pendant les prochains jours car les surenchères successives de Pétro-Canada et d'Occidental Petroleum montrent combien ces compagnies convoitent Husky Oil. Pétro-Canada a augmenté son offre de plus de 15% et la société d'Etat pourrait supporter certainement une autre surenchère pour mieux établir les intérêts canadiens, non seulement dans le secteur pétrolier en général, mais encore dans le prometteur gisement de pétrole lourd de Lloydminster. On estime en effet à 5 milliards de barils les réserves de cette zone: cela peut paraître peu comparé aux 160 milliards de barils de pétrole lourd escomptés du gisement de Cold Lake et surtout des 900 milliards de barils espérés des sables bitumineux. Mais dans l'état actuel de la technique, le traitement du pétrole lourd est plus facile que celui des sables bitumineux. Il suffit par exemple d'injecter de la vapeur d'eau chaude pour aider l'écoulement d'un pétrole plus lourd que le pétrole s'écoulant par pression des puits d'Arabie.

A la reprise des transactions boursières à Toronto hier, le titre d'Husky a grimpé de $3 pour atteindre $49 7/8; La guerre Pétro-Canada — Occidental Petroleum est évidemment à l'origine de cette affluence d'achats et de ventes sur ces titres. L'activité intense dans le secteur pétrolegaz a même entraîné un nouveau record de transactions jeudi à Toronto, soit 4.97 millions d'actions échangées comparé à 4.82 millions mercredi.

Sujet principal de discussion sur le parquet de la bourse et dans les officines des courtiers, la surenchère au sujet d'Husky a été examinée par la chambre de commerce de Calgary qui a réclamé hier le désistement de Pétro-Canada. Dans un télégramme adressé au premier ministre Trudeau le président de la Chambre souhaite que les offres d'achat de Pétro-Canada soient retirées afin que le système de la libre entreprise puisse jouer, dans l'intérêt de la santé économique canadienne.

JOHNSON & JOHNSON Limitée



Lucien Laplante

M. Alfred J. Prince, Président de JOHNSON & JOHNSON LIMITÉE, annonce la nimination de M. Lucien Laplante au poste de Vice-Président de la division Finances ainsi que son élection au conseil d'administration de la compagnie.

Monsieur Lucien Laplante a débuté chez JOHNSON & JOHNSON LIMITÉE à titre de chef de service de la comptabilité générale et il a occupé par la suite, plusieurs postes administratifs au sein de la division Finances.

OCDE: huit pays d'accord pour une relance concertée

par Pierre Jeantet

PARIS (AFP) — Les responsables des pays industrialisés sont tombés d'accord, hier à l'issue du conseil de l'OCDE, pour lancer au cours des prochains mois un "programme général d'action concertée au plan international", afin de restaurer une croissance économique plus soutenue.

Si on peut regretter que les ministres n'aient pas défini un échéancier, ni fixé des objectifs chiffrés, il faut porter à leur crédit la prise en compte des problèmes réels de l'économie mondiale et la reconnaissance des responsabilités qui incombent à chacune des 24 nations membres de l'OCDE.

La RFA, la Belgique, le Canada, la France, l'Italie, le Japon, le Royaume-Uni, la Suisse, sont invités à stimuler leur demande intérieure et à promouvoir les investissements productifs ou créateurs d'emploi au cours des 18 prochains mois, comme le font déjà les Pays-Bas. Les 15 autres pays doivent combattre l'inflation et combler leurs déficits extérieurs.

Dans l'attente des mesures concrètes qui seront peut être annoncées lors du sommet des "grands" à Bonn le mois prochain, certains observateurs s'inquiètent de l'absence d'une cible de croissance nouvelle pour l'ensemble de la zone permettant d'enrayer l'aggravation du chômage.

Le secrétariat de l'OCDE avait, en effet, averti les participants que sur la base des politiques actuelles (croissance moyenne de 3.5%) le nombre des chômeurs augmenterait de 500,000 pour atteindre 17.5 millions en Occident à la fin de l'année.

Mais il ne s'agit pas que de croissance. Il faut — et c'est là l'originalité de cette politique globale — restaurer simultanément un environnement économique plus sain. Les ministres se sont donc engagés à agir de concert pour tout d'abord imposer une meilleure stabilité monétaire: tout en reconnaissant que les taux de change doivent refléter les conditions économiques fondamentales, ils continueront à coopérer étroitement et à intervenir sur les marchés des changes. Le secrétaire au trésor américain, Michael Blumenthal, en a pris l'engagement.

De même, les ministres ont décidé de renforcer leurs politiques énergétiques pour réduire la progression de leurs importations de pétrole et de gaz.

Enfin, ils ont reconnu qu'on ne pouvait promouvoir la croissance en fermant les frontières et paraissent prêts à lutter contre les protectionnismes et les subventions à l'emploi, ce qui implique la reconversion des secteurs industriels menacés par la nouvelle division internationale du travail.

C'est seulement à ce prix qu'il sera possible de rétablir les balances commerciales déficitaires et de mettre en place les moyens d'une reprise généralisée non inflationniste.

Une reprise, qui, par le jeu de l'interdépendance croissante des économies, bénéficiera aussi au tiers monde. D'ailleurs, les ministres ont souhaité l'adoption de mesures visant à stimuler les investissements dans les pays en développement, notamment pour la production d'énergie, de produits alimentaires, de matières premières et dans le secteur de la transformation. Une plus large coopération, doublée d'un effort accru d'aide publique, est également souhaitée.

Reste à savoir à quel moment sera donné le coup d'envoi de ce plan d'action: probablement à Bonn, à la mi-juillet, à l'occasion du sommet des cinq grands (États-Unis, Grande-Bretagne, RFA, Japon et France) auxquels sont associés le Canada et l'Italie.

Mais la répartition des tâches n'est pas arrêtée: le ministre allemand Graf Lambsdorff a déclaré que "les objectifs quantitatifs doivent être maniés avec un maximum de circonspection", tandis qu'un haut fonctionnaire américain estimait qu'on ne fixerait probablement pas à Bonn d'objectifs chiffrés.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

L'ÉTOILE DES PHOTOCOPIEURS
«MITA»
Le choix des graphistes!
La copie est plus claire que l'original et coûte .04¢
Une des plus pratiques!
VENTE-LOCATION ● LOCATION
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
7035 av. du Parc, Mtl
270-1141
Stationnement
Ouvert samedi de 9à12

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
2100, rue DRUMMOND
Montréal H3G 1X5 288-2152

ANNONCEZ DANS LE DEVOIR, QUELQU'UN VOUS LIRA

ca
COMPTABLES AGRÉÉS
Ordre des comptables agréés du Québec
Constitué en 1880
C.D. Mellor, C.A., Directeur administratif
680, rue Sherbrooke ouest, 7e étage, Montréal P.Q. H3A 2S3
Tél.: (514) 288-3256

AUDET, GOSSELIN, LAPOINTE, MOREAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Romain Audet, L.S.C. C.A.
Michel H. Gosselin, M.S.C. C.A.
Robert Moreau, M.S.C. C.A.
Carol Lapointe, C.A.
50 ouest, Boul. Crémazie, Suite 700
Montreal H2P 2T4
382-3080

BERNIER & BISSON
Comptables Agréés
Georges Bernier, C.A.
Marcel Bisson, C.A.
60, St-Jacques, Suite 601
Montreal — 845-0209

BOUCHARD VIAU DUHAMEL & CIE
Comptables Agréés
Guy Bouchard, c.a.
Paul Viau, c.a.
Paul Duhamel, c.a.
59 rue St-Jacques, Mtl.
284-1117

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables Agréés
Associés-résidents
Montréal - Québec
C.C. Bismuth, C.A. — C.W. Bissegger, C.A.
M. Camirand, C.A. — H.M. Caron, C.A.
L.J. Carrière, C.A. — M.G. Chamberland, C.A.
J.P. Delisle, C.A. — N.M. Domanski, C.A.
G. Fréchette, C.A. — S.R. Gagné, C.A.
R. Germain, C.A. — G. Gingras, C.A.
J.P. Graveline, C.A. — R.E. Lavoie, C.A.
G. Limoges, C.A. — D.G.R. Lindsay, C.A.
M.A. Mackenzie, C.A. — R.J. Messier, C.A.
J.D. Morrison, C.A. — R.K. Palmer, C.A.
J.J. Peacock, C.A. — R. Pearl, C.A.
W.J. Smith, C.A. — G.S. Wells, C.A.
Bureaux à:
St-Jean (T.N.), Halifax, Saint-Jean (N.B.), Québec, Montréal, Ottawa, Scarborough, Toronto, Mississauga, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria.

CLOUTIER, LACHANCE FONTAINE, ALLARD CROTEAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
MONTRÉAL - LAVAL
1320, Boul. Graham
Ville Mont-Royal
341-3660

COGAN, LANDORI & DUBÉ
Comptables Agréés
R. Landori-Hoffmann, C.A.
Leonard Cogan, C.A.
Stanley M. Hopmeyer, C.A.
Julia F. Witkowski, C.A.
3901 Jean-Talon ouest, suite 214
Montréal, Québec H3R 2G5
Tél.: (514) 731-7851
265, avenue Carling, suite 500
Ottawa, Ontario K1S 2E1
Tél.: (613) 238-4224

COURTOIS, FREDETTE CHARETTE & CIE
Comptables Agréés
Guy Charette, C.A. — Hubert Mercier, C.A.
Raymond Perrier, C.A. — Jean-Paul Beri, C.A.
Normand Boisvert, C.A. — Raymond Proulx, C.A.
1, Place Ville-Marie
Suite 2220 (514) 866-9911
Montréal H3B 3M4

DELOITTE, HASKINS & SELLS
Comptables Agréés
1, Place Ville-Marie 861-8512
Montréal, Québec H3B 2W3
Bureaux au Canada et cabinets associés à travers le monde

DIRY, LAPLANTE & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Édifice Le Cherrier
suite 510
3500, rue du Parc Lafontaine
Montréal H2L 3M2 (514) 527-4557

DUNWOODY & COMPAGNIE
Comptables Agréés
1440, rue Ste-Catherine ouest
Suite 810 — 861-9081
Montréal, Québec H3G 1R8
Bureaux dans les principales villes du Canada et cabinets associés à travers le monde.

ERNST & ERNST
Comptables Agréés
Sept-Îles, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Abbotsford, Langley, Vancouver, Victoria et dans les principales villes du monde.

GAGNÉ, VAILLANCOURT & ASSOCIÉS
AFFILIÉ À ARTHUR ANDERSEN & CIE
800 boul. Dorchester ouest
Montréal H3B 1X9
861-1641

GAUVIN, PRENOVOST, DUMAIS & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Roger Gauvin, C.A.
Bernard Dumais, C.A.
Roger Forget, C.A.
Claude Boyer, C.A.
Gilles Villeneuve, C.A.
Jean-Réal Charette, C.A.
Michel Duquette, C.A.
561 est, boul. Crémazie
Montreal H2M 1L8 — 384-1430

HAREL, DROUIN & ASSOCIÉS
Comptables agréés
276 ouest, St-Jacques suite 600
Montréal H2Y 1N3
845-9253
Bureaux à: Montréal
Repentigny
Iles de la Madeleine

LALIBERTÉ, LANCTÔT, MORIN & ASSOCIÉS
affilié à
COOPERS & LYBRAND
630, boul. Dorchester ouest
Montréal H3B 1W6
(514) 871-9792

PIERCE GOULD & CIE
Comptables Agréés
914, Édifice Sun Life
Montréal H3B 2V6
514-866-4375

GRIGNON, CAMPBELL & ASSOCIÉS
Campbell, Sharp
Comptables Agréés
715 Carré Victoria - 845-7211
Montréal, Ottawa, Toronto, Orillia, Winnipeg, Edmonton, Calgary, Grande Prairie, Peace River, Kelowna, Langley, Vancouver, New Westminster
Pannell Kerr Forster & Company

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables Agréés
666 ouest, rue Sherbrooke
Suite 1400 288-0988

LAVALLÉE, BÉDARD & CIE
Comptables Agréés
Pierre Bédard, c.a.
Michel Champoux, c.a.
19 ouest, Le Royer — Suite 300
Montréal H2Y 1W4
844-1153

MAHEU, NOISEUX & ASSOCIÉS
Comptables agréés
2, Complexe Desjardins, Bureau 2600, C.P. 153
Montréal H5B 1E8,
Tél.: 281-1555
Societe nationale
Collins Barrow
avec bureaux à Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Toronto et Halifax
Affiliation internationale
"FOX, JOSOLYNE, FIDES"

MacGILLIVRAY & CIE LLOYD, COUREY, WHALEN & BRUNEAU
Comptables Agréés
Montréal, Toronto, Hamilton, Brompton, St-Catharines, Port Colborne, Listowel, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver et autres grandes villes à travers le monde
1155 O., boul. Dorchester
Montréal, Que. - H3B 3T9
(514) 871-8630

MALLETTE, BENOIT, BOULANGER, RONDEAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
1 Complexe Desjardins
Montréal
Téléphone 281-1850
Bureaux: Québec, St-Jérôme, Montmagny, Ste-Agathe-des-Monts
Firme nationale: Ward, Mallette & Co.
Affiliation internationale:
Binder, Seidman & Co.

MERCURE, BÉLIVEAU & CIE
Comptables Agréés
1420, Tour de la Bourse
Place Victoria, Montréal, H4Z 1G1
(514) 879-1094

MESSIER, BOURGEOIS & CIE NADEAU, PAQUET & CIE
Comptables Agréés
Guy Messier, L.S.C. C.A.
Jacques Bourgeois, L.S.C. C.A.
Robert Houde, B.A. C.A.
Guy Ouimet, C.A.
Jacques Desmarais, L.S.C. C.A.
André Montgrain, L.S.C. C.A.
Yvon Marsolais, C.A.
Gilles Blondin, C.A.
Réal Mainville, C.A.
50, Place Crémazie suite 921
Montréal H2P 2T6 — 384-1020

NORMANDIN, SÉGUIN & ASSOCIÉS
Comptables agréés
225, rue Notre-Dame ouest
Montréal, Québec H2Y 1T4
Téléphone (514) 844-4445
Bureaux à
Montréal, Ottawa, Hawkesbury, Hull, Gatineau, Grand Mère, Shawinigan, Ville Saint-Georges, Lac Etchemin, Baie-Comeau
Bureaux affiliés
Québec, Lévis, Granby, Sherbrooke, Lac Megantic, Chicoutimi, Ville de la Baie, Roberval, Saint-Félicien, La Malbaie
Siège social
1010 Sherbrooke ouest, Suite 2010
Montréal, Québec - H3A 2R7

PETRIE, RAYMOND & CIE, Proulx, D'Orsonnens & Cie
Comptables Agréés
1320 Boul. Graham
Suite 100
Mont-Royal, H3P 3C8
Tél.: 735-4647

PRICE WATERHOUSE & CIE
Comptables Agréés
Montréal, Québec, Halifax, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Windsor, Kitchener, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria
1200, ave McGill College
H3B 2G4 879-9050

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables Agréés
7000, Avenue du Parc,
Suite 301
Montréal H3N 1X1 — 274-2797

RAYMOND, CHABOT MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
17ème étage
La Tour de la Bourse
Place Victoria
Montréal H4Z 1G9, Québec
(514) 878-2691
350 est, boul. Charest
Québec G1K 3H5, Québec
(418) 647-3151

SAMSON, BÉLAIR & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Montréal, Québec, Rimouski, Sherbrooke, Trois-Rivières, Ottawa, Sept-Îles, Coaticook, Matane
Suite 3100, Tour de la Bourse
Montréal, Qué. H4Z 1H8
(514) 861-5741

THORNE, RIDDELL & CIE
Comptables Agréés
BUREAUX
Terre-Neuve, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique, Région des Caraïbes
Representation dans le monde entier
2500-630, Boul. Dorchester O.
866-7351

TOUCHE, ROSS & CIE
Comptables Agréés
Sydney, Halifax, Saint-Jean, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Winnipeg, Régina, Saskatoon, North Battleford, Calgary, Edmonton, New Westminster, Burnaby, Vancouver, Victoria, Bermuda, Nassau et Freeport, Bahamas, Grand Cayman, États-Unis, Grande-Bretagne et autres pays du monde
1, Place Ville-Marie
861-8531

LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Charles A. Gauvreau, C.A.
Fernand Rheault, C.A.
Yves Charbonneau, C.A.
210 ouest, boul. Crémazie
388-9251

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Jovel, C.A.
Louis Baril, C.A.
Farid A. Chali, C.A.
4926, ave Verdun, Verdun
H4G 1N3
55A, Blainville Est,
Ste-Thérèse J7E 1L4
769-3871 — 435-4691

ZITTRER, SIBLIN, STEIN, LEVINE & CIE
Comptables Agréés
MONTRÉAL - TORONTO
Jack E. Zittrer, C.A. — Herbert E. Siblin, C.A.
Samuel S. Stein, C.A. — Boris G. Levine, C.A.
Marvin B. Goldsmith, C.A. — David Stein, C.A.
Arnold J. Echenberg, C.A. — Steven A. Yaphe, C.A.
Morton S. Spector, C.A. — Marvin H. Tafler, C.A.
Barry A. Trissenbaum, C.A. — Allan B. Chandler, C.A.
Gerald A. Stan, C.A. — Jeffrey L. Payne, C.A.
Norman Daitchman, C.A. — Brahm D. Levine, C.A.
Morrie L. Fogelbaum, C.A. — Lawrence M. Chandler, C.A.
Alan M. Liverman, C.A.
Jack Altman, C.A.
Robert H. Zittrer, C.A.
4115 Sherbrooke ouest
Westmount, Qué. 933-1112

"La meilleure organisation", s'écrie Boom Boom

Le nom de Geoffrion de nouveau associé au Canadien

par Gilles St-Jean

Le Canadien de Montréal a quelque peu surpris hier matin en faisant du joueur de centre-ailier gauche Daniel Geoffrion, des Royals de Cornwall, son premier choix au repêchage amateur de la Ligue nationale.

Auteur de 143 points en 71 matchs, l'an dernier avec les Royals de la Ligue junior majeure du Québec, Geoffrion est le fils de l'autre, Bernard "Boom Boom", à qui on dit qu'il ressemble beaucoup.

Le repêchage, généralement ennuyeux de par les longues pauses des gérants généraux, indécis quant à leurs choix, et du fait de sa durée — de 9 h à 15 h 30 —, De plus, la séance a été "gâchée" par les rumeurs, bientôt étayées, selon lesquelles plusieurs des premiers choix sélectionnés hier, "après mûre réflexion", auraient déjà signé des contrats avec leurs nouvelles équipes.

Sans l'avouer, l'avocat Don Caplan, agent de quelques-uns d'entre eux, a déclaré en catimini que tard, mercredi soir, huit des premiers choix d'hier étaient déjà assurés de leurs émoluments pour la saison prochaine.

De ce nombre, Bob Smith, avec les North Stars du Minnesota — il a signé un contrat de quatre ans, — Ryan Walter, avec les Capitals de Washington, Wayne Babuch avec les Blues de St. Louis. Ces trois joueurs ont été les premiers nommés hier matin. Le cas de Walter est tellement évident, que les Caps ont distribué hier matin un communiqué de deux feuillets annonçant la signature, hier à Landover, du jeune centre des Breakers de Seattle. Le communiqué n'a pourtant pas l'air de ces papiers rédigés à la hâte. À moins que le relationniste des Caps ne soit très prévoyant?...

Geoffrion, lui, n'est vraisemblablement pas du nombre des "signataires précoces". L'impression voulant que le Canadien en ait fait son premier choix faute de Ken Linseman trouve sa source dans l'attitude de Sam Pollock, dès l'annonce par les Flyers de Philadelphie, qui ont fait du centre-ailier des Bulls de Birmingham leur joueur de prédilection.

Pollock, dès qu'il a entendu le nom de Linseman crié par Keith Allen, son rival philadelphien, s'est empressé de consulter ses acolytes, a demandé un temps mort, et onze minustes plus tard, après d'autres entretiens avec des collègues, a annoncé flegmatiquement le nom de Geoffrion.

Ce n'est qu'une impression, bien sûr...

Cependant, la famille Geoffrion, Danny et son papa, n'ont pu retenir leur joie. "Je l'ai dit, je l'ai toujours dit: le Canadien possède la meilleure organisation, le meilleur entraîneur, le meilleur système; je suis fier de voir mon fils y entrer. Je sais qu'il a le talent et le courage de s'y tailler une place".

Bernard Geoffrion, rappelons-le, est vice-président des Flames d'Atlanta... "mais mon coeur est resté à Montréal", affirme-t-il.

Daniel Geoffrion, pour sa part, a "failli tomber" de son fauteuil quand il a entendu Pollock en faire son premier choix. "Ce sera difficile de faire l'équipe, mais je veux faire mes preuves. Mon père ayant joué ses plus belles saisons de hockey à Montréal, ce sera peut-être difficile, mais je ferai comme lui: je travaillerai fort".

Wô Danny, wô! Es-tu si certain de faire la grande équipe l'an prochain?

Scotty Bowman et Sam Pollock répliquent:

"C'est un bon sang qui coule dans ses veines, affirme Bowman. Il est excellent à presque tous les points de vue: bon lancer, bon coup de patin, bon compétiteur, il ne lâche jamais. De plus, il n'a pas besoin d'être poussé dans le dos pour travailler; il a du caractère et fait ce qu'on lui demande. Juste le bon mélange".

"Il ressemble à Boom Boom, estime Sam Pollock. Peut-être ne lance-t-il pas encore aussi fort que son père, mais je sais qu'il travaillera à faire mieux que Bernard. Son père est monté chez les grands à peu près au même âge et voyez ce qu'il a fait; bien qu'une vingtaine d'années les séparent, ils sont faits pareil C'est bon signe".

Geoffrion jouera vraisemblablement à Halifax l'an prochain, où il retrouvera Normand Dupon et Kevin Reeves, un joueur du Junior de Montréal repêché au quatrième tour par les Glorieux. "C'est un trio habitué à jouer ensemble il y a quelques années; ils feraient des ravages à Halifax et arriveraient fin prêts à Montréal", à dit Robert Picard, ex-coéquipier de ce trio, ajourd'hui avec les Capitals de Washington.

"Comment peut-on savoir, réplique Bowman à qui l'on a rapporté cette hypothèse. Un Doug Risebrough, un Mario Tremblay sont bien montés dès leur année de repêchage et n'ont plus quitté l'équipe! Ce n'est qu'au camp d'entraînement qu'on verra qui restera à Montréal; pas avant".

De toute manière, ils seront plusieurs, et de qualité, à se faire la lutte: Geoffrion, l'ailier Dave Hunter, deuxième choix du Canadien (il vient des Wolves de Sudbyry); l'ailier droit Ron Carter, meilleure marqueur de la LMJHQ la saison dernière, choisi au deuxième tour; Richard David, qui a signé avec les Nordiques de Québec mais pourrait un jour s'aligner avec Montréal; le centre Kevin Reeves; le défenseur Mike Boyd, des Greyhouds de Sault Sainte-Marie; le centre Keith Acton, des Petes de Peterborough; l'ailier droit Jim Lawson, de l'Université Brown, dans la Ligue de l'Ouest; l'ailier droit Larry Landon, de la Ligue de l'Est; le gardien Kevin Constantine, du même collège: John Swan, de McGill; Daniel Métivier, des Olympiques de Hull; le Soviétique, eh oui, un Soviétique, Viacheslav Fedisov, qui a brillé lors des championnats mondiaux juniors l'hiver dernier; Jeff Mars, de l'Université du Michigan; Greg Tignanelli; de Northern Michigan; George Glakos, de St. Lawrence University; Ken Moody, de Colgate University; Serge Leblanc, de l'Université du Vermont; Bob Magnusson, de Merrimack College et, enfin, Chris Nealan, de North-Eastern University.

Une meute de jeunes hommes qui se livreront une lutte acharnée en septembre prochain. De ces 20 candidats, tous ne se présenteront évidemment pas au Forum, mais il n'y aurait pas, de toute façon, de place pour tout le monde; ni dans la Sainte-Flanelle, ni avec les Voyageux, dans la salle d'attente.

"C'est un honneur et un malheur à la fois, d'être repêché par le Canadien," a déjà dit un candidat incertain de son coup...

* * *

EN MARGE — Le Canadien à l'oeil à tout; seule équipe à repêcher encore au 23e et dernier tour, les Glorieux ont peut-être mis la main sur deux phénomènes: Larry Landon et Kevin Constantine, deux joueurs du collège RPI (quelque part dans les Maritimes); peu d'équipes ont repêché dans ce coin... Très sérieux, Sam Pollock, même à la toute fin, consultait encore ses adjoints sur l'opportunité d'inviter à son camp d'entraînement les 233e et 234e joueurs choisis hier; on ne bâtit pas une équipe gagnante de trois championnats consécutifs sans travailler, faut croire... Rencontré hier à son départ du Reine-Elizabeth, le gérant général des défunts Barons de Cleveland, Harry Howell, ignore encore comment il sera intégré dans les nouveaux North Stars. Il est vrai qu'Howell ignorait même, mardi, jour où la rumeur de fusion est partie, que l'on songeait à marier Barons et Stars... Danny Goeffrion a failli manquer le plus beau moment de sa vie; invité mercredi par son père à assister aux séances de repêchage, il aurait préféré rester à Atlanta. Le Boomer a si bien parlé que Geoffrion père et fils sont arrivés à Montréal, hier matin, juste pour la séance qui a marqué leur histoire de famille... Robert Picard: "Avec ce plâtre à la main droite, j'ai dû apprendre à jouer au squash de la main gauche; j'suis tanné!"; Picard s'est brisé un os de la main durant les championnats du monde; il a encore son plâtre pour au moins 15 jours... Brian Young, troisième choix des Hawks de Chicago (il a joué son junior avec les Bruins de New Westminster, champions de la coupe Memorial): "Les juniors québécois sont bons, mais trop petits. Comme nous sommes plus gros et aussi rapides qu'eux, faut pas s'étonner qu'on ait la préférence..."



Steve Payne, à g., et Bob Smith des 67's d'Ottawa poursuivront leur carrière avec les North Stars du Minnesota. Smith a été le premier choix au repêchage universel hier, tandis que Payne a été sélectionné au second tour. (Photo CP)

Les North Stars repêchent Bob Smith... comme prévu

par Michel Lajeunesse,
de la Presse canadienne

Tous s'y attendaient, les nouveaux North Stars du Minnesota ont réclamé l'excellent joueur de centre Bobby Smith des 67's d'Ottawa hier au tout premier rang du repêchage amateur de la Ligue nationale de hockey. Et les North Stars n'ont pas mis beaucoup de temps à mettre sous contrat ce géant de six pieds, quatre pouces, 210 livres.

La séance de repêchage, qui a duré plus de six heures et qui a vu 234 joueurs amateurs être réclamés par les 17 équipes de la LNH, n'était pas encore terminée que les North Stars annonçaient que Smith avait paraphé un contrat de quatre ans avec l'équipe.

"C'est un contrat de quatre ans et mon salaire grimpera d'année en année, a mentionné l'ancien capitaine du Ottawa qui a fracassé plusieurs records de la Ligue junior majeure de l'Ontario l'an dernier avec une fiche de 69 buts, 123 passes pour un total de 192 points. Les North Stars m'ont repêché parce qu'ils savent ce que je peux faire sur la patinoire et je vais continuer à jouer de la même façon dans la LNH".

Smith était enchanté de la fusion des North Stars et des Barons de Cleveland, fusion qui permettra sans doute aux North Stars de présenter une équipe beaucoup plus redoutable au cours des prochaines années.

"C'est fantastique. Les North Stars ont la chance de devenir une équipe qui bataillera pour le championnat dès la saison prochaine. Personne ne sait vraiment tout ce que cette équipe peut accomplir dès la saison prochaine. C'est vraiment excitant quand on y pense".

Les trois choix suivants au repêchage ont été des joueurs de la Ligue junior majeure de l'Ouest. Après que Smith eut été réclamé, les Capitals de Washington ont réclamé Ryan Walter, un joueur de centre de Seattle, les Blues de St. Louis ont repêché l'ailier droit Wayne Babich, de Portland, et les Canucks de Vancouver ont mis la main sur Bill Delargo, un joueur de centre de Brandon.

Delargo, meilleur marqueur du circuit avec 89 buts et 63 passes, s'est dit enchanté d'avoir été acquis par les Canucks. "C'est fantastique, je suis très heureux d'avoir été repêché par Vancouver. Je signerai dès la semaine prochaine", a-t-il déclaré mettant ainsi fin aux rumeurs qui voulaient qu'il accepte les offres des Jets de Winnipeg.

Les Rockies du Colorado ont ensuite réclamé Mike Gillis, un ailier gauche des Canadians de Kingston et les Flyers de Philadelphie, qui avaient deux choix en première ronde, ont repêché tour à tour, Behn Wilson, un défenseur de Kingston, et Ken Linseman, un joueur de centre, qui évolue avec les Bulls de Birmingham, de l'Association mondiale.

Certains pouvaient se surprendre du choix de Linseman en première ronde, mais les Flyers sont déjà assurés de lui faire signer un contrat. L'entente a déjà été conclue avec les Bulls.

Par la suite, les Canadiens de Montréal en ont surpris plusieurs en réclamant Daniel Geoffrion, des Royals de Cornwall, qui veut suivre les traces de son père, un immortel dans l'histoire des Canadiens. Geoffrion a d'ailleurs été le seul joueur de la Ligue junior majeure du Québec à être réclamé en première ronde.

Au 17e rang, les Canadiens ont réclamé Dave Hunter, des Wolves de Sudbury, un autre ailier gauche, qui a marqué 44 buts et qui a obtenu autant de passes la saison dernière.

Les Canadiens ont été l'équipe la plus active au cours de cette session de repêchage.

Au total, 234 joueurs ont été repêchés et ce sont maintenant leurs agents et les directeurs-gérants qui s'amuseront.

Avant le repêchage amateur, un repêchage spécial a eu lieu pour les nouveaux North Stars du Minnesota.

Mike Crombeen a été réclamé par les Blues de St-Louis et Randy Holt a été repêché par les Canucks de Vancouver. Ce sont les deux seuls joueurs qui ont changé d'équipe lors de ce mini-repêchage.

Seulement 22 joueurs du Québec sont repêchés

(Par G. St-J.) — 1978, année de vaches maigres au repêchage de la LNH pour la Ligue junior majeure du Québec: 22 joueurs seulement sur les 234 repêchés venaient d'une des 10 formations du circuit Marcel-Robert.

"C'est normal, explique Me Rodrigue Lemoyne, conseiller juridique, gouverneur de la ligue, gérant général et instructeur des Éperviers de Verdun. Nous avions peu de "gradués" de 19-20 ans cette année, comparé à l'année dernière. Je ne suis pas du tout étonné de cette contre-performance: notre jeu en coupe Memorial a encore empiré notre "crédibilité" face aux dépisteurs.

"Devant les gros joueurs de l'Ouest et de l'Ontario, nos gars ont semblé incapables de prendre les coups d'épaule. On aurait cru qu'ils ne voulaient que se sauver. Cela n'aide pas."

C'est l'Ontario et l'Ouest, bien sûr, qui ont mérité les places d'honneur: la première, dans les deux premiers tours du repêchage, a eu 21 de ses joueurs sélectionnés et l'Ouest, 12. L'équipe de Portland à elle seule a "placé" six joueurs.

"Les Québécois ont eu la portion congrue, explique le défenseur Brian Young, un vétéran des champions nationaux, les Bruins de New Westminster, à cause de leur petite taille, c'est indéniable. J'ai regardé Richard David pendant le tournoi de la coupe Memorial, et je suis sûr qu'il possède autant de talent que n'importe quel joueur de chez nous. Mais les dépisteurs et les gérants généraux ne veulent plus prendre de risques avec des gars qui auraient peut-être de la difficulté à survivre aux mises en échec modernes..."

Eloquent l'ordre de sélection des Québécois: seul Danny Geoffrion part au premier tour; Graeme Nicolson (Boston) et Ron Carter (Montréal) partent au deixième; Glen Currie (Washington), Richard David (Montréal), Rick Paterson (Chicago) et le gardien Tim Bernhart (Atlanta) au troisième.

André Doré des Remparts (Rangers) et Kev Reeves (Montréal) passent en quatrième. Sylvain Locas du Sherbrooke (Detroit) et Cam McGregor du Cornwall (Buffalo) partent en cinquième. Steve Stockman du Cornwall (St. Louis), Paul McLean du Hull (St. Louis) et Richard Pépin, en septième seulement.

Et ainsi de suite: Denis Pomerleau, du Trois-Rivières, est réclamé en neuvième par Washington; Mark Green, un excellent compteur du Sherbrooke, part en 10e pour Atlanta; Jean-François Boutin, du Verdun, réclamé en 11e par Toronto, suivi de Daniel Métivier, du Hull, réclamé par le Canadien. Suivront Serge Ménard du Junior, Claude Larochelle, du Hull, et Louis Sleigher, du Chicoutimi, au 21e tour, réclamé aussi par le Canadien.

Grimsley vainc San Diego et remporte sa 11e victoire

SAN DIEGO (d'après AP) — Le gaucher Ross Grimsley est devenu hier le premier lanceur de 11 victoires cette saison dans les majeures alors qu'il a mené les Expos de Montréal à un gain de 3-1 sur les Padres de San Diego. Grimsley a de plus complété sa dizième partie cette année, limitant les Padres à sept coups sûrs et trois buts sur balles.

Ellis Valentine lui a procuré l'appui nécessaire à l'offensive en produisant deux points, le premier grâce à son huitième circuit en deuxième manche, le second à l'aide d'un double dans la gauche en sixième reprise. Tony Perez a produit l'autre point avec un double précédant celui de Valentine.

Grâce à cette victoire, les Expos ont mis fin à une série de six défaites consécutives dont deux contre ces mêmes Padres au cours du programme double disputé mercredi soir. Les Expos ont dû l'emporter malgré l'absence du voltigeur André Dawson, toujours blessé à un genou, et de Larry Parrish.

Grimsley aurait pu par ailleurs inscrire un blanchissage n'eût été de son erreur en troisième manche à la suite d'un double de Dave Roberts. Grimsley s'est toutefois rapidement ressaisi et les Padres ne l'ont guère inquiété par la suite.

L'ex-lanceur des Orioles de Baltimore entrevoit toujours une saison de 15 victoires, total qui le comblerait. Mais au rythme où il accumule les victoires, il est permis de croire qu'il dépassera son objectif.

La performance de Grimsley est d'autant plus encourageante qu'il avait été sévèrement "corrigé" par les Dodgers de Los Angeles à son dernier départ au Stade olympique. C'est de bon augure. Les Expos commencent ce soir une série de trois parties contre les Dodgers à Los Angeles.

Montréal (3)	ab	p	cs	pp	San Diego (1)	ab	p	cs	pp
Cash, 2b	4	0	2	0	OSmith, ac	4	0	0	0
Speier, ac	4	1	2	0	Lee, l	0	0	0	0
Cromart, cg	4	0	0	0	DThms,1b	3	0	1	0
Perez, 1b	4	1	1	1	Tenace, 1b	3	0	1	0
Evalntn, cd	4	1	2	2	Richrds, cc	0	0	0	0
Carter, r	3	0	1	0	Winfield, cd	4	0	1	0
Papi, 3b	4	0	0	0	FGnzlz,2b	3	0	2	0
Mejias, cc	3	0	0	0	Reynlds, cg	4	0	0	0
Grimsly, l	4	0	1	0	Ashford, 3b	3	0	0	0
					DRobrts, r	4	1	2	0
					Shirley, l	2	0	0	0
					Almon, ac	2	0	0	0
Totaux	34	3	9	3	Totaux	32	1	7	0

Montréal ..... 010 002 000—3
San Diego ..... 001 000 000—1

E—Papi, Grimsley. DJ—Montreal 1, San Diego 2. LSB—Montréal 6, San Diego 8. 2B—DRoberts, Speier, Perez, EValntine. CC—EValntine 8e. S—FGonzalez.

	ml	ce	p	pm	bb	rb
Grimsly, g, 11-3	9	7	1	0	3	4
Shirley p, 3-8	7	9	3	3	2	2
Lee	2	0	0	0	0	1

Durée: 2:17. A — 9,253.

BASEBALL

Ligue Nationale

Mercredi

San Diego 6-1, Montréal 2-0
Cincinnati 3, Chicago 1
San Francisco 2, Philadelphie 1
Atlanta 7, St-Louis 1
Pittsburgh 6, Houston 4
Los Angeles 5, New York 3

Hier

Montréal 3, San Diego 1
San Francisco 6, Philadelphie 1
New York à Los Angeles

Aujourd'hui

Pittsburgh, Blyleven (4-5) à Atlanta, Niekro (7-6), 19 h 35
St-Louis, Denny (6-4) à Cincinnati, Seaver (7-4), 20 h 05
Chicago, Burris (4-4) à Houston, Lemongello (6-6), 20 h 35
Philadelphie, Carlton (6-6) à San Diego, Jones (5-4), 22 h
Montréal, Rogers (7-6) à Los Angeles, Rau (6-2), 22 h 30
New York, Zachry (7-2) à San Francisco, Halicki (3-1), 22 h 35

Ligue Américaine

Mercredi

Milwaukee 7-5, Toronto 5-0
Baltimore 5, Californie 2
Boston 9, Oakland 0
New York 11, Seattle 9
Chicago 4, Texas 1
Minnesota 8, Cleveland 2
Kansas City 7, Detroit 1

Hier

Californie à Baltimore
Oakland à Boston
Seattle à New York
Texas à Chicago
Cleveland à Minnesota
Detroit à Kansas City

Aujourd'hui

Milwaukee, Sorensen (8-4) à Cleveland, Hood (3-3), 19 h 30
Oakland, Morgan (0-1) à Baltimore, Martinez (5-3), 19 h 30
Californie, Aase (2-3) à New York, Beattie (2-1), 20 h
Seattle, Pole (4-7) à Boston, Eckersley (6-2), 19 h 30
Kansas City, Gura (3-1) à Chicago, Barrios (5-5), 20 h 30
Detroit, Baker (1-0) à Minnesota, Jackson (0-0), 20 h 30
Toronto, Underwood (2-7) et Jefferson (4-6) à Texas, Ellis (5-2) et Moret (0-0), 2, 18 h 35.

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
CHICAGO	33	24	.579	—
PHILADELPHIE	30	26	.536	2½
MONTRÉAL	32	30	.516	3½
PITTSBURGH	26	31	.456	7
NEW YORK	28	34	.452	7½
ST-LOUIS	23	40	.365	13

Section Ouest

SAN FRANCISCO	38	21	.644	—
CINCINNATI	37	25	.597	2½
LOS ANGELES	33	27	.550	5½
HOUSTON	26	31	.456	11
SAN DIEGO	27	34	.443	12
ATLANTA	24	34	.414	13½

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
BOSTON	42	19	.689	—
NEW YORK	35	24	.593	6
BALTIMORE	35	25	.583	6½
MILWAUKEE	34	26	.567	7½
DETROIT	31	27	.534	9½
CLEVELAND	26	31	.456	14
TORONTO	19	40	.322	22

Section Ouest

KANSAS CITY	30	27	.526	—
OAKLAND	32	29	.525	—
TEXAS	30	28	.517	½
CALIFORNIE	30	30	.500	1½
CHICAGO	28	30	.483	2½
MINNESOTA	24	35	.407	7
SEATTLE	19	44	.302	14

TÉLÉVISION

2 CBFT

9.40 Ouverture et horaire
9.45 En mouvement
10.00 Tam-tam
10.15 Virginie
10.30 Magazine Express
11.00 Les trouvailles de Clémence
11.30 Témoignages
12.00 Sésame
12.30 The coqueluches
1.30 Téléjournal
1.35 Femme d'aujourd'hui
L'univers des serveuses
2.30 Les ateliers
3.30 Au jardin de Pierrot
3.45 Du soleil à cinq cents
4.00 Bobino
4.30 Le Gutenberg
5.00 L'heure de pointe
6.00 Ce soir
7.00 Les belles histoires des pays d'en haut
8.00 Aller retour
8.30 Forum
9.30 Science — réalité:
Le mont St-Hilaire
10.30 Téléjournal
11.00 Nouvelles du sport
11.10 Cinéma:
"Qu'as-tu fait à la guerre, papa?" (Comédie — Américain 1966)
1.15 Ciné-nuit:
"Le carnaval des Barbouzes" (Policier — Fr. It. Austr. 1966)
3.00 Téléjournal

10 CFTM

9.55 Horaire Bienvenue
10.00 Fanfan Dédé
10.30 La famille Stone
11.00 Patof voyage
11.30 Les p'tits bonshommes
11.40 Midi-nouvelles
12.00 Y'a du soleil
2.00 Pour vous mesdames
2.30 Ciné-quiz:
"Les enfants de Caïn" (D'ame — Français 1968)
4.30 Les nouveaux tannants
5.30 Parle, parle, jase, jase
6.30 Le dix vous informe
7.00 Le festival Presley:
"Café europa en uniforme" (Comédie musicale — Américain 1960)
9.00 Les ennuis de Marie
9.30 L'union fait la farce
10.00 La corne d'abondance
10.15 Deux pianos
10.30 Les nouvelles TVA
11.00 Les sports au 10
11.05 La couleur du temps
11.25 Amicalement vôtre
12.25 Cinéma:
"Zorro se démasque" (Aventures — Espagnol 1962)...■
2.00 Dernière édition

6 CBMT

8.45 Regional news
9.00 In touch
10.00 The Friendly Giant
10.15 Bonjour
11.00 Sesame Street
12.00 CBC good afternoon
12.04 Tattletales
12.30 Ryan's Hope
1.00 The Bob McLean Show
2.00 Heritage
2.30 The edge of night
3.00 30 front Winnipeg
4.00 Klahanie
4.30 Friday after school
5.00 Celebrity cooks
5.30 All in the family
6.00 The city at six
7.00 The Mary Tyler Moore Show
7.30 The Muppet show
8.00 Robin's Nest
9.30 Miss Jones and son
9.00 Commin'up country
10.00 T.B.A.
11.00 The National
11.22 The city tonight
11.40 Thriller
1.10 Cinéma:
"Damn the defiant"

12 CFCF

6.00 University of the air
6.30 Morning exercises
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 100 Huntley Street
11.00 Ed Allen
11.30 The community
12.00 The Flintstones
12.30 The art of cooking
1.00 Definition
1.30 Mc Gowan and Co.
2.00 The Alan Hamel Show
3.00 Another World
4.00 Match Game '78
4.30 It's your move
5.00 The price is right
6.00 Pulse
7.00 Good Times
7.30 Julie
8.00 Wonder Woman
9.00 Rockford files
10.00 Quincy
11.00 CTV National
11.21 Pulse
6gt12.00 Cinéma:
"11 Harrowhouse"
2.00 Emergency

CINÉMA

ATWATER I: Niveau métro Alexis Nihon 935-4246 "The greek tycoon" 1.10, 3.10, 5.15, 7.20, 9.25.
ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon 935-3313 "Star war" 7.15, 9.25.
AVENUE: 1225 Ave Grenne Westmount 937-2747. "A different story" 7.00, 9.00.
BEAVER: 5517 Avenue du Parc 844-1932 "101 acts of love" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 "Whatever happened to miss September" 1.15, 4.05, 6.55, 9.45.
BERRI: 1280 St-Denis 288-2115 "Poursuite infernale" 2.50, 6.20, 9.50 "Course à l'échalotte" 1.00, 4.30, 8.00.
BONAVENTURE: 1 Place Bonaventure 861-2725. (Salle I) "It's alive" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 (Salle II) "Calendar girls" et "Seven into snowy" dès 10.45.
ODÉON BROSSARD: 6600 boul. Taschereau Brossard 465-5906 (Salle I): "Bande de flics" 9.15 "MacArthur le général rebelle" 7.00. (Salle II): "Les survivants de la fin du monde" 6.30, 9.50. "On m'appelle dollars" 8.00. (Salle III): "La poursuite infernale" 6.10, 9.40, "Course à l'échalotte" 7.50.
CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E. 524-1685 (Salle I) "Bande de flics" 1.00, 5.15, 9.40 "MacArthur le général rebelle" 2.55, 7.20. (Salle II) "La rencontre du troisième type" 1.45, 4.20, 7.00, 9.30.
CARREFOUR: 318 Ste-Catherine O. 866-8057. "13 femmes pour Casanova" 2.50, 6.15, 9.50 "Blondy" 1.00, 4.30, 8.00.
CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O. 436-7395. "Unmarried Woman" 7.05, 9.20.
CINÉMA 7e ART: 3180 Bélanger E. 722-0302. "Une femme sous influence" 9.10 "Cours après moi que je t'attrape" 7.30.
CRÉMAZIE: 8610 St-Denis 388-4210 "Julia" 7.20, 9.25.
CINÉMA PARALLÈLE: 3682 St-Laurent 843-3725. Nouveau cinéma allemand 8.30. "Cat food", "Rat life", "Watersark" 10.30.
COMPLEXE DESJARDINS: (Salle I) "L'événement le plus important" 12.45, 2.45, 4.50, 6.55, 9.05. (Salle II) "J.A. Martin photographe" 12.40, 2.40, 4.40, 6.45, 8.50. (Salle III) "Le train" 1.00, 3.00, 5.05, 7.10, 9.10. (Salle IV) "Vers un destin insolite" 1.05, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20.
CÔTE-DES-NEIGES: 6800 Côte-des-Neiges, 735-5528. (Salle I) "Jaws II" 12.45, 2.50, 5.00, 7.00, 9.20. (Salle II) "The greek tycoon" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
DAUPHIN: 2396 Beaubien E. 721-6060. (Salle I) "Les derniers jours de Mussolini" 7.00, 9.30. (Salle II) "Annie Hall" 7.20, 9.30.
ÉLYSÉE: 35 Milton O. 842-6053 (Salle I) "L'ami américain" 7.15, 9.30. (Salle II) "L'ange et la femme" 7.30, 9.30.
KENT: 8100 Sherbrooke O. 489-9707. "The last waltz" 6.55, 9.00.
LOEWS: 954 Ste-Catherine O. 861-7437 (Salle I) "Last Waltz" 12.20, 2.30, 4.40, 6.50, 9.00. (Salle II) "The End" 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20. (Salle III) "Saturday night Fever" 12.40, 2.50, 5.05, 7.15, 9.30. (Salle IV) "Jennifer" 12.20, 2.10, 4.00, 5.50, 7.40, 9.30. (Salle V) "High Ballin" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
LONGUEUIL: 1 Place Longueuil 677-7933 "La rencontre du troisième type" 6.45, 9.10.
MAJESTIC: 3166 Henri-Bourassa E. 321-6116. "Intervention Delta" 7.00, et "La tour infernale" 8.40.
MERCIER: 4260 Ste-Catherine E. 255-6224. "Les survivants de la fin du monde" 6.20, 9.45 et "On m'appelle Dollars" 8.00.
MONKLAND: 5505 Monkland 481-2579 "Goodbye girls" 7.15, 9.20.
OUIMETOSCOPE: 1204 Ste-Catherine 525-8600. (Salle I) "La dernière femme" 7.15, 9.30. (Salle II) "Alfredo, Alfredo" 7.00, 9.00.
OUTREMONT: 1248 Bernard 277-4145 "The Killing of a Chinese Bookie" 7.00, "Looking for Mr. Goodbar" 9.30.
PARISIEN: 400 Ste-Catherine O. 866-3856. (Salle I) "La petite" 12.45, 2.50, 4.55, 6.55, 9.00, (Salle II) "Violette Nozière" 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40 (Salle III) "Padre Padrone" 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20 (Salle IV) "La fièvre du samedi soir" 12.20, 2.35, 4.45, 6.55, 9.10 (Salle V) "La première fois" & 3.30, 3.25, 5.20, 7.15, 9.15.
PLACE VILLE-MARIE: 866-2644. (Grand cinéma) "Pretty Baby" 12.45, 2.50, 5.00, 7.05, 9.15.
PLACE VILLE MARIE: 866-2644. (Petit cinéma) "Coming home" 1.15, 3.45, 6.15, 8.45.
PUSSYCAT: 4015 St-Laurent 845-5215 "Désires with young girls" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 et "The affairs of Janice" 1.40, 4.30, 7.20, 10.00.
SÉVILLE: 2155 Ste-Catherine 932-1139. "Take the money and run" 7.30, "The rocky horror picture show" 9.30, "The best of the New York erotic film festival" 12.00 p.m.
ST-DENIS: 1593 St-Denis 840-4211 (Salle I) "Le port de Cassandra" 12.30, 4.38, 8.46 et "Le visage de la peur" 2.55, 6.55 (Salle II) "Les Robinsons dans les Rocheuses" 1.55, 5.40, 9.20. "La grande cuisse" 12.15, 3.55, 7.35. (Salle III) "Taxi mauve" 12.30, 2.35, 4.45, 6.55, 9.05.
VAN HORNE: 6150 Côte-des-Neiges 731-8243. "A little night music" 6.30, 9.00.
VERDUN: 3841 rue Wellington 768-2092 "La Poursuite infernale" 8.00 "Course à l'échalotte" 6.15, 9.45.
VIDÉOGRAPHIE: 1604 St-Denis 844-7619 "Pea soup" de P. Falardeau et J. Poulin 7.30, 9.30.
VILLERAY: 8052 St-Denis 388-5577. "Les survivants de la fin du monde" 6.15, 9.35. "On m'appelle Dollars" 7.50.
WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmount 931-1477. "Grease" 1.00, 2.50, 4.50, 6.50, 8.50.
YORK: 1487 Ste-Catherine 937-8978 "F.I.S.T." 1.10, 3.50, 6.30, 9.10.
CINEMATHEQUE QUEBECOISE: 1700 St-Denis 844-8734. "Les aventures de Juan Quin Quin" (de J. Garcia Espinosa - Cuba 1967) 7.30 "La grande vadrouille" (de G. Oury - France 1966) 9.30.
CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: 1455 boul. de Maisonneuve 879-4349. "Blood of the condor" (de J. Sanjines — Bolivie 1969), 7.00 "The parents" (de H.W. Geissendorfer — Germ. 1973) 9.00.

SUR SCÈNE

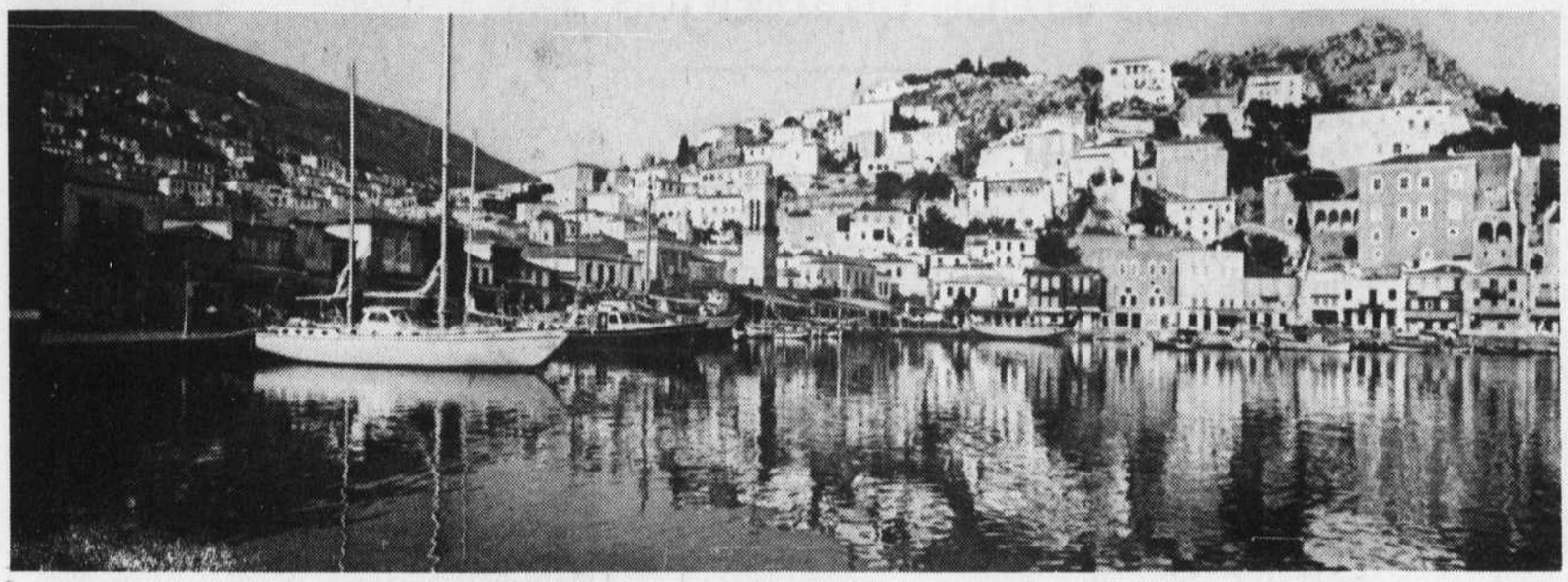
CENTAUR: 54 St-François-Xavier 288-1229 "The island" de A. Fugard. Du mardi au samedi 20 h 00. Dimanche: 19 h 00, matinées samedi, 14 h 00. Relâche lundi.
CENTRE D'ESSAI LE CONVENTUM: 1237 Sanguinet 288-0352. Relâche.
CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 2332 Édouard-Montpetit — 343-6524. Relâche.
THÉÂTRE DENISE PELLETIER: (N.C.T.) 453 Ste-Catherine E. 253-8974. Relâche.
LA CHACONNE: 338 Ontario E. 843-8620. J. Martel, Mezzo soprano et L. Gloglowski, piano 21 h 00.
LA FRENIÈRE: (L'Ancienne Lorette) (418) 872-1424 "Pour avoir Adrienne" de L. Verneuil 21 h 00. Relâche: lundi.
PATRIOTE: 1474 Ste-Catherine E. 523-1131. Relâche.
PATRIOTE EN HAUT: 1474 Ste-Catherine E. 523-1131. Relâche.
LA POUDRIÈRE: Ile Ste-Hélène 526-0821. "Relatively speaking" et "Pantoufles" de A. Ayckbourth, du mardi au vendredi 19 h 00 et 21 h 00. Samedi: 18 h 30 et 21 h 30.
SALLE DE CONCERT POLLACK: 555 Sherbrooke O. 392-8224. relâche.
SALLE WILFRID PELLETIER: Relâche.
STUDIO-THÉÂTRE: Ste-Sophie de Lacorne 866-8034 "Love de Murray Schigal" Jeudi, vendredi et samedi: 21 h 00.
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: Relâche.
THÉÂTRE MAISONNEUVE: relâche.
THÉÂTRE DE LA MARJOLAINE: (Eastman) "Un simple mariage double" de G. Dor.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 Ste-Catherine O. 861-0563. "Sainte Carmen de la main de M. Tremblay. Du mardi au vendredi 20 h 00. Samedi: 17 h 00 et 21 h 00. relâche: dim et lundi.
THÉÂTRE PORT-ROYAL: Relâche.
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 Ave des Pins 845-7278. Relâche.
THÉÂTRE DU RIDEAU-VERT: 4664 St-Denis 844-1793. Relâche.
THÉÂTRE DE SUN VALLEY: (Val Morin) 229-2118 1-800-363-2584 "Madame Idora" de H. Norbert du mardi au vendredi: 21 h 00. Samedi: 20 h 00 et 22 h 30 Dimanche: 20 h 00.

LE DEVOIR

CAHIER 7

TOURISME

Montréal, vendredi 16 juin 1978



Au port, l'ouzo nous attend dans une taverna typique de la mer Egée.

VACANCES DE VOILE

• *Le soleil, la mer, le vent et la paix parfaite de port en port*

par

François Barbeau

Le vin blanc est bien au frais, les provisions sont rangées, tout le monde est sur le pont, prêt à la manoeuvre. C'est le calme plat, bien décevant pour la première journée de voile, mais à la sortie de la baie, une bonne brise devrait théoriquement nous attendre.

Le moteur part au premier tour, il ne reste plus qu'à lever l'ancre, et voilà. Le programme de cette première journée de croisière prévoit sept heures de voile avant le mouillage dans un petit port proche de la plage de Koukounariès, sur l'île de Skiathos, dans la mer Égée.

Le soleil dore les montagnes autour de nous, et les pêcheurs dans leurs barques coquettes aux couleurs vives nous regardent passer d'un petit air amusé.

Devant, un cyprès se dresse près d'un monastère abandonné, et une nuée de mouettes inquiètes s'élève à notre approche. Nous voilà à peine partis qu'on s'arrête déjà pour aller voir de plus près ces ruines agrémentées de fleurs sauvages qui embaument l'air. Il n'est pas 9 h que le soleil est déjà chaud, et le vent se lève.

On met pied à terre en silence, comme pour ne pas troubler cette paix que des moines ont un jour trouvée dans cette petite île, désertée pour on ne sait quelle raison, et escale de voyageurs qui malheureusement y ont laissé des souvenirs impérissables sous forme de papiers gras et de conserves rouillées.

Mais le bateau est là qui nous attend, et le vent est bon. Nous repartons cette fois toutes voiles dehors, grisés par la sensation extraordinaire que seul un voilier peut donner. Sous nos pieds, le bateau semble vivant tandis qu'au-dessus de nos têtes les voiles bien gonflées semblent immobiles. La mer est d'un bleu de carte postale, que rehaussent les crêtes blanches des vagues que l'étrave fend allègrement dans un clapotis bien agréable à l'oreille.

Bien installés sur les coussins du cockpit, il ne nous reste plus qu'à jouir de cette paix que nous procurent les éléments. Notre estomac nous rappelle à la dure réalité: il faut s'alimenter pour bien profiter de cette croisière.

Aussitôt pensé, aussitôt fait: une énorme tomate grecque est tranchée et va rejoindre dans un bol quelques succulents concombres qui baignent dans un yaourt comme on n'en mange pas ici. Quelques tranches de pain, un peu de fromage feta, le tout arrosé du vin blanc qui n'est demeuré au frais bien longtemps, et le tour est joué.

La corvée de vaisselle est vite faite, chacun se pressant à faire sa part. Et la journée continue, et les montagnes grecques continuent de défiler à bon rythme, certaines coiffées de petits villages tout blancs aux toits rouges, qu'on peut atteindre par des routes grises qui serpentent interminablement.

Le feuillage grisâtre des oliviers tranche sur ces montagnes encore vertes, qui ne manqueront pas d'être desséchées par le soleil torride de l'été. Des chèvres gambadent un peu partout, taches noires sur les rochers presque blancs.

Un petit port apparaît. À la jumelle, on peut y apercevoir quelques hommes attablés dans une taverna, sirotant sans doute un ouzo, tandis que d'autres sont assis par terre, remaillant des filets jaunes et roses.

La journée se passe ainsi à admirer le paysage, la mer, à profiter du soleil et à avaler tasse après tasse de thé bien chaud.

Le lendemain nous trouve au port de Skiathos, dont le quai est bordé par une suite de tavernas et de bistros dont les parasols de toutes les couleurs nous protègent d'un soleil qui devient de plus en plus brûlant.

Nous déambulons en véritables touristes dans les rues en escaliers de cette petite ville qui n'est pas encore envahie par les touristes, mais qui ne manquera pas bientôt d'être aussi fréquentée que les hauts-lieux de villégiature grecs.

Les maisons sont immaculées, blanchies à la chaux chaque année. Les rues de pierres sont balayées chaque matin par des femmes toutes de noir vêtues qui répondent en souriant à nos saluts. Les enfants jouent les mêmes jeux là qu'ailleurs: des balles dévalent les escaliers, poursuivies par des gamins qui piaillent et qui se moquent gentiment de nous.



Eole est parfois timide, mais Serge ne l'est pas et joue au dieu grec...

Dans les tavernas, même si les menus sont indéchiffrables pour qui ne connaît pas le grec (le grec de collège permet la lecture d'un menu, pas sa compréhension), le dilemme est vite résolu puisque la cuisine est ouverte et qu'il suffit d'y aller renifler dans les casseroles pour commander ce que l'on veut. Les poissons sont on ne peut plus frais. Le vin, qu'il soit rouge ou blanc, ou même résiné, est très buvable et désaltérant. Enfin, le délice de la soirée prend la forme d'une succulente pâtisserie dégoulinante de miel qu'on déguste en observant la vie animée du port.

La même scène se répète à Skopelos, autre île enchanteresse où cette fois les toits ne sont pas de tuiles rouges, mais d'ardoises grises. Et toujours la mer à proximité, les bateaux, les barques, les voiles, et des marchés regorgeant de poissons tout aussi appétissants les uns que les autres.

A un de ces marchés, quatre langoustes bien choisies ont fait nos délices d'un soir, lentement cuites sur un lit de braises dans une baie de Pelagos, une île déserte de Sporades. Déserte, il faut s'entendre, puisque plus de 700 chèvres y courent allègrement, clochette au cou, poursuivies par des bergers aussi lestes qu'elles.

Elles ne broutent heureusement pas les coquelicots, qui parent le paysage de taches rouges et qui font très bon ménage avec des bouquets de marguerites et bien d'autres fleurs encore qui rivalisent de parfum et de beauté.

C'est dans cette baie qu'un soir de pleine lune le fond de la mer était bien illuminé, tant l'eau est limpide. Cette limpidité n'est pas partout la même, et est sans nul doute menacée par les déchets et ordures de toutes sortes que vacanciers et Grecs n'hésitent malheureusement pas à jeter à la mer, sans penser aux conséquences.

De pareilles vacances n'ont pas leur égal. Les jours se suivent et se ressemblent sans jamais être monotones. Le voilier demande bien qu'on travaille un peu, qu'on hisse et qu'on règle ses voiles, mais il nous mènent tout doucement vers un autre port, sans avoir beaucoup exigé de nos muscles. Si Eole nous abandonne quelques heures, rien ne presse de toute façon, et le moteur est toujours là pour sortir des zones de calme, encore qu'on répugne à s'en servir pour ne pas entendre son ronronnement qui nous fait trop penser à ces bruits de ville qu'on cherche à fuir.

A coup sûr, de pareilles vacances vous donneront le goût de récidiver. Et pas besoin d'aller dans des îles grecques. Si les Antilles vous tentent, rien de mieux pour les découvrir que le pont d'un voilier. Et si la mer vous effraie un peu, pourquoi ne pas faire vos premières armes en eau douce, sur le lac Champlain par exemple?

Lever l'ancre...

À la veille des vacances, on appréhende souvent les longs déplacements en automobile, le pénible défilé de chambres d'hôtel qui se ressemblent toutes, les visites de musées, d'églises et de monuments qu'on s'impose par souci de culture, le rituel quotidien des valises qu'il faut chaque soir porter à sa chambre et chaque matin ranger dans l'auto. L'idéal, se met-on à rêver, serait de pouvoir apporter un peu de sa maison avec soi. Certains le font, traînant derrière leur voiture une encombrante roulotte qu'ils sont réduits la plupart du temps à parquer dans des terrains asphaltés, où planent de vagues relents d'égoût et de friture, où souvent les locataires d'une nuit jouent bruyamment aux cartes jusqu'au petit matin, sans égard pour leurs voisins. Ce n'est pas tout à fait la bonne solution. La réponse est simple : une ou deux semaines à bord d'un voilier permettent de combiner mer, soleil, dépaysement et bonne table. La formule n'est pas très connue ici, où une seule agence de voyages la préconise. Il n'est pas nécessaire de savoir manoeuvrer un voilier, on s'en occupera pour vous si vous le préférez. Voici à peu près ce que donne une croisière de deux semaines dans le mer Égée du nord, plus précisément dans ces îles grecques connues sous le nom de Sporades du nord. Si ça vous tente, donnez un coup de fil à ***Voyage Plus,*** *1714 rue Saint-Denis, à 845-6203.*

VACANCIERS HÂTEZ-VOUS!

atlas AGENCE DE VOYAGES

DESTINATION SOLEIL
Sunflight

	1 sem. à partir de:	2 sem. à partir de:
MIAMI	$239	$309
DISNEYWORLD	$249	$319
ST-PETERSBURG	$219	$279
CLEARWATER	$269	$359
ACAPULCO	$299	$349
CANCUN	$269	$299
JAMAIQUE	$329	$399
CUBA	$379	$499
NASSAU	$249	$319
FREEPORT	$229	$279
STE-LUCIE	$359	$409
BARBADE	$329	$359
HAWAII	—	$609
YOUGOSLAVIE	—	$529
COSTA DEL SOL	—	$399

occupation double / prix par personne :

AGENCE DE VOYAGES ATLAS
1821 EST RUE SHERBROOKE
MONTREAL H2K 1B4
TÉL.: 527-8881
Permis provincial
IATA ATC TAPSC

BAHAMAS
THOMAS COOK
Renouvelle son offre!

Imaginez une semaine au Bahamas comprenant une foule d'avantage pour seulement $239. par personne occupation double
(À partir du 1er juillet)

Votre voyage aventure comprend:
- Voyage aller-retour de Montréal via Québécair.
- Repas et boissons gratuits durant l'envolée.
- Transfert par taxi entre l'aéroport et l'hôtel.
- Manutention des bagages.
- Chambre supérieure à l'Hôtel Grand Bahama.
- Cocktail de bienvenue au rhum.
- Invitation au cocktail du gérant.
- Spectacles de limbo et de danse du feu.
- Golf gratuit sur le terrain de 27 trous.
- Tennis gratuit sur 10 courts.
- Représentant Adventure Tours sur les lieux.

Départ chaque semaine
en plus
Pour seulement $50 d'extra votre forfait comprendra 7 déjeuners et 5 dîners complets.

adventure tours

842-2541
Thomas Cook
2020 RUE UNIVERSITÉ
MONTRÉAL,
QUÉBEC H3A 2A5
Le nom qui s'attire partout la confiance des voyageurs.
LICENCE DU QUÉBEC

Alitalia annonce de nouveaux tarifs CCF "Classe Nolisée" vers Milan et Rome

Vous pouvez maintenant partir sur un vol Alitalia vers Milan et Rome en profitant des tarifs spéciaux CCF Classe Nolisée.

Non seulement vous épargnez de l'argent mais vous profitez en plus des avantages offerts par Alitalia:
- Vous partez sur un vol régulier Alitalia avec le choix de départ qui vous convient (aucune inquiétude de vols annulés à cause d'une manque de passagers.)
- Vous décidez de la période de votre séjour en Europe au moins 13 jours ou au plus 60 jours.
- Vous avez un grand choix de vols sans escale vers Rome et vers Milan*.
- Vous voyagez à bord d'un DC-10 d'Alitalia, l'avion le plus confortable et le plus accueillant dans le ciel.

Conditions:

Les réservations pour l'aller et le retour doivent être faites au moins 45 jours avant le départ.

Un dépôt non-remboursable de $50 est requis lors de la réservation — le paiement complet doit être fait au moins 45 jours avant le départ.

Si vous décidez d'annuler ou de changer votre vol pendant les 45 jours précédant votre départ, $100 de frais d'annulation seront requis. (Nous vous conseillons l'achat d'une assurance annulation.)

La durée de votre voyage (13-60 jours) n'inclut pas le jour du départ.

La taxe canadienne sur le transport aérien (maximum $8 par personne) n'est par incluse.

Contactez maintenant votre agent de voyage et réservez dès aujourd'hui.

PROFITEZ DES TARIFS MODÉRÉS CLASSE NOLISÉE D'ALITALIA

De Montréal	A Milan	A Rome
1 avril - 20 juin	$494	$499
1 août - 31 oct.	494	499
1 nov. - 31 mars 1979	440	445
14 déc. 1978 - 24 déc. 1978	460	465

Les tarifs ci-dessus sont disponibles seulement auprès d'Alitalia et de CP Air.

Alitalia
Le monde à votre portée

*En co-opération avec CP Air.

PASSEPORT

■ Les Japonais s'en viennent

Le "hit parade" japonais fait grande place actuellement à une chanson populaire de Masaaki Kirao intitulée "Lettre d'amour du Canada". La chanson a tenu la première place du palmarès durant deux semaines et, de l'avis de l'Office du tourisme du Canada, elle a constitué une très importante promotion publicitaire pour le Canada. L'auteur de la chanson, qui est un des plus populaires compositeurs du rock nippon, n'a jamais visité le Canada mais le thème de sa chanson porte sur un jeune homme en visite au Canada qui s'ennuie de sa petite amie restée au Japon. Il a vendu 1 million d'exemplaires du 45 tours de la "Lettre d'amour du Canada" et 100,000 du microsillon du même nom. Or l'organisation du tourisme au Japon, dans son enquête sur les destinations préférées des Japonais, vient justement de constater que le Canada est monté subitement au 4e rang des pays que les Japonais voudraient visiter alors que jusqu'à présent il est au 14e rang des destinations étrangères choisies par les Japonais. Pas étonnant que l'ambassadeur du Canada au Japon, M. Bruce Rankin, s'est empressé de remettre récemment à Masaaki Hirao un certificat de reconnaissance de la part du gouvernement canadien. Les Japonais s'en viennent nous photographier.

■ Le DC-10 à l'ail

La société aérienne Swissair vient de vivre une expérience extrêmement coûteuse en mettant hors service un gros porteur DC-10 tout neuf parce qu'il sent l'ail. L'avion transportait ces jours derniers des conteneurs de jus d'ail concentré en provenance du Caire. Il repartait le lendemain de Zurich vers Chicago mais les passagers protestaient massivement contre une odeur d'ail que les dirigeants de la compagnie ont qualifiée d'insupportable. A Chicago une inspection permettait de constater qu'un contenant avait coulé et que le jus s'était imprégné dans des piles de sacs de jute. On enleva ces sacs mais le voyage de retour ne fut pas plus heureux. Selon le commandant de l'appareil, les émanations d'ail avaient gagné les systèmes de ventilation de l'appareil. Ce dernier vient d'être remis en circulation muni d'un appareil de déodorisation dans les canalisations d'air et d'un déodorant sous chacun des sièges. Le temps, dit-on, arrangera les choses.

■ Les animaux de la ferme

En plus de quelque 250 espèces d'animaux de toutes origines, le très beau jardin zoologique de Québec propose cette année une ferme d'animaux domestiques pour les enfants. Située à l'intérieur du zoo, la ferme accueille les enfants par des moniteurs chargés de répondre aux questions et de familiariser les jeunes avec les animaux de la ferme.

■ La Chine nous attend

La République populaire de Chine a invité l'agence Thomas Cook à organiser trois excursions à prix forfaitaire au départ de Vancouver d'une durée de plus de 15 jours. Au moins deux semaines seront consacrées à la Chine populaire aux termes de l'entente. Les Chinois ont mis Kwangchow (Canton), Shanghai, Pékin, Nankin, Hangchow et Sian à l'itinéraire. Il y aura un départ le 2 septembre, un autre le 8 septembre et le dernier le 2 octobre. Bien que les itinéraires ne soient pas encore terminés, on peut dès maintenant réserver soit directement à Toronto (92 Adelaide Street West) ou en passant par l'agent de voyages. Le coût tout compris depuis Vancouver se situera entre $2,600 et $2,900 par personne.

■ Le train de la découverte

Le train de la découverte, un convoi de 19 voitures-musée consacrées à la géographie et à l'histoire du Canada commencera sa tournée canadienne le 22 juillet. Il sera à Montréal du 27 juillet au 1er août et à Québec du 27 août au 2 septembre. Il visitera toutes les provinces sauf Terre-Neuve et l'Île-du-Prince-Édouard. Un tapis roulant promène les visiteurs durant 30 minutes à travers le convoi transformé en fresque canadienne.

■ Québec Yachting

Les Publications maritimes du Québec viennent de faire paraître le premier numéro de la revue *Québec Yachting* qui s'adresse en français à tous les plaisanciers de la voile et du moteur. On y retrouve les chroniques habituelles de ce genre de publications mais orientées sur le Québec et ses plans d'eau et sur les Québécois dans leurs entreprises maritimes et leurs voyages ici ou à l'étranger. Une revue susceptible d'intéresser les plaisanciers toujours plus nombreux au Québec.

■ Le P'tit train du Nord revient

La Commission canadienne des transports, conformément aux voeux formulés devant elle par l'Association touristique des Laurentides, vient de rendre une ordonnance maintenant le service ferroviaire du Canadien Pacifique les fins de semaines entre Montréal et Mont-Laurier, soit Montréal-Mont-Laurier le vendredi soir et Mont-Laurier-Montréal le dimanche soir. Mais la Commission a répondu également aux attentes de l'Association en ordonnant l'expérimentation du P'Tit train du Nord avec aller-retour les samedis et dimanches entre Montréal et Labelle du 1er juillet prochain au 8 octobre et du 9 décembre 78 au 18 mars 79. Franc succès l'hiver dernier pour les ballades à prix modiques dans les Laurentides, le P'Tit train du Nord revient donc dès le 1er juillet pour l'été et il sera à son poste l'hiver prochain.

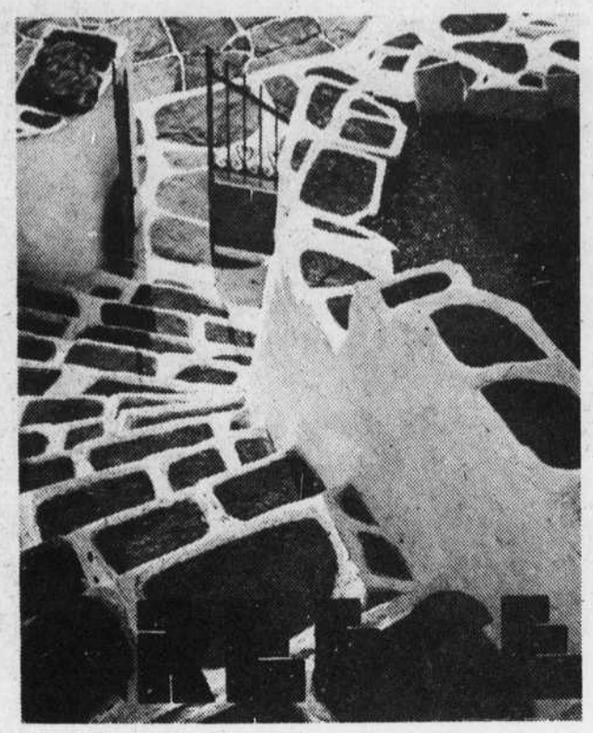
■ La Bourgogne en détails

Les éditions du Livre de poche viennent de publier leur dernier guide touristique sur la Bourgogne. Il s'agit d'un livre de petit format de 376 pages contenant des milliers de détails historiques, géographiques, gastronomiques avec cartes, plans et adresses à retenir. Un outil inestimable pour ceux qui se préparent à visiter cette belle région de France.

G.D.

La Grèce en images

par
Christian Christodoulidis
collaboration spéciale



S'il est vrai que l'avion, en abolissant les distances, a rapproché les pays et les peuples, il n'est pas moins vrai que la photographie en couleurs a grandement contribué à les populariser chez les gens qui n'ont pas "la bougeotte", en donnant à l'image, fixe ou mouvante, cette aura de perfection qu'on lui connaît.

Ces réflexions me sont suggérées chaque fois que je reçois à pareille époque l'édition annuelle (en français ou en anglais) de l'album sur la Grèce de l'Organisation du tourisme hellénique, entreprise d'État représentée à Montréal par l'Office de la place Ville-Marie. Document photographique unique et d'un intérêt prodigieux, cet album déborde le cadre d'une simple publication à caractère commercial. De fait, la qualité exceptionnelle de ses illustrations en trichromie, qu'accompagnent des légendes au tour savoureux et poétique, confèrent aux sites et aux monuments une luminosité éblouissante. S'il m'était permis d'employer une métaphore, je dirais que cette magnifique publication, qui est aussi une invite subtile et séduisante, se déguste comme l'ambroisie des dieux qui y sont évoqués.

On ne saurait suffisamment louer l'ingéniosité, voire l'extrême virtuosité des artistes-photographes chargés de l'illustration de cet album. Ils communiquent à leurs sujets mouvement, grâce et séduction, et les font palpiter d'une vie intérieure intense. Les chasseurs de ces images splendides s'ingénient à dénicher chaque année des coins charmants, qu'ils fixent sur la pellicule sous l'angle le plus avantageux et avec un sens de l'équilibre des volumes digne des plus grands peintres, paysagistes ou portraitistes. Et bien que la composition de ces artistes n'ait pas varié depuis qu'on a commencé la publication, il y a plusieurs lustres, de cet album, jamais on n'a vu reproduites les mêmes images dans aucune des éditions successives. Ainsi, le lecteur qui le reçoit régulièrement a l'agréable illusion de découvrir, d'une année à l'autre, un visage de la Grèce qu'il ne lui connaissait pas auparavant.

L'édition de 1978 est axée sur six thèmes, dont le quatrième, "Fleurs sauvages de la Grèce", constitue, à mon sens, un hymne muet à la flore grecque. Quant au thème "Monde sous-marin", on ne serait pas taxé d'hyperbole si l'on soutenait que l'équipe photographique de Coustaud elle-même s'inclinerait devant la façon dont elle a été traitée, tant les images de la faune sous-marine sont saisissantes de vérité et de beauté plastique...

Comme les précédentes éditions, celle de l'année en cours comporte en annexe une foule de renseignements pertinents sur les hôtels, les restaurants, la monnaie, les musées, les stations thermales, balnéaires et climatiques, et en général sur tout ce qui serait susceptible d'intéresser le touriste soucieux de dresser un plan de voyage en Grèce de la manière la plus ordonnée et la plus conforme à ses goûts et à son budget.

altitude

Agence de voyage

2085 de Salaberry, Montréal, Qué. H3M 1K6 (514) 332 1970

1233 de la Montagne, Montréal, Qué. H3G 1Z2 (514) 866 4666

Offrez-vous une vacance au
CLUB MÉDITERRANÉE

NASSAU, MEXIQUE, MAROC, TUNISIE
GUADELOUPE, MARTINIQUE, HAWAII, SÉNÉGAL

Départ toutes les semaines
Demandez notre brochure

HONGRIE - RUSSIE - ROUMANIE
1 SEUL DÉPART: 19 SEPTEMBRE
KLM & AVIATOUR
Incluant: Avion, Hôtel 1ère classe & tous les repas
LENINGRAD - BUDAPEST
MOSCOU - BUCHAREST
AMSTERDAM
20 Jours **$1830.00** Occ. double
Accompagné de Montréal par
Catherine Boisseau

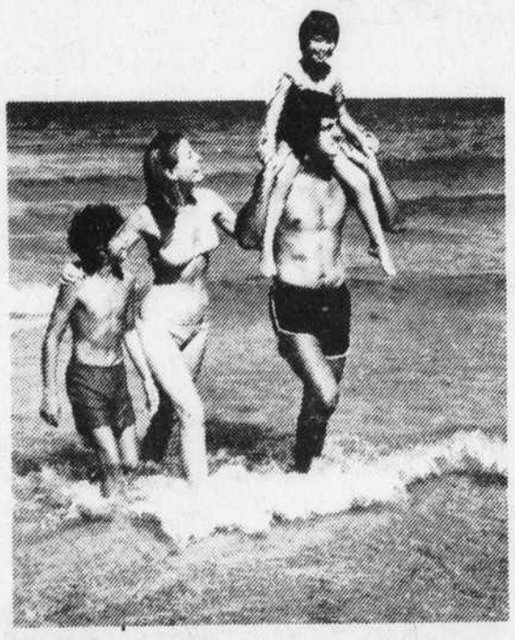
GRÈCE
À partir de **$799.** occ. double
2 semaines
Une croisière de 3 jours sur la mer Égée **$185.00**
Delos - Mykonos - Rhodes - Crete - Santorini
VACANCES SKYLARK

OUEST CANADIEN
16 jours: aller par autocar de luxe jusqu'à Victoria, retour de Vancouver par Air Canada
8 départs de Montréal: Départ Spécial, 1er juillet encore disponible
$734.00 occ. double
Incluant Avion - Hôtel - Visite - Manutention des bagages.

Réservez tôt.
Enregistrez-vous dès maintenant pour ces séjours ou pour tout autre programme.
Permis 1341942 9 — 1601

Solde de plaisir Delta

Beaucoup plus de plaisir pour votre argent.



Floride avion/auto: visitez tout l'état. 8 jours/7 nuits, voiture comprise, pour 2, 3 ou 4 personnes.

De **$106.50** à **$117.50** (U.S.)

transport aérien en sus.

Cette formule vous permet de bénéficier de la rapidité du transport aérien et de la commodité d'une voiture. Un jet Delta vous emmène à une de cinq destinations en Floride où vous prenez possession de votre voiture et vous partez à l'aventure en vous arrêtant dans des auberges membres du réseau. (Certaines de ces auberges exigent un léger supplément par chambre et par nuit, payable directement à l'auberge.) Le prix des vacances comprend l'hébergement pendant 7 nuits et la location d'une voiture pendant 8 jours, millage illimité. (Essence, taxe et assurance en sus.) Le prix varie selon le modèle de voiture choisi. Et avec cette formule, vous payez le même prix, que vous soyez deux ou quatre. Alors, voyagez avec un autre couple – ainsi, vous vous amuserez deux fois plus... et à moitié prix! Taxe de l'Etat de Floride (4%) et taxe municipale (2%), s'il y a lieu, en sus. En vigueur jusqu'au 15 décembre 1978.

ITDA-HHGD7

Fort Lauderdale, une fête ininterrompue! 8 jours/7 nuits.

De **$70.50** à **$119.50** (U.S.)

transport aérien en sus.

Du plaisir à profusion, à l'intérieur et à l'extérieur, sur terre et sur mer, jour et nuit. Avec cette formule Vacances de rêve Delta™, vous profitez des plages dorées de Fort Lauderdale en plus de vous promener en voilier sur l'océan, de danser jusqu'aux petites heures dans une discothèque ou de plonger dans les vagues écumeuses. Le prix de vos vacances comprend l'hébergement dans un hôtel ou motel, dans l'un des endroits de villégiature les plus gais, et le transport aller-retour entre l'aéroport et l'hôtel. Une fête à Fort Lauderdale, c'est toujours un succès! Taxe de l'Etat de Floride (4%) en sus. En vigueur jusqu'à la mi-décembre 1978.

ITDA-HHGA7





La Côte d'Or de la Floride, à prix abordable. 8 jours/7 nuits.

De **$65** à **$124.50** (U.S.)

transport aérien en sus.

La Côte d'Or... unique au monde! Le soleil vous tient compagnie sur les réputés terrains de golf et les voies d'eau de Miami Beach. Les restaurants y sont parfaits et les interminables plages si accueillantes. Et c'est un vrai paradis pour les sportifs. Le prix de vos vacances économiques comprend l'hébergement durant 7 nuits dans un hôtel de choix comme le Driftwood, le Suez, le Monaco, le Hawaiian Isle, le Twelve Caesars ou le Newport, ainsi que le transport aller-retour entre l'aéroport et l'hôtel. Taxe de l'Etat de Floride (4%) et taxe municipale de 2% sur le prix de la chambre d'hôtel, en sus. En vigueur jusqu'à la mi-décembre.

ITDA-HHGA7

Consultez un expert des vacances en Floride: votre agent de voyage.

La Floride évolue constamment... il y a toujours de nouvelles attractions, de nouveaux endroits de villégiature, de nouveaux restaurants et de nouvelles formules de vacances. Seul votre agent de voyage peut se tenir au courant de tous ces changements. Votre agent de voyage est un expert qui prend soin de tous les détails, de vos réservations Delta jusqu'à des conseils sur les meilleures attractions à voir. Consultez-le dès maintenant et planifiez avec lui vos Vacances de rêve Delta; et surtout demandez-lui des détails sur les tarifs économiques Delta. Delta et votre agent de voyage acceptent la plupart des cartes de crédit tout usage.

DELTA
Nous sommes des professionnels de l'air.

Le prix des vacances est donné par personne, à raison de deux personnes par chambre, sauf avis contraire. Sujet à changement sans préavis. Taxes en sus.



Delta est toujours là.™

Festivals d'été pour tous les goûts

par
Jacques Coulon
collaboration spéciale

La poussée de la régionalisation qui s'accélère depuis deux ou trois ans n'a pas apporté qu'une revitalisation de l'industrie et du commerce. La vie culturelle et le tourisme en profitent largement. De petites villes, des régions qui auparavant n'avaient aucune organisation touristique valable — on peut citer tout auisi bien le Saguenay que l'utaouais, la ville de Magog ou la vallée de la Matapédia — ont maintenant des gens compétents, motivés, qui explorent à fond tout ce qui peut être fait au plan touristique.

Sur ce point, les Cantons de l'Est demeurent l'une des régions les plus dynamiques, où les initiatives ne manquent pas. Au cours de la fin de semaine dernière, le Festival du pain, de Cookshire, a connu une assistance record; plusieurs projets sont à l'étude à Lac Mégantic et, tandis qu'on développe des itinéraires d'excursion dans la région d'Orford et des lacs Memphremagog et Massawippi, on tente de faire revivre le festival de Scotstown — qui avait si bien démarré il y a cinq ans — et l'on poursuit l'aménagement des gorges de la rivière Coaticook.

Partout, les festivals locaux jouissent d'un regain de faveur considérable. Au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, on croit qu'il y aura, d'ici la fin septembre, au moins une trentaine de festivals de plus que l'an passé (la liste définitive devrait être accessible au public d'ici une semaine ou deux). Bien sûr, ils ne sont pas tous d'égale qualité, mais c'est presque toujours l'occasion de passer une ou deux journées distrayantes tout en faisant connaissance avec les gens du coin.

Le Festival de la crevette de Matane qui débute aujourd'hui et se poursuivra jusqu'au 26 juin, est probablement l'un des plus connus. Pendant 10 jours, Matane sera en liesse. Rues décorées, défilés, compétitions sportives, déjeuners en plein air, bals et violoneux, courses de vieilles voitures, de canots sur la rivière, etc. Les crevettes dans tout cela? Eh bien, on pourra les déguster dans plusieurs bonnes tables locales à l'ail, au pernod, cuites à l'Indienne, à la crème ou à la bière. Le festival est moins destiné à promouvoir les ventes de ce crustacé (un quart de la production est écoulé au Canada et le reste en Europe) qu'à offrir aux gens une belle fête populaire et à bien faire savoir à ceux qui encore l'ignoreraient "le dynamisme de la petite ville et l'hospitalité proverbiale des Matanais". Les organisateurs s'y préparent un an à l'avance et accueillent des visiteurs de partout, de Rimouski à Gaspé et de Baie-Comeau à Sept-Îles.



Le défilé du Festival de la crevette, qui s'ouvre aujourd'hui à Matane.

Voici un aperçu d'autres festivals particulièrement intéressants:

Festival de La Mitis, Mont-Jol , du 17 au 27 juin. Compétition de canots, courses cyclistes, fête de la Saint-Jean.

Festival de la mer, aux Îles de la Madeleine, à partir du 24 juin, Cap-aux-Meules. Les îles sont une destination de plus en plus demandée.

Festival du touladi, à Cabano, du 24 au 25 juin. Grand concours de pêche sur le lac Témiscouata. Ouvert à tous.

Festival de la p'tite fraise, à Causapscal, du 14 au 24 juillet. Festival inter-municipal comprenant exposition d'artisant, soirée folklorique, théâtre, dégustation de saumon braisé et de pâtisserie à la p'tite fraise, etc.

Festival Jacques-Cartier, à Gaspé, du 18 au 29 juillet. Costumes historiques, grande parade de la mer, bal de Catherine, etc.

Festival international de folklore de Rawdon. Du 24 au 26 juin. Tours de la ville, cuisine internationale dans les restaurants locaux, spectacles de danses folkloriques de divers pays, chants, chorales, exposition d'oeuvres d'art.

Festival des pêcheries, Rivière-au-Renard, du 30 juin au 4 juillet. A voir, si vous êtes en Gaspésie à ce moment-là. Bénédiction des quelque 150 à 200 bâteaux. Une excellente occasion de rencontrer des pêcheurs et de parler de leur métier.

Festival des gens heureux, Saint-Eusèbe, près de Cabano, du 23 au 26 juin. Artisanat, jeux d'adresse, compétitions sportives, soirée récréative et feu de camp, etc.

Festival du bleuet, Mistassini, du 7 au 14 août. Nombreuses festivités célébrant l'abondance du bleuet, dont une dégustation de vin et de liqueur de bleuet. On visite la Trappe et des bleuetières.

Festival culturel de la grange à Claude, Saint-Frédéric, près de Saint-Joseph-de-Beauce, du 31 août au 4 septembre. Théâtre, groupes folkloriques, chants et danses, spectacles variés, grande fête des Beaucerons et banquet de la Beauceronne.

Festival de l'artisanat de Saint-Jean-Port-Joli, à la fin de juillet (vérifier la date exacte). Exposition d'artisanat la place publique, près de l'église. Journée de sculpture communautaire avec les principaux artisans. Un événement particulièrement intéressant à ne pas manquer. Cafés-terrasses, restaurants en plein air.

Festival de folklore, Saint-Octave-de-l'Avenir, du 1 au 4 juillet (à vérifier). Manifestation culturelle populaire essentiellement folklorique: spectacles de danseurs et de chansonniers d'ethnies différentes, spectacles où se produisent les talents régionaux. La relève, danses, exposition de peinture et d'artisanat, musées et activités pour enfants.

Festival de théâtre en plein air de Rimouski, Sainte-Luce-sur-Mer, en principe, du 1er au 11 juillet. Se renseigner à l'hôtel de ville de Rimouski.

Festival de l'éperlan, Saint-Siméon, nombreuses activités s'étalant sur plusieurs jours, en principe à partir du 17 juillet (à vérifier). Bien entendu, l'éperlan est au centre de la cuisine locale.

Festival du tabac, Saint-Thomas, début de juillet. Plusieurs jours de festivités sous la tente, soirées bavaroises, défilés, danses, élection d'une reine, journées de l'Age d'or et des enfants

Bien entendu, cette liste est incomplète et ne mentionne que les festivals locaux les plus originaux ou les plus connus. Il faudrait encore tenir compte de plusieurs festivals forestiers, du Festival de la patate de Saint-Ubalde ou de celui de la tomate de Saint-Pierre-les-Becquets, des festivals western ou du Festival de la grosse bûche de Saint-Raymond. Adressez-vous au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche ou aux bureaux de tourisme régionaux et municipaux si vous voulez en savoir plus long...

GRÈCE 1978



Programme de 2 semaines:
Croisière AQUARIUS + Séjour et excursions: $ 937 u.s.
Transport aérien: $522. can.

Programme de 3 semaines:
Croisières AQUARIUS + Séjour et circuit: $1,219 u.s.
Transport aérien: $ 522. can.

LA GRÈCE de fond en comble (3 semaines)
Croisières AQUARIUS "Grand tour de Grèce": $1,233 u.s.
Transport aérien: $ 522. can.

Croisière sur MS AQUARIUS au départ du Pirée tous les vendredis. à partir de $ 580 u.s.

MAROC



Les Villes Impériales et les Mille et Une Kasbahs
1er choix: circuit de 2 semaines: $610
2e choix: circuit d'une semaine avec 1 semaine de séjour à Agadir: $575
3e choix: circuit d'une semaine avec 1 semaine de séjour à Tanger: $585
4e choix: circuit de 2 semaines avec 1 semaine de séjour à Agadir: $830
5e choix: circuit de 2 semaines avec 1 semaine de séjour à Tanger: $820
Important: transport aérien en sus à partir de $339

VOYAGES GROUPES ACCOMPAGNÉS DE MONTRÉAL



MOYEN-ORIENT
19 octobre au 10 novembre — 22 jours
ÉGYPTE-JORDANIE—ISRAËL
Arr. terrestres: U.S. $1,485
Billet d'avion: Can. $ 829

EXTRÊME-ORIENT



du 2 au 25 novembre — 23 jours
JAPON/HONG KONG/BÂLI/ SINGAPOUR/THAÏLANDE/ PHILIPPINES/HAWAÏI
Arr. terrestres: U.S. $1,388.
Billet d'avion: CAN. $1,409.

LES VOYAGES HONE
Nous sommes au service des Canadiens français depuis plus de 65 ans.
1460, AV. UNION — TÉL.: 845-8221
Montréal H3A 2B8
le métro à notre porte — station McGill/Union
Bureau ouvert tous les jours de 8.30 à 18h.
Le jeudi jusqu'à 21h. le samedi de 9.30h. à 13 h.
IATA
DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC

DORIC TRAVELAIDE AIR CANADA TRAVELAIDE IBERIA TRAVELAIDE RENAISSANCE TRAVELAIDE EASTERN TRAVELAIDE NORDAIR TRAVELAIDE AIR FRANCE

La galerie immobile TRAVELAIDE n'est offerte qu'aux bureaux officiels identifiés par notre emblème
IATA ATC
* Parking gratuit
** Parking à proximité

Procurez-vous gratuitement à nos bureaux les catalogues Tourisme Français, Suntours, Skylark, Treasure Tours, Mont-Royal, Americanada, Adventure, Asensio, Club Méditerranée, Eurobalade, Unitours, Tourvac, Strand, Sunquest et plusieurs autres.

VOYAGES TRAVELAIDE

AU BON ACCUEIL DES CANADIENS DEPUIS 48 ANS
LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS
VENEZ CONSULTER NOTRE ABONDANTE DOCUMENTATION A NOS BUREAUX

NÉPAL-IRAN-INDE
Voyage de 25 jours partant de Montréal le 27 octobre, à partir de $2,559 en demi-pension.
Hôtels de luxe, chambres climatisées, bain ou douche. Entièrement dirigé en français. Découverte des plus prestigieuses cités de l'Iran et des Indes dont les noms chantent à la mémoire comme si on les avait déjà connues dans une autre vie. Accompagné de Montréal par...
Mme Odette L'Espérance, 273-2581

CANCUN
Le paradis des sports nautiques. Les eaux transparentes offrent une visibilité de 100 pieds. Golf, tennis, centre commercial, boutiques, 6 milles de promenade et piste de bicyclette rendront vos vacances agréables. Choix d'hôtels: Aristos, Carrousel, El Presidente, Bojorquez, Caribe, Dos Playa, Garza Blanca.
À partir de **$329** (7n) et **$389** (14n) en double de Montréal. Aussi appartements avec cuisinette disponibles.
TREASURE TOURS

MIAMI BEACH
En plus du soleil, de la plage, d'un climat merveilleux, il y a tant d'activités disponibles à Miami qu'il n'est pas étonnant que ce centre de vacances soit toujours si populaire.
Séjours à partir de (7n) **$280** (14n) **$349** comprenant l'usage d'une voiture. Choix d'hôtels: Sheraton, Amoricana, Konover, Barcelona. Et vous pourriez partir en croisière à bord du Cunard Princess pour une semaine. Obtenez gratuitement notre catalogue de voyages.
TREASURE TOURS

BAHAMAS
WEST END
GRAND BAHAMAS HOTEL & COUNTRY CLUB
Centre de vacances des plus complets.
Golf gratuit, 27 trous, tennis gratuit, 10 courts; des sports, des spectacles, de la danse et de l'animation. Une semaine ou deux à partir de **$299,** avion de Montréal compris.
ADVENTURE TOURS

LOUISIANE
Par avion de Montréal à Houston, Texas, puis par autocar: Lafayette, St-Martinville, Bâton-Rouge, Nouvelle-Orléans, Dallas, St-Antonio, Corpus Christi, Galveston.
16 jrs. **$906**
Par autocar, de Montréal via Toronto, Chicago, St-Louis, Memphis. Visite de la Nouvelle-Orléans, puis vers la Floride: Tallahassee, St-Petersburg, Disneyworld, St-Augustine, etc.
16 jrs. **$539**
AMERICANADA

PUERTO RICO
Multiples spectacles flamboyants
Ici on s'amuse. Il y a du soleil, des plages et 400 ans d'histoire. Ce n'est ni espagnol, ni antillais, c'est différent.
1 semaine, de **$359**
2 semaines, de **$479**
comprend vol par jet de Montréal, transferts, manutention, logement, service et accueil d'un représentant sur place.
TREASURE TOURS

EUROP-AUTO
Visitez l'Europe dans votre propre auto.
Auto vacances en Europe avec Air France et Air Canada, au départ de Paris.
Plan auto-rachat hors taxes ou location. Simca, Chrysler, Renault, Citroen, V.W.
Réservez vos billets d'avion 45 jours à l'avance pour bénéficier des meilleurs tarifs.

MAROC
TANGER, CASABLANCA, FES, MARRAKECH, MEKNES, AGADIR
"L'incroyable mosaïque"
à compter de $979
Découvrez un pays de contrastes et vivez une expérience inoubliable en vous retrempant dans une atmosphère qui n'a pratiquement pas changé depuis le Moyen Âge.
"La Riviera marocaine"
à compter de $819
"La Riviera marocaine". Deux semaines enivrantes à Agadir dont la plage sablonneuse s'étend à perte de vue.
UNITOURS

DISNEYWORLD
Le plus grand parc d'attractions au monde. 43 miles carrés de divertissements. Prenez l'avion pour Orlando où nous vous installons au volant de votre automobile pour visiter toute la Floride.
Attractions: Cypress Gardens, Circus World, Wet'Wild, Gatorland Zoo, Star Hall of Fame, Weeki-Wachee, Bush Gardens, Kennedy Space Center, sea World.
à partir de $269
avion compris de Montréal
SUNFLIGHT

ORIENT
Splendeurs de L'Orient
Voyage accompagné de Montréal en français. Un itinéraire Hong Kong, Bali, Singapour, Bangkok, Tokyo, Taba, Kyoto, Honolulu. Prolongement facultatif aux Îles Hawaiiennes.
24 jours, $2,892.
Prochains départs: 10 septembre, 22 octobre.
TOURISTOURS

MOYEN ORIENT
Égypte
Jordanie
Israël
24 jrs de visites inoubliables en Terre Sainte et aux pays des pharaons via Rome. $1,282 US) plus transport aérien.
Départs réguliers du 6 juillet au 7 décembre. Demandez notre dépliant détaillé.
CIT

HAWAII
Vacances en condominiums au coeur de Waikiki. Départ de Dorval le samedi. Appartements d'une chambre avec salon et cuisinette.
à partir de:
1 semaine ..... $516.
2 semaines ..... $599.
3 semaines ..... $682.
Le prix comprend: l'avion, l'accueil avec "Lei", logement, tour de ville, automobile pour deux jours, services de l'hôtel.
ABM TOURS

CROISIÈRES
Sur le fleuve St-Laurent, aux Bermudes, Antilles et en Méditerranée.
Le luxe et l'ambiance, les plus beaux bateaux.
OCEANIC, ROTTERDAM, KAZAKHSTAN
De Montréal,
De New York,
De Miami.
Les croisières
CAP SUR LE SOLEIL
vous offrent de participer à des groupes canadiens-français.

ESPAGNE
Départ le dimanche, voyage de deux semaines, **$519,** transport aérien compris. Séjour sur la Costa del Sol. Possibilité de 3 semaines.
Tours d'Espagne facultatifs: 1 semaine **$669.** — Espagne et Portugal, 2 semaines **$829.** — Tour du Maroc d'une semaine **$669.** Avec séjour d'une semaine à Torremolinos.
SKYLARK

GRÈCE
5 itinéraires de 15 jrs. $465 à $725
L'Acropole, Lindos, Knossos.
Les beautés d'Aphrodite.
L'expérience d'Athena.
Les aventures méditerranéennes.
La civilisation Ninoenne.
5 itinéraires de 22 jrs. $735 à $1190
Grèce et Israël.
Grèce et Égypte.
Les Vacances de Zeus.
Sur les traces d'Alexandre le Grand.
L'explorateur Apollon.
XCÉNIA

TUNISIE
ICI, ON PARLE FRANÇAIS
Pour un dépaysement complet. Séjour-hôtel, deux semaines de plages et d'excursions, de **$829.00** avec circuit touristique de 8 jours, **$999.00.**
Vol nolisé, départ le dimanche
Choix de trois hôtels sur la plage de Nabeul.
jusqu'au 24 septembre
MIRABELLE TOURS INC.

EUROPE

France, Italie, Suisse, 23 jours	$1580
Tour d'Europe, 23 jours	$1620
Allemagne, Suisse, Autriche, 23 jours	$1655
Angleterre, Belgique, Hollande 18 jours	$1300
Espagne, Maroc, Portugal, 24 jours	$1160
Circuit et croisière en Grèce, 18 jours	$1350
Normandie, Bretagne, 10 jours	$653

TOURISME FRANÇAIS

ANTILLES FRANÇAISES
Guadeloupe et Martinique
TRAVELAIDE vous propose un choix de 15 hôtels dont 3 offrent des appartements / studios avec cuisinette.
Les départs s'effectuent de Montréal par vols directs d'AIR CANADA, tous les dimanches matin. Possibilité de séjours de 8, 15 ou 22 jours et de 1 ou 2 îles.
À partir de $440.
Les Antilles Françaises sont reconnues pour leur excellente cuisine et leurs bons vins. Soleil, plage, excursions et activités variées, casinos, folklore toujours vivant, c'est une réelle évasion.
TOURS MONT-ROYAL

PLAZA ST-HUBERT
911 est, rue Beaubien
Métro Beaubien
273-7755

CARREFOUR MT-ROYAL
4454, rue St-Denis
Métro Mont-Royal
845-8225

CENTRE LACHUTE
505 Chemin Béthanie
Lachute
562-3788

CENTRE LAVAL
Autoroute 15 — Sortie 8
Bureau extérieur — Stationnement
687-0880 - 688-5310

VOYAGES TRAVELAIDE LTÉE
PERMIS DU QUÉBEC

CENTRE-VILLE
1010, Ste-Catherine ouest
Métro Peel
861-7272

LES GALERIES NORMANDIE
2634, rue de Salaberry
331-9971

PLACE PORTOBELLO
7350, boul. Taschereau
Brossard
672-5353

PLACE LONGUEUIL
1, Place Longueuil
Longueuil
679-3777

ROYAL AIR MAROC TRAVELAIDE DELTA TRAVELAIDE NIEW AMSTERDAM TRAVELAIDE OCEANIC TRAVELAIDE QUEEN ELIZABETH 2

TRAVELAIDE OLYMPIC TAP VARIG QUÉBECAIR MERMOZ BOAC SABENA ALITALIA CP AIR KLM

Vénétie: Giorgione vous attend

par
Louis-Martin Tard
collaboration spéciale

— Vous allez, m'a dit celui qui m'attendait à Castelfranco Veneto, connaître les charmes discrets de l'Italie mineure.

C'était dans cette Vénétie terrestre qui n'est pas Venise, mais son arrière-pays;

A y bien penser, c'est une région-théâtre. Au premier plan de la scène géographique, la côte lagunaire baignée par la scintillante Adriatique, puis la large plaine fertile, bornée vers le nord par tout un système de collines. Dans les lointains, après les terrasses des Préalpes, le massif des Dolomites.

On songe à la classique règle des trois unités: lieu composite dans son unicité. Unité de temps, car il semble s'être arrêté après la Renaissance (à l'exception de la zone industrielle de Mestre qui détruit lentement la beauté de Venise). Quand à l'unité d'action, elle est cette année toute entière tournée autour d'une présence exceptionnelle, celle du peintre Giorgione. On fête cette année le cinquième centenaire de sa naissance.

Pour mieux comprendre, rendez-vous dans cette curieuse cité de Castelfranco, au coeur de cette partie de la Vénétie appelée la Marche trévisanne. C'est une ville bâtie dans une forteresse. La place forte date de 1199; elle fut construite par les gens de Trévise pour se protéger de ceux de Padoue. Il en reste les hautes murailles crénelées faites de briques pourpres, habillées de lierre, les pieds dans l'eau des douves ourlées de verdure. Au long de l'enceinte, de grosses tours carrées; la plus haute est coiffée d'un campanile et porte en haut relief le lion ailé, signe d'appartenance à la République de Venise. A l'intérieur, d'antiques demeures dont les façades sont, à la vénitienne, ornées de fresques. Le Dome, c'est-à-dire la cathédrale, contient un des chefs-d'oeuvre de Giorgione, natif de la ville, sa **Madone à l'enfant.** Mais en cette année giorgionesque, le retable est en borne place au centre de l'exposition installée dans une belle maison restaurée. Le maitre de Castelfranco en a peint les murs, imaginant des frises où apparaissent en guirlandes des instruments de musique, les outils des artistes, les instruments des astronomes et des navigateurs, symphonie des arts et des sciences de la Renaissance humaniste.

Giorgione, peintre mal connu, dont on est sûr cependant qu'il a opéré une révolution dans l'histoire de la peinture à Venise et dans tout l'Occident; peinture qui est musique, qui est poésie, qui est lumière, peinture où surgit miraculeusement la nature, en rupture avec la tradition byzantine des fonds d'or brun. Grâce à Giorgione, Titien pouvait venir et établir un nouveau mode de représentation colorée qui mène jusqu'aux Impressionnistes. Carrière fulgurante accomplie en 10 ans; Giorgione mourut à 33 ans, dit-on, de la peste. Il n'était pas que peintre; poète, musicien, chanteur, aimable conteur, il est normal qu'outre les expositions qu'on organise autour de son oeuvre mystérieux s'ajoutent des festivals de musique renaissante, des représentations théâtrales. J'ai assisté à la première de **La Nanesca,** "collage" scénique fait de pièces musicales, de dialogues, de poèmes, de ballades et de danses. Le cadre: un petit théâtre baroque dans la cité emmurée.

Mais l'année Giorgione dépasse largement Castelfranco. Jusqu'au printemps, les villes culturelles de la Vénétie vont honorer, chacune à sa façon, le mystère Giorgione. La compagnie nationale aérienne Alitalia a pris part à la mise sur pied de cette nouvelle forme de tourisme intelligent. Elle permet une découverte de cette étonnante région si spécifique et qui appartient à toute l'Europe.

A voir particulièrement, les "villas". Il s'agit de prestigieuses demeures que les patriciens vénitiens firent construire, il y a 500 ans, sur la "terre ferme" conquise par la République vénitienne; ils voulaient qu'elles fussent le reflet de leur richesse, de leur culture, de leur faste. C'était, pour eux, Venise à la campagne.

Bâties au centre de vastes domaines ruraux, ces prestigieuses résidences secondaires sont fonctionnelles. Il en existe encore près de deux mille en Vénétie. Celles de la Riviera du Brenta sont construires au bord d'un canal qui mène de Venise à Padoue. On les visite à bord du Burchiello, somptueuse embarcation qui rappelle celles des 17 et 18e siècles; elle glisse sur les eaux calmes bordées de grands arbres et s'arrête devant les palais agrestes. Celles de la Marche trévisanne se visitent en voiture. Les plus belles ont été édifiées par Andréa di Pietro, dit Palladio, le plus grand architecte de tous les temps. La villa Emo di Fanzolo d'un classicisme élégant est typique de l'art du maitre: à l'extrémité d'une larre perspective, encadrée de jardins peuplés d'essences rares, de statues de stuc et de pièces d'eau, c'est un long corps de bâtiments posé dans la verdure; au centre, plus élevée, la demeure des maitres, luxueusement décorée, précédée d'un fronton triangulaire qui repose sur des colonnes; de chaque côté, étirés sur des portiques, les logis des ouvriers de culture, les granges et écuries, le tout coiffé, à chaque extrémité, de pigeonniers. L'arrière donne, à l'infini, sur l'espace rural, plaine irriguée, vergers, vignobles, bois.

À Maser, la villa Barbaro, dite aujourd'hui Volpi, est plus prodigieuse encore. C'est la grande réussite de Palladio qui en avait confié la décoration à Veronese; plafonds transformés en ciels olympiens, planchers de marbre versicolores; sur les murs, en trompe-l'oeil, vus à travers de fausses baies, des paysages déjà romantiques, des portes simulées ouvertes par un page ou une enfant. C'est l'hyperréalisme de notre temps découvert il y a 500 ans et réalisé sur un mode maniéré. Les visiteurs doivent porter sous leurs souliers des patins de feutres et glissent irréellement d'une pièce à l'autre, garnie d'un mobilier d'époque à faire rêver.

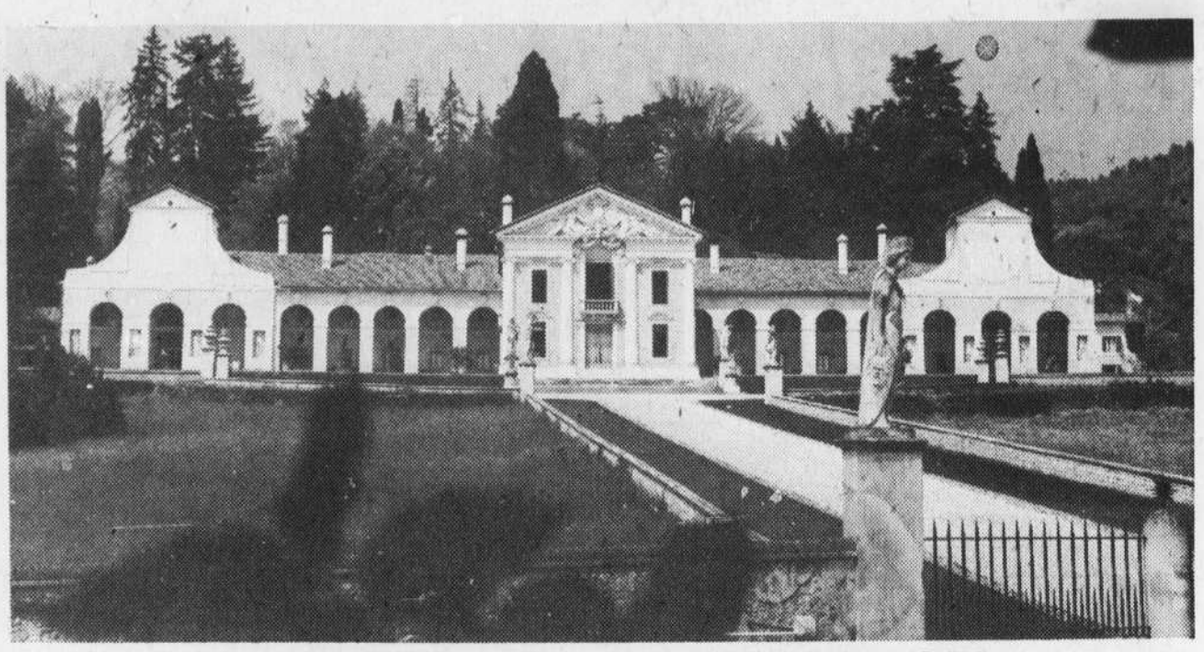
Au loin, qui vous attendent, les fameuses Dolomites; cette partie des Alpes est née d'assises coralliennes que des catastrophes géologiques ont arrachées du fond des mers pour les soulever haut dans le ciel. Le temps a érodé ces masses calcaires et les a fait ressembler à d'immenses vagues pétrifiées. Selon l'heure, leurs parois beiges, orangées ou rougeâtres contrastent avec le vert des alpages et des forêts ou sont, par l'hiver, crétées de blanc. Là se trouve la célèbre station de Cortina d'Ampezzo.

Dans la région des collines, on visite d'extraordinaires petites villes. Voici Asolo, cité médiévale construite sur plusieurs éminences. La plus haute porte les restes d'une forteresse préromaine; sur une autre, le gracieux château de la reine Cornaro de Chypre, qui fut, à son corps défendant, seigneuresse de la ville et se consola de l'exil que lui imposait la Sérénissime République, en transformant sa demeure en un lieu de délices. C'est aujourd'hui un centre de festivals culturels. Tout près, une église pleine de tableaux anciens, et au long des rues à portiques sinueuses et montantes, des ateliers où l'on tisse et brode encore la soie comme au temps des Doges. Et tout près, un hôtel dont la table est renommée.

Mais l'on mange bien partout en Vénétie et à bon compte (sauf à Venise, et nous en reparlerons). Dans les auberges de la campagne, on a gardé des façons de nourrir les visiteurs que des novateurs d'aujourd'hui, mal renseignés, appellent la "nouvelle cuisine".

En ce début d'été, j'y ai mangé des champignons des bois, servis crus en salade, ou formant la base de délicieux mets veloutés. Le lard le plus fin remplace l'huile d'olive du sud. De la mer toute proche, arrivent poissons, crustacés et petits poulpes présentés en friture. Sur le menu aussi, de très jeunes anguilles presque transparentes, l'agneau des collines, le lapin des forêts, entourés de légumes de la plaine, cuits presque croquants, "al dente" comme disent les Italiens. On offrait en entremets des beignets de fleurs d'accacia et de courgettes relevés de sucre brun. Le vin de la région, c'est le Prosecco tranquille et couleur d'or ou sa variété pétillante et le puissant Recioto à teinte de rubis, mais pas loin plus à l'ouest, c'est la patrie du Valpolicella, du Bardolino et du Soave, set et couleur de paille. Après "l'expresso", on demande la grappa, cet alcool blanc et rustique dont le nom est aussi celui de la haute montagne qui domine la plaine de Vénétie.

La Vénétie, venez-y pour Gorgione, venez-y pour elle-même. C'est l'Italie mineure, m'a-t-on dit, car elle ne possède pas de grandes villes prestigieuses comme Rome, Florence ou Sienne. Il est vrai que Venise et tous ses sortilèges n'est pas loin. Mais il est bon de s'arrêter sur cette Marche trévisanne qui est une marche joyeuse.



Dans la campagne vénitienne, une des admirables "villas" construites par Palladio.

fiche technique

● À en croire les médias d'information, le touriste arriverait cet été dans une Italie "à feu et à sang" où l'on vit périlleusement. Il n'en est rien. La vie continue comme toujours dans les petites cités. Même Rome et Milan ne paraissent pas agités par les difficultés politiques.

● Dans les grands centres, il n'est pas toujours facile de trouver place dans les hôtels sans réservation. Mais dans les petites villes, meilleur choix et coût moindre.

● La Vénétie s'atteint de Montréal grâce aux vols directs d'Alitalia pour Milan ($494 par tarif "classe nolisée"), de là en voiture (autoroute), train ou avion (mais changement d'aéroport à Milan). On peut y aller par Rome (même compagnie $499) et choisir encore entre le train, la route ou l'avion qui mène à Venise.

de GRANDES vacances
à petits prix en
ESPAGNE

Madrid/Malaga $367 *
Majorque $388*

Partez à la découverte de l'Espagne avec Ibéria.

Vous serez fascinés par le charme de la culture espagnole, son architecture, ses marchés, ses casinos, ses boutiques, ses terrains de golf, ses courts de tennis, sa fine cuisine et sa musique incomparable.

Ibéria est la seule ligne aérienne à destination de l'Espagne sur vols réguliers. Et, dans la plupart des cas, en Boeing 747.

Réalisez votre rêve... ayez votre château en Espagne, ne serait-ce que pour quelques jours. Détendez-vous sur les plages ensoleillées de l'Espagne. Flânez dans les rues de Madrid, de Malaga ou de Majorque. Pratiquez vos sports préférés dans des conditions idéales. Dansez au rythme de la musique espagnole. Apprenez le vocabulaire local.

L'Espagne est à votre portée avec Ibéria... profitez-en!

Par exemple, un séjour de 2 semaines dans un hôtel de Malaga, situé directement sur la mer, ne vous coûtera que **$125.00.**** Ou encore offrez-vous Majorque à compter de **$228.00****

Rappelez-vous que Madrid est une des plaques tournantes importantes de l'Europe. De Madrid, Ibéria peut vous conduire à Abidjan, Athènes, Beyrouth, Budapest, Milan, Moscou, Rome, Vienne, enfin, un peu partout en Afrique, en Europe et au Moyen-Orient.

CONDITIONS:
Vous devez réserver vos billets et les payer au moins 15 jours avant la date du départ. Les enfants de moins de 2 ans bénéficient d'une réduction de 90%. Ceux de 2 à 12 ans bénéficient d'une réduction de 50%. Il y a des départs chaque semaine.
Vous pouvez de plus profiter des tarifs APEX d'un séjour minimum de 14 jours et maximum de 60 jours pour un supplément de $10.00. Vous devez alors réserver au moins 45 jours à l'avance.
*Vol aller-retour en classe économique avec départ de Mirabel. Séjour minimum: 2 semaines. Tarifs sujets à l'approbation du gouvernement. Taxe de transport aérien en sus. Consultez votre agent de voyages ou Ibéria au sujet de la liste des départs.
Ces prix sont en vigueur toute l'année sauf pour la période du 15 juin au 15 août où les prix deviennent: Madrid/Malaga $438* et Majorque $459*
**Ces prix comprennent les transferts entre l'aéroport et l'hôtel, l'hébergement dans des chambres avec salle de bain, le petit déjeuner tous les jours, les taxes et le service.



Veuillez m'expédier plus de renseignements
(en lettres moulées S.V.P.)
Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____
Province: _____ Code postal: _____
Ibéria, 1242 rue Peel,
Montréal, Québec
H3B 2T6 Tél.: (514) 861-9531

IBERIA
Lignes aériennes internationales d'Espagne

VOS AMIS DEPUIS 50 ANS

FAITES-NOUS CONFIANCE

Incertitude monétaire...
Inflation...
Coût de la vie...

RIEN DE PLUS SUR
QU'UN TOUR ORGANISÉ EN EUROPE EN 1978
mais pas n'importe quel tour...
AVEC LA GARANTIE DES VOYAGES MALAVOY
vous faites votre voyage
SANS AUCUN RISQUE FINANCIER

DATES	TOURS	PRESTATIONS TERRESTRES	BILLET D'AVION
3 au 25 juillet	EUROPE CENTRALE	$1500.	$596.
6 au 28 juillet	PROVINCES DE FRANCE	1335.	596.
10 juillet au 1er août	GRÈCE - TURQUIE YOUGOSLAVIE	1568. à 1874.	684.
27 juillet au 17 août	ÉCOSSE - ANGLETERRE HOLLANDE ET BELGIQUE	1573.	622.
6 au 28 août	FRANCE - ITALIE - SUISSE	1323.	389.
7 au 29 août	EUROPE CENTRALE	1500.	389.
31 août au 22 septembre	PROVINCES DE FRANCE	1335.	359.
31 août au 21 septembre	ÉCOSSE - ANGLETERRE HOLLANDE ET BELGIQUE	1573.	622.

Notez que certains tarifs aériens réduits (super-apex) imposent une inscription au moins 30 jours avant le départ.
sujet à l'approbation gouvernementale

Détenteur d'un permis du Québec

VOYAGES ANDRÉ MALAVOY INC.
1255, rue Université, suite 1220
Montréal H3B 3W9 — Tél.: 861-2485
"Qui dit voyages, dit Malavoy"

13 NUITS A TORREMOLINOS A COMPTER DE
$125
Votre séjour à Torremolinos comprend: hébergement de 13 nuits dans un hôtel 3 étoiles, petits déjeuners et transferts entre l'aérogare et l'hôtel. Il est possible de jumeler ce séjour au tarif aérien de $367, annoncé par Ibéria.

ATESA, organisateur de voyages reconnu partout au Canada, vous invite à composer (514) 866-8385 et vous indiquera l'agent de voyage le plus près de chez vous qui pourra enregistrer vos réservations.
ATESA

Une ville nommée ADÉLAÏDE

par
Monique Nuytemans
collaboration spéciale

ADELAÏDE — Adélaïde était la femme de Guillaume IV d'Angleterre. C'est elle qui donna son nom à la capitale de l'Australie du Sud.

Ville charmante: une atmosphère anglaise dans un climat méditérranéen, des bâtiments victoriens et néo-classiques, de larges avenues bordées de platanes, de beaux jardins, une rivière nonchalante — la Torrens — qui traverse en zigzaguant le centre-ville.

Dans l'une des courbes de la Torrens se niche le Centre des Arts (Festival Centre) qui, selon toutes les apparences, veut faire une sérieuse concurrence à l'opéra de Sydney. Sauf qu'ici ce centre n'a ni l'espace, ni l'isolement qu'on a pu consacrer à l'opéra de Sydney. Si bien qu'à Adélaïde, il est un peu incongru de voir un bâtiment aussi blanc et aussi moderne collé contre le Parlement et les musées de style néo-classique.

En ville on ira voir le musée des Beaux-Arts qui nous familiarise avec des oeuvres australiennes, totalement inconnues chez nous. John Glover, Tom Roberts, Louis Buvelot, Phillips Fox et Fred McCubbin sont des noms qui élèvent la peinture australienne au niveau de l'art international classique.

On reconnaitra un tableau-choc de Sidney Nolan, cet artiste qui fut commandité pour faire la murale du foyer de l'opéra de Sydney.

Tout contre le musée de peinture, sur la large avenue North, se trouve le musée de l'Histoire naturelle.

Lors de mon passage il y avait une exposition d'art aborigène fort intéressante, cet art presque totalement méconnu et fort primitif.

La plupart des dessins sont brûlés sur des troncs d'eucalyptus et représentent des oiseaux, des iguanes, des serpents et des kangourous. On remarquera aussi les armes dont les aborigènes se servent encore aujourd'hui: les "boomerangs", ceux qui reviennent à leur point de départ, et d'autres qui ne reviennent pas.

Plusieurs dessins représentent des cercles, ce qui pour les aborigènes signifie la fertilité, le ventre de la femme et la Terre. Leurs vues de la vie et de son éternel recommencement se rapprocheraient donc du tantrisme indien, sans que les aborigènes aient eu de contact connu avec les Indiens. Étranges similitudes que par le voyage l'on retrouve chez des peuples qui ne se connaissent pas.

C'est à une heure de route au sud d'Adélaïde, dans la vallée de Borossa, que se cultive 90% du vin australien.

Dans l'hémisphère austral, les vendages se font en février et en mars. En mai, les vignes rougissaient et perdaient leurs feuilles.

Comme en France, on trouve dans la vallée de Borossa des châteaux émergeant des vignobles. Ce sont des bâtiments récents et un peu pompeux. Ils furent érigés par des vignerons allemands, établis ici depuis la fin du dernier conflit mondial.

On visitera, entre autres, le château de Yaldara dont le propriétaire, M. H. Thumm, se sert comme musée pour sa collection personnelle de porcelaines rares de Meissen et de Sèvres.

La grande erreur en Australie, selon moi, est que les vignerons ne se spécialisent pas en un seul cru, mais qu'ils débitent jusqu'à 90 sortes différentes et... qu'ils en sont même très fiers.

Comme c'est le cas au château de Seppelsfield. La quantité y fait donc sacrifier la qualité et c'est dommage, car le terrain et le climat seraient propices à la production d'un vin de qualité.

Pourtant on nous a affirmé qu'il existe de petits vignobles qui produisent de bons vins. Malheureusement on ne nous les a pas fait connaître. Et en amante du bon vin, j'étais presque gênée d'apprendre que c'est le Canada qui est le plus grand importateur de vin australien parmi les 49 pays auxquels l'Australie exporte... Ce qui n'est pas une réclame pour le bon goût des Canadiens.

Enfin il faut avouer, en toute franchise, qu'il arrivait quand même de dénicher un blanc passable. Par contre, les rouges étaient invariablement imbuvables.

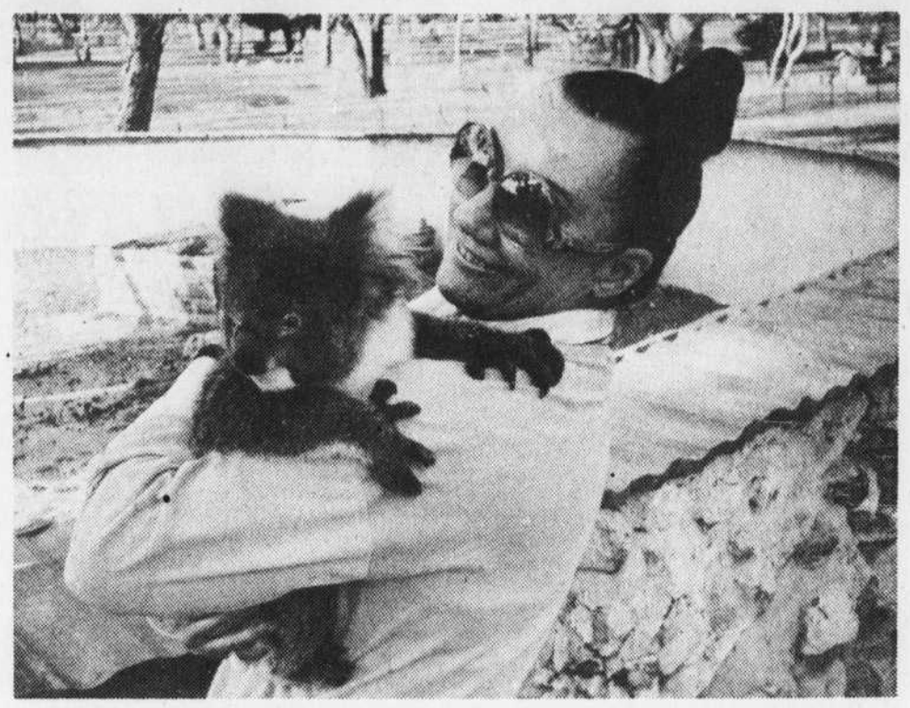
La campagne australienne autour d'Adélaïde et jusqu'à la rivière Murray est de toute beauté: des collines et des gorges piquées d'eucalyptus et de pins australiens, des pâturages gras sur lesquels pait un beau bétail et où gambadent d'élégants chevaux de race.

Arrivé au bord de l'océan, c'est le bout de la ligne. Il n'y a plus rien entre ici et le Pôle Sud dont on ne se trouve plus qu'à 2,000 km. Le Pacifique Sud agite des vagues hautes comme celles d'Hawaï et les sportifs s'adonnent ici à un surfing un peu spécial qui se fait en canot plutôt que sur une planche.

Après les dégustations de vins un peu décevantes, la promenade mène à la réserve de Urimbirra. Ici on a l'occasion de voir de près la faune exclusive à l'Australie: Koalas, kangourous, émeus, diables et loups de Tasmanie (sarcophiles), wombats (phascolomes) et dingos (chiens sauvages).

Les koalas et les kangourous sont des animaux qu'on aime cajoler à cause de leur caractère aimable et de leur fourrure douce.

Par faveur toute spéciale et parce que j'avais fait 15,000 km pour les voir, j'ai eu le droit de tenir un koala dans mes bras.



Notre collaboratrice Monique Nuytemans tenant dans ses bras un gentil koala.

Petite boule de fourrure grise timide et endormie, le koala s'agrippe à mon bras et monte jusqu'à l'épaule. Là il pose et observe le monde avec de petits yeux myopes. Car le koala est un animal nocturne. Mais dans la réserve, on a programmé ces animaux à rester éveillés quelques heures pendant le jour.

Quand on soulève un koala, il faut s'assurer de bien soutenir son arrière-train, comme si on prenait un bébé.

Après l'ascension sur l'épaule, le koala fait une petite démonstration: il court sur le mur de son enclos avec son petit frère sur le dos.

Ces animaux, que l'on prend à tort pour des ours à cause de leur nette ressemblance à des "teddies", sont des marsupiaux, de la famille des kangourous et des opossums.

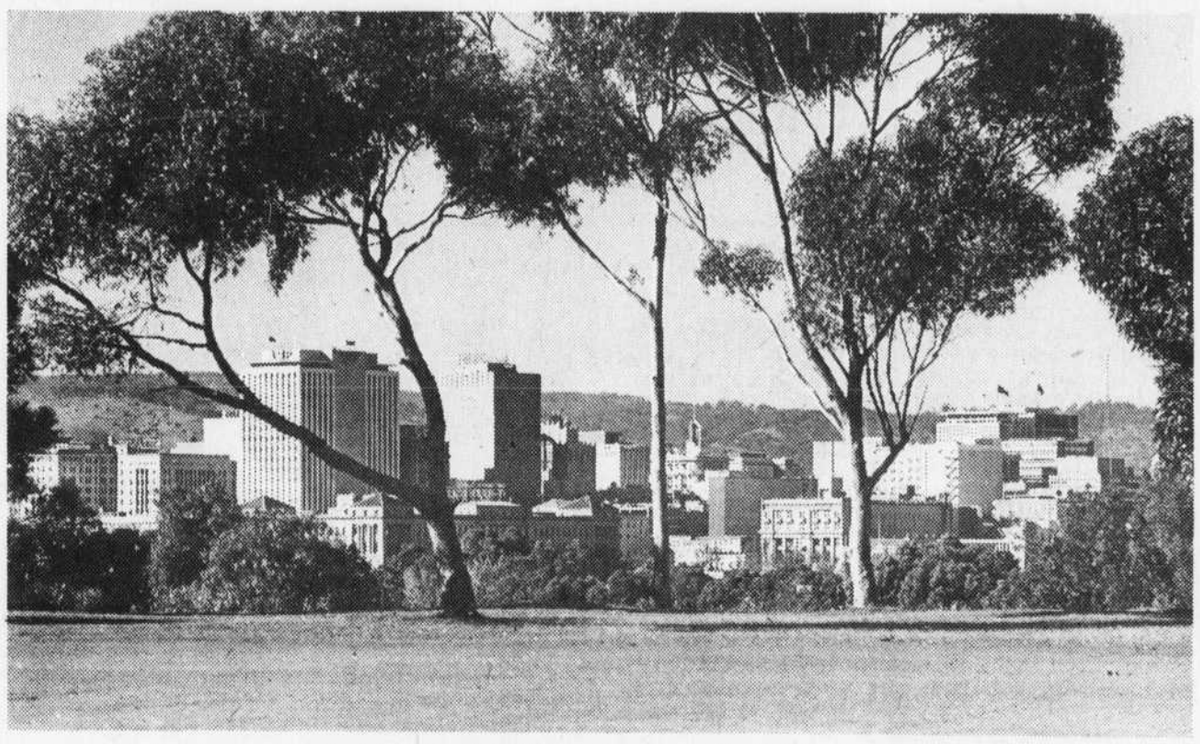
Ils ont une poche marsupiale dans laquelle le nouveau-né se faufile dès après sa naissance. Il reste là pendant quelques semaines avant de s'aventurer dans le monde extérieur.

Mais contrairement au kangourou, la poche du koala femelle s'ouvre par le bas et non par le haut. Si bien que pour les premières semaines de sa vie, le jeune Koala voit le monde à l'envers.

Les habitudes sexuelles des koalas sont plutôt curieuses. Le mâle, en période de rut, enduit un arbre de sa sécrétion. Puis il monte dans cet arbre. Des femelles passant par-là se frottent à cette substance en signe d'assentiment.

Ensuite deux ou trois d'entre elles montent dans l'arbre où le koala mâle fait sa retraite. Elles restent avec lui... le temps qu'il faut. Ensuite, elles le chassent. Alors monsieur doit se trouver un autre arbre et vivre seul!

Aller à la découverte d'un nouveau continent c'est s'ouvrir à un monde inconnu, tant dans le domaine des arts que dans ceux des gens et des animaux. C'est le genre de découverte miraculeuse qui ne fait point regretter le long voyage qu'il faut s'imposer pour se pénétrer des différences de ce monde et les comprendre.



Vue générale de la ville d'Adélaïde, capitale de l'Australie du Sud.

QUAND LA JEUNESSE N'A PAS D'ÂGE...
CLUB JEUNESSE VOUS DIT COMMENT DÉPENSER MOINS D'ARGENT EN EUROPE

LA LISTE LA PLUS COMPLÈTE DES VOLS NOLISÉS VERS L'EUROPE
OÙ ET COMMENT LOUER UNE VOITURE AU MEILLEUR PRIX EN EUROPE?
QUELLES SONT LES FORMULES LES PLUS ÉCONOMIQUES PAR TRAIN?
OÙ DORMIR À PARIS?
LES RÉSEAUX D'AUBERGES DE JEUNESSE EUROPÉENS.
LES GRANDES CHAÎNES HÔTELLIÈRES EUROPÉENNES.
QUELLES SONT LES ITINÉRAIRES LES PLUS INTÉRESSANTS AU DÉPART DE PARIS?
AU DÉPART DE LONDRES?
LES TUYAUX D'AVANT DÉPART POUR BIEN RÉUSSIR VOTRE VOYAGE EN EUROPE.

Ces informations sont contenues dans une brochure publié par Club Jeunesse et qui s'intitule "Passeport Club Jeunesse vers l'Europe '78". Quel que soit votre âge, obtenez-la aujourd'hui même. Elle est gratuite et vous sera combien utile.

Remplir, découper et poster aujourd'hui même.

BON POUR DOCUMENTATION **GRATUITE**
OUI J'AIMERAIS RECEVOIR GRATUITEMENT ET SANS OBLIGATION DE MA PART, VOTRE **PASSEPORT CLUB JEUNESSE VERS L'EUROPE '78.**

PRÉNOM (En majuscules S.V.P.) NOM
ADRESSE APP
VILLE PROV CODE POSTAL

CLUB JEUNESSE
5450 CÔTES DES NEIGES SUITE 320, MONTRÉAL QUÉ. H3T 1Y6 Tél.: (514) 341-4420
2600 BOUL. LAURIER Tél.: (418) 653-1024 ST-FOY G1V 4A8

Visitez l'Europe, avec SETA VOYAGES
EN... **AUTOMOBILE**
ou **EUROCAMPER-TOURMOBILE**
Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes
Renault — VW — Citroën
Fiat — Simca — Peugeot
Volvo — Micro-bus — etc...
Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis de conduire international etc...
Réservations billets : Bateau - Avion
ITINÉRAIRES routiers gratuits
PLAN VACANCES COMBINÉ AIR-AUTO
BILLETS AVION TOUTES DESTINATIONS
DEPUIS 20 ans au service des voyageurs
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176, rue DRUMMOND, MTL — 861-0200
"Touring Club de France"
Permis no 13868252-0280

COMMUNIQUÉ POUR LES PERSONNES DÉSIRANT VISITER L'EUROPE EN AUTOMOBILE

Les Canadiens désirant utiliser un véhicule automobile pendant leur séjour en France ont des privilèges, puisqu'ils peuvent bénéficier du régime "hors taxe" et de tarifs spéciaux en réservant leur véhicule avant leur départ.

À cet effet AIR FRANCE et EUROP AUTO vous offrent le plan "AUTO VACANCES 1978".
(véhicule neuf - immatriculation TT-KM illimité, assurance tous risques).

Pour des périodes de 21 jours à 6 mois
Toutes marques de véhicules

et avec Chrysler France
deux grandes voitures européennes à mini prix
SIMCA 1307 S CHRYSLER HORIZON
Distribution exclusive Europ Auto

Pour tous renseignements ou réservations: Votre agence de voyage est à votre disposition ou EUROP AUTO, 5193 Côte-des-Neiges, 735-3083

Permis 78 P.Q. 12580759-5004

Voyagez avec une Petite Planète

53 pays dont: Antilles - Égypte - Brésil - Grèce - Israël - Maroc - Italie - Espagne - Tunisie - Turquie - Pays bas.

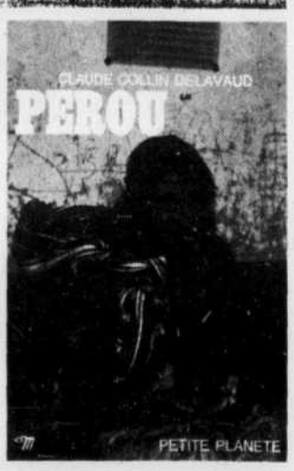
















une nouvelle série : Villes

HONG KONG
NEW YORK
AMSTERDAM
VENISE



Pour recevoir **gratuitement** notre catalogue des collections de poche, retournez ce coupon rempli à:

Diffusion Dimédia inc.
539, boul. Lebeau H4N 1S2
St-Laurent. Qué.

Nom: .....
adresse: .....
.....
Code postal: .....
Profession: .....

CHAQUE VOLUME $5.25
SEUIL

Le Vermont

• *Un voisin immédiat à découvrir*

par
Normand Cazelais
collaboration spéciale



Paysage pastoral de notre voisin le Vermont, l'État le plus pauvre, le moins populeux par rapport à sa surface mais aussi l'un des plus verts et des plus accueillants des États-Unis.

Le Vermont porte bien son nom et, quoiqu'il soit le seul État de la Nouvelle-Angleterre à ne pas avoir de façade sur la mer, il offre aux amateurs de plein-air, de cadre champêtre, de vestiges d'autres temps, de reliefs puissants et de cours d'eau qui s'amusent à jouer à saute-moutons avec rochers et galets, une grande variété de circuits mêlant agréablement, à moins de deux heures de voiture des grands centres urbains du Québec, contrastes et ressemblances.

Un circuit, entre autres, possède dans le Nord-Ouest de cet État un charme indéniable et a l'insigne avantage de pouvoir être parcouru, sans hâte, sans précipitation, en moins de trois jours. Il consiste à circonscrire — et à sillonner — le quadrilatère allant d'Enosburg Falls à Stowe et à Killington à l'est jusqu'à Middlebury et les rives toutes étirées du lac Champlain, à l'ouest.

J'ai dit Enosburg Falls mais j'aurais très bien pu dire East Franklin puisque ces deux localités sans histoire — mais non dépourvues d'intérêt — introduisent à la Vermont 108 qui vous réservera d'agréables surprises. J'ai dit Enosburg Falls parce qu'y aller par l'autoroute 15 au Québec (poste-frontière de Lacolle) et la Vermont 78 permet déjà de s'arrêter en chemin, dans un milieu qui ne semble être que marécages sans attraits, au Missisquoi National Wildlife Refuge; ce vaste sanctuaire couvre près de 5,000 acres au coeur du delta que forme la rivière Missisquoi à la rencontre du lac Champlain et il accueille en grand nombre oiseaux migrateurs, bien sûr, mais aussi de nombreux animaux qu'on peut observer tous les jours en période diurne et qu'on peut même chasser en saison après avoir obtenu un permis.

Cette route 108, bien asphaltée et bien entretenue, est l'entrée de la vallée du Black Creek qui mène au sud vers ces lieux de montagnes et de ski fort réputés que sont Smugglers Notch, Mt. Mainsfied et Stowe. Entre-temps, elle aura permis au randonneur de traverser de vertes campagnes qui s'étagent en toute quiétude — et avec une prospérité certaine, puisque les granges à deux et trois silos sont chose courante — sur de larges terrasses avant de prendre d'assaut de milles collines qui se redressent et s'escarpent au contact, plus au sud, des grands plis appalachiens des Montagnes Vertes. Elle aura également permis de visiter à North Fairfield la maison natale de Chester Alan Arthur qui, depuis ces terres marginales, est devenu président républicain des États-Unis de 1881 à 1885, de suivre le parcours parfois capricieux du St. Johnsbury and Lamoille Railway et surtout de s'arrêter un midi à un restaurant comme le Windridge Dairy Kitchen and Bakery.

Et celui-ci mérite bien un paragraphe! Le Windridge Dairy Kitchen and Bakery se trouve à Jeffersonville, rue Principale, et Jeffersonville est comme tous les villages et petites villes du coin: c'est une agglomération silencieuse et bien sage où les maisons de bois sont bordées de larges pelouses, avec quelques commerces, tous ou presque sur la même rue, d'allure vieillote. Le Windridge loge dans un bâtiment datant des années 1910, tout à côté d'une auberge spécialisée l'été dans les forfaits de tennis; comme son nom l'indique, cet établissement est également une boulangerie-pâtisserie qui fait son propre pain, ses gâteaux et ses tartes. A l'intérieur, on y mange donc à côté du four et de tous ses produits; en plus, au menu, sont offerts des poissons, des fèves au lard parfumées à l'érable et, pour les gens de caractère qui tiennent absolument à leur ligne, des salades fort bien préparées et servies par une jeune fille gênée mais alerte. A l'extérieur, il y a une terrasse couverte mais ensoleillée dont les quelques tables avaient été ce jour-là accaparées par les joueurs de tennis qui y créaient un joyeux brouhaha.

Ceux qui auront résisté au désir de faire bombance pourront toujours par la suite se joindre aux nombreux excursionnistes de montagne ("hikers") qui partent chaque jour vers les pentes et les sommets du mont Mansfield et des massifs de Stowe. L'agglomération même de Stowe vaut l'arrêt, non seulement à cause de son riche passé sportif et de la renommée que lui ont faite les von Trapp, mais également à cause de cet équilibre avec le milieu que son évolution architecturale a su maintenir.

Et ce souci de préserver un certain cachet n'est pas unique à Stowe: déjà, en route, un peu après Smugglers Notch, la 108 se fait à quelques endroits très étroite et toute sinueuse, se faufilant entre cascades et ruisseaux; je ne veux pas être méchant mais je suis presque sûr qu'en un semblable cas on se serait empressé au Québec — comme dans Charlevoix, par exemple — de niveler le tout, de redresser les courbes, de réduire les pentes et d'en enlever complètement le charme et la beauté.

A Stowe, la 108 rencontre la Vermont 100 qui glisse entre forêts et longs versants le long de la Mad River et à la limite orientale de la Green Mountain National Forest, océan de verdure et de bourrelets appalachiens accidentés que traverse de nord en sud ce sentier de montagne connu des marcheurs qu'est The Long Trail. C'est le Infantery Divison MEMORIAL Highway — dont il faut parfois s'écarter pour emprunter ses voies parallèles et rejoindre des petits villages comme Waterbury Center et East Warren.

Au bout, c'est Killington, non loin de Rutland, ville industrielle et industrieuse typique de la Nouvelle-Angleterre; Rutland dont les premiers artisans des carrières de marbre de Proctor (qu'on peut d'ailleurs visiter tous les jours dans un petit train fort amusant et à prix modique) ont permis à une colonie italienne de s'y développer et de la doter de quelques bons restaurants.

Killington est, avec Pico, une super-station de montagne et de ski dont l'histoire est, somme toute, récente: voici encore 20 ans, autour de Sherburne Center et sur les versants de la vallée de l'Ottauquechee, il y avait pâturages et fermes qui vivotaient dans un milieu dont l'altitude et le relief rendaient la survie difficile et précaire. Mais Killington et Pico, avec des pics qui culminent respectivement à 4,235 et 3,957 pieds, devaient appeler, à quatre heures de voiture de Boston et de New York, le développement d'un très vaste domaine skiable qui atteint à l'heure actuelle quelque 70 milles de pistes et en fait le plus grand centre du genre dans le Nord-Est américain.

Killington, aujourd'hui, n'a guère plus de 450 résidents permanents mais beaucoup de propriétaires de résidences secondaires, soit chalets ou condominiums. Toutefois, ce qui frappe, c'est qu'on ne les voit guère, tellement elles sont dispersées dans le paysage et bien intégrées à lui; déjà, dans les plus anciennes stations de montagne, comme Stowe et Smugglers Notch, a fleuri cette architecture qui donne des bâtiments de bois aux formes modernes, audacieuses et à l'habitacle pratique. A Killington, elle s'y retrouve mais, semble-t-il, de façon plus poussée encore, comme si on avait voulu faire la preuve qu'il est possible de développer de nouvelles activités en montagne et d'y installer abondance d'équipements sans la défigurer.

Mais, entre vous et moi, je ne sais pas si j'irais faire du ski à Killington en plein coeur de l'hiver. Nous étions au début juin et la brise nous faisait regretter le chaud soleil que nous avions quitté à Montréal. Brr! La saison y est tardive: 10 jours auparavant, on faisait encore du ski près des sommets et les lilas venaient à peine de fleurir. D'ailleurs, ces derniers embaumaient les tables de la salle à manger de ce restaurant très bien tenu qu'est Lauren's, niché dans une maison plus que centenaire retapée de fond en comble, où l'on sert avec amour et délicatesse une cuisine élaborée (panequets d'épinards, paupiettes de veau, etc.) à la hauteur de ses prétentions et des vins de bonne lignée. Et il ne faut pas se tromper: ce restaurant est tenu par un couple de jeunes Américains qui croient en la restauration...

Nous n'étions cependant pas en bonne saison: c'était le temps mort entre la fébrilité de l'hiver et les activités de l'été axées principalement sur les excursions en montagne (Killington est à la rencontre de l'Appalachian Trail et du Long Trail) et sur les forfaits de tennis (pour tous les genres de joueurs, programmes à la semaine ou pour le week-end, allant de $130 à $325, incluant la chambre et tous les repas). C'était la période creuse, et même le très long tramway aérien (trois milles et demi dans chaque sens, cabines accueillant quatre passagers, accès au sommet du massif donnant une vue panoramique sur quelque 200 milles à la ronde — $5 pour les adultes et $3 pour les enfants entre 6 et 12 ans) attendait sa remise en service annoncée pour le 27 juin. C'était tellement le temps mort que le motel où nous logions avait fermé ses cuisines, ce qui nous a obligés le lendemain matin à prendre le petit déjeuner dans un des rares restaurants ouverts quelques milles plus loin...

Avant de quitter Killihgton et de remonter vers le lac Champlain, on peut s'attarder dans les chemins creux des environs, dans ceux qui s'épivardent par exemple autour de Round Top Mountain, de Tyson, de Shrewsbury. À Tyson, ce dimanche-là, près du lac, à la croisée des chemins, face à la chapelle toute blanche, il y avait "flea market", marché aux puces. Vers Shrewsbury, il y avait ces cyclistes qui, en groupes restreints, se faisaient le jarret en grimpant vers le village (qui est davantage un hameau) accroché au milieu des prés au faîte des collines difficilement défrichées et dépierrées.

Dire qu'il faut ensuite remonter vers le lac Champlain est plutôt une façon de parler, puisqu'au fur et à mesure qu'on s'en approche, l'altitude diminue et le relief s'adoucit, la forêt laisse plus largement la place aux cultures, alors qu'à l'horizon, à l'ouest, de l'autre côté du lac apparaissent de plus en plus nettement les sommets des Adirondacks qui occupent tout le nord de l'État de New York.

Et, plus se dessinent les contours du lac, plus tranche sur le vert omniprésent son bleu sillon, plus l'évidence de sa majesté apparaît: son découvreur, Champlain, dès ses premiers voyages, en a été ému et l'a relaté dans ses notes. Plus on longe ses reives, par Basin Harbor ou Chimney Point, plus on comprend l'importance historique qu'a eue cette nappe d'eau longue de 120 milles dans la pénétration de cette portion de l'Amérique et dans son contrôle, plus on comprend l'affection que lui portent tous les navigants, qu'ils soient à voile ou à moteur. D'ailleurs, le nombre de ports de plaisance, de rampes de mise à l'eau, de "states parks" qui bordent ses berges en atteste.

Et il y a les traversiers qui prennent hommes et voitures: ils sont au nombre de trois, entre Charlotte et Essex, entre Burlington et Port Kent, entre Gordon Landing et Cumberland Head (Plattsburgh). La traversée ne coûte pas cher et dure, selon les endroits, de 12 à 60 minutes: elle permet à peu de frais de se familiariser avec ce lac qui peut prendre une vigueur insoupçonnée et même inquiétante les jours de fort vent; elle donne en outre le désir d'aller découvrir toutes ces îles (Grand Isle, La Motte, etc.) qui le découpent à l'infini.

Enfin, deux anecdotes. Au retour, nous mangions au restaurant de notre hôtel: comme dans beaucoup d'endroits de ce genre (hôtel appartenant à une chaîne) aux États-Unis, le charriot de salades était débordant, la cuisine était aseptisée mais fade; le service était malhabile et la jeune serveuse a cassé plusieurs fois le bouchon dans le goulot avant de pouvoir servir le vin, mais elle était pleine d'attention, de gentillesse et de bonne humeur. Et nous nous demandions si cela ne valait pas mieux, en fin de compte, que le service guindé et pincé de certains restaurants "bien" qui se targuent à Montréal ou ailleurs de bien faire le service, de bien présenter les plats, sans toujours réussir toutefois à bien servir les clients et la cuisine.

Deuxième anecdote: pour revenir au Québec, il est agréable parfois de passer par un petit poste-frontière où deux fois sur quatre on a l'impression d'avoir réveillé le douanier ou du moins de l'avoir tiré d'une lecture très très absorbante. Cette fois-ci, nous avions choisi celui situé entre Alburg (Vermont) et Noyan (Québec): je ne sais pas si vous la connaissez, mais la 225 au Québec dans ces environs n'est pas particulièrement fréquentée. Or, le premier bâtiment que nous ayons rencontré à quelques centaines de pieds après le poste-frontière fut un établissement qui annonçait des "waitresses topless". Nous étions vraiment revenus au Québec!

fiche technique

- Le Vermont est surnommé The Green State. Il mesure 159 milles de nord en sud et entre 36 et 86 milles d'est en ouest. En 1975, sa population a été estimée à 475,000 personnes dont la plus grande partie vit en milieu rural qui compte 3,750 fermes. On y retrouve en outre, 900 usines et ateliers industriels, 2,500 restaurants et hôtels.
- Le Vermont produit des aliments, du bois, des plastiques, du papier, de la machinerie, des instruments électriques et électroniques. État largement agricole, le Vermont est reconnu pour ses produits laitiers, son bétail, son sirop d'érable, ses pommes et ses patates; il est en outre le plus grand producteur US de marbre, de granit et d'amiante.
- Montagneux, son altitude varie de 95 pieds à 4,393 pieds (mont Mansfield) au-dessus du niveau de la mer.
- Le code téléphonique régional est le 802. Montpelier est sa capitale alors que Burlington, siège de l'université, en est la plus grande ville.
- Le Vermont possède un bureau de renseignements touristiques à Montréal: il est situé au 2047 de la rue Peel et on peut l'atteindre en composant 845-9840.

POUR VOTRE VOYAGE
UN APPEL SUFFIT
653-7264
Consultez gratuitement nos experts
VOYAGES JEAN JUAN
Détenteur d'un permis au Québec
653-7264
1011, Route de l'Eglise, Sainte-Foy

MANOIR st-castin
Lac Beauport
Québec. (418) 849-4461
...une histoire d'amour.
À 15 minutes de Québec... un hôtel de villégiature adorable... le plus réputé de la région
♥Cuisine gastronomique de réputation internationale
♥Café-terrasse dominant le lac. Piscine chauffée.
♥Golf, tennis, badminton, canotage, pédalo, etc.
♥Théâtre d'été, du 23 juin au 3 septembre
♥Musique et chansons de Dieter Fess, en dînant et au piano-bar en soirée.
SPÉCIAL! SEMAINE DE TENNIS
À compter de $195. par personne, 7 jours—6 nuits, incluant chambre, petits déjeuners et dîners.

POCONOS
CENTRE DE VILLÉGIATURE DE 500 ACRES DANS LES MONTS POCONOS POUR COUPLES SEULEMENT
Penn Hills
Renseignements à Montréal: 767-1875
OU ÉCRIVEZ à PENN HILLS RESORT ANALOMINK, PENNA 18320
ou consultez un agent de voyages

Gilbert Archambault
directeur-général
VOYAGES Nouvelle-France inc.
101, PLACE CHARLES-LEMOYNE, SUITE 206, LONGUEUIL, QUÉ. - J4K 2T3
TEL.: 463-1702 (FACE AU MÉTRO)

SUEZ
MOTEL FACE À L'OCÉAN
182ième rue
MIAMI BEACH, FLA. 33154
SPÉCIAL D'ÉTÉ
7 JRS - 7 NUITS
1 À 4 PERSONNES
DE $98.00 À $162
par chambre, par semaine
suivant la chambre
24 avril au 18 déc.
le prix inclut
GRATUIT
★ Tennis sur place
★ Une partie de golf gratuite - terrain tout près - adultes
★ Une admission au Calder Race Course - adultes
★ Cocktail gratuit
★ Saucissons gratuits
2 piscines et piscine spéciale pour enfants - plage privée loisirs organisés - Club de nuit Restaurants - face à l'océan
Bob Lucas — Prop.-gérant
FRAIS VIRÉS 947-6748
VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES
Telex no. 51-8883

Venez avec nous fêter la «St-Jean au coeur du Québec»
Excursion de fin de semaine accompagnée par Denise et Arthur PÉPIN. Participation aux manifestations locales: feux de la St-Jean à Québec, fêtes saguenéennes à Chicoutimi, croisière sur le Saguenay, buffet dansant au Manoir d'Arvida, visite de Val Jalbert, etc... Logement à l'auberge des Gouverneurs à Québec et Chicoutimi, transport en autocar.
Départ: 22 juin Retour: 25 juin
PRIX: $139. (en base double)
et pour le week-end du 1er juillet
Boston et Cape Cod
Excursion de fin de semaine accompagnée par Réjeane ROBITAILLE. Visite de BOSTON et sa banlieue: CAMBRIDGE, CONCORD. Journée complète d'excursion dans la presqu'île de CAPE COD. Logement au Midtown Motor Inn à BOSTON. Transport en autocar.
Départ: 30 juin — Retour: 3 juillet.
PRIX: $139.00 (en base double)
voyages SELECT ltée.
620 RUE CATHCART SUITE 555
MONTRÉAL H3B 1M1 QUÉBEC CANADA
TEL.: (514) 866-3345
LUNDI MARDI MERCREDI VENDREDI OUVERT DE 9H À 18H
JEUDI DE 9H À 20H
IATA

L'Espagne s'offre à vous!
$200 moins cher, par couple.
14 nuits, à partir de $399 seulement.
Départ de Montréal les dimanches soir 25 juin, 9 et 23 juil., 6 et 20 août, 3 et 17 sept., 1 oct.
SPÉCIAL
UN MOIS
HÔTEL MAÏTÉ III
à partir de $599
Costa Del Sol
14 nuits, à partir de $399
C'est dans cette région que le flamenco est né. Torremolinos, lieu de votre séjour, autrefois simple village de pêcheurs est devenu aujourd'hui le lieu de villégiature le plus moderne de l'Espagne. Avec ses quelque 80 cabarets et disco-clubs, il-y-a de l'action à Torremolinos! A l'Hôtel Maite III vous aurez une chambre avec air-conditionné, une vue sur la mer ou la montagne. Des excursions vous seront proposées sur place pour Grenade et l'Alhambra. Trois autres hôtels disponibles.
Costa Del Sol et Maroc
14 nuits, à partir de $649
La meilleure combinaison de l'ancien et du moderne. Une semaine à Torremolinos la turbulente, puis les Villes Impériales du Maroc et les femmes voilées dans les Kasbahs. Hôtel Riviera à Torremolinos, là où l'action se passe! Petit déjeuner continental et dîner pendant le circuit qui commence à votre hôtel à Torremolinos et se termine à l'aéroport de Malaga.
Costa Del Sol et Andalousie
14 nuits, à partir de $639
Hôtel Melia à Torremolinos pour votre première semaine. Première image de l'Espagne d'aujourd'hui. La deuxième semaine notre circuit en autocar avec guide vous fera reculer dans le temps alors que vous visiterer Grenade, Cordoue, Séville, Jerez de la Frontera et Ronda. Là est l'Espagne que vous voulez connaitre. Vous disposerez du temps nécessaire pour la visiter, vous baigner, vivre la vie nocturne et, pourquoi pas? Rêver sous les étoiles!...
Les prix Sunflight varient selon la date du départ, l'hôtel et les plans de repas choisis et sont applicables pour chaque personne d'un groupe de deux partageant la même chambre. Voyez votre agent de voyages pour les détails. Certains départs ou hôtels peuvent n'être plus disponibles au moment de la réservation. Consultez le magazine Sunflight Printemps/Été 1978 pour les clauses et conditions de ces voyages. Votre agent vous fournira une copie gratuite. Les services de Quebecair seront utilisés entre Montréal et Malaga. Détenteur d'un permis du Québec
Voyagez Sunflight®
Le numéro 1 des vacances-soleil.
Thomas Cook
TÉL.: 842-2541
2020 RUE UNIVERSITÉ OUEST
MONTRÉAL, QUÉBEC
H3A-2A5
Permis Provincial
Thomas Cook
Le nom qui s'attire partout la confiance des voyageurs.

La Beauce: riche en couleurs et en humour

La Beauce est riche en folklore tout comme les rives de sa fameuse Chaudière. Au printemps, elle déborde son trop-plein d'énergie, un peu à l'image de ses habitants, des hommes et des femmes d'une incomparable vigueur et d'un humour fort attachant.

Souvent on exagère la réputation des Beaucerons, mais nous savons que ce sont des gens heureux et charmants. La rencontre des "Jarrets Noirs" est souvent le départ d'une longue amitié.

Le vocabulaire des Beaucerons est riche et coloré tout comme leur campagne d'une merveilleuse beauté.

Saint-Frédéric s'enorgueillit de nombreuses maisons centenaires. Alors que Saint-Georges et Scott sont fiers de leurs manoirs.

Le musée "Aux Mille Antiquités" de la Guadeloupe fascinera les collectionneurs novices comme les passionnés de ce violon d'Ingres.

L'artisanat s'épanouit sous toutes ses formes à Vallée Jonction, Notre-Dame-de-la-Providence, Saint-Joseph et Sainte-Marie.

L'observatoire de l'Université Laval, à Saint-Elzéar, éveillera l'esprit scientifique de nos futurs génies.

Courcelles vous invite à visiter son Domaine des Fleurs, Trig Jonction sa mine d'amiante à ciel ouvert, Linière son moulin à eau.

On peut se rafraîchir près des chutes Portes d'Enfer à Saint-Prosper ou se divertir au théâtre de l'Estèque au centre culturel de Beauceville.

L'exposition régionale commerciale et industrielle de Saint-Georges se tient à la fine pointe du progrès.

La rivière Etchemin n'est pas en reste. Il faut voir le manoir du Seigneur à Saint-Malachie.

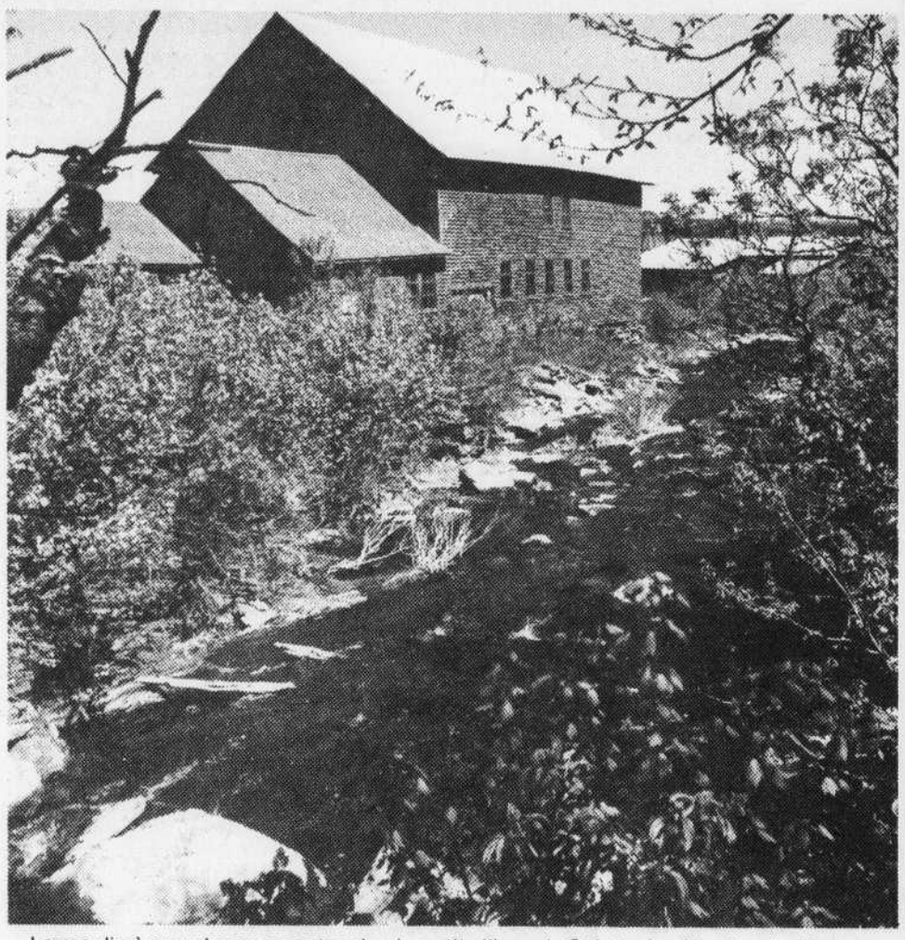
Les amateurs de chasse assisteront à la Fiesta de Saint-Ludger, et les autres sportifs aux régates internationales de Lac-Etchemin.

La Beauce vous propose trois voyages-vacances. Les amateurs de montagne prendront trois jours d'Appalaches. Les curieux prendront trois jours de Beauce et les amateurs de produit de l'érable, trois jours de "sucres".

En Beauce, des gens sympathiques, à la riposte facile, vous feront passer un séjour inoubliable.



À Notre-Dame-de-la-Providence, dans la Beauce, le pont couvert le plus long au Québec (154,5 mètres)



Le moulin à eau plus que centenaire du petit village de Sainte-Aurélie, dans la Beauce.

Shelburne, un joyau de la Nouvelle-Écosse

En 1782, la plus grande partie de la côte sud de la Nouvelle-Écosse était encore sauvage et inhabitée, la forêt s'étendait sans interruption jusqu'à la mer. Et pourtant, un an plus tard, la ville de Port Roseway était fondée. Elle comptait alors quelque 10,000 habitants et passait pour le plus important établissement de l'Amérique du nord britannique.

Rebaptisée par la suite Shelburne, ce fut une véritable ville champignon qui se développa du jour au lendemain après la Révolution américaine et, presque aussi rapidement, sombra à demi dans l'oubli, un peu plus tard. L'afflux des Loyalistes Unis fuyant les États-Unis après 1783 augmenta considérablement le nombre des colons dans les territoires sous pavillon britannique — le sud de l'Ontario, le Québec et le Nouveau-Brunswick, les Bahamas et la région de Shelburne. Curieusement, de tous les endroits où se dirigeaient les Loyalistes, Shelburne semblait l'une des destinations les moins probables.

Considérablement éloigné de la capitale provinciale qu'était déjà Halifax, le territoire de Shelburne, inculte et boisé, fut divisé en un certain nombre de lots. À l'exception d'une courte tentative d'établissement dans une île voisine une dizaine d'années plus tôt, la région était complètement inhabitée. Ce nom de Port Roseway, sous lequel fut d'abord connue Shelburne, était en fait la corruption du nom français "Port Raisoir" par les anglophones de la région.

La petite ville et ses habitants vécurent des moments difficiles pendant l'été et l'automne 1783. Beaucoup de Loyalistes appartenaient à l'aristocratie américaine et n'étaient guère préparés à la rude existence des pionniers dans un pays inculte. Durant trois ans, la plupart vécurent grâce à l'aide du roi d'Angleterre qui leur fit distribuer gratuitement vivres, bois et outils. Mais en quelques années, le climat rigoureux et l'isolement découragèrent les moins résolus. La population de Shelburne diminua considérablement mais, en même temps, ceux qui choisirent de rester étaient les plus entreprenants. Ils se tournèrent rapidement vers la mer et devinrent d'excellents marins et constructeurs de navires.

Aujourd'hui, près de deux siècles après le débarquement des réfugiés loyalistes, Shelburne est une ville coquette d'environ 3,000 habitants dont les rues ombragées d'arbres centenaires bordent la mer. Le style de bien des maisons rappelle leur âge et leur origine, certaines ayant été construites par des charpentiers voilà plus de 150 ans.

Des quelques témoins des premières années de Shelburne qui ont survécu au temps, mentionnons le Magasin et la Maison Ross-Thompson, fidèlement restaurés par le Musée de la Nouvelle-Écosse. Le magasin fut tenu successivement par plusieurs familles à partir de 1785. Les visiteurs y trouvent des choses aussi rares que des moules à sucre, des chapeaux de castor, des cordages goudronnés et des biscuits en tonneaux. L'entrée est gratuite au magasin et à la maison Ross-Thompson, ouverts au public de la mi-mai à la mi-octobre.

La Société historique de Shelburne propose aux visiteurs une excursion à pied d'un mille dans le port et le long de rues paisibles et ombragées. Ils peuvent ainsi admirer des édifices et des demeures typiques aux boiseries travaillées, un atelier de forgeron et un immense entrepôt de bois datant de l'époque des grands voiliers. En matière d'architecture originale, Shelburne est une des villes intéressantes du Canada. La région de Shelburne est l'une des plus attachantes de la Nouvelle-Écosse. Les habitants ont préparé un programme d'excursions d'un jour que les visiteurs peuvent facilement effectuer seuls.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur Shelburne et la Nouvelle-Écosse, téléphonez sans frais au numéro suivant: 1-800-565-7180 ou écrivez au ministère du Tourisme de la Nouvelle-Écosse, Casier postal 456, Halifax, N.-E. B3J 2R5.

Concerts d'été à Stratford

Une série de concerts canadiens très variés (opéra, guitare classique, jazz, folk et pop) seront présentés au Festival de Stratford (Ontario) cet été.

Le talentueux baryton Louis Quilico et le grand jazzman Oscar Peterson, artistes dont la réputation n'est plus à faire sur la scène internationale, seront en vedette. Quatre artistes se produiront au mois de juillet: Bruce Cockburn (le 3 juillet), Oscar Peterson (le 10 juillet), Dan Hill (le 17 juillet) et Liona Boyd (le 24 juillet).

Louis et Gino Quilico présenteront le dernier concert de la série, le 28 août. Tous ces concerts auront lieu au théâtre Festival, les lundis soir à 20 h 30.

PARIS
LES 12 DERNIERS VOLS NOLISÉS *
RÉDUCTION SUR LE VOL DU 28 JUILLET (SEULEMENT 30 JOURS DE RÉSERVATIONS)

* • Vols nolisés ABC de Sunflight avec Québécair en Boeing 707 • Nouvelles réductions de prix depuis le 20 février • Franchise de bagages de 66 lb (au lieu de 44 lb) • Repas copieux avec vin et digestif • Service de bar gratuit

DATES DE DÉPART	NOUVEAUX PRIX	ANCIENS PRIX	DERNIÈRE DATE DE RÉSERVATIONS	DATES DE RETOUR Durée du séjour		
				2 sem.	3 sem.	4 sem.
28 juil.	$359	$419	28 juin	12 août	19 août	26 août
04 août	$359	$389	5 juil.	19 août	26 août	2 sept.
11 août	$359	$389	12 juil.	26 août	2 sept.	—
11 août	$339	$389	12 juil.	—	—	9 sept.
18 août	$359	$369	19 juil.	2 sept.	—	—
18 août	$339	$369	19 juil.	—	9 sept.	16 sept.
25 août	$339	$359	25 juil.	9 sept.	16 sept.	23 sept.
01 sept.	$319	$319	2 août	16 sept.	23 sept.	30 sept.
08 sept.	$319	$319	9 août	23 sept.	30 sept.	7 oct.
15 sept.	$309	$319	16 août	30 sept.	7 oct.	14 oct.
22 sept.	$309	$319	23 août	7 oct.	14 oct.	21 oct.
29 sept.	$299	$299	30 août	14 oct.	21 oct.	—

CLAUSES ET CONDITIONS - RÉSERVATIONS
Votre réservation doit être complétée au moins 30 jours avant la date de départ. PAIEMENT: Vous devez verser un dépôt non-remboursable de 10% au moment de la réservation. Toute annulation ou changement après le paiement final est sujet à frais de service de $100.
ASSURANCE-ANNULATION: Disponible chez votre agent de voyages. TAXES: Les prix mentionnés n'incluent pas la taxe de transport du Canada de $8.00 et celle de Paris de $5.00. PRIX: Ces prix ont reçu l'approbation de la Commission Canadienne des Transports mais demeurent sujets à changement. Au moment de la publication de cette annonce, il est possible que certains départs ne soient plus disponibles. Détenteur d'un permis du Québec.

Sunflight QUEBECAIR

Tél.: 527-8881
atlas
AGENCE DE VOYAGES ATLAS
IATA ATC TAPAC
1821 est, rue Sherbrooke
Montréal H2K 1B4
Permis provincial



L'ARCTIQUE
à partir de $199.
FROBISHER BAY
22 juin, 7 juillet, 22 juillet
UN VOYAGE DE CONSOLIDATED TOURS LTÉE
RÉSERVEZ MAINTENANT
AGENCE DE VOYAGES HOLIDAY
550 ouest Sherbrooke, Montréal, 849-4022
2995 St-Charles Rd. Kirkland, 694-3087

Reconnaissance législative du congé de maternité

Le CSF presse le gouvernement de publier l'ordonnance

Le Conseil du statut de la femme presse le gouvernement du Québec de faire connaître sans délai l'ordonnance qui donnera toute sa signification à la loi 43 adoptée récemment à l'Assemblée nationale. "Ce n'est pas à l'automne que cela doit se faire mais tout de suite", affirme le CSF.

"À part la reconnaissance acquise du principe d'un congé de maternité, soutient la présidente du Conseil, Mme Laurette Champigny-Robillard, on ne sait rien et il faudra attendre que l'ordonnance de la Commission du salaire minimum soit connue au plus tôt".

Puisque le gouvernement a préféré, pour des raisons d'efficacité et de rapidité, amender la vieille loi du salaire minimum plutôt que consacrer le droit à la maternité dans le cadre de la loi des conditions minimales de travail, il serait alors logique, note le Conseil, qu'il offre aux Québécoises la possibilité de profiter de cette nouvelle loi dès la fin de la présente session, le 23 juin prochain.

Il est inconcevable que les $55.8 millions qui devaient être affectés dès cette année aux congés de maternité ne soient pas déjà versés à cette fin, ajoute le Conseil, qui rejette l'argument du gouvernement voulant que seuls des problèmes d'ordre constitutionnel empêchent la distribution de ces fonds.

Le CSF croit comprendre que les autorités gouvernementales s'affairent actuellement à trouver une formule pour transposer ces ressources inutilisées en primes à la natalité.

"Nous nous opposons fortement à cette solution, déclare Mme Robillard, car ça serait faire porter le poids d'une politique nataliste sur les femmes du Québec seulement; le temps des mères nourrices et de la revanche des berceaux est révolu!"

Avant de compter sur l'appui des femmes pour peupler le Québec, le gouvernement devrait poser des gestes qui vont dans le sens de leurs revendications et qui sont aptes à améliorer la qualité de la vie.

Rappelons que le CSF préconise un congé de maternité de 18 semaines, payé et accessible à toutes les femmes en emploi, syndiquées ou non, et sans qu'il y ait perte d'avantages de quelque nature. Les mêmes règles devraient s'appliquer en cas d'adoption et le principe du congé parental post-natal devrait être reconnu. Le Conseil insiste pour que le gouvernement adopte une formule souple de congé de maternité.

Dans sa critique de la loi 43, le CSF déplore que la décision gouvernementale, entre autres conséquences, empêche les travailleuses les plus démunies de bénéficier de la protection offerte.

"Toutes les femmes dont l'occupation n'est pas couverte par la loi du salaire minimum, explique Mme Robillard, les aides domestiques, les travailleuses à domicile, les femmes collaboratrices du mari, toutes ces femmes n'auront pas droit de se prévaloir des avantages du congé de maternité."

Le Conseil s'explique mal, enfin, que le gouvernement ait jugé bon de confier à la commission du salaire minimum une responsabilité accrue — information et enquête — alors que cet organisme a déjà du mal, faute de pouvoirs et de ressources, à protéger adéquatement 70% de sa clientèle qui est spécifiquement féminine.

3,000 cas par année

Le cancer du sein peut être dépisté

Pour assurer un meilleur dépistage du cancer du sein, les femmes doivent prendre l'habitude d'examiner elles-mêmes, régulièrement, leur seins et consulter un médecin dès qu'elles constatent un signe anormal.

Tel est l'essentiel du message que veut transmettre le film "Vos seins, il faut y voir", dont la première avait lieu cette semaine, en présence du ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure.

Le film raconte l'histoire d'une femme qui, ayant constaté une grosseur anormale dans un de ses seins, décide, après un moment de panique et en accord avec son mari, de consulter un médecin le plus tôt possible. Le médecin la rassure car l'examen n'a rien découvert de cancéreux. Il lui fait remarquer que la découverte d'une bosse anormale dans un sein ne veut pas nécessairement dire cancer: une bosse dans un sein peut être sans danger. L'important, c'est de consulter son médecin pour en avoir le coeur net. Par la même occasion, le médecin en profite pour montrer à la femme comment examiner elle-même ses seins.

La production du film "Vos seins, il faut y voir", se situe dans un effort du MAS pour assurer un meilleur dépistage du cancer du sein, la première cause de mortalité chez les femmes de 45 à 55 ans. Au Québec seulement, il y a environ 3,000 nouveaux cas de cancer du sein chaque année et une femme sur 14 risque d'en être atteinte au cours de sa vie.

D'où l'importance de sensibiliser les femmes à l'autoexamen des seins, car plus le dépistage du cancer est précoce, plus les chances de guérison sont bonnes. Dans cette perspective, note le MAS, la méthode d'auto-examen apparaît comme un moyen rapide, efficace, facilement accessible et gratuit.

Le film sera distribué dans les départements de santé communautaire, les centres locaux de services communautaires et les hôpitaux spécialisés dans le traitement du cancer. Il sera également disponible aux groupements qui manifestent de l'intérêt pour le dépistage du cancer du sein. Prochainement, un dépliant expliquant la méthode d'autoexamen des seins sera distribué gratuitement.

La distribution du film "Vos seins, il faut y voir", est assurée par la direction générale du cinéma et de l'audio-visuel du ministère des Communications tant pour la vente que pour le prêt gratuit, à ses bureaux, à Montréal et Québec.

DÉCÈS

ARCHAMBAULT, Anatole. — À Montréal, le 14 juin 1978 à l'âge de 65 ans, est décédé, M. Anatole Archambault, artiste commercial à sa retraite époux de Andréa Daoust. Il laisse 1 fils, Pierre (époux de Louise Pilon), ses filles, Christine (épouse de M. Lemire), Lorraine, Claudine et Claude ainsi que sa soeur, Florentine Charbonneau, ses frères, Albert, Paul-Emile, Parfait et Raymond, son beau-frère Léopold Daoust. Les funérailles auront lieu samedi le 17 juin. Le convoi funèbre partira du salon Alfred Dallaire No 2645 rue Henri-Bourassa est à 9:45, heures, pour se rendre à l'église Ste-Colette où le service sera célébré à 10:00 heure, et de là au cimetière de l'est lieu de la sépulture. Parents et amis sont pris d'y assister sans autre invitation.

CHERRIER, Émile. À Montréal, le 14 juin 1978 à l'âge de 67 ans, est décédé, M. Émile Cherrier époux de Jeanne Racine. Outre son épouse il laisse Louise et Denise, un fils Louis, conseiller en administration (époux de Monique Jasmin), 2 soeurs, Lucienne Cousineau et Donalda (épouse deRoger Joly), 2 frères, Léopold et Rosario (membres de l'Alhambra Caravane Toloza-81). Les funérailles auront lieu vendredi le 14 juin. Le convoi funèbre partira du salon Urgel Bourgie NO 2095 rue de Salaberry, pour se rendre à l'église Notre-Dame des Anges où le service sera célébré à 2 h 00, et de là au cimetière de Lachine lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. Pas de fleurs, dons à l'Institut de Cardiologie de Montréal seraient appréciés.

REMERCIEMENTS



M. L'abbé Georges-H. Dugal

Nous, membres de la famille de M. l'Abbé Georges-H. Dugal, prêtre-retiré du diocèse de Montréal, autrefois aumônier de l'Hospice Morin, de l'Association Canadienne-Française des Aveugles, des Buissonnets et de l'Institut de Nazareth, décédé le 29 avril 1978 à l'âge de 82 ans, remercions sincèrement les membres du clergé ainsi que toutes les personnes qui ont bien voulu nous témoigner des marques de condoléances en ces jours de deuil. Votre sympathie nous fut particulièrement sensible. Ne pouvant rejoindre toutes les personnes, nous vous prions de considérer ces remerciements comme personnels.

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 10 mai 1978 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Construction Vallières & Boivin Ltée a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Laval le permier jour de juin 1978, sous le numéro 419980. Ce 12e jour de juin, 1978.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

Avis vous est donné que Lauréat Potvin, étudiant, résidant et domicilié au 2483 Coursol, dans les Cité et District de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son prénom pour celui de Laurier.
Montréal, le 9 juin 1978
Sylvestre, Cohen, Cloutier et Brisson
Procureurs du requérant

AVIS

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571D du Code Civil, qu'un acte de transport de toutes les créances présentes et futures, de CORLYM INC., ayant sa principale place d'affaires en la Municipalité de Repentigny, en faveur de Banque Canadienne Nationale, en date du 11 juin 1975, a été enregistré à l'Assomption le 19 juin 1975 sous le numéro 180392.
Banque Canadienne Nationale

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 05-013454-788
DAME THERESE RAYMOND
Demanderesse
-vs-
RÉAL GIRARD
Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défenderesse RÉAL GIRARD, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication. Une copie du bref d'assignation est laissée au Greffe de la Cour à son intention. Que la partie défenderesse prenne avis qu'à défaut par elle de déposer une comparution dans les délais indiqués, la partie demanderesse procèdera à obtenir jugement contre elle par défaut.
ST-HUBERT. 13 juin 1978
A BEAULIEU
Registraire
Lamarre, Jutras
Laviolette & Tremblay

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-003230-781
MARCEL GENEST,
Demandeur,
—vs—
ANDRÉ CROMER,
Défendeur.

AVIS DE SIGNIFICATION
PAR VOIE DES JOURNAUX

Il est ordonné à M. André Cromer par ordre du Greffier de cette Cour, pour répondre à l'action du demandeur de comparaître au greffe de la Cour dans le délai d'un mois à compter de la présente publication. Faute par vous de comparaître dans ce délai, jugement sera prononcé par défaut, avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Copie du bref et de la déclaration est adressée au défendeur et déposée au Greffe de la Cour Provinciale, district de Montréal.
MONTREAL, ce 13 juin 1978.
MONETTE CLERK MICHAUD
BARAKETT & LÉVESQUE
Procureurs du demandeur

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES DU
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-078496-787
BRENDA DARLING LAFORME
Requérante
C.
STANLEY LAFORME
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé STANLEY LAFORME est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procèdera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, le 12 juin 1978
Rénald Chassé
Registraire
Mes Poulin & Eybalin, avocats
2201 Lapinière, Brossard
Tél.: 676-2512
n/d: P-4620-1

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

YVAN SASSEVILLE TRANSPORT INC.,
Requérante.

PERMIS SPÉCIAL
ART. 2.74 - REG. 2(1976)

La requérante YVAN SASSEVILLE TRANSPORT INC., s'adresse à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées en possession légale de la compagnie Transport Brazeau Inc., détentrice du permis numéro 8077-V et ce sur chacune des clauses 111), mmm), nnn), vvv), yyy), jjjj), xxxx), ooooo), ppppp) et qqqqq); ladite compagnie Transport Brazeau Inc., fait une demande de permis de courtier réciproque.
Durée: 364 jours.
La présente demande est faite en vertu des dispositions de l'article 2.74 du règlement 2(1976) sous les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec, adopté en vertu de la Loi des Transports (1972) (Chapitre 55).
Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports 505 est, Sherbrooke, Montréal.
1ère publication: 14 juin 1978.
2ème publication: 15 juin 1978.
3ème publication: 16 juin 1978.
Me Benoit GROLEAU
Paquette, Perreault, Rivet & Groleau
200 St-Jacques, ouest, suite 900,
Montréal, Québec.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 2 juin, 1975 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à CRESSWOOD SUPPLIERS LIMITED a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL le 6e jour de juin 1975, sous le numéro 2607405. Ce 12e jour de juin 1978. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS EST Donné que VOYAGEUR INC. s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis spécial l'autorisant à modifier ses horaires en vue du service d'été qui deviendra en vigueur le 29 juin 1978, selon les détails déposés à la Commission.
Toute personne intéressée qui désire s'opposer doit déposer son opposition dans les quatre (4) jours de la première publication du présent avis.
1ère parution: 14 juin 1978
2ème parution: 15 juin 1978
3ème parution: 16 juin 1978
Pierre Saint-Pierre, c.r.
Procureur de la requérante

AVIS est donné que le COLLÈGE FRANÇAIS INC. s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis spécial l'autorisant à effectuer le transport saisonnier d'écoliers fréquentant ses institutions de leurs résidences situées dans Montréal et un rayon de vingt-cinq milles (25), et retour, du lundi au vendredi de chaque semaine, à partir du 5 septembre 1978, jusqu'au 30 juin 1979.
Tout intéressé peut s'opposer à cette demande en déposant son opposition à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq (5) jours qui suivent la troisième parution du présent avis.
1ère parution: 14 juin 1978.
2ème parution: 15 juin 1978.
3ème parution: 16 juin 1978.
Pierre Saint-Pierre, c.r.
Procureur de la requérante.

AVIS LÉGAL

Avis est donné qu'en vertu des articles 1979e et suivants, ainsi que des articles 1979i et 1671a du Code Civil de la Province de Québec, les équipements et effets suivants, appartenant à André Lavoie, et nantis à Ace Finance Corporation Ltd, en vertu d'un acte de nantissement commercial en date du 18 novembre 1977 et enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division de Laval, le 30 novembre 1977, sous le numéro 410492, à savoir:
Un camion Chevrolet 1977, portant le numéro de série CCL247B174589;
Un camion Ford 1973, 3/4 de tonne, portant le numéro de série 21974719;
seront vendus à l'enchère chez Harry Bloom Inc., au 9125 du boulevard St-Laurent, dans les Cité et District de Montréal, mardi le 4 juillet 1977 à 11:00 heures A.M.
ACE FINANCE CORPORATION LTD.

Prenez avis que la Succcession ALEX F. O'BRIEN s'adresse à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son système de transport y compris tous les droits, titres et intérêts dans le permis numéro 1010 - V 2-DS en faveur de ENTREPRISE DE CAMIONNAGE ALEX O'BRIEN INC., 1670 rue Mullen, à Montréal, dont les actionnaires sont les suivants, Alexandre O'Brien, 1713 rue Allard, à Montréal, qui détient 98 actions ordinaires, Mme Juliette O'Brien, 1713 rue Allard, à Montréal, qui détient 1 action ordinaire et Mme Collin O'Brien, qui détient 1 action ordinaire, le tout conformément aux dispositions de l'article 2.59-1 du Règlement 2 C et de l'article 36 de la loi des transports du Québec.
Tout intéressé peut faire opposition à cette demande dans les 5 jours de la dernière parution.
CLÉMENT LAMARRE, notaire
1ère parution: 15 juin 1978
2ème parution: 16 juin 1978
3ème parution: 17 juin 1978

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des divorces)

GREFFE DES DIVORCES DU
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-070651-777
DAME PERSA FOKAS, domicilié et résidant au 1321 Van Horne, app. 3, Montréal, Québec,
Requérante
—vs—
NIKOLAOS MAZARAKIOTIS, adresse inconnue,
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

PRENEZ AVIS qu'un jugement conditionnel de divorce était rendu par le juge Denis Lévesque le 20 mars 1978 entre les parties, en faveur de la requérante. Une demande de jugement irrévocable de divorce sera présentée après l'expiration des trois (3) mois à compter de la dernière publication. Une copie du jugement conditionnel de divorce a été laissée à l'intention de NIKOLAOS MAZARAKIOTIS à la Division des Divorces, au Palais de justice de Montréal.
MONTRÉAL, le 12 juin 1978.
Hadjis & Feng
Mes. Hadjis & Feng, Avocats
Suite 706, 1117 ouest, Ste-Catherine,
Montréal, Québec.
PROCUREURS DE LA REQUÉRANTE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

MAGELLA DEROY
Requérant

PERMIS SPÉCIAL
ART. 2.74 — REG. 2(1976)

Le requérant MAGELLA DEROY s'adresse à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées en possession légale de la compagnie Transport Brazeau Inc., détentrice du permis numéro 8077-V et ce sur chacune des clauses III), mmm), nnn), vvv), yyy), jjjj), xxxx), ooooo), ppppp) et qqqqq); ladite compagnie Transport Brazeau Inc., fait une demande de permis de courtier réciproque.
Durée: 364 jours.
La présente demande est faite en vertu des dispositions de l'article 2.74 du règlement 2(1976) sous les règles de pratique et de régie interne de la Commissiondes Transports du Québec, adopté en vertu de la Loi des Transports (1972) (Chapitre 55).
Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports 505, est, Sherbrooke, Montréal.
SIGNE: Me Benoît GROLEAU
Paquette, Perreault, Rivet & Groleau
200 St-Jacques, ouest
Suite 900
Montréal, Québec
1ère publication: 14 juin 1978
2ème publication: 15 juin 1978
3ème publication: 16 juin 1978

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 29 mai 1978 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MANUFACTURE DE FILTRES SHEFA ENR. / SHEFA FILTERS MFG. CO. REG'D. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 7ième jour de juin 1978, sous le numéro 2881650. Ce 9ième jour de juin, 1978. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS LÉGAL

Avis est donné par les présentes que Joan Pelletier, stagiaire en droit, domiciliée au 11587 Claude Legault, dans la Ville de Montréal-Nord, présentera une demande au Ministre de la Justice en vue d'obtenir une décision dudit Ministre de la Justice changeant son nom de Joan Pelletier à Johanne Pelletier.
Joan Pelletier
13 juin 1978

AVIS est donné que Voyageur Colonial Ltd. demandera à la Commission des Transports du Québec un permis spécial l'autorisant à modifier son permis Ottawa/Montréal en détournant certains services vers l'aéroport de Dorval pour y laisser descendre et monter des passagers en provenance ou à destination d'Ottawa.
Conditions et restrictions:
1) Aucun passager ne sera transporté entre Montréal et l'aéroport de Dorval.
2) Ce permis modifié ne conférera aucun des privilèges de l'Ordonnance générale no. 17.
3) Ce service sera opéré seulement pour les enveloppes et suivant la cédule de C.P. Air déposée au dossier.
Toute personne intéressée peut s'opposer à cette demande en déposant son opposition à la Commission des Transports du Québec dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.
1ère parution: 14 juin 1978.
2ème parution: 15 juin 1978.
3ème parution: 16 juin 1978.
Pierre Saint-Pierre, c.r.
Procureur de la requérante.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
DIVISION DES DIVORCES

NO: 500-12-078-559-782
DAME CARMEN ST-HILAIRE,
Requérante
-vs-
DAVID GÉDÉON
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé, David Gédéon, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
LAVAL, le 12 juin, 1978
A. BEAULIEU
Registraire
Saint-Aubin, Londéi, Charbonneau & Lacroix,
a/s Me Johane Canning-Lacroix, avocate,
3509 boul. de la Concorde,
Suite 207
Duvernay, Laval, P.Q.
DOM. ELU: 31 ouest, St-Jacques

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la Famille
(Divorces)

NO: 500-12-078494-782
DAME MARIE ALBERTA (BERTHE) FIRLOTTE (FURLOTT), ménagère, commune en biens de Aurèle Carrier, résidant et domiciliée au 4293 rue Rivard en les cité et district de Montréal,
REQUÉRANTE
—vs—
AURÈLE CARRIER, autrefois des cité et district de Montréal, maintenant d'adresse inconnue,
INTIMÉ

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé AURÈLE CARRIER, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de cette publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des DIVORCES à son intention. PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre COMPARUTION ou CONTESTATION dans les délais susdits, la partie requérante procèdera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 7 juin 1978.
A. Beaulieu
Registraire-adjoint.
POIRIER, ST-PIERRE & CARRIÈRE
4444 De LaRoche, Montréal H2J3J1.
Procureurs de la requérante.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
GREFFE DES DIVORCES DU
DISTRICT DE TERREBONNE

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 700-12-002937-787
CYRILLE PELLETIER, résidant et domicilié au 130 Régimbald, Ste-Thérèse, district de Terrebonne,
Requérant
-vs-
MARIE-ROSE PITRE, autrefois domiciliée au 112 St-Lambert à Ste-Thérèse, district de Terrebonne et maintenant d'adresse inconnue,
Intimée

La Cour ordonne à l'intimée, Marie-Rose Pitre de comparaître dans un délai de soixante (60) jours suivant la publication de la présente ordonnance. Prenez avis qu'une copie de la requête en divorce a été déposée à votre intention au greffe des divorces du district de Terrebonne, à Saint-Jérôme.
Vous êtes de plus avisé qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus le requérant pourra obtenir contre vous un jugement de divorce par défaut accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
Saint-Jérôme, le 6 juin 1978
LUCIE PÉLOQUIN
REGISTRAIRE-ADJOINT C.S.T.
DIVISION DES DIVORCES
Me Robert Lanctôt, avocat,
3, Place Laval,
Suite 450, Edifice G.L.,
Ville Laval, P. Québec
H7N 1A2
Procureur du requérant

AVIS

Avis est donné par ces présentes que par contrat exécuté le 7 juin 1978, Quaker Industries Ltd., vend, cède et transfère à Compagnie Financière Canadienne toutes ses créances présentes et futures. Ce contrat a été enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la Division d'Enregistrement de Montréal le 8 juin 1978, sous le numéro 2882002.
Montréal, le 9 juin 1978
COMPAGNIE FINANCIÈRE CANADIENNE

AVIS

PRENEZ AVIS que conformément aux dispositions de l'article 1571 d) du Code civil, le 15 octobre 1976, GARAGE REPARATECK LTÉE, compagnie ayant sa principale place d'affaires dans le district de Montréal, province de Québec, a cédé et transféré à la BANQUE CANADIENNE NTIONALE, tous ses comptes à recevoir et autres comptes et dettes, présents et futures, à titre de garantie et que ladite cession a été dûment enregistrée à la division d'enregistrement de Chambly, le 18 octobre 1976 sous le numéro 465021.
BANQUE CANADIENNE NATIONALE
par: Me GUY BERTHIAUME, Notaire

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que Meunier Réfrigération Inc. dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Montréal, Qué. a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à La Banque Provinciale du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 9ème jour du mois de février 1976 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Laval, Qué. le 17ème jour du mois de mars 1976 sous le numéro 375184.
Daté à Montréal, Qué. ce 8ème jour du mois de juin 1978
LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Par la décision MCS-03591TF, dossier M-300 238 61-TT, cause M-32544-S, la Commission des transports du Québec a accordé à Provost Cartage Inc. exécutoire le 2 juin 1978, une modification tarifaire pour le transport de produits pétrolifères en véhicules-citernes, selon les termes de l'article 2.70.1 du Règlement no 2 (1976).
Tout intéressé peut s'y opposer en formulant à la dite Commission une opposition dans les 5 jours suivant la troisième publication du présent avis.
La nature des modifications tarifaires, dont la mise-à-jour sera faite par la détentrice à son Recueil no 39-G, est comme suit:
(1) Approuve les modifications sur certains taux de la requérante pour le transport de produits pétrolifères en véhicules-citernes.
(2) Fixe une majoration de 7.8% sur les taux d'insecticides mélangés, à base de produits pétrolifères, de Rivière-du-Loup à Matane et Bonaventure et l'introduction du taux de 7.60 cpg. minimum 7400 gls, de Matane à Bonaventure.
Jean-Pierre Vermette
Gérant du trafic
PROVOST CARTAGE INC.
Première publication: le 14 juin 1978
Deuxième publication: le 15 juin 1978
Troisième publication: le 16 juin 1978

VILLE D'OUTREMONT

A l'Assemblée générale du 7 juin 1978, le Conseil a adopté le règlement suivant:
1083-13 / modifiant le règlement de construction 470 afin de rendre obligatoire et règlementer les balcons pour les nouveaux bâtiments et amendant le règlement 474 pour règlementer les appentis mécaniques.
Tout intéressé peut prendre connaissance de ce règlement au Bureau du Greffier de la Ville d'Outremont.
DONNÉ en la Ville d'Outremont, ce 16e jour de juin 1978
Jocelyne Perreault
Greffier de la Ville

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-008008-763
Compagnie Financière Canadienne, corporation légalement constituée ayant son siège social au 400 ouest, boul. de Maisonneuve, cité et district de Montréal, ET AL,
demanderesses
—vs—
J.M. LANDRY, de domicile, résidence et place d'affaires inconnus, ET AL,
Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur J.M. Landry est par les présentes requis de comparaître personnellement ou de constituer un nouveau pro cureur dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication du présent avis. Une copie de la mise en demeure de comparaître personnellement ou de constituer un nouveau procureur a été laissée à son intention à la Cour Supérieure, 10 est, rue St-Antoine, Montréal.
Montréal, le 12 juin 1978.
A. BEAULIEU
Mes Meyerovitch, Goldstein & Flanz
300 Léo Pariseau, Suite 1800
Montréal, Québec.
Procureurs des demanderesses

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 20 avril 1978 par lequel J.C.W. Food Service Equipment Ltd. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal, le 6 juin 1978 sous le no 2881436, Banque de Montréal, le 13 juin 1978.

Avis est par la présente donné que la rétrocession du Transport Général de Créances a été enregistrée au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 2878920 La Banque Royale du Canada (ici appelée "La Banque") donne quittance, rétrocède, retransfère et fait remise à Canadian Yarncraft Ltd. — Tissus d'artisanat Canadien Ltée (ci-après désigné "Le Client") situé au 3655 Boul. St-Laurent, Montréal, Manufacturier de tissus d'artisanat.
Tous ses droits, titres et intérêts de et à compter de cette date, dans et en vertu d'un transport Général de Créances fait par le client à la banque en date du 24 janvier, 1977 et enregistré au Bureau d'enregistrement pour la Division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 275-5437.
Ce 12 juin 1978,
La Banque Royale du Canada.

AVIS

Avis est donné par ces présentes conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code Civil de la Province de Québec, que toutes les créances qui ont été vendues, cédées et transportées par Les Industries Inter Fonds Ltée., Inter Fonds Industries Ltd., à la Banque Toronto Dominion dans l'acte enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 2825347, ont été revendues, retrocédées et retransportées par ladite Banque Toronto Dominion à Compagnie Financière Canadienne par contrat de rétrocession daté le 2 juin 1978 et enregistré audit Bureau d'Enregistrement le 9 juin 1978 sous le numéro 2882622.
Montréal, le 12 juin 1978
Compagnie Financière Canadienne

AVIS

Avis est donné que Normand Mondoux faisant affaires au 15,575 ouest, boulevard Gouin, Ste-Geneviève s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir un permis de transport saisonnier, catégorie économique en vertu de l'article 272.7.
Service: Transport d'écoliers de 11 à 17 ans à partir de divers points fixes situés sur le boulevard Gouin limité à l'ouest par le boulevard St-Charles à Ste-Geneviève et à l'est par la rue Christophe-Colomb à Montréal; pour ensuite se rendre à l'École Secondaire Letendre Inc. située au 9615 Papineau à Montréal. Ce permis sera demandé pour la période scolaire 1978-1979.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.
1ère parution: le 15 juin 1978
2e parution: le 16 juin 1978
3e parution: le 17 juin 1978

Par la décision MCS-03592TF, dossier M-300 001 31-TT, cause M-32545-S, la Commission des transports du Québec a accordé à Inter-Cité Transport Ltée, exécutoire le 2 juin 1978, une modification tarifaire pour le transport de produits pétrolifères en véhicules-citernes, selon les termes de l'article 2.70.1 du Règlement no. 2 (1976).
Tout intéressé peut s'y opposer en formulant à la dite Commission une opposition dans les 5 jours suivant la troisième publication du présent avis.
La nature des modifications tarifaires, dont la mise-à-jour sera faite par la détentrice à son Recueil no. 21, est comme suit:
(1) Prolonge les termes de la décision MCS-03110TF, datée du 19 décembre 1977, cause M-27598-S, dossier 4-V 19TF, au delà du 30 mai 1978.
(2) Fixe les tarifs pour le transport de ciment asphaltique et de bitume liquide, tel que détaillé à la formule 7 déposée au dossier de la requête.
Jean-Pierre Vermette
Gérant du trafic
Inter-Cité Transport Ltée
1ère publication: 14 juin 1978.
2ème publication: 15 juin 1978.
3ème publication: 16 juin 1978.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la Famille
(Divorces)

NO: 500-12-075249-783
ROBERT DUMOUCHEL,
Requérant
—c—
RITA DESCHENES,
Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'Intimée Rita Deschênes est par les présentes requise de comparaître dans un délai de soixante jours de la dernière publication. Une copie de la Requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre Comparution ou Contestation dans les délais susdits, le Requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
MONTRÉAL, juin 1978.
RÉNALD CHASSÉ
REGISTRAIRE
Mes TRUDEL, BIBEAU & FAUTEUX
4255, rue Wellington #101
Verdun, Qué. H4G 1V9.
Tél.: 761-4838.
AVOCATS DU REQUÉRANT

Avis est donné que Équipement C. Thériault & Fils Inc., 60 de la Rivière, Port-Cartier, Cté Duplessis, détenteur du permis Q-503357-D-001, catégorie Entrepreneur, région 9, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, pour obtenir l'autorisation de transférer son permis à CONRAD THÉRIAULT, 60 de la Rivière, Port-Cartier, Cté Duplessis, catégorie entrepreneur, région 9, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2C. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la troisième parution.
1ère parution: le 15 juin 1978
2ème parution: le 16 juin 1978
3ème parution: le 17 juin 1978

AVIS

Avis est donné par ces présentes conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code civil de la Province de Québec, que toutes les créances qui ont été vendues, cédées et transportées par Manoir Le Moyne Developments Inc., à la Banque Royale du Canada dans l'acte enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 2820991, ont été revendues, retrocédées et retransportées par ladite Banque Royale du Canada à Compagnie Financière Canadienne par contrat de rétrocession daté le 1er juin 1978 et enregistré audit Bureau d'Enregistrement le 5 juin sous le numéro 2880684.
Montréal, le 12 juin 1978
Compagnie Financière Canadienne

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

PIZZA PITSAS LIMITÉE —
PITSAS PIZZA LIMITED

AVIS est par les présentes donné que la compagnie PIZZA PITSAS LIMITÉE — PITSAS PIZZA LIMITED, corps politique incorporé suivant la Loi des Compagnies de Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, s'adressera au Ministre des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives de la Province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa charte suivant les dispositions de la Loi des Compagnies.
DATÉ à Montréal, ce 12 juin 1978.
BILL FILIPIS
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-005-317-785
SPATHODIA LAND CORP.
Demanderesse
vs
CLAUDE V. COICOU
Défendeur

Le défendeur, Claude V. Coicou, par ordre de cette honorable cour, est, par les présentes, demandé de comparaître dans un délai de trente (30) jours suite à cette publication de cet avis.
Une copie du bref d'Assignation et Déclaration a été laissée au bureau de la Cour Supérieure pour le district de Montréal.
Montréal, le 9 juin 1978,
Rénald Chassé, P.A.C.S.M.
MM. Chait, Sternthal, Katznelson & Michelin,
1210 rue Sherbrooke ouest,
Chambre 200,
Montréal, Québec.
Procureurs de la demanderesse

Avis est par les présentes donné que le contrat de

Carrières et Professions

Les póstes sont ouverts également aux hommes et aux femmes

AVOCAT

Avocat demandé pour s'intégrer à une étude établie à la Place de l'Aviation Internationale. Conditions avantageuses.
Adresser toute réponse à:

Claire Marsolais
1000 rue Sherbrooke ouest,
suite 2005,
Montréal.

GÉRANT DE BUREAU

Compagnie de construction, spécialisée en finition intérieure de locaux commerciaux, personne avec expérience, prête à déménager à Toronto, mettre en oeuvre les propres procédures et prendre charge d'un petit personnel.

Appelez Suzanne à 523-3114
FRANZ PATELLA INC.

PROFESSEUR EN ÉDUCATION PHYSIQUE

Fonctions:
Enseignement de l'éducation physique dans la discipline **expression corporelle.**
Exigences:
Formation universitaire dans le domaine. Professeur féminin.
Lieu de travail: Saint-Hyacinthe.
Date limite des candidatures: 23 juin 1978

COLLÈGE SAINT-MAURICE
630, rue Girouard
Saint-Hyacinthe, Qué.
J2S 2Y3
Tél.: (514) 773-7478

INFIRMIÈRES DEMANDÉES

L'hôpital Notre-Dame de Lourdes de Blanc Sablon est à la recherche d'infirmières, membres de l'O.I.I.Q. avec connaissance de l'anglais pour certains postes isolés. Lourdes Blanc Sablon est situé à l'extrémité est de la Côte Nord dans le détroit de Belle-Isle.

Le directeur du personnel, M. Gaétan Collard, sera dans votre région (Montréal) dans l'après-midi du 19 juin pour rencontrer les intéressés à l'adresse suivante:

C.M.C. Montréal Centre-Sud,
2085, Union (Coin Union et Sherbrooke),
(Métro: sortie McGill),
Tél.: 514-283-5227 (après midi du 19 juin)

Pour information ou candidatures en tout temps:

Hôpital Notre-Dame,
LOURDES DE BLANC SABLON, P.Q.
Cté Duplessis, G0G 1W0
Tél.: 418-461-2144 ext: 284

CORPORATION MUNICIPALE DE VAL-MORIN
OFFRE D'EMPLOI

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

demandé avec expérience dans le domaine municipal. Fournir curriculum vitae. Salaire à discuter.
Faire parvenir toute application jusqu'au vendredi 30ième jour de juin 1978 à Cloutier, Lachance, Fontaine, Allard, Croteau et Associés, C. A., 1320 Boulevard Graham, Ville Mont-Royal.

Émilienne Fleurant (mme),
secrétaire-trésorier intérimaire.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE JACQUES-CARTIER
1500 est Curé Poirier
Longueuil, Québec J4J 4T9

POSTE OUVERT:

Directeur des services de l'équipement

Nature du travail
L'emploi de directeur des services de l'équipement comporte la responsabilité de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation) de l'ensemble des programmes et des ressources ayant trait à la gestion de l'équipement et comprend habituellement l'entretien préventif, physique et ménager, la protection des biens, meubles et immeubles, l'approvisionnement, la mise en place de l'équipement, les équipements communautaires.
Qualifications requises
— Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en:
  — génie
  — architecture
  — administration
— Huit (8) années d'expérience pertinente.
Candidature
Toute demande devra être accompagnée du curriculum vitae en indiquant le salaire désiré et parvenir au plus tard le 22 juin 1978, 17:00 heures au:

Directeur des
Services du Personnel
Commission Scolaire
de Jacques-Cartier

DIRECTEUR GÉNÉRAL-ADJOINT, FINANCE

L'Hôpital Laurentien, hôpital général de 400 lits ouvert en 1975, est à la recherche d'une personne avec une expérience en comptabilité hospitalière, pour remplir le poste de directeur général-adjoint, finance.
Le candidat choisi sera responsable d'administrer les services de finances de l'hôpital, de gestion du matériel et de communication aussi bien que l'opération de l'ordinateur. Il devra produire mensuellement toutes les données financières et statistiques nécessaires à l'opération efficace de l'hôpital et au contrôle de son budget de $17,000,000. Il devra être bilingue, posséder une expérience suffisante en gestion hospitalière et en comptabilité, et sera préférablement un C.A. ou C.G.A.
Le salaire sera selon l'expérience et les qualités et titres.
Veuillez adresser votre demande au:

Directeur général,
Hôpital Laurentien,
41, chemin du lac Ramsey,
Sudbury, Ontario
P3E 5J1

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DU BAS ST-LAURENT
OFFRE D'EMPLOI

CONSEILLER D'ORIENTATION TEMPORAIRE

La Commission Scolaire Régionale du Bas St-Laurent requiert les services d'un conseiller d'orientation temporairement en remplacement d'un conseiller absent pour la période du 7 août au 1er décembre 1978.
Le travail s'effectue dans deux écoles de niveau secondaire I et II de Rimouski.
Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 27 juin 1978 à:

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE
DU BAS ST-LAURENT
320 est, St-Germain,
Rimouski.
Att. Service du Personnel
Concours PE-P-78-03

CENTRE LOUIS HÉBERT
POSTE:

SPÉCIALISTE EN DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

Description du poste:
— Concevoir, analyser et appliquer des programmes individualisés en vue d'un meilleur développement physique, intellectuel, social et affectif de l'enfant handicapé visuel dont l'âge se situe entre 0 et 5 ans.
Exigences:
— Diplôme de 1er cycle (pédagogue pré-scolaire, bacc. enseignement spécialisé),
— bilingue,
— de préférence avoir travaillé dans le domaine des handicapés,
— désireux de se perfectionner dans le domaine des handicapés visuels.
Lieu de travail: Québec.
Traitement:
— Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 23 juin 1978, 17 heures.

Pierre Robitaille D.S.R.
Centre Louis Hébert
2160 Chemin Ste-Foy
Québec, G1V 1S2

LA VILLE DE québec

CONSEILLER EN ORGANISATION ET MÉTHODES

SERVICE:
Organisation du travail et Informatique.
FONCTIONS:
Le titulaire de ce poste porte assistance et conseil à la direction des services dans le domaine de la micro-organisation; analyse les systèmes de gestion et les procédures administratives de différents services de la Ville afin de définir les améliorations à y être apportées; procède à l'identification et à la recommandation de normes et standards applicables à différents secteurs d'activités; analyse les besoins en formulaires, les conçoit et en détermine le cheminement; peut se voir confier toute autre responsabilité inhérente à sa fonction.
EXIGENCES:
Le candidat recherché possède un diplôme universitaire de premier cycle en sciences de l'administration ou dans une discipline appropriée et une expérience minimale de trois (3) ans directement reliée à l'emploi.
TRAITEMENT:
Le traitement sera établi selon les qualifications et l'emploi comporte des avantages sociaux intéressants.
INSCRIPTION:
Les personnes intéressées doivent s'inscrire avant seize heures, vendredi le 30 juin 1978, en faisant parvenir leur curriculum vitae au:

SERVICE DU PERSONNEL
HÔTEL DE VILLE DE QUÉBEC
QUÉBEC, G1R 4S9

MENTIONNER LE NUMÉRO DU CONCOURS 410-06-78

Université Laval

PROFESSEUR SUBSTITUT PROFESSEUR TEMPORAIRE

DÉPARTEMENT DE PSYCHOPÉDAGOGIE

Domaine:
— 1 professeur temporaire dans le domaine du développement du langage et de l'orthopédagogie du langage et de la parole.
— 1 professeur substitut dans le domaine de la psychologie du développement de l'enfant appliquée à l'enseignement.
Fonctions:
Enseignement aux 1er et 2e cycles. Encadrement d'étudiants.
Qualifications et exigences:
Doctorat ou l'équivalent. Expérience d'enseignement pertinente.
Durée de la fonction:
Juillet 1978 à juillet 1979.
Traitement et conditions de travail:
Selon la convention collective.
Faire parvenir curriculum vitae avant le 22 juin 1978 à:

Mme Madeleine Perron-Thibault
Directrice
Département de psychopédagogie
Faculté des sciences de l'éducation
Cité universitaire
Québec, Canada G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

Institution privée à Montréal
requiert les services de

PROFESSEURS

en: Sciences Religieuses, Géographie, Anglais.
Exigences:
— Baccalauréat dans la discipline d'enseignement.
— Expérience pertinente.
Faire parvenir votre curriculum vitae à:

C.P. 577
Snowdon
Montréal.

COMMISSION SCOLAIRE JEAN-TALON

POSTE 78-25:

Conseiller en information scolaire et professionnelle

QUALIFICATION REQUISE:
Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation, notamment:
— information scolaire et professionnelle;
— orientation.
DURÉE DE L'EMPLOI:
Un an (année scolaire 1978-1979).
SALAIRE:
Selon la convention collective actuellement en vigueur.

Toute candidature devra parvenir, accompagnée du curriculum vitae, le ou avant le 22 juin 1978, à 16h30, au bureau du:

Directeur du Service au Personnel,
335 Ouest, 76ième rue,
Charlesbourg G1H 4R4

LE COLLÈGE DE SAINT-FÉLICIEN
Collège Régional Saguenay-Lac St-Jean
requiert les services de

PROFESSEURS

AU DÉPARTEMENT DES TECHNIQUES DU MILIEU NATUREL (2 postes):

1- Pour enseigner les concepts chimiques du milieu naturel
Qualifications:
— soit un biochimiste avec mineure et/ou maîtrise en écologie.
— soit un biologiste avec mineure et/ou maîtrise en chimie et/ou en biochimie.

2- Pour enseigner en santé animale (Zootechnie)
Qualifications:
— diplôme de médecine vétérinaire et membre en règle de l'ordre des médecins vétérinaires du Québec.

AU DÉPARTEMENT DE CULTURE GÉNÉRALE ET SCIENCES HUMAINES (2 postes)

1- Économique
2- Sciences politiques et sociologie

Qualifications
Diplôme universitaire de premier cycle.

Pour chacun des quatre postes, une expérience de l'enseignement sera considérée.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae complet (inclure photocopie des diplômes) avant le 26 juin 1978 à 16:30 heures, à:

Service du Personnel
Collège de St-Félicien
1298 rue Leclerc
St-Félicien, Qué.
G0W 2N0

DIRECTEUR

SÛRETÉ MUNICIPALE DE ROCK FOREST
Population 10,965

Fonctions
Diriger, administrer et coordonner les activités administratives et opérationnelles du corps de police.

Qualifications
a) être de citoyenneté canadienne
b) être de bonnes moeurs
c) n'avoir jamais été déclaré coupable, ni s'être avoué coupable d'une infraction au Code Criminel sur une poursuite intentée au moyen d'un acte d'accusation, ni s'être avoué coupable à la suite d'une dénonciation pour une infraction au Code Criminel qui, selon la dénonciation devrait être poursuivie au moyen d'un acte d'accusation.
d) parler, lire et écrire correctement le français et posséder une connaissance suffisante de l'anglais
e) avoir réussi au moins une 11e année d'études ou l'équivalent reconnu par le Ministère de l'Éducation
f) avoir au moins cinq ans d'expérience comme membre au sein d'un corps de police organisé
g) fournir un certificat médical attestant qu'il est exempt de toute maladie de nature à constituer un empêchement ou une entrave à l'exercice des fonctions du directeur
h) être disponible pour subir un examen de la Commission de Police.

Veuillez adresser votre curriculum vitae avant le 3 juillet 1978 à:

Corporation Municipale de Rock Forest
C.P. 29
Rock Forest, Qué. J0B 2J0
Att.: Monsieur Jean-Guy Charest
Secrétaire-trésorier

Tourisme De Lanaudière

Organisme sans but lucratif, corporation selon la 3ème partie de la loi des compagnies, est à la recherche d'un:

Directeur Général

Fonctions:
Responsable de l'exécution des dossiers du comité exécutif et du conseil d'administration. Il gère le personnel de la corporation. Administre les affaires courantes. Dirige et exécute le programme des activités. Prépare et participe aux réunions.
Qualifications:
Connaissance de la région De Lanaudière
Connaissance du développement touristique
Connaissance de la promotion touristique
Qualités d'administrateur financier, personnel et décisionnel.
Dynamisme, personnalité, créativité, leadership, bonne présentation, bilingue.
Capable d'élaborer et de présenter des programmes d'actions.
Disponibilité.
Scolarité:
D.E.C. en tourisme et un minimum de 5 ans d'expérience pertinente et/ou équivalance pertinente.
Salaire:
Selon les qualifications.

Vous êtes priés de faire parvenir votre curriculum vitae avant le 15 juillet 1978 à:

C.R.D. Lanaudière,
1231 Notre-Dame,
Joliette, J6E 3K5.

LA CORPORATION DES SECRÉTAIRES MUNICIPAUX DU QUÉBEC INC.,

REQUIERT LES SERVICES

D'UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

POUR SON BUREAU SITUÉ À QUÉBEC

FONCTIONS:
— assumer la responsabilité de la perception des cotisations des membres;
— préparer des communiqués et les faire parvenir aux secrétaires des municipalités;
— convoquer sur demande, des réunions de zones et au besoin y assister;
— agir comme greffier de la Corporation;
— contribuer à l'élaboration d'un programme visant à réaliser les objectifs de la Corporation;
— assisté d'un comité, collaborer à l'édition du journal "Le Scribe";
QUALIFICATIONS:
— études collégiales ou équivalence dans une discipline pertinente au domaine de l'administration publique;
— bonne connaissance du français requise;
— esprit d'initiative et dynamisme;
— sera tenu compte de l'expérience acquise.
CONDITIONS:
— salaire et conditions de travail à discuter selon les qualifications.

Adressez votre demande accompagnée d'un curriculum vitae à:

Corporation des Secrétaires
Municipaux du Québec Inc.,
250, Grande-Allée Ouest,
Suite 801,
Québec, P.Q., G1R 2H4

DATE LIMITE: 3 juillet 1978.

DES QUATRE COINS DU MONDE

■ Le roi Hussein se remarie

AMMAN (Reuter) — Le roi Hussein de Jordanie a épousé hier Mlle Lisa Halaby, 26 ans, une blonde Américaine d'ascendance syrienne. La mariée, un bouquet d'orchidées blanches à la main, portait une robe de soie blanche de Christian Dior, tandis que le souverain hachémite, maintenant barbu, était vêtu d'un costume bleu.

La cérémonie religieuse, à laquelle la jeune épouse était la seule femme présente, a duré à peu près quatre minutes, le temps pour les époux de prononcer les voeux de mariage, tel que le prévoit la religion musulmane, puis de signer le contrat. La mariée, qui a pris le nom arabe de Noor (Lumière) et s'est convertie à l'Islam avant la cérémonie, a signé en arabe.

Après avoir posé pour les photographes, le couple a accueilli ses 500 invités pour un cocktail dans les jardins du palais de Zaharan. Pas de têtes couronnées étrangères ou de hauts représentants du monde arabe. Seule la femme du secrétaire d'État américain, M. Cyrus Vance, vieille amie de la famille Halaby, était présente.

■ Meneghini rachète ses cadeaux

PARIS (AP) — Au cours d'une vente aux enchères des biens de Maria Callas organisée à l'hôtel Georges-V, à Paris, son ancien mari, M. Giovanni Batista Meneghini, a acheté de nombreux objets d'art et antiquités qu'il lui avait offerts au cours de leur mariage orageux, qui s'était terminé par un divorce en 1959.

Le produit de la vente, à laquelle ont assisté des centaines d'admirateurs de la Callas, d'amateurs d'art et de marchands, a atteint $500,000. De loin le plus gros acquéreur, M. Meneghini, qui est âgé de 82 ans, a dépensé à lui seul $130,000.

"Cette vente aux enchères est un scandale", a-t-il déclaré avant le début des opérations. "Ils ont le culot de mettre en vente le lit sur lequel Maria est morte. Je n'ai rien pu faire pour les arrêter." M. Meneghini a acheté ce lit italien du XVIIIème siècle pour $1,500.

■ Le prix Cabanes à un Égyptien

PARIS (Reuter) — Le prix Bernard Cabanes récompensant un journaliste d'agence, a été décerné au journaliste égyptien Hazem Foda, de l'Agence de presse du Moyen-Orient (MENA), pour son reportage sur l'assassinat de M. Youssef Sebai, rédacteur-en-chef d' "Al-Ahram," le 19 février dernier à Chypre.

M. Foda était à Nicosie pour suivre une conférence de l'organisation de solidarité afro-asiatique dont M. Sebai était le sécrétaire général.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
286-1201
- Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun
- Minimum: 2 parutions

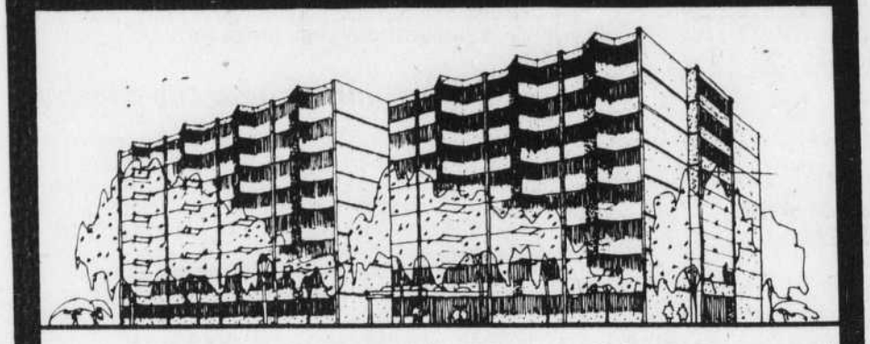
ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1201
- Chaque parution coûte $6.40 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées en page 23

APPARTEMENTS À LOUER

MANOIR CARDINAL



1111 BOULEVARD CHOMEDEY, LAVAL — TÉLÉPHONE 688-4250

Logements 3½ (1 chambre) et 4½ (2 chambres)
Pour personnes de 50 ans et plus.

17-6-78

OCCUPATION IMMÉDIATE
PREMIER MOIS GRATUIT



une oasis au coeur de Montréal

Venez vivre à LaCité dès maintenant et nous paierons votre carte de membre pour la première année au "super Club" de conditionnement physique LaCité. Ça c'est vivre à LaCité!

De luxueux studios et des appartements de une à quatre chambres à coucher sont disponibles dès maintenant.

Visitez nos appartements-modèles en semaine: 9 heures à 21 heures, fin de semaine: 9 heures à 19 heures.

350 ouest, rue Prince Arthur, à l'angle de l'avenue du Parc. **845-4173**

1-7-78

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

APPARTEMENTS À LOUER

ST-LAMBERT
Le Villeroy
300 ST-GEORGES
672-1267
LONGE UN GOLF
3½ - 4½ - 5½
- lave-vaisselle
- frigo • foyer
- poêle • climatiseur
- Alarme anti-vol
- moquette • sauna
- piscine • garages

26-6-78

DUVERNAY
VAL-DES-ARBRES
3½ et 4½ neufs moquettes, lave-vaisselle, intercom etc... Tout confort, site champêtre autobus et communication métro.
3220-3230
Boulevard St-Martin Est
Près d'AUTEUIL
661-3413
J.N.O.

ANJOU
4½ NEUFS
CONSTRUCTION EN BÉTON
AIR CLIMATISÉ,
ASCENSEUR
OFFRE EXCEPTIONNELLE
ET TEMPORAIRE
POUR CERTAINS 4½
HABITATIONS DES ROSERAIES
351-2740 17-6-78

Edouard Montpetit, 2541, 4½ pièces, complètement rénové, planchers et boiseries de chêne, impeccable. 521-0163 30-6-78

CÔTE-DES-NEIGES, Queen Mary, meublé, très propre et joli, 1½ juin $200. - 2½ juillet $235. Bail annuel. 457-5513. 21-6-78

CÔTE-DES-NEIGES, 4780 Jean Brillant, immeuble moderne, proche Université de Montréal. 3½ $210. 1er juillet 3½ $200. 1er juillet, 1½ $140. 1er octobre. Chauffé, poêle et réfrigérateur fournis, buanderie, garage, taxe d'eau à payer. 733-5583 le soir. 17-6-78

Ahuntsic ouest, moderne, luxueux, très grand 3½, 4½ à partir de $180.00 chauffé, eau chaude, poêle, réfrigérateur inclus. Très propre, bâtisse tranquille et luxueuse, visite tous les jours de 10 à 10 hrs. 10,250 Bois de Boulogne. 337-0416 334-1950 26-6-78

2½ à sous-louer pour le 1er juillet, 3190 Edouard Montpetit, apt no 309, près de Decelles. $175. Appelez Jacques Labelle à 737-5545 ou 282-7143 19-6-78

Outremont, 286 Willowdale, 3½, chauffé, équipé, $260. 1er juillet. Concierge: 737-0406. 19-6-78

Outremont, grand 6½, chauffé, $237. par mois. 272-2555. 19-6-78

EDOUARD MONTPETIT 3520, près Côte-des-Neiges, moderne, ascenseur, 2½, $180. et $192. 3½ $205. à $227. 738-3324. 17-6-78

ANGRIGNON, vue sur parc Angrignon près nouveau métro, maison neuve, 3 1/2, 4 1/2, tapis, intercom, libre 2875 Bld Des Trinitaires. 766-4633. 18-6-78

Centre-ville, près métro, Université Québec, bachelor, $90. 844-5247, 844-5556, 845-3151. 19-6-78

Sous-sol 4½, sur Edouard Montpetit, face au Centre sportif, très propre, $175. occupation immédiate. Après 5 hres. 738-3193. 20-6-78

CENTRE-VILLE près métro, Université Québec, 3½, $125. 844-5247, 844-5556, 845-3151. 19-6-78

CENTRE-VILLE, La Cité, sous-location juillet ou août à mai 79, spacieux et luxueux 4½ 25e étage, moquette, électricité, air climatisé, prix réduit, $475, après 18 hres. 282-1084. 17-6-78

Côte-des-Neiges, au coin, Côte-des-Neiges et Coronet, 2-5½, grandes pièces, $280 et $325. 738-5400. 20-6-78

OUTREMONT, sous-location à partir 1er juillet, 2½ éclairé, 21e, piscine, sauna, loyer $230 réduit à $175 juillet/août. Bureau: 343-7449. Domicile: 270-3781. 19-6-78

Côte-des-Neiges, 3955 St-Kevin, nouveau 1½, 3½, garage, chauffé, électricité payée, ascenseur, équipé, meublé et non-meublé. 731-6083, 738-5850. 1-7-78

Côte-des-Neiges, Rockhill, sous-location, 3½, frais peint, belle décoration, piscine, sauna, près université, ancien prix 342-2423. 19-6-78

JARDINS St-Lambert: deluxe, 3½, 4½, 2 piscines, tennis, sauna, ascenseurs, utilités gratuites, taxe d'eau payée. 672-1351. 19-6-78

ST-LAMBERT, construction récente, 3½ et 4½, 15 minutes du centre-ville par CTRS, $250. 672-2902. 26-6-78

Côte-des-Neiges, 5½, bas de triplex, solarium et sous-sol. $350. aussi 2½ sous-sol $125. 337-3787 ou 747-0380. 15-7-78

Plamondon, 4645,3½, 4½, appartements spacieux, décorés, récemment, loyer raisonnable, immédiatement. 342-4982, 845-3151. 1-7-78

MCGREGOR 1530, Le Marlcourt, beau site près centre-ville, alcôve, spacieux, dans immeuble luxueux. Tout équipé, air climatisé, piscine chauffée, avec terrasse, jardin, sauna, $225. 1 chambre à coucher $250, électricité comprise. Immédiatement 937-6200, 932-0933, 845-3151. 1-7-78

ST-MICHEL: 10011, 10 minutes métro Sauvé, 1½, 3½ chauffé, toutes taxes payées. Bas prix: 323-4836 ou 844-2661 20-6-78

1½, meublé, chauffé, taxe d'eau, électricité payé, près Université, 1er juillet, $85. 735-3448. 17-6-78

APPARTEMENTS À LOUER À L'ÉTRANGER

MIAMI — SURFSIDE SUR LA RUE
Logement meublé (chambre, salon, cuisine, salle à dîner). 1 ou 2 couples (références exigées).
ENDROIT TRANQUILLE
LOCATION SEMAINE OU MOIS
1er juin au 31 octobre
Renseignements:
681-5436
M. Lalonde
19-6-78

AIDES DOMESTIQUES

Jeune fille distinguée, pour garder fillette, juillet à la campagne, piscine, excellente rémunération selon compétence, légers travaux ménagers, envoyer c.v. à C.P. 682 Place d'Armes. Réponse assurée. 19-6-78

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est, Beaubien. Tél: 276-9067 ou 790 Atwater 935-6716 et 10,192 St-Michel, 387-2841 J.N.O.

Meubles d'antiquités, pointe de diamant, mobilier de salon, tapis, lit double, petit sofa-lit, etc... 937-5147. 19-6-78

ST-HILAIRE, laveuse-sécheuse Maytag, 3 ans, gros divan, fauteuil moderne velours mauve foncé, meubles de chambre rotin modernes, frigo neuf pour ceux qui possèdent congélateur. Lundi: 467-0642. 19-6-78

Salle à manger, 9 morceaux, 6 chaises, noyer, comme neuf. $1,500. 733-7808. 17-6-78

ANIMAUX À VENDRE

PENSION
FERME D'HÉBERGEMENT
Vous partez en vacances!... Nous offrons pension, entraînement, soins spécialisés, transport aller retour. Prix compétitif pour: chevaux, chiens, chats. Réservez dès maintenant. **1-297-2215.**
20-6-78

Bonne pension campagnarde pour chiens dressage de chiens de chasse, vente de chiens de chasse. Tél.: 524-0430 après 5 h. (819) 835-5570. 19-6-78

Chiots Terre-Neuve, enregistrés à vendre. 1-(418) 833-1448. 21-6-78

ANTIQUITÉS À VENDRE

ANTIQUITÉS. Armoires québécoises, vaisselier, coffres, ensemble de salle à dîner Jacobin, commodes, lampe Tiffany, etc. 1108, rue Principale St-Paul d'Abbotsford. 379-5409. 19-6-78

Poêle à bois 1911, avec céramique paysage, autres meubles. Meilleure offre. 276-5446. 17-6-78

Meubles canadiens en pin, armoires, buffet 2 corps, petites tables, penderie, coffres, huches, encoignure, miroirs, fenêtres, divan, buffet bas, et divers... 659-2691. 26-4-78

ARTICLES À VENDRE

MOBILIER dîner 10 morceaux, Fraser, 2 bergère Louis XV, Frigo, manteau vison 9 ans. Aubaine. Tél.: 731-6772 1-7-78

Miroir bisauté, 6 x 7. Parfait état. 733-1460. 17-6-78

Réfrigérateur et poêle à vendre. 488-4676. 19-6-78

Vente de déménagement, 3489 Avenue Marlowe, samedi le 17 juin de 12:00 A.M. à 4:00 P.M. 17-6-78

AUTOS À VENDRE

Dodge Polara convertible 1970, propre, très bonne mécanique, 75,000 milles $300. Téléphonez après 4:30 P.M. 935-7114. 17-6-78

DÉSIRE ACHETER Citroen SM, toute condition, offre jusqu'à $2,000. Appelez après 18 hres 620-1856. 19-6-78

Thunderbird, 1972, 91,000 milles, tout équipé, aussi Toyota 1974, SR5, 36,000 milles. Votre choix $990. 695-4733. 24-6-78

CAUSE: Départ pour la France. Luxueuse familiale Audi Fox 1977, 9,800 milles, balance de garantie. Jeep Volkswagon "The Thing" 1974, 31,000 milles en excellente condition. Aussi tente-remorque apache chief, poids: 400 livres, idéale pour petite voiture. 430-0710 26-6-78

BÂTEAUX À VENDRE

VOILIER Challenger 23 pi., 4 voiles, remorque, tout équipé; $10,000. (613) 995-2341 Hélène. 19-6-78

Voilier Challenger 23, 1973, avec place de quai à la marina d'OKA, 667-7725 (LAVAL). 19-6-78

VOILIER Challenger, 23 pi. 4 voiles, moteur intérieur, S.T.I., tout équipé, $12,000. (418)656-0047 ou (418)529-0931 poste 210, équipement électronique. 19-6-78

Voilier Dufour 27, 1975, moteur Volvo, 6 voiles, beaucoup d'équipement, valeur $24,000, meilleure offre acceptée. 321-6525. 17-6-78

BUREAUX À LOUER

CENTRE-VILLE 1,000 à 30,000 p.c. bureau luxueux et très moderne avec toutes les commodités près du palais de justice. $4.50 le p.c. 873-1363 ou 871-8291. J.N.O.

Bureau (12 x 18 pi.) et salle d'attente, chauffé, éclairé, idéal pour professionnel, rue centre. Prix $125. par mois. 932-3417 ou 933-4143. 19-6-78

Est de Montréal, rue Haig, bâtisse complète de 10,000 p.c., peut être subdivisée, tapis mur à mur, air climatisé, libre immédiatement, facilité de stationnement J. St-Pierre Inc., courtiers. 272-5753. 17-6-78

A SOUS-LOUER: bureau de médecin, centre Bois-de-Boulogne, 4 mois de loyer gratuits, disponibilité discutable, 1575 ouest, Henri-Bourassa, tél.: 331-1133. 19-6-78

CHAMBRES DEMANDÉES

PERSONNE distinguée cherche chambre, privilège cuisine, t.v. Outremont, Côte-des-Neiges. Mme Brochu 481-7805. Références. Loyer raisonnable. Endroit tranquille. 19-6-78

CHALETS À LOUER

VAL-DAVID
(MEUBLÉ)
— grand terrain
— 4 chambres à coucher
— 2 salles de bain
— lave-vaisselle
Composez
jour: 1-514- 227-5953
soir: 1-819- 322-5834
17-6-78

STE-AGATHE, vacances-voyages de noces-repos. Luxueux chalets bavarois. Meubles Thibault. Foyer pierres. Piscine chauffée, terrain de jeux. Semaine, saison. Dépliants sur demande. Tél.: 256-6825 ou 819-326-5836. J.N.O.

Chalet 4 saisons à louer, Bromont, entièrement meublé avec toutes commodités. Près de ski, golf, équitation. Petit lac dans le domaine. 1-514-263-6080. 24-6-78

LAC BEAUPORT, chalet à louer, meublé, vaisselle, lingerie, T.V. etc., pêche, truite si désiré. Location semaine, mois. Tél: 418-523-4124 26-6-78

LAC DES SEIGNEURS, Laurentides, sortie 57, 5 pièces modernes à louer ou à partager, foyer, plage, tranquille, boisé, chauffage électrique, tapis mur à mur. Faut voir. 381-0436. 1-224-5595. 19-6-78

CHALETS À LOUER

ÎLE BIZARD, bord du lac, occupation immédiate jusqu'au mois d'août, après 5 hres. 482-8931. 17-6-78

ST-DONAT, lac Ouareau, 2 chambres à coucher, plage privée, mois d'août. 486-4592. 17-6-78

LAC SUPÉRIEUR, près Mont Tremblant, sur domaine privé, bord de l'eau, chalet pour invités, pour couple réservé appréciant ambiance exceptionnelle, plage privée, fleurs pas d'animaux. Saison d'été $950. 1-819-688-2177. 19-6-78

CHARLEVOIX, petit chalet et logement face au fleuve. Téléphonez à 842-2394. 19-6-78

BROMONT, chalet 5 pièces, eau chaude, près autoroute, place de repos, très tranquille, location mois ou saison. 273-0198. 17-6-78

CHALETS À VENDRE

LAURENTIDES, 60 milles de montréal, chalet suisse, hiver/été, terrain 5 acres, 118 pi. bord du lac, avec plage privée, $35,000. 521-4811. 20-6-78

Domaine des lacs boisés, 5 minutes, sortie 83, autoroute des Laurentides, près des lacs, vue panoramique. Construisons chalets suisses, bavarois, autrichiens $29,500. incluant terrain, minimum 25,000 pi. car. 1-819-326-3289, 1-819-327-3060. 26-6-78

Lac Edouard, près de Morin Heights, chalet de 2 étages, avec solage et toiture en pignons, récemment refaits, environ 1 acre de forêt, milieu sauvage, retiré: servitude d'accès au lac, électricité, intérieur semi-fini: $11,000. Semaine: (418)694-9344, weekend: (Mtl) 721-1425. 19-6-78

KNOWLTON LANDING, chalet partiellement meublé, 4 chambres à coucher, privé, ruisseau, hangar, vue formidable. Immeubles Marcoux Courtiers. 819-569-9926, Marguerite Bladon 819-838-4776. 19-6-78

CONDOMINIUM À VENDRE

Ste-Agathe, lac des Sables, appartement en co-propriété dans petit immeuble d'architecture originale. 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, tout confort et luxueusement meublé, sauna individuel, piscine privée, foyer, chauffage électrique. $42,500. avec facilités de paiement. Agent s'abstenir. 937-6926, 819-326-5570 en fin de semaine. 17-6-78

A louer en Floride, entre Miami et Fort Lauderdale, luxueux condominium, $450. par mois. Minimum 1 mois, préférences: pas d'enfants. Tél.: avant 9 hres a.m.: 418-831-9180. 23-6-78

QUÉBEC. À vendre ou à louer, studio meublé ou non, 9e étage, vue panoramique, très central, toutes commodités. 842-0879. 20-6-78.

DEMANDES D'EMPLOI

Traductrice de l'anglais au français ou français à l'anglais pour compagnies ou autres services. Étudiante en lettres, spécialisation: français, anglais. 331-2450. 19-6-78

PIGISTE d'expérience demande travail rédaction, traduction, correction d'épreuves. Jour: 526-6981. 20-6-78

SERTISSEUR EN DIAMANTS. Fait des beautés pour bien satisfaire vos clients. Appelez Irvin 861-2381. 19-6-78

DÉMÉNAGEMENTS

A bas prix, appeler Pierre Déménagement en tout temps, estimation gratuite. 761-3431. J.N.O.

PETITS déménagements de 1½ à 4½, estimation gratuite, assurance. Montréal, Rive Sud. Demandez: Jean-Paul 670-7729. 1-7-78

Lapierre Transport, déménagement local et longue distance, transport de tout genre. 331-1851. 14-7-78

DIVERS

Camper Shamrock 1972, 12 pi., tout équipé, après 6 hres. 327-6030, 327-6211. 19-6-78

Roulotte motorisée "camper" construite par un individu, sur chevy Van 1974, 8 cylindres, 6 milles, 27 pieds, tout équipé prix demandé $17,000 facilité, de financement, très peu de comptant. Après 7 p.m. 1-418-656-1599. 20-6-78

Particulier louerait roulotte 26 pi. pour camping stationnaire de juin à octobre, installerait et irait chercher. Couche 7 personnes équipement, frigidaire, poêle, fournaise, banc avec douche, impeccable. 474-1026. 20-6-78

ÉBÉNISTERIE

Jean-Pierre Rivest, ébéniste, spécialiste en finition et restauration de meubles de style, antiques et modernes. Faisons décapage. 656-9608. J.N.O.

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

MENUISERIE générale, plâtre, stucco, peinture intérieure, extérieure, estimation gratuite. Tél.: 521-4041, 970-6361. J.N.O.

Travaux de peinture intérieure, extérieure. Pose de papiers peints. Finition soignée. 18 ans d'expérience. Prix raisonnable. 620-0468. 21-6-78

GARDERIE

Bienvenue à la Garderie Communautaire
4020 Hingston, N.D.G., enfants de 2 à 5 ans, personnel qualifié-type "coopérative" limite de 22 enfants par jour. Pour informations ou inscriptions:
487-4415 — 484-3352
19-6-78

Cherchons gardienne pour 2 enfants, dans N.D.G. références. Tél.: soir 737-4877, 270-3939. 17-6-78

Personne sérieuse demandée, pour garder un bébé de 2 mois. Travail permanent, temps plein. Expérience et références requises. 738-5526. 20-6-78

Cherche bon foyer pour garder à la semaine, jumeaux garçon et fille de 8 ans. Mère au travail. 279-7061. 19-6-78

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

MONSIEUR BAIGNOIRE
Refait la porcelaine des baignoires sur place.
Prenez rendez-vous
336-1133
J. Laurendeau
Estimation sans obligation
17-6-78

ÉQUIPEMENTS DE BUREAU

MAGNIFIQUE MOBILIER DE BUREAU À VENDRE
Meubles en noyer huilé et acier chromé satin. Téléphonez à **279-5432** après 19 hres.
19-6-78

A bas prix, bureaux, chaises, plusieurs armoires, coffre-fort neuf et usagé, à pris d'escompte, 4532 St-Denis, 845-8463 Richard. J.N.O.

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

Boucherville, centre d'achats fermé, emplacement disponible pour pharmacie, magasin de chaussures, bureau médical, 845-3151. 19-6-78

FERMES À VENDRE

NOUS sommes spécialisés dans la vente des fermes et nous avons un grand choix à l'année de toutes grandeurs et de prix différents. Exemple: 116 arpents avec maison et grange $38,500. Nous avons aussi des maisons pièces sur pièces à vendre et à être déménagées. Appelez après 5 hres Anita Jacob, Les Immeubles Alfa. (514) 789-2464 12-7-78

Ripon, 15 milles de Montebello, 105 arpents, dont 35 boisés, 5 chambres, foyer en pierres des champs, 8 bâtiments en très bonne condition. $65,000. 935-1835. 19-6-78

A INVERNESS, 100 acres de terre avec maison et bâtiments bien entretenus. $50,500 (Mtl) 353-6899. (Thetford Mines) 335-3837. 20-6-78

Ferme de 125 acres, à 2 milles du village Way's Mills. Machinerie neuve, 65 têtes d'animaux à boeuf, bonne grange avec nettoyeur d'étable, belle maison avec vue panoramique, verger, érablière de 700 entailles, 2 ruisseaux, remises, garage détaché, un vral domaine. Harold Descoteaux Agent 1-819-843-7956, 1-819-849-3494. Immeuble Whitehead. 19-6-78

St-Polycarpe, beau site près rivière, sol argile, Ste-Rosalie sans roche, 281 arpents drainés souterrainement avec récolte, 146 arpents de maïs grains et 120 arpents d'orge (millés) avec résidence et bâtisses. Prix $185,000. M. Vinette ROYAL TRUST MLS 265-3880, 373-4148. 20-6-78

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

SPÉCIAL
piano neuf, à partir de $1,495, usagé $695 orgues usagées, à partir de $695. Spécial 25 pédales, orgues consoles **LOWREY $6,495.00.**
HEINTZMAN
Centre d'achats Rockland
739-3617
19-6-78

A vendre, piano à queue KAWAI, garantie active. 737-8331 (Téléphonez samedi). 19-6-78

LIVRES

Plus de 200 volumes de la collection Bibliothèque de la Pléiade à des prix défiant toute concurrence. 631-1658. 19-6-78

LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT
HAUT DE DUPLEX - Près Université et collèges. 9 pièces ensoleillées, salon avec foyer naturel, chambre à coucher principale avec salle de bain attenante. Planchers de chêne, garage, $600. par mois. Veuillez communiquer avec **Mme Louise Longtin 342-9393 ou**
Frank A. Norman & Cie Ltée
731-6817 19-6-78

ÉDOUARD MONTPETIT
4½ pièces, chauffé, eau chaude fournie. Rénové. $285.00. **521-0163** ou **526-2123.**
1-7-78

Adjacent à Westmount, avenue Victoria, 8½ haut de duplex $475. 669-1288. 21-6-78

VILLE St-Laurent, 4 1/2-5 1/2 à louer toutes taxes payées, chauffé, piscine, autobus devant la porte. 2345 Ward. Tél.: 747-6079. 1-7-78

Haut de duplex, grand luxe, Jean Brillant près Côte-des-Neiges, salon, salle à manger, cuisine moderne, 4 chambres, plus bureau , 2 salles de bain, 2 balcons, vue sur la ville. Possibilité bail 2 ans. Libre 1er juillet, $570. Tél: soir: 342-5329. 17-6-78

VILLE St-Laurent, 4½ studio à louer, piscine intérieure, bain sauna, chauffé électricité, taxes payées, près du centre d'achat Vertu, 1,100 Goulet. Tél.: 332-3078. 1-7-78

A SOUS-LOUER Parc Lafontaine, très grand 6½, rez-de-chaussée, meublé, foyer, libre 15 juillet 78 à sept. 79. $500. par mois chauffé, électricité payée. 524-7790. 3-7-78

Côte-des-Neiges, haut de duplex, 6½ chauffé, $330. par mois. Tél.: jour, 735-3478, soir: 526-5496. 19-6-78

Cherrier, logements-bureaux, 3½ et 5½, fraîchement rénovés, $250.-$350. 1 mois gratuit. 522-1149. 17-6-78

Deacon Road, haut, grand 7½, 2 salles de bains, salle à dîner, séparée, chauffé, eau chaude, garage, balcon avant, patio à l'arrière. 733-2693 Juillet. 20-6-78

OUTREMONT: Côte Ste-Catherine près Wiseman, 7½ chauffé, eau chaude, poêle et réfrigérateur inclus. Libre juillet $540. Après 6 hres 274-0377. 19-6-78

Côte-des-Neiges, grand 5½, réfrigérateur, poêle, eau chaude toutes taxes payées, balcon, 1er juillet, $230. Aussi 2½ occupation immédiate. Côte-des-Neiges, rénové, cuisinette, eau chaude, taxes payées. 1er étage, $160. 489-2852. 19-6-78

OUTREMONT rue Champagneur, 7 pièces éclairées, duplex, 2e, balcon avant et arrière, occupation immédiate, chauffé, $500. par mois, pas d'animaux, adultes de préférence, juin gratuit. Jour: 276-0141, 873-5984, soir: 739-8729, 271-5074. 19-6-78

AHUNTSTIC, Domaine St-Sulpice, bas duplex, 4 chambres, 2 bains, broyeur, lave-vaisselle, tapis, toiles, jardin, salle jeu, lavage, entreposage, armoire cèdre, patio couvert, disponible 26 juin. 389-1558. 19-6-78

OUTREMONT, rue Ducharme, 6½ pièces, 2e étage, occupation immédiate, chauffé, $250. par mois. Tél.: 735-3120. 17-6-78

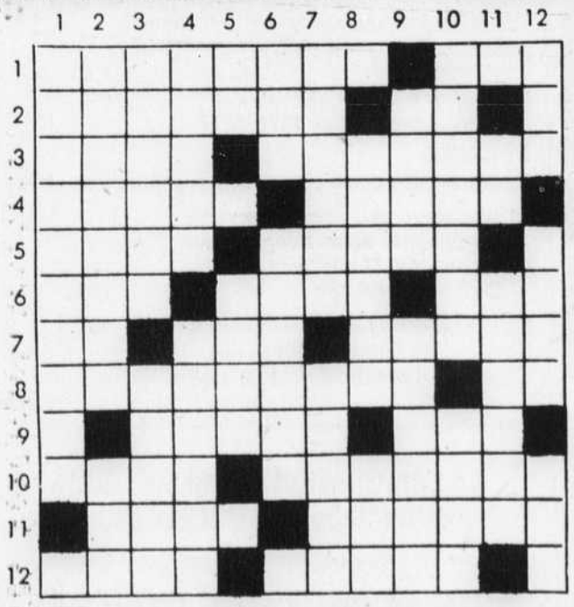
CÔTE-DES-NEIGES, 5795 Northmount, près d'Université et hôpital Ste-Justine. Haut de duplex, 6 pièces chauffées, équipées, garage, très grande cuisine. 1er juillet, $425. Tél: jour: 282-6900, soir: 739-9501. 4-7-78

CÔTE-DES-NEIGES, près de l'Université, bas duplex 6½, luxueux, résidentiel, ensoleillé, tout équipé, chauffé, garage, jardin, à $550. 735-2889 entre 17 et 20 hres. 19-6-78

LOGEMENTS À LOUER

Si vous déménagez...
Communiquez dès maintenant avec le bureau du Service de la clientèle de l'Hydro-Québec le plus près de chez vous.
Abonnés de l'Île de Montréal: 381-4611
Abonnés de la rive Sud: 672-7520
Abonnés de Laval et de la rive Nord: 430-6110
Hydro-Québec
19-6-78

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

1—Le coeur, le foie, la rate et les poumons d'un animal, pris ensemble. — Souverain.
2—Coléoptère. — Pronom personnel.
3—Dans la montagne, versant à l'ombre. — Mauvais petit cheval.
4—Agglomération où la majorité des habitants sont occupés par le commerce, l'industrie ou l'administration. — Coléoptère.
5—Notion que l'esprit se forme de quelque chose. — Regarder, admirer.
6—Atmosphère. — Groupe de sporanges, chez les fougères. — Bienheureux.
7—Familièrement. — Durillon. — Machine hydraulique.
8—Disposer les choses de façon à les faire chevaucher. — Du verbe avoir.
9—Non. — Amas.
10—Instrument pour maintenir des objets qu'on veut limer. — Agite l'encensoir devant l'autel.
11—Absence de gêne. — Construire.
12—Charge d'un âne. — Tas de foin.

Verticalement

1—Relatif aux fleuves.
2—Métal de numéro atomique 37. — Écorce de chêne.
3—Oter l'écale de. — Sorte de pantalon des Gaulois.
4—Chez les hébreux, poids et monnaie. — Vide.
5—Sud-ouest. — Besoin de boire.
6—Patrie d'Einstein. — Pièce de renfort, pour les bateaux.
7—En parlant d'un corps, agir à son tour sur un autre corps dont il a éprouvé l'action. — Lichen filamenteux.
8—Papillon. — Qui n'est pas cuit.
9—Maman. — Doigt du pied.
10—Tirer à soi. — Être spirituel.
11—Terre-Neuve. — Paquet de papiers liés ensemble.
12—Terre entourée d'eau. — Voie publique entre l'eau et les maisons. — Époque.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	F	O	C	■	N	U	I	T	■	P	E	C
2	U	N	I	V	E	R	S	A	L	I	T	E
3	S	C	R	O	F	U	L	E	■	N	O	M
4	I	T	E	M	■	B	A	L	A	N	C	E
5	L	I	■	I	R	U	N	■	L	U	■	N
6	L	O	U	R	E	■	D	U	A	L	■	T
7	A	N	S	■	N	U	A	■	R	E	V	E
8	D	■	U	R	A	N	I	U	M	■	I	R
9	E	C	R	O	U	I	S	S	A	G	E	■
10	■	O	I	N	D	R	E	■	N	E	R	F
11	S	U	E	D	E	■	■	O	T	A	G	E
12	E	R	R	E	R	■	E	S	S	I	E	U

Le Regroupement des garderies dénonce la CECM

Accusant le gouvernement de laisser les garderies patauger dans de grandes difficultés financières, le Regroupement régional des garderies du Montréal métropolitain, constitué il y a deux mois et qui rassemble déjà une douzaine de garderies populaires, dénonce la situation que vivent plusieurs garderies installées dans les locaux scolaires de la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Parvenant à peine à payer les salaires des moniteurs et les frais de fonctionnement minimum, les garderies ont à faire face à des augmentations de loyer de l'ordre de 50 à 100%, ce qui les met dans une situation financière extrêmement précaire. "Comment trouver le surplus d'argent nécessaire à l'intérieur d'un budget déjà très réduit", ont déclaré, hier, au cours d'une conférence de presse les porte-parole du Regroupement: "Comment payer ça, c'est absolument impossible!"

La CECM, dans le but de rentabiliser ses locaux scolaires, augmente le loyer des garderies Saint-Michel, Petits travailleurs, Jardin charmant, Saint-Louis et Soleil du quartier. De plus, elle fait maintenant payer un loyer à la garderie La Sourithèque qui n'y avait pas été obligée jusqu'ici.

Le Regroupement des garderies avait invité le coordonnateur du Services des garderies pour le ministère des Affaires sociales, M. Paul Angers, dans le but de lui remettre un dossier complet sur la situation des garderies à but non lucratif dans la région de Montréal. "Tout ce qu'il y a dans ce dossier est du déjà vu, déjà connu, souligne le porte-parole du Regroupement. Mais nous avons cru nécessaire, une fois de plus, de mettre les points sur les i et d'exposer publiquement les faits. Il est temps que le gouvernement prenne ses responsabilités et que la CECM et le MAS cessent de se renvoyer la balle, a-t-on déclaré. "Alors qu'au MAS, Denis Lazure nous assure qu'il fait partie des objectifs du ministère d'instaurer à long terme un réseau de garderies au Québec, ce même gouvernement laisse les garderies existantes patauger dans de graves difficultés d'argent".

M. Angers a accepté le dossier, mais en tant que fonctionnaire, il ne dispose pas des pouvoirs voulus pour prendre des décisions. Il a promis, toutefois, de remettre le dossier à M. Lazure et au ministre du Développement social, M. Pierre Marois.

Dans sa présentation, le Regroupement a également souvelé le fait que des garderies et des projets de garderies attendent depuis un an une réponse pour obtenir les locaux scolaires. Etant donné le grand besoin de garderies, il est inadmissible, note le Regroupement, que des projets de garderies attendent si longtemps pour obtenir un local. Cette situation fait qu'une dizaine de projets risquent de tomber à l'eau et une garderie, celle de Lafontaine, est menacée de fermer ses portes après six ans de fonctionnement.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
286-1201
- Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun
- Minimum: 2 parutions

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Les offres d'emploie sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1201
- Chaque parution coûte $5.40 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en page 22

LOGEMENTS DEMANDÉ

COUPLE sans enfant cherche 5 1/2, 6 1/2, clair, propre, C.D.N., N.D.G., Outremont,$200. Appelez 365-1190 entre 10:00 A.M. et 6 P.M. 17-6-78

LOGEMENT À PARTAGER

Grand logement à partager, près d'Université de Montréal. Préférence pour une fille avec saine habitude alimentaire. 487-5787, 481-2010. 19-6-78

MAISONS À LOUER

QUEBEC STE-FOY, maison jumelée, 8½ pièces, incluant le sous-sol, près université et centres d'achat, $450. par mois, chauffage non compris. Libre immédiatement, après 18 hres, 418-651-8463. 1-7-78

A ÉCHANGER. Êtes en ville et voulez faire séjour en campagne, pourrions échanger nos logements, le mien est dans maison canadienne à St-François, Laval. 666-4324. 17-6-78

BUNGALOW à Duvernay, 6 pièces avec sous-sol et garage. $450 par mois. Références demandées. 667-7973 19-6-78

A LONGUEUIL, splendide cottage spacieux, 3 c.c., salon, salle de séjour avec foyer, terrasse. Près de tous les services $425. par mois. Aussi bungalow $375. par mois. 674-0051. 19-6-78.

QUÉBÉCOISE restaurée spacieuse, située à St-Sulpice (près de Repentigny, face au fleuve St-Laurent, $350. par mois. Possibilité meublée ancien, extra. 1 an ou plus, 1 mois gratuit. 526-1439, 526-2270. 19-6-78

Iles Laval, beau site, propriété riveraine, 28 pi. x 40 pi. à louer meublée, 1er octobre, 3 chambres à coucher, sous-sol, garage, terrain 10,000 p.c. C.N. 45 minutes gare Centrale $450. 689-0518 après 19 hres. 17-6-78

Boulevard Gouin Ouest, Cottage, 3 chambres, foyer, garage, jardin, $350. par mois. 331-1048 20-6-78

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE JURIDIQUE
Temps partiel, expérience en droit corporatif de préférence. Communiquez avec **Mlle Simard 842-9841.**
26-6-78

ÉBÉNISTE
Avec expérience et productif, requis par **Franz Patella Inc.** 1600 Parthenais.
523-3114 19-6-78

On demande une **secrétaire,** bilingue parlé, écrit, bonne apparence et initiative, responsable. Salaire à négocier. Centre-ville. **866-5836.**
17-6-78

Organisation de développement international recherche un expert en finance et administration et un spécialiste en développement communautaire pour projets d'expansion urbaine LDC. Envoyer curriculum vitae, en anglais, à: FCH International, 2101 L Street, N.W., Att: B. Barth, Washington, D.C. 20037; 202-857-4138. 20-6-78

Garderie Villeneuve cherche un administrateur (trice), animateur (trice). Veuillez envoyer curriculum vitae au 4652 Jeanne Manche Montréal. 19-6-78

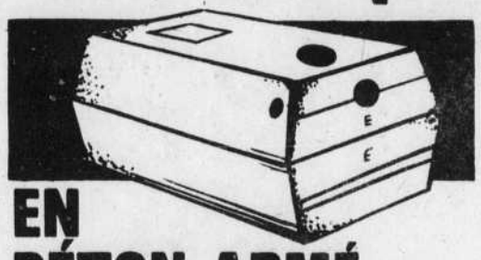
PERSONNEL

ÊTRE DEUX...
Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux.
Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliant gratuit.
Tél.: **282-0058**
ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. lundi au vendredi
RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE
1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal J.N.O.

FACE À FACE
Un service de rencontre respectable et efficace pour se faire de nouveaux amis. Pour les gens libres et sérieux.
1117 ouest, rue Ste-Catherine, suite 420, Montréal, Québec.
Appelez **288-5253 ou 659-2248.**
Autres succursales:
Toronto, Hamilton et New York.
J.N.O.

OFFRES D'EMPLOIS

FOSSES SEPTIQUES



EN BÉTON ARMÉ
TÉL.: 819-864-4209
RECHERCHONS DISTRIBUTEUR
24-6-78
LÉAS LONGPRÉ & FILS INC.
Division des produits de béton
C.P. 239, Rock Forest

Avec l'ouverture de ses succursales au Québec, la **Compagnie Ritchie Bros Auctioneers Ltd.** encateur d'équipements lourds dont le siège social est à Vancouver, recherche:

SECRÉTAIRE RÉCEPTIONNISTE

Le (la) candidat(e) idéal(e) sera âgé(e) de 28 à 35 ans, parfaitement bilingue, expert(e) dactylo (sténo un atout) et aura cinq années d'expérience des affaires. Une connaissance des équipement de construction serait un atout.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae incluant vos exigences salariales, avant le 23 juin 1978 à:

Jean-François Lecomte
5811 Côte St-Luc,
appartement 6
Montréal, H3X 2G2
19-6-78

PERSONNEL

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Marthe Gaudette, 822 est, Sherbrooke, suite 5. Tél.: 878-2801 ou 524-3852. Sherbrooke 565-7598. J.N.O.

PENSIONS

Boucherville, Parc de la Seigneurie, résidence d'âge d'or, tout confort, médecin attitré, service religieux. 729-3226. 30-6-78

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

Abaissement 10¼%, 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir 729-4333. J.N.O.

A-1-Absolument confidentiel, $1,200. à $600,000. 1ère 10%, 2ième. Mlle Léona Laberge, Courtiers. 486-1106 jour, soir. J.N.O.

TABLEAUX - PEINTURES

Lithographies, Dali, L. Fini, Riopelle, Alvar, Catte et autres. Collection à vendre (privée). 272-8017. 19-6-78

TERRAINS À VENDRE

Mont-Tremblant, terrain boisé, 30,000 p.c., accès au lac Mercier, coin tranquille, électricité, téléphone, soir: 622-5807. 19-6-78

ST-DONAT magnifique terrains en montagne, site idéal, accès plage sablonneuse, lac Ouareau, voisin centre de ski La Réserve, lots cadastrés .30 le pi. carré. Aucun comptant. Notaire E. Descary 637-1114. Fin de semaine St-Donat 819-424-5102, 5329. 26-6-78

Rougemont, magnifique terrain semi-boisé, 3 arpents de façade sur grande route, vue splendide, 467-4888, 469-4663. 19-6-78

A BERTHIER, bas fleuve, 115 x 657, $6,000. comptant $1,000. 363-8291, 1-836-6757. 19-6-78

Cantons de l'Est, site panoramique sur Mont Orford, route asphaltée, ouverte toute l'année, 65 milles de Montréal, terrains 30,000 p.c., $0.10c du pied carré, 40,000 p.c., $0.09½c p.c., 50,000 p.c., $0.09 p.c. Informations: APRÈS 18 hres: 1-297-2364. 19-6-78

ST-ALEXIS DES MONTS, rivière aux Ecorces, près du Parc Mastigouche, terrains boisés, 100 x 600 de la rivière à la route ouverte à l'année, site magnifique sur grand domaine privé. Idéal pour natation, canotage, pêche, chasse, golf, sports d'hiver, électricité et téléphone disponibles. Aussi à louer, maison neuve, meublée, chauffée à l'électricité près de la rivière. Saison ou année. Tél.: après 6 hres. 722-7934. 19-6-78

2 jolis lots boisés peuvent être divisés. Immeubles Marcoux Courtiers, 819-569-9926. Marguerite Bladon 819-838-4776. 19-6-78

TERRES À VENDRE

À VENDRE
En totalité ou en partie, **LOTISSEMENT DE VILLÉGIATURE,** approx. 600 acres en pleine expansion, à 61 milles de Montréal, au bord de 2 lacs à proximité de centre de ski, golf, tennis, chasse, pêche. Déjà 220 chalets en bois rond vendus, électricité, téléphone, aqueduc installés. Possibilité d'association avec le propriétaire. Vente directe par le propriétaire. Prix à discuter. Facilités de paiement. Courtiers protégés. Écrire **Domaine Lac Champlain, Inc., courtiers. 11257 Frigon, Montréal H3M 2R6**
17-6-78

ST-ZENON, 2 terres de 100 acres, non-bâties, traversées par rivière truites rouges. Appelez Viateur Rondeau 884-5675. 19-6-78

Terre de 38 arpents avec érablière, maison hiver-été, 24 x 48, construction neuve. Roxton Sud, CAntons de l'Est. 55 Milles du pont-tunnel. 384-5291. 17-6-78

A l'Ascension, immense domaine boisé et plantation de pins, 314 pieds de plage de sable sur lac naturel à l'intérieur d'un site privé. 1,875,000 pieds carrés pour seulement $11,600. Comptant: $2,600. 621-6223, 363-8291. 19-6-78

MONT-ORFORD: vue panoramique, ruisseaux, boisés, près ski, lacs, .03 à .08 le pi. carré. Tél.: frais virés 1-514-297-3163. 17-6-78

Petite terre boisée, située à 8 milles de Victoriaville. Téléphonez le soir après 6 hres. (819)758-3427. 22-6-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

VISITE LIBRE: Samedi 17 juin de 2h à 6h P.M. Au bord du lac Beaulac, 156 Des Érables. Charmant chalet meublé, été-hiver, 4 pièces, foyer naturel, sous-sol cimenté, chambre froide. Parfaite condition, aucun entretien, magnifique terrain paysagé, avec $10,000 comptant. **Marthe Grosso 337-5480, 747-1458.**
LE PERMANENT
courtier
17-6-78

Visite libre samedi le 17 juin de 2 à 4 heures p.m. N.D.G. duplex semi-détaché, condition parfaite, 5½, 6½, avec garçonnière dans sous-sol, grand jardin et très beau, rue paisible à sens unique, inclus plusieurs extras. Faut voir. Gitta Ridder 735-2761 ou 272-4080. Le Permanent Courtier. 19-6-78

A VENDRE OU À LOUER, "Town House" à la campagne, vue Mont St-Hilaire, 7 pièces, foyer, tapis, tentures, 2 fours, poêle, lave-vaisselle, inclus. Plusieurs meubles à vendre. Lundi: 467-0642 19-6-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

DOMAINE À VENDRE
Très bien situé au bord du Lac Viceroy, à Ripon comté Papineau, 2 maisons entièrement meublées, tapis mur à mur, foyer naturel, discothèque complète avec système de lumières, salle de jeu, patio extérieur avec foyer, nombreux autres avantages. Garage 90' x 38'. Très grand terrain paysagé. Prix $135,000. pour acheteurs sérieux seulement, directement du propriétaire.
Agents s'abstenir.
POUR INFORMATION
RAYMOND CHRISTIN
354-1050 sur semaine
428-3649 fin de semaine
17-6-78

VISITE LIBRE
Au 937 Valois, samedi et dimanche, de 13:00 hres à 16:00 hres. Longueuil, il faut voir ce magnifique split-level. Comptant $5,000. Construction neuve, 2 foyers, pierres des champs, garage, appelez **Fernand Boivin 651-1000** ou **Jacques de Repentigny.**
MONTRÉAL TRUST
Courtier 17-6-78

MONTRÉAL-NORD
Quadruplex, neuf, 1 x 9½, 2 x 4½, 1 x 3½ avec garage double, salle de jeu, foyer, bar, cellier, plusieurs extras, revenu $8,040. Prix $125,000.00.
J. P. CHARBONNEAU LTÉE
19-6-78

ST-HILAIRE: Split brique, cèdre, 3 paliers sous-sol fini, 9 pièces, foyer, terrain clôturé, $48,900. 5% comptant. YVES GENDRON 464-2336, 467-2156. IMM. SELECT COURTIERS. 17-6-78

BELOEIL: Réduit $33,500. bungalow aluminium, 8 pièces sous-sol fini, terrain 5,400. occupation flexible, 5% comptant. YVES GENDRON 464-2336, 467-2156. IMM. SELECT COURTIERS. 17-6-78

BELOEIL: $45,000. Pas cher, voyez, bungalow brique aluminium, 6 pièces, sous-sol fini, chauffage électrique, terrain clôturé. YVES GENDRON 464-2336, 467-2156. IMM. SELECT COURTIERS. 17-6-78

DUVERNAY, très beau split level, salle familiale au niveau principal, très fonctionnel, M.L.S. Huguette Laurin, 667-4677 ou 667-3333. DES ROSIERS, Le Maître Courtier. 17-6-78

LONGUEUIL. Magnifique split-level, garage double, piscine en céramique, modèle exclusif, idéal pour professionnel. Jean Pierre Brodeur 651-1000, 468-4236. MONTREAL TRUST COURTIERS. 17-6-78

Boulevard Cavendish et Somerled, cottage 6 pcs. propre, sous-sol fini, garage, jardin, prix réduit, Jacques Scali, 274-9491, 731-2560. TRUST ROYAL COURTIER. 17-6-78

ST-LAMBERT, Superbe bungalow construit par architecte, secteur recherché, 10 pièces, bureaux au sous-sol pour professionnel. M.L.S. Murielle Cyr 655-3060, 655-1536. PROBITEC COURTIER. 17-6-78

VILLE ST-LAURENT boul. Laurentien 34 grands logements très propres. Très bien situé, revenu $82,000. Excellent investissement. Faut voir L. Chocron 735-6381, 737-7705. Fiducie du Québec, Courtier. 17-6-78

ST-ADELE, particulier bord du lac, Rond chalet town house, 3 chambres, foyer, décoré, tapis, 2 salles de bains, idéal personne âgée, ou seule. Tél.: 679-9893. 19-6-78

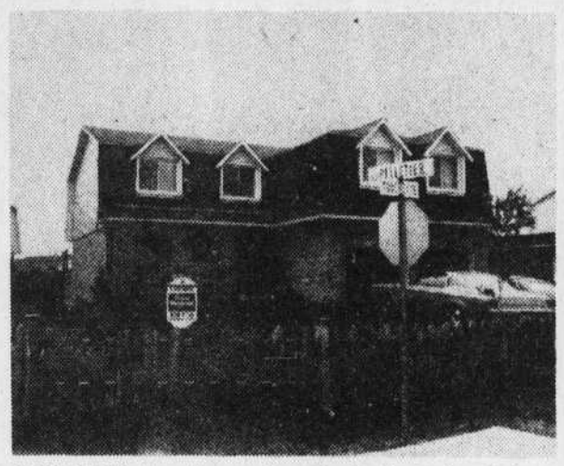
LONGUEUIL, très belle maison neuve style canadien dans quartier calme et recherché, jardin boisé et clôturé. 11 pièces comprenant: 2 salles de bains et 1 toilette, 2 foyers, garage, planchers de chêne. Prix: $78,000. Visitez et faites une offre. Pas d'agent: 674-0051. 19-6-78

QUEBEC, Montcalm, ravissante unifamiliale ancienne, restaurée, jardin, arbres, stationnement, 3 c. à c., poêle, "grill", four encastré, boiseries chêne, 1er août. 1-418-525-8318. 19-6-78

DORION: maison en briques rouges de 12 pièces, comprenant 5 chambres à coucher, 3 salles de bains, foyer, terrain paysagé de 84 pi. x 120 pi., garage, près de toutes commodités. Cause TRANSFERT, vente privée. Pas d'agent: 455-3424, 620-2249. 17-6-78

Très belle ancienne maison de pierres des champs avec 3 foyers, grande salle à dîner, vaste salon double et 5 grandes chambres à coucher. Informations: Immeubles Alfa, 658-0808. 17-6-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE



BROSSARD: Magnifique cottage de 10 pièces dont 5 chambres, sur un terrain de 11,000 pi.ca. Construction supérieure, isolation double et insonorisé. Salle familiale avec foyer, salle à dîner. Excl. **Lucille Picron 656-7770, 671-5802.**
TRUST NATIONAL COURTIER
17-6-78

QUÉBEC STE-FOY
A vendre sans intermédiaire, libre immédiatement bungalow, excellent état, 7 pièces, 4 chambres à coucher, 1½ salle de bain et grande salle familiale et chambre au sous-sol. Terrain 7,750 pi. carré boisé paysagé, cascade, humidificateur, broyeur, hypothèque transférable 7%. Près écoles, centres d'achats $61,000.00.
418-683-2844
24-6-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-BRUNO: bungalow surélevé, 8 pièces, 2½ salles de bains, garage double, tapis mur à mur, four encastré, belle décoration, impeccable, secteur de choix, vente privée, $59,500. 653-7730. 19-6-78

STE-JULIE: domaine des Haut Bois, maison québécoise, 2 mûrs cheminée tout stucco, 7 pièces, foyer français, situé en montagne sur terrain boisé de 11,350 pieds carrés, voisin du parc provincial, $62,000. Pas d'agent. 649-5092. 19-6-78

ROSEMÈRE, maison spacieuse dessinée par John Minty. 4 chambres à coucher, 2½ salles de bains, salle de séjour avec foyer, garage double. Située sur une rue en cul de sac avec mini-parc. Idéal pour enfants. Près de centre d'achats, piscine municipale, centre de curling et école française. Facilité de transport près de train, autobus. 35 minutes du centre-ville en auto. Prix avantageux de $55,000. Vente rapide en raison de transfert. Tél.: 621-3243. 19-6-78

Maison de pièces sur pièces 23' x 31', démontée avec planchers et chevrons, numérotés avec plan et photos. Prix: $3,000. 1-787-3204. 19-6-78

ST-LAMBERT, Parc Préville, bungalow 6 pièces + sous-sol fini, salle séjour avec foyer. Une quatrième chambre à coucher, garage double. 672-3278. 24-6-78

ST-BRUNO: $44,900. Amateurs d'équitation, ATTENTION! Bungalow bien construit, près centre équestre! Très belle cuisine, 3 chambres, tapis m/m, foyer au sous-sol. Secteur paisible. Exclusif! Monique Béliveau Petit 653-2496. 653-2639.MONTREAL TRUST, COURTIERS. 17-6-78

ST-HILAIRE: Canadienne pierre aluminium, garage, 8 pièces, foyer, chauffage électrique, terrain 80 x 122, 10% comptant, occupation immédiate. YVES GENDRON 464-2336, 467-2156. IMM. SELECT COURTIERS. 17-6-78

ST-HILAIRE: $54,800.00, split, pierre aluminium, 9 pièces, 4 chambres, terrain paysagé, 80 x 115, occupation flexible, foyer. YVES GENDRON 464-2336, 457-2156. IMM. SELECT COURTIERS. 17-6-78

ST-HILAIRE: FAUT visiter, $33,500.00, 5% comptant, bungalow, 42 x 24, abri, foyer, chauffage électrique, terrain 90 x 100, aubaine. YVES GENDRON 464-2336. 467-2156. IMM. SELECT COURTIERS. 17-6-78

ATTENANT À WESTMOUNT, 4130 CHEMIN TRAFALGAR. Résidence style Européen, grandes fenêtres donnant sur Mont-Royal, entrée avec plancher de marbre, bibliothèque au mur recouvert de tapisserie et de panneaux de bois, 3 c.c., 3 salles de bains, élégant salon avec foyer, salle à manger attenante avec une serre incorporée, super cuisine avec un four micro-ondes, garage double. Patio charmant aménagé dans un jardin de rocaille. Excellent état, $110,000.00. Pour prendre rendez-vous 937-5586. Seulement les intéressés. 19-6-78

Sur lac Champlain, région de Plattsburgh, beau chalet de cèdre, 1,000 p.c. sur sous-sol aménagé, tout comfort, ½ acres, terrain boisé. 518-834-9728. 17-6-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Vaste choix de propriétés situées directement sur un lac. Petit lac Magog, lac à la truite, (Cherry River) Lac Long (Eastman), Lac Memphrémagog. Prix variant de $35,000. à $210,000. Pour visites Pierre Roland, agent. 819-843-7956. Immeubles WhiteHead Inc. 17-6-78

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

UNIQUE PRÈS FARNHAM
35 minutes sud-est de Montréal, magnifique terrain boisé, 48,000 p.c., taxes très basses, maison 101/2 pièces, excellent état. Garage double, vente par propriétaire. **Tél.: (514) 293-5900.** Prêt.: le soir.
19-6-78

A HAM-NORD, près de Victoriaville dans un site au relief varié: ancienne maison à 2 étages (8 pièces), en parfaite condition et très jolie; chauffage central, huile et bois; grange-étable, porcherie, 15 acres de terrain ou plus. Tél.: 1-514-627-5285, 1-819-353-2564, 1-819-364-2050 après 5 hres. 1-7-78

Eastman, grange aménagée, vue panoramique, système de chauffage, isolation, grande piscine, étang, 5 acres, idéal pour résidence, studio, atelier peintre, céramique, $29,500. Conditions faciles. 1-514-297-3163. 17-6-78

Ancienne propriété de 9 pièces, en papier brique avec 2 garages, située à St-Bernard de Michaudville, à 40 milles de Montréal. Prix: $24,500. 787-3198. 19-6-78

UNIQUE: près de Berthierville, domaine privé de 65,000 p.c. boisé, paysage, rivière, court de tennis, piscine creusée. Style canadien, foyer, tapis mur à mur, $59,500. C. Bolduc. 381-4418, 1-836-3974. 17-6-78

ACHAT exceptionnel, belle maison, foyer, 3 chambres à coucher, salle familiale, paysagé. Venez voir. Immeubles Marcoux Courtiers. 819-569-9926. Marguerite Bladon, 819-838-4776. 19-6-78

GAPSÉSIE, maison spacieuse habitable à l'année, 5 chambres à coucher, foyer, grand terrain, 488-5918 ou 488-0574. 19-6-78

MAISON rustique cachée dans un bois, 3 chambres à coucher, salon toit cathédrale, vue excellente, piscine. Faut voir. Immeubles Marcoux Courtiers, 819-569-9926. Marguerite Bladon, 819-838-4776. 19-6-78

CANTONS DE L'EST: petit coin de paradis 50 acres montagne, étang, potager, foyer, sauna, ski, tout équipée. Prix à discuter. Pas d'agent. 272-6087 ou 1-292-5232. 17-6-78

CANTONS DE L'EST, Freilghsburg, près des États-Unis, 50 milles de Montréal. Bungalow, salon, salle à dîner, 2 chambres à coucher, cuisine, salle de bains, poêle électrique, poêle à bois, réfrigérateur, chauffage électrique. Solarium, hangar. Terrain 13 arpents, 2 paysagés avec potager, 11 boisés. Prix: $31,500. A vendre également: meubles, tondeuse, souffleuse à neige, cultivateur. Téléphone: 761-6261 (lundi-jeudi soir), 514-298-5163 (fin de semaine). 19-6-78

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

FRANK NORMAN & CIE LTÉE
COURTIERS

LAURENTIDES
PROJET RÉSIDENTIEL & RÉCRÉATIF "QUATRES-SAISONS" AVEC TERRAIN DE GOLF "18 TROUS"

Situé sur un domaine de 600 acres à 63 milles de Montréal avec routes entretenues à l'année pour facilité d'accès. Cette magnifique propriété comprend:
- Terrain de golf 18-trous très bien aménagé
- Pavillon, bar, salle à manger et salle de réceptions (200 personnes)
- Boutique de golf
- Voitures motorisées
- Équipement d'entretien
- 3 courts de tennis
- Superbe propriété en pierre
- En plus, 5 magnifiques maisons
- 11,400 pieds de façade sur 2 lacs non-pollués
- 500 acres de terrain
- Prix demande $1,500,000.00

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec **Mme E.A. (Libby) Millar 435-0564 ou 731-6817 ou 819-322-2932.**
17-6-78

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

LAC MACDONALD, maison neuve en bois rond, hivernisée, 3 étages, tout confort, sur 2.4 arpents boisés, $29,900. Termes faciles.
LAC FARON (lac privé, moteur interdit) bord de l'eau, petit chalet en bois rond, meublé, 15,800 p.c. Termes à discuter: 334-2588. 17-6-78

Maison de bois rond, 5 chambres à coucher, 4 acres. Très privé, lac très propre, meublée, garage, 2 vérandas, (moustiquaires) route pavée, 35 milles au nord de Montebello. Tél.: 697-8441, 819-525-7283. 19-6-78

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

Montréal-Nord, 65 unités, ascenseur, piscine, partiellement vacant, brut quand tout loué, $130,000. Sacrifie $560,000 comptant $80,000. Offre saisonnable considérée. 844-2661. 20-6-78

LONGUEUIL 6 logements, classe 32, bons revenus. Diminuez vos impôts en m'appelant. B. Savard 651-5300, 651-8738. MONTREAL TRUST COURTIER. 17-6-78

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

ST-BRUNO: triplex, $45,000. 1 x ', 1 x 3, 1 x 7, libre pour acheteur. Planchers bois franc. Pièces spacieuses. Superbe terrain avec arbres matures. Extérieur à renover. Bon achat pour bricoleur. Faites une offre. Monique Béliveau Petit 653-2496, 653-2639. MONTREAL TRUST, COURTIERS. 17-6-78

VILLÉGIATURES

BOUCHERVILLE: Parc de la Seigneurie, maison de convalescence. Tout confort, chambre individuelle, séjour de 1 à 3 semaines. 729-3226. 30-6-78

VOYAGES

Famille d'Alberta désire échange de demeure entre juillet au milieu d'août. Intentions: apprendre français aux enfants possède maison moderne, confortable et spacieuse, cabine sur grand lac à 35 milles de notre résidence, M. et Mme Albert Wurfel. C.P. #1238, ATHABASCA, Alberta. Informations: 691-1545. Châteauguay, Québec. 19-6-78

BRIDGE

Sachez reconnaître la bonne technique

par Charles-A. Durand

♠ ♥ ♦ ♣

Donneur: Nord
Vulnérables: aucun

NORD
♠ 7 4 2
♥ A D 9
♦ 9 8 6 5
♣ 8 4 3

OUEST
♠ 3
♥ V 10 8 6 5
♦ V 10 4 3
♣ 10 7 2

EST
♠ R 9 8 6 5
♥ 7 2
♦ D
♣ A R V 9 5

SUD
♠ A D V 10
♥ R 4 3
♦ A R 7 2
♣ D 6

Les enchères

Nord	Est	Sud	Ouest
passe	1 ♠	2SA	passe
3SA	passe	passe	passe

L'entame: le Valet de coeur par Ouest.

Les mains de bridge se présentent par groupe ou par catégories se ressemblant et le joueur professionnel et même celui qui joue fréquememnt reconnaissent ces groupes qui demandent une même technique de jeu et sachant l'appliquer, les résultats qu'obtiennent ces joueurs sont fantastiques. Nous parlons ici de ces habitués des compétitions qui obtiennent plusieurs centaines de points de maitre par année. Par contre, il arrive aussi que ces joueurs se laissent tromper par des dispositions de cartes non habituelles et s'ils omettent leur manipulation idéale, leurs contrats sont voués à la chute.

Pour le joueur Sud dont le contrat est de 3 sans-atout, la gageure d'Est de 1 pique, comme ouverture, est tout à fait révélatrice d'une suite de 5 piques comportant le Roi; c'est un indice qu'il fera servir à sa cause.

L'entame fut donc du Valet de coeur par Ouest autre indice démontrant la possession du 10. Cette carte alla à la Dame du mort et immédiatement un petit pique fut joué afin de tenter l'impasse au Roi. Le déclarant Sud joua son 10 qui rapporta la levée. C'est alors qu'il s'aperçut que la première levée avait été mal manipulée et que le contrat de 3 sans-atout ne se réalisera pas. En effet le déclarant avait besoin de 3 entrées dans la main du mort pour tenter l'impasse en pique à 3 reprises différentes dans le but de gagner 4 levées dans cette couleur.

Qu'il est donc difficile pour un déclarant de faire un plan d'exécution dès la première carte exposée lors de l'entame. C'est un effort de volonté que le déclarant de la présente donne négligea. Peut-être était-il sous l'effet de l'ébahissement de voir que les défenseurs n'avaient pas profité des 5 levées de trèfle qui s'offraient à leur gain.

Le jeu bien planifié comporte la stratégie de donner la main au mort en 3 occasions afin de prendre par 3 fois l'impasse au Roi de pique localisé dans la main d'Est. La première levée du valet d'entame doit être rapporté par l'As du mort sur lequel Sud doit laisser aller son Roi; c'est un déblocage inaccoutumé mais nécessaire. Une première impasse en pique est prise et la main retournée vers le coeur du mort et sur la basse carte de Sud, si Ouest ne joue pas son 10, le 9 du mort prend la levée. Une deuxième impasse est prise et la Dame de coeur du mort comme troisième entrée aide à la prise de la troisième impasse. Ainsi 4 piques, 3 coeurs et l'As et le Roi de carreau procurent les 9 levées du contrat.

Au bridge, il faut faire feu de tout bois pour devenir champion.



Les observateurs de trains chevronnés peuvent vous décrire les wagons chargés de voitures ou de tracteurs, les wagons-citernes. Mais parmi tous ces wagons, il s'en trouve un sur dix qui contient un chargement très important: la pâte, le papier ou le bois à pâte.

Huit constatations surprenantes sur l'industrie des pâtes et papiers

La passion des voitures, la crise du pétrole et les manchettes sur le commerce du blé font souvent oublier aux Canadiens l'existence de notre première industrie, celle des pâtes et papiers. Celle-ci contribue de façon importante à la circulation de l'argent dans tous les coins du Canada. Quand elle se porte bien, qu'elle est rentable et créatrice d'emplois, tout le monde y gagne.

1. Au Canada, l'industrie des pâtes et papiers verse presque cinq fois plus en salaires que les raffineurs pétroliers, presque deux fois plus que les constructeurs automobiles et un tiers de plus que l'industrie sidérurgique. A elle seule, la forêt, de concert avec les industries de transformation et les services qui s'y rattachent, procure aux Canadiens un emploi sur dix, principalement dans le secteur de la fabrication des pâtes et papiers.



Tout le bois coupé est mesuré pour fins de vérification par le gouvernement et chaque cunit est payé par les fabricants de pâtes et papiers (un cunit = 100 pieds cubes de bois plein).

2. Les forêts canadiennes sont presque toutes publiques, 11% seulement étant des territoires forestiers privés. Tout le bois exploité sur les territoires publics est mesuré et les compagnies de pâtes et papiers doivent verser des droits de coupe au gouvernement pour chaque pied cube de bois utilisé. C'est ainsi que l'année dernière, elles ont versé environ $110 millions aux Canadiens par l'intermédiaire de leurs gouvernements provinciaux. De plus, elles doivent payer un "loyer" pour l'utilisation du territoire et partager les dépenses encourues par les provinces pour protéger les forêts contre les insectes et les incendies.

3. Au Canada, un wagon sur dix est chargé de bois à pâte, de pâte ou de papier. Cette proportion témoigne de la place importante qu'occupe cette industrie dans notre économie.

4. Une forêt adulte offre peu de ressources nutritives à la faune. Normalement, lorsque la forêt est exploitée, de jeunes pousses apparaissent et attirent souvent les bêtes sauvages, tels le cerf, l'orignal, la perdrix, le lapin, le renard et les oiseaux de toutes sortes.

Le bois coupé procure emploi et argent. Si la forêt est bien aménagée, il suffira d'une ou deux saisons à la nature pour couvrir le terrain de nouvelles pousses, à la plus grande joie des sportifs et de la faune. C'est peut-être là l'héritage le plus important que nous puissions laisser à nos petits-enfants.

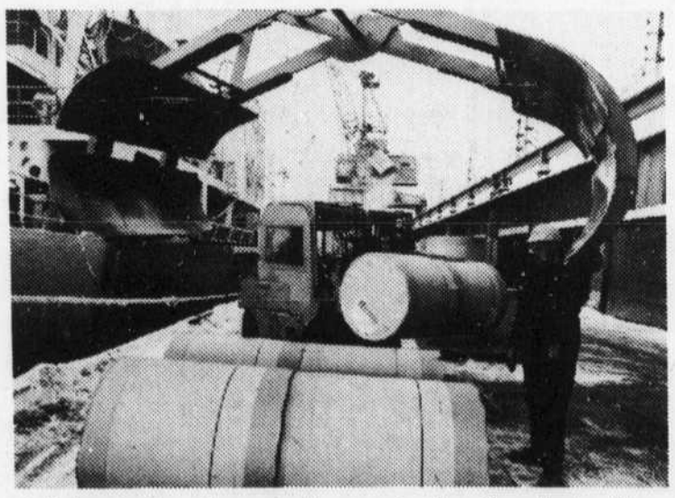
5. Les sociétés canadiennes d'exploitation forestière qui publient le résultat de leurs opérations ont obtenu un rendement moyen sur l'investissement de 5.7% après impôts entre 1970 et 1976. Les investisseurs s'accordent à dire que cette moyenne est insuffisante et devrait se situer à environ 10%, ou même mieux, à 14%.

Il convient d'encourager l'industrie des pâtes et papiers à réaliser d'excellents bénéfices puisqu'elle en verse plus de 40% aux gouvernements sous forme d'impôts. Le gouvernement fédéral déclarait l'année dernière que l'exploitation de nos forêts rapportait, directement et indirectement, environ $1 milliard, dont une grande partie est fournie par l'industrie des pâtes et papiers.

6. Depuis 1960, l'industrie des pâtes et papiers a consacré plus d'un demi-milliard de dollars à la recherche de procédés pour diminuer la pollution de l'air et de l'eau, éliminer les odeurs provenant des usines, réduire la quantité de produits chimiques nécessaires à la fabrication du papier, et même découvrir de nouveaux procédés de fabrication de la fibre à papier.

7. Alors que certaines de nos autres richesses naturelles sont en voie d'extinction, nos forêts demeureront *si* nous les entretenons. A l'issue d'une conférence récente, les ministres provinciaux des Forêts et les représentants du gouvernement fédéral ont conclu que les gouvernements, ainsi que les industries forestières, doivent prendre, à long terme, toutes les mesures nécessaires au reboisement et à une gestion forestière plus intensive. La forêt est notre poule aux oeufs d'or et nous devons en prendre soin.

8. Les exportations canadiennes de pâtes et papiers vers les Etats-Unis, l'Europe, le Japon, l'Amérique latine et ailleurs s'élèvent annuellement à environ $5 milliards. Ces exportations rapportent à notre économie environ deux fois plus que les exportations de produits miniers ou agricoles, soit à peu près $1 000 à chaque famille. La concurrence est forte et le Canada se doit de sauvegarder sa place en maintenant ses coûts à un niveau compétitif.



L'industrie forestière canadienne crée plus d'un demi-million d'emplois dans le secteur secondaire: fournisseurs d'hélicoptères, de cordages, de tracteurs, de carburant, de monte-charge, de bateaux, de services ferroviaires, etc.

S'il veut être concurrentiel, le Canada doit limiter ses coûts en adoptant un matériel et une technologie modernes et en améliorant sa productivité, ce qui exige des capitaux donc des profits. L'industrie forestière devra aussi être en mesure d'attirer les investisseurs en quête de placements sûrs, tout en bénéficiant de l'appui du public.

Ce message fait partie d'une série de messages dont le but est de rappeler l'impact de l'industrie des pâtes et papiers sur notre économie.

Si vous désirez en savoir plus sur l'industrie des pâtes et papiers, demandez la brochure "Propos sur le papier", Service des communications, Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers, 2300 Immeuble Sun Life, Montréal H3B 2X9.

L'industrie des pâtes et papiers du Canada